L'Economie : bourrasque sur les banques

Le Monde
15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15
BOURSE
FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE
CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15011 – 7 F
MARDI 4 MAI 1993

Cambodge : l'ONU humiliée

A trois semaines des élections qui doivent décider de l'avenir du Cambodge, les Khmers rouges ont frappé un grand coup. Ils ont attaqué l'aéroport de Siem-Reap, proche des temples d'Angkor, pour montrer le peu de cas qu'ils font d'un scrutin qu'ils boycottent et des accords de paix de Paris, qu'ils avaient pourtant signés. Les «bérets bleus» de l'APRONUC, l'Autorité provisoire des Nations unies au Cambodge, n'étant pas en mesure de faire face, les soldats du régime de Phnom-Penh ont contre-attaqué.

L'ONU apparaît impuissante face à une situation qui se dégrade dans un pays où elle avait pourtant pour mandat impératif de restaurer la paix après deux décennies de guerre et de massacres perpétrés par les Khmers rouges. Impuissante et décrédibilisée par la faiblesse de ses moyens face aux ambitions armées rivales, qui se jouent à l'avance de la volonté populaire que le scrutin du 23 au 28 mai est censé exprimer. Mais, surtout, par son absence de volonté de contrer ces ambitions en faisant preuve de fermeté.

Au Cambodge, comme dans l'ex-Yougoslavie, la faiblesse n'est pas assimilée à de la sagesse ou à de la modération par les va-t-en-guerre de tous bords, mais à une impuissance qui autorise tous les excès. Pour ne l'avoir pas compris, les hommes qui dirigent l'APRONUC, et en premier lieu le Japonais Yasushi Akashi, n'ont pu qu'assister à ce lent glissement vers l'abîme.

Et, toujours comme dans l'ex-Yougoslavie, le pire était prévisible. Personne n'ignorait que les Khmers rouges avaient été conduits à la table des négociations sous la pression de leurs protecteurs chinois et thaïlandais, et qu'ils n'attendaient qu'un signe de faiblesse de la communauté internationale pour repartir à l'attaque. A ceux qui auraient voulu l'oublier, ils l'ont rappelé, d'abord par des coups d'épingle, puis par des attentats et des attaques de plus en plus audacieux et sanglants, par une campagne de «nettoyage ethnique» contre la communauté vietnamienne qui a entraîné un début d'exode, enfin en quittant Phnom-Penh le mois dernier.

L'ONU n'a pas, non plus, eu le courage de mettre en cause publiquement l'attitude, pour le moins ambiguë, de la Thaïlande voisine. Base arrière des Khmers rouges, Bangkok tolère que ceux-ci mettent en coupe réglée, pour le plus grand profit de certains militaires et hommes d'affaires locaux, l'ouest du Cambodge, fournissant à Pol Pot un trésor de guerre indispensable pour poursuivre la lutte.

N'ayant pas les moyens – malgré une opération d'un coût de 2 milliards de dollars, la plus onéreuse de son histoire – ni la volonté de contrer les Khmers rouges, l'ONU n'a pas non plus su dompter les ambitions des hommes de Phnom-Penh, eux aussi peu désireux de passer par des élections libres qui risquent de faire la preuve de leur impopularité. Devant cette démission d'une organisation internationale dont les Cambodgiens attendaient tant, l'aventure était vouée à l'échec. En l'absence d'une réaction d'orgueil de dernière minute de l'APRONUC – qui sait? – on voit mal comment le plan de paix pourrait réussir. L'autorité et le prestige de l'ONU en pâtiront gravement, et pas seulement au Cambodge.

Lire page 13 l'article de notre correspondant JEAN-CLAUDE POMONTI

M 0147 - 0504 0 - 7,00 F

Edouard Balladur reporte l'annonce du plan de redressement économique

Le suicide de Pierre Bérégovoy a provoqué un trouble profond dans le pays

Les obsèques de Pierre Bérégovoy, qui s'est donné la mort samedi 1er mai à Nevers, seront célébrées dans cette ville mardi 4 mai à 15 heures. M. Mitterrand a fait savoir qu'il y assisterait. En raison de la «grande émotion» soulevée par la mort de l'ancien premier ministre, Edouard Balladur a décidé de différer de quelques jours la publication du rapport Raynaud sur l'état de la France et l'adoption du plan de redressement. Alors que le chef de l'Etat, présent le soir même à l'hôpital du Val-de-Grâce où avait été transporté l'ancien premier ministre, choisissait de rester silencieux, tous les dirigeants politiques ont salué la mémoire de Pierre Bérégovoy, rendant hommage, à droite comme à gauche, à son courage, à son sens de l'Etat, à la force de ses convictions. La plupart des porte-parole du Parti socia-..ste ont également dénoncé les attaques portées contre lui au cours des derniers mois, mettant en cause les campagnes de «dénigrement» et de «harcèlement» notamment contre sa gestion économique et son implication dans l'affaire du prêt que lui avait accordé Roger-Patrice Pelat.

La tragédie du pouvoir

par Jean-Marie Colombani

Raymond Barre a trouvé les mots justes : le silence, ou, si l'on est croyant, la prière. Voilà ce que l'on doit d'abord à cet homme qui s'est offert en sacrifice.

Sans doute sait-on, depuis Albert Camus, que le suicide est *«le seul problème philosophique vraiment sérieux»*, qu'il reste un mystère. Mais comment ne pas penser à ce héros de *Feu follet*, ce film dans lequel Louis Malle montre comment un dégoût pour la société, de même que pour soi, conduit à considérer la mort comme une forme de salut, en même temps qu'un message à ses amis?

Des amis, il en avait, lui si fidèle, si attentif. Mais parmi ceux qui désignent aujourd'hui des responsables, à droite, ou dans la presse, combien l'ont entouré, quand ils le savaient brisé? Où sont-ils, qui sont-ils, ceux qui se prévalent de son amitié, et qui peuvent dire : nous l'avons entouré? Ceux-là, parmi ceux qu'il est convenu d'appeler ses «amis politiques», qui lui imputaient plus que sa part de la défaite, feraient bien, eux aussi, de faire silence.

Mais Pierre Bérégovoy n'a pas seulement mis fin à ses jours. Il a aussi accompli un acte politique, qui justifie qu'on s'y arrête.

Lire la suite page 2

Ici, il n'y a que des roses !

Plantu

Comprendre

par Bruno Frappat

Un suicide ne s'explique pas, il s'interprète. C'est d'ailleurs son but : il est le dernier acte relationnel de celui qui s'en va. Son dernier message, sa dernière concession à autrui : comprenne qui pourra.

La quête anxieuse des explications laisse les survivants sans voix ou excessivement pressés de conclure, pour se rassurer, et le plus souvent en cherchant des coupables. Les esprits simples et carrés débusquent le principe unique, la cause singulière, l'élément isolé donnant son sens à l'acte incompréhensible et permettant de clore le dossier des culpabilités potentielles en les focalisant sur un fait, un événement, une corporation.

Quiconque a vécu – et qui ne l'a fait? – l'onde de choc du suicide d'un proche sait bien que la mort qu'on se donne, on la donne aussi aux autres. Que le fait de se taire de la sorte est une manière d'ouvrir un ultime dialogue avec les vivants, une autre manière de s'adresser à eux, une fois épuisées les voies de recours de la parole routinière et sans écho.

Lire la suite page 6

Lire aussi

Un espoir de paix pour la Bosnie

Le plan Vance-Owen a été, enfin, paraphé dimanche 2 mai à Athènes par le chef de la communauté serbe
Son sort dépend maintenant du «Parlement» de Pale, qui se prononcera mercredi

par Alain Debove

Huit mois. Il aura donc fallu huit mois de tractations diplomatiques et de menaces pour que les Serbes de Bosnie consentent à parapher l'ensemble du plan de paix Vance-Owen et notamment la carte du redécoupage de la Bosnie en dix provinces autonomes – Sarajevo bénéficiant d'un statut à part. Cette fois, le président serbe Slobodan Milosevic, dont les pressions sur ses «frères» de Bosnie ont été décisives, semble bien avoir pris conscience que, faute d'accord, le temps travaillerait désormais contre lui et qu'il valait mieux pour lui consolider les acquis que continuer à défier la communauté internationale, plonger son pays dans un isolement quasi total et prendre le risque d'un affrontement militaire avec l'Occident.

Après des mois d'atermoiements, la diplomatie s'était réellement mise en branle le 26 août 1992 lors de l'ouverture à Londres de la conférence internationale sur l'ex-Yougoslavie. Outre les belligérants, y participaient notamment les ministres des affaires étrangères des Douze, le secrétaire général des Nations unies, Boutros Boutros-Ghali, des représentants de la Conférence islamique, et des Etats riverains du conflit – comme la Hongrie et l'Albanie. Le négociateur de la CEE, lord Carrington, las d'avoir affaire à des Serbes, des Croates et des Musulmans *«qui mentaient tous»*, passa la main à David Owen, lui aussi ancien secrétaire au Foreign Office. L'ambition de ce dernier, en étroite collaboration avec Cyrus Vance, le médiateur déjà désigné par l'ONU, était de *«faire vite»*. Les opinions publiques, qui s'étaient peu mobilisées face à la «première guerre» (l'invasion de la Croatie par l'armée fédérale), venaient cette fois de recevoir des images et des reportages sur les camps de détention, le siège de Sarajevo, les viols, les tortures, la purification ethnique et autres atrocités.

Lire la suite page 10

Lire aussi

Gel des traitements dans la fonction publique

Edouard Balladur a informé les représentants des syndicats.

Page 22

L'assassinat du président du Sri-Lanka

La police accuse les Tigres tamouls.

Lire page 13 les articles de JEAN-PIERRE CLERC

Le second procès du sang contaminé

La cour d'appel de Paris réexamine l'affaire, six mois après la condamnation des docteurs Garretta et Allain et du professeur Roux.

Lire page 14 l'article de MAURICE PEYROT



A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 850 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 280 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 400 L ; Luxembourg, 46 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal, 190 esc ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

Un hommage unanime

Les obsèques de Pierre Bérégovoy se dérouleront mardi 4 mai, à 15 heures, dans la cathédrale de Nevers ; il sera inhumé dans le cimetière de la ville dont il était le maire depuis 1983. Une chapelle ardente sera auparavant dressée dans le palais ducal de la capitale de la Nièvre, après que son corps aura été ramené du Val-de-Grâce à Paris, où un hommage pourra lui être rendu par le public lundi après-midi. C'est dans cet hôpital militaire que l'ancien premier ministre avait été transféré dans la soirée de samedi, après s'être tiré une balle dans la tête au bord d'un canal proche de sa ville. Les médecins de l'hôpital de Nevers, où il avait été transporté dans un état désespéré, avaient estimé ne pas avoir les moyens d'intervenir. Pierre Bérégovoy est décédé dans l'hélicoptère qui le rapatriait à Paris.

François Mitterrand et Edouard Balladur l'attendaient au Val-de-Grâce, en compagnie de Charles Pasqua, d'Edmond Alphandéry et de plusieurs membres de la famille de l'ancien premier ministre, que sa femme a accompagné depuis Nevers. Au début de la nuit de samedi, plusieurs centaines de personnes stationnaient, dans le silence et le recueillement, devant cet hôpital. Elles ont été aussi nombreuses toute la journée de dimanche, plusieurs d'entre elles déposant devant les grilles des bouquets de fleurs ou manifestant leur sympathie aux nombreuses personnalités venues se recueillir devant le corps de Pierre Bérégovoy : Simone Veil, Pierre Mauroy, Michel Rocard, Bernard Kouchner, Dominique Strauss-Kahn, Marcel Debarge, Claude Cheysson, Yvette Roudy, Alain Calmat, Marie-Noëlle Lienemann.

Le président de la République a vécu la journée de dimanche dans le *« recueillement »*, ont fait savoir ses proches, tant il ressent le décès de son ancien collaborateur comme *« un deuil personnel »*. Ils ont ajouté qu'il avait été présent, samedi, *« dans les moments les plus difficiles »*, auprès de la famille de Pierre Bérégovoy, à laquelle il a témoigné *« son attachement, son affection et sa sympathie »*. Au lendemain de ce drame, il a donc préféré *« le silence »*. L'entourage de M. Mitterrand a fait savoir que celui-ci avait eu, au cours des dernières semaines et des derniers jours, plusieurs contacts téléphoniques avec son ancien premier ministre, le dernier remontant à jeudi, et qu'ils avaient alors convenu de se voir au début de cette semaine. La classe politique tout entière a rendu hommage à Pierre Bérégovoy. Edouard Balladur a prévu d'assister aux obsèques de son prédécesseur à l'hôtel Matignon, où l'émotion est très vive parmi tout le personnel. Constatant que ce décès avait *« soulevé dans notre pays une grande émotion »*, le premier ministre a décidé, dimanche, de *« retarder de quelques jours l'adoption et la publication du plan de redressement préparé par le gouvernement »*. Le « rapport d'étape sur le bilan de la France », préparé par la commission présidée par Jean Raynaud, et qui devait être rendu public lundi 3 mai, ne le sera qu'à la fin de la semaine. De même, le collectif budgétaire ne figurera pas à l'ordre du jour du conseil des ministres du mercredi 5 et la conférence de presse qui devait suivre celui-ci a été annulée. Lundi, en début de matinée, la décision n'était pas prise de tout renvoyer au conseil des ministres du 12 mai ou de tenir un conseil exceptionnel avant la fin de la semaine.

Le maire de Nevers, dernier jour

NEVERS

de notre envoyé spécial

Nevers pleure son maire à la manière des honnêtes gens. Sans excès de larmes et de cris, avec dignité et pudeur. Dimanche 2 mai, sous le crachin d'un jour de brume et de grisaille, des employés municipaux accrochaient du crêpe noir aux drapeaux en berne. Les rares badauds des rues piétonnes pressaient le pas pour éviter micros et caméras. L'heure n'était pas aux griseries de la renommée mais aux mots simples, livrés comme à confesse : *« peine »*, *« souffrance »*, *« deuil »*, *« tristesse »*... Nevers, toute à son chagrin intime, s'était, plus que jamais, blottie contre la Loire. La cité des ducs n'avait pas le cœur à s'afficher, encore moins à s'autoriser un coup d'œil, même furtif, vers le domicile de Pierre Bérégovoy, rue Saint-Martin, à mi-chemin entre l'hôtel de ville et le « Petit Café », le bistrot de quartier où il allait souvent boire un verre en famille.

Alors que le corps de l'ancien premier ministre était attendu dans l'après-midi de lundi, la ville se préparait aux obsèques du 4 mai. A quelques kilomètres de là, de l'autre côté du fleuve, le canal de la Jonction était d'un calme absolu, avec ses berges rectilignes et ses eaux brunâtres, appréciées des plaisanciers et des pêcheurs de gardons. C'est pourtant là, le long d'un chemin de halage où il aimait se promener, que M. Bérégovoy s'était suicidé d'une balle dans la tête, samedi 1er mai, avec l'arme du policier chargé de sa protection.

Une information judiciaire pour « recherche des causes de la mort » a été ouverte par le parquet de Nevers et confiée au juge d'instruction Philippe Vannier. Il s'agit là d'une procédure habituelle en cas de mort non naturelle. Selon le procureur de la République, Dominique Le Bras, le suicide ne fait *« aucun doute »*.

A 11 h 30, samedi matin, il arrive au palais ducal, l'ancienne résidence des ducs de Nevers, que la municipalité a fait rénover à la fin des années 80. Comme tous les ans, il a convié différentes organisations syndicales et quelques élus locaux à un vin d'honneur. Seules la CFDT et Force ouvrière se sont déplacées. La CGT est absente. Certains de ses militants, quelques dizaines, manifestent devant la préfecture aux côtés d'une centaine de Kurdes, originaires de Turquie et exilés dans la Nièvre. Après s'être adressé très brièvement aux soixante-dix personnes présentes dans les salons du palais, Pierre Bérégovoy discute un moment avec les uns et les autres. Il est vêtu d'un costume gris et d'une chemise blanche. Ce type de réunion n'est jamais d'une folle gaieté mais l'un des syndicalistes confiera tout de même par la suite que l'ancien premier ministre avait prononcé un *« discours d'enterrement »*.

Sur le ton de la plaisanterie

Une trentaine de minutes plus tard, M. Bérégovoy quitte le palais ducal. Il est accompagné de l'un de ses deux chauffeurs de la ville de Nevers, Jean-François Ragouneau, qu'il connaît depuis dix ans. Son garde du corps est également présent. Il s'agit de Sylvain Lesport, un policier du service des « voyages officiels » du ministère de l'intérieur. Au total, trois fonctionnaires sont affectés à la surveillance de M. Bérégovoy depuis qu'il n'est plus à la tête du gouvernement : deux à Paris et un seul à Nevers, le brigadier Lesport, quarante-deux ans. M. Bérégovoy apprécie particulièrement ce policier expérimenté, déjà chargé de sa protection du temps où il était ministre de l'économie.

A ce moment précis de la journée, songe-t-il déjà à mettre fin à ses jours ? Selon différents témoignages, dont celui de Didier Boulaud, son directeur du cabinet et homme de confiance, l'ancien premier ministre a discuté à plusieurs reprises, au cours de cette matinée du 1er mai, avec son garde du corps. Il lui aurait même demandé à deux ou trois reprises, sur le ton de la plaisanterie, s'il avait bien son arme sur lui. Le policier ne l'ayant pas, il avait fini par aller la chercher à son domicile. Ces derniers temps, M. Bérégovoy semblait s'intéresser à l'arme de service du fonctionnaire : un revolver de marque « Smith et Wesson » calibre 38, cinq coups, considéré comme le plus petit des gros calibres et surnommé « Bodyguard » (« garde du corps »). Les policiers des « voyages officiels » l'affectionnent car il est maniable et discret.

Peu après midi, M. Bérégovoy et son épouse, Gilberte, se rendent à Pougues-les-Eaux, petite ville thermale située à une dizaine de kilomètres de Nevers, pour déjeuner chez la sœur de l'ancien premier ministre. Le chauffeur et le policier sont, semble-t-il, conviés à ce repas. De retour en ville, en début d'après-midi, M. Bérégovoy demande à être conduit à la gare, sans préciser dans quel but. Il descend de sa voiture, une Renault 25, pénètre dans l'enceinte de la gare et regarde le tableau des horaires de trains pendant quelques minutes avant de revenir vers le véhicule. Interrogés par les enquêteurs, les commerçants seront formels : il n'a rien acheté, ni un journal ni ses petits cigares préférés.

La chronologie exacte des événements entre 15 heures et 16 h 30 n'a pas encore été établie avec certitude mais les enquêteurs savent déjà que M. Bérégovoy s'est rendu à son domicile, résidence des « arcades Saint-Martin », dans le centre de Nevers. Ils indiquent également qu'il est passé, *« dans le courant de l'après-midi »*, au palais ducal tout proche. Le bâtiment étant fermé en ce jour férié, le concierge lui a ouvert les portes et le maire s'est enfermé pendant une dizaine de minutes dans un bureau mis à sa disposition depuis la rénovation. Ses plus proches conseillers ne parviendront pas à expliquer cette visite dans un bureau qu'il ne fréquentait pratiquement jamais.

Vers 16 h 30, il se rend avec son chauffeur et Sylvain Lesport à proximité du parc Roger-Salengro où il doit assister à une course cycliste amateur, le 69e Grand Prix de la ville de Nevers, l'épreuve traditionnelle du premier jour de mai. Il reste sur place une trentaine de minutes, le temps de discuter avec diverses personnes. Un boulanger, venu encourager son fils, confiera qu'il l'avait trouvé *« très soucieux et désemparé »*.

A 17 h 30, la voiture du maire file en direction du terrain de camping municipal, sur l'autre rive de la Loire. M. Bérégovoy est attendu à la « sélective régionale de fond », une compétition de canoë-kayak réservée aux enfants. Le maire s'entretient avec le président du club de canoë, Pierre Mignard, puis se dirige vers sa voiture. Il tente alors de téléphoner à son directeur du cabinet et suppléant, M. Boulaud, qui devait le rejoindre au camping. Or, ce dernier n'étant pas chez lui, Pierre Bérégovoy demande à son « garde du corps » de l'attendre pendant qu'il retourne au palais ducal avec le chauffeur. Le policier reste donc sur place mais il oublie de prendre son arme dans la boîte à gants du véhicule.

A la sortie du camping, le maire demande au conducteur de prendre à gauche, en direction de la piscine et du lieu-dit « le Peuplier isolé », du nom d'un vieil arbre qui a été abattu récemment. La voiture longe la Loire, ralentit, s'arrête. L'ancien premier ministre, assis à l'avant, souhaite être seul pour téléphoner. Le chauffeur s'éloigne. Quelques minutes plus tard, sans que Jean-François Ragouneau puisse dire si son patron a effectivement téléphoné ou non, M. Bérégovoy le rappelle. Il veut rentrer à Nevers.

La Renault 25 repart. Mais, quelques instants plus tard, l'ancien premier ministre change de nouveau d'avis. Il souhaite se rendre à Sermoise, la commune voisine. La voiture emprunte la rue de la Jonction puis le petit pont du même nom, qui enjambe le « canal latéral à la Loire ». Pierre Bérégovoy aime cet endroit, surtout par beau temps, comme c'est le cas en ce premier jour de mai. Les berges, propres et bien aménagées, sont bordées de deux colonnades de grands arbres, une sorte de double haie d'honneur pour le canal.

Chemin désert

Pierre Bérégovoy, qui a probablement profité de la halte au « Peuplier isolé » pour s'emparer de l'arme dans la boîte à gants, descend de voiture. Il dit à son chauffeur de le laisser seul un moment et de partir chercher le brigadier Lesport au terrain de camping, à huit cents mètres de là. Jean-François Ragouneau fait demi-tour. M. Bérégovoy commence à marcher au bord de l'eau, en contrebas de la route de Nevers. Il passe devant un court de tennis. Personne ne joue. Le chemin est désert. Sur la gauche, un hangar à bois et un terrain grillagé. Sur l'autre rive, des maisons basses aux volets clos. L'ancien premier ministre s'avance sur le chemin de terre, de plus en plus étroit et ombragé. Parvenu à 200 mètres du pont, il bifurque sur sa gauche, dans les herbes folles, entre les colonnades d'arbres. Il est 18 heures. M. Bérégovoy se tire une balle dans la tête.

Dans la Renault 25, aux côtés du chauffeur qui le conduit vers le pont de la Jonction et le canal, le brigadier Lesport ouvre la boîte à gants et constate la disparition du « bodyguard ». Les deux hommes se précipitent. Ils trouvent rapidement le corps de M. Bérégovoy, allongé sur le dos. L'ancien premier ministre est inconscient mais toujours en vie. Il est 18 h 19. L'un des deux hommes alerte les pompiers. Ceux-ci arrivent très vite sur les lieux du drame, de même que les secouristes du SAMU. Les premiers curieux se massent aux abords du pont de la Jonction. Ils ne connaissent pas encore l'identité de la victime. Certains croient que les sauveteurs s'affairent autour du corps d'une jeune fille, Mathilde Girardeau, disparue une semaine plus tôt dans le même secteur et dont le meurtrier présumé sera mis en examen et incarcéré le jour même. D'autres racontent qu'il s'agirait du maire d'une petite commune des environs.

M. Bérégovoy est évacué vers le service des urgences du centre hospitalier de Nevers. La nouvelle de sa tentative de suicide fait déjà le tour de cette ville dont il est maire depuis 1983. Une extrême confusion règne alors, aussi bien à Nevers qu'à Paris. C'est ainsi que des informations en provenance de la préfecture de la Nièvre et confirmées par l'Elysée font état, durant quelques dizaines de minutes, du décès de l'ancien premier ministre. Or, M. Bérégovoy est encore vivant. Dans un coma qualifié de *« profond »* par les médecins, mais encore vivant. Il semblerait, selon les premières constatations, que la balle ait traversé le crâne de bas en haut. A 21 h 32, tandis que plusieurs centaines de personnes se massent le long des grilles de l'hôpital pour évoquer les raisons éventuelles de ce geste, un hélicoptère rouge de la sécurité civile décolle en direction de l'hôpital parisien du Val-de-Grâce. Pierre Bérégovoy décédera à bord, à 22 h 15, entre Nevers et Paris.

Dimanche, dans la soirée, le procureur de la République précisait qu'aucune lettre d'explication n'avait encore été trouvée au domicile de M. Bérégovoy. Une information confirmée à l'hôtel de ville où les collaborateurs du maire avaient vainement fouillé son bureau à la recherche d'un quelconque message. Les différentes communications téléphoniques des heures qui ont précédé le drame devraient être étudiées.

Les auditions du chauffeur et du policier ont permis de reconstituer les faits mais aucun témoin oculaire ne s'est manifesté (il semble également que personne n'ait entendu la détonation). Les deux hommes, *« terriblement affectés »* d'après diverses personnes qui les ont côtoyés depuis samedi soir, ont confirmé l'état d'esprit dans lequel se trouvait M. Bérégovoy : selon eux, il avait tendance à *« voir les choses en noir »*.

PHILIPPE BROUSSARD

La tragédie du pouvoir

Suite de la première page

Qui ne voit en effet que, pour la gauche, la défaite est devenue tragédie ? A l'humiliation électorale, qu'il avait ressentie au point de s'en accuser – est-il besoin de rappeler que le rapport des forces désastreux se fixe et se fige à l'automne 1991, que ce n'est donc pas sous son gouvernement qu'est intervenue la rupture avec l'opinion ? – s'ajoute la violence inouïe d'une mort qui renvoie la gauche à la tragique malédiction qui semble la poursuivre, qui la rattrape alors qu'elle avait cru lui échapper. Cette malédiction du pouvoir qui va, en 1936, de la mort de Roger Salengro au ralliement de députés socialistes à l'Etat français, qui fait de la gauche au pouvoir un accident, une parenthèse. On croyait la gauche devenue, avec Pierre Bérégovoy, une pratique, une « culture » de gouvernement, installée dans la durée, interrompue certes par l'alternance, mais prête à revenir. Mais comme ce schéma, qui avait si bien fonctionné en 1986-1988, semble loin !

Tout le sens du combat de Pierre Bérégovoy était pourtant là : gérer le pays au mieux de ce que permettait une économie ouverte, dans un monde instable, pour acclimater la gauche au pouvoir, et le pays à une gauche qui sache gouverner. Tout comme le sens du combat de la droite était de la discréditer, pour convaincre les Français de faire confiance à ceux qui ont, n'est-ce pas, une vocation « naturelle » à exercer le pouvoir. Sa mort peut prendre ici une signification collective, comme s'il avait voulu laisser une image pure, qui oblige au respect ceux qui en étaient dépourvus, ou qui voulaient en détourner le pays.

La diabolisation de l'adversaire

La droite est-elle allée trop loin ? Dans l'exploitation des « affaires », certains – peu nombreux – ont franchi plus qu'allégrement la frontière, parlant de « mafieux » ou de « camora » pour désigner ceux qui, comme Pierre Bérégovoy, entouraient le chef de l'Etat. En revanche, le recours, par le nouveau gouvernement, à un « audit » pour établir un « bilan » obéit, hélas, à une figure politique on ne peut plus classique, et d'ailleurs utilisée par la gauche elle-même en 1981. S'aider d'experts pour donner une vision catastrophiste de l'état du pays, à seule fin d'obtenir de l'opinion qu'elle impute aux gouvernements d'hier les mesures impopulaires d'aujourd'hui, c'est évidemment de bonne guerre ! Les opposants, quels qu'ils soient promettent toujours de « redresser » une situation *« gravement »* compromise par leurs prédécesseurs.

Sans doute eût-il été moralement préférable (mais politiquement difficile) de reconnaître ce que la tenue du franc, ou les résultats du commerce extérieur, devaient à Pierre Bérégovoy ; sans doute eût-il mieux valu ne pas avoir à attendre que Raymond Barre explique que, si l'on pouvait en effet reprocher à l'ancien premier ministre de ne pas avoir pris, à la rentrée de 1992, les premières mesures en faveur des comptes sociaux, on ne pouvait non plus lui imputer la responsabilité de la paralysie politique qui fut celle des socialites avant les élections, et qui le privait de toute marge de manœuvre. Mais là n'est pas l'essentiel. La diabolisation de l'adversaire et la caricature de la gestion gouvernementale, ou des positions de ses opposants, sont des moyens dont personne, à gauche ou à droite, ne s'est jamais privé. Pierre Bérégovoy, de ce point de vue, savait à quoi s'en tenir. Et n'était pas manchot !

Plutôt que de porter davantage attention à cette mauvaise querelle, mieux vaut tenter d'appréhender la déchirure qui a emporté cet homme sincère, tout entier dévoué à une fonction gouvernementale conquise à force d'obstination au travail, de compétence acquise, et de courage politique.

Il avait, en fait, profondément conscience de concentrer sur sa personne les reproches que la gauche s'est, avant et surtout après la déroute, adressés à elle-même : n'était-il pas devenu le symbole de toutes ses évolutions, celles qui la virent passer d'une critique radicale de la société à la préservation de celle-ci, de la priorité sociale au « déficit » du même nom, de la dénonciation de l'argent qui « corrompt » à la glorification du « tapisme », symbole de la décennie de l'argent facile ?

Comment ne pas voir, alors, que l'impossibilité où il fut placé, par la révélation du prêt que lui avait consenti Roger-Patrice Pelat, de se prévaloir de son action novatrice contre la corruption, devait l'atteindre au plus profond ?

Plus que tout autre, Pierre Bérégovoy ressentait comme une injustice l'incompréhension qui avait fini par prévaloir à son endroit : sensible à la symbolique sociale que son histoire reflétait, il aurait voulu être celui qui endigue le chômage, quand il lui fallut constater son déferlement ; mais il continuait de croire qu'en tenant bon sur la ligne bleue du « franc fort », il préservait mieux l'avenir et l'emploi qu'en cédant aux vieux démons dévaluationnistes. Qui peut dire aujourd'hui ce que sa souffrance devait au fait de mettre ainsi à mal sa « conscience de classe » ?

Enfin voilà un homme que son parcours exemplaire, « républicain » s'il en est – un ajusteur devenu premier ministre, – rendait tellement dépendant de la reconnaissance sociale, principalement de celle de « l'establishment » ! Qui peut prétendre qu'il n'a pas senti le sol se dérober sous ses pieds au moment où cette reconnaissance a reflué, où il s'est vu accusé de tous les maux, et contesté jusque dans sa qualité de « bon gestionnaire » ?

Le traumatisme et ses ondes de choc

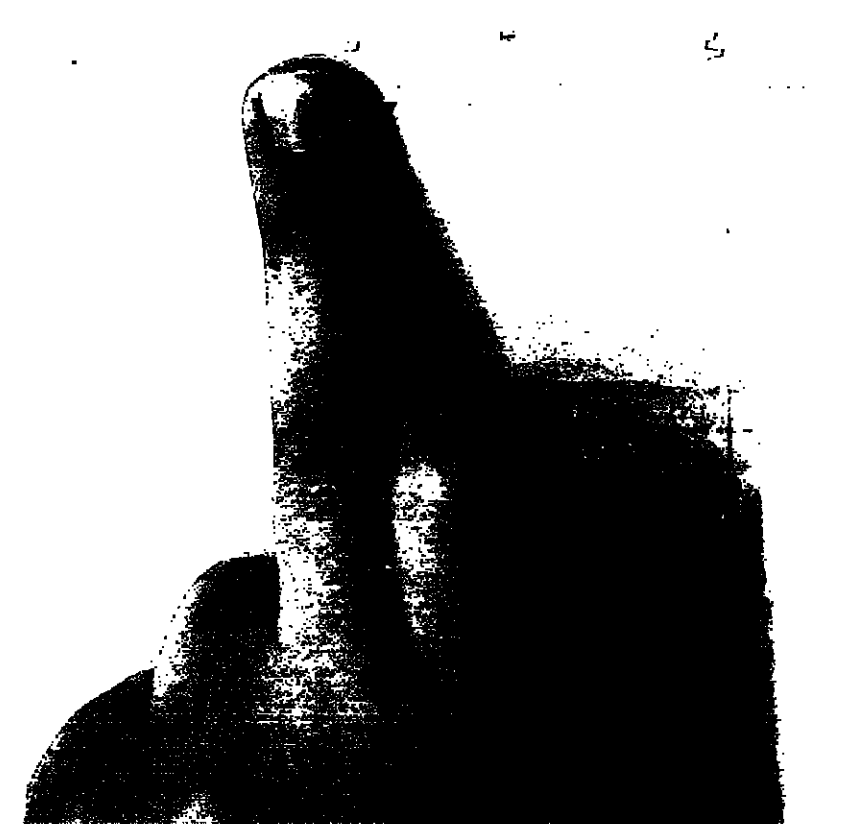
Comme toujours, en France, il faut attendre un traumatisme, un drame pour que la société consente à réfléchir et les politiques à agir. Pierre Bérégovoy en a provoqué un dont les ondes de choc sont encore inconnues.

La première concerne la gauche. Elle devra, dans le long parcours de refondation qu'il lui faut entreprendre, méditer sur ce qu'il en coûte de s'être à ce point coulée dans les vieux habits de l'art de gouverner, d'avoir été ainsi plus proche de Créon que d'Antigone.

La seconde concerne la « partitocratie » française, et sa survie. La mort de l'ancien premier ministre arrêtera-t-elle la « Fronde » des juges, expression de cette révolution rampante qui dresse le pays contre ses élites politiques ? Ou bien celle-ci, comme en Italie, ira-t-elle de l'avant, Pierre Bérégovoy étant alors celui qui annonce d'autres bouleversements ? La société politique a peut être compris la menace, qui a réagi comme si cette mort devait lui permettre de se sanctifier, d'apurer les mauvais comptes du passé, et donc de se prémunir pour l'avenir.

La troisième concerne la société française où la trajectoire de Pierre Bérégovoy symbolisait le refus de la fatalité des origines, l'espoir d'ascension sociale et le rêve d'égalité. Le seul homme d'Etat du mitterrandisme qui fut issu du monde du travail n'a plus supporté l'univers qu'il avait gagné, à mesure qu'il s'éloignait de celui où il était né. Il y a là comme une leçon amère pour tous ceux qui, par delà les vicissitudes de l'histoire, continuent de donner au mot « socialisme » ce sens-là, d'égalité, de fraternité, et d'espérance sociale. Loin d'être un drame individuel, le geste de Pierre Bérégovoy résonne alors comme une alerte collective, un signe sombre en écho au déclin des théories et des pratiques. Comme si, à travers lui, s'exprimait la détresse de tous ceux qui ont rêvé, un jour, d'une *« réforme totale de l'ordre social existant »*, ainsi que l'écrivait en 1846, un jeune intellectuel allemand étudiant les déchirures du capitalisme naissant à travers ces drames privés, les suicides. Il se nommait Karl Marx...

JEAN-MARIE COLOMBANI



LA MORT DE PIERRE BÉRÉGOVOY

La mise en cause dans les « affaires »

D'un délit d'initiés à un prêt sans intérêt

De toutes les «affaires» qui ont marqué la présidence de François Mitterrand, la plus brève restera donc comme la plus dramatique. L'histoire du prêt sans intérêt accordé par Roger-Patrice Pelat à Pierre Bérégovoy, qui a contribué à déstabiliser ce dernier, fut en effet un feuilleton éphémère.

C'est fin janvier dernier que le juge manceau Thierry Jean-Pierre, instruisant depuis le printemps 1992 un dossier d'abus de bien social qui met en évidence des travaux effectués gracieusement par une entreprise de travaux publics dans la propriété solognote de Roger-Patrice Pelat, remonte la piste du prêt. Le 12 janvier, il avait interrogé Gilbert Simonet, PDG de la Compagnie générale du bâtiment et de construction (CBC, ex-Campenon Bernard Construction), qui sera bientôt le premier inculpé de son dossier. M. Simonet lui affirmait qu'en échange de l'intervention de Roger-Patrice Pelat pour l'obtention d'un marché en Corée du Nord, il avait assuré le financement de 20 millions de francs de travaux, imputés sur d'autres chantiers de CBC par un système de fausses factures.

Deux semaines après cette audition, le magistrat menait une à Paris une enquête approfondie sur l'état de la fortune de Roger-Patrice Pelat, décédé le 7 mars 1989, tel qu'il ressortait de la déclaration de succession. Ayant obtenu tous les relevés bancaires du défunt de 1982 à 1989 et tous les justificatifs des chèques que ce dernier avait émis pour un montant supérieur à un million de francs, M. Jean-Pierre découvrait alors l'existence d'un chèque de 1 million de francs, émis le 18 septembre 1986 à l'attention du notaire ayant réalisé la vente de l'appartement acheté dans le XVI[e] arrondissement de Paris par Pierre Bérégovoy. Le 1[er] février, le juge se rendait en compagnie du procureur de la République du Mans, M. Yves Bot, chez ce notaire, où il saisissait une lettre autographe de Pierre Bérégovoy confirmant sa *« reconnaissance de dette »*.

Le 3 février, *le Canard enchaîné* révélait l'existence de ce prêt *« sans intérêt, remboursable au plus tard le 31 décembre 1995 »*. Un prêt entre amis, sans contre-partie, devait immédiatement déclarer le premier ministre, affirmant l'avoir remboursé intégralement à la veuve de Roger-Patrice Pelat. C'était tout le problème : à l'évidence, le juge d'instruction et le procureur de la République se demandaient s'il ne s'était pas agi d'un don, masqué en prêt. Dès le 1[er] février, M. Bot avait demandé au juge de rechercher la trace de remboursements éventuels sur les comptes de Roger-Patrice Pelat et de s'assurer que le prêt figurait sur la déclaration successorale établie après son décès.

L'épreuve du procès Pechiney

Aucun remboursement, aucune mention, répondait immédiatement la Section de recherches parisienne de la gendarmerie nationale. Puisque la somme était théoriquement toujours due par l'emprunteur, les héritiers Pelat auraient donc dissimulé à l'administration fiscale un actif de 1 million de francs.

Entendus le 2 février, les deux fils Pelat, Olivier et Patrice, confirmaient que le fisc s'en était ému courant 1992, après avoir retrouvé tardivement trace de la reconnaissance de dette. Ils précisaient que, jusqu'à cette réclamation de l'administration fiscale, ils ne connaissaient pas l'existence de ce prêt. Ils affirmaient que le remboursement avait eu lieu pour moitié avant le décès de leur père en 1989, mais sous forme *« de meubles et de livres anciens »*, ce dont témoignait une attestation de leur mère établie trois ans plus tard, en 1992. Ils ajoutaient que l'autre moitié avait été remboursée par un chèque de 500 000 francs, fin 1992, soit après que le fisc se fut manifesté. Interrogé par *le Monde* le 3 février au matin, Pierre Bérégovoy confirmait les déclarations des fils Pelat, en se refusant toutefois à les préciser ou à produire des documents écrits.

Ayant demandé, dès le 3 février, communication du dossier du juge Jean-Pierre, la chancellerie faisait connaître, le 15 février, ses instructions au procureur du Mans qui les appliqua en invitant par écrit le magistrat instructeur à ne pas aller au-delà de sa saisine originelle, *« aucun élément ou indice ne pouvant faire présumer que le prêt présente un caractère frauduleux susceptible d'être constitutif d'une infraction »*. M. Jean-Pierre répliquait par une longue lettre au premier président de la cour d'appel d'Angers, dans laquelle il demandait l'autorisation de se récuser, évoquant clairement l'hypothèse que le prêt fut *« en tout ou partie une libéralité »* et se demandant s'il y avait eu *« une contrepartie à celle-ci »*. Le 19 février, la cour d'appel rejetait la requête du juge Jean-Pierre qui, désormais, limita ses investigations au monde du bâtiment et des travaux publics.

Toutefois, dans l'esprit de Pierre Bérégovoy, l'affaire du prêt continuait d'autant plus à faire sentir son poids que le seul nom de Roger-Patrice Pelat lui rappelait l'affaire Pechiney qui, loin d'être derrière lui, se présentait comme une épreuve à venir. L'homme d'affaires, ami intime du président de la République, avait été l'un des principaux initiés lors du rachat, fin 1988, de la société américaine Triangle par Pechiney. Or, lors du renvoi des prévenus devant le tribunal correctionnel, le parquet et le juge d'instruction avaient d'un commun accord désigné Alain Boublil, ancien directeur de cabinet de Pierre Bérégovoy, comme celui qui avait « initié » Pelat, lequel avait initié Max Théret. De plus, l'autre principal prévenu, Samir Traboulsi, était l'un des amis de l'ancien premier ministre, qui s'était retrouvé – comme Boublil et Pelat –, le 13 novembre 1988, à l'anniversaire de mariage du couple Bérégovoy, un rendez-vous auquel la justice semble donner un rôle clé dans la transmission des informations entre « initiés ». Et il se disait, de façon de plus en plus insistante, que l'un des prévenus du procès Pechiney, qui commencera le 2 juin, envisageait de faire citer Pierre Bérégovoy comme témoin...

E. P.

Les mots et la mort

par Edwy Plenel

LES mots ne sont jamais innocents. Comptables des actes qu'ils inspirent ou provoquent, ils ne sauraient plaider l'irresponsabilité. Aucun de ceux qui font métier d'écrire ne l'ignore : il arrive que les mots écorchent, meurtrissent ou blessent, même par inadvertance, même quand leur auteur s'est cru précautionneux. Mais peuvent-ils tuer?... Ne serait-ce qu'en théorie, tout journaliste auquel est confiée une enquête délicate doit, un jour ou l'autre, affronter cette question.

En refusant de s'en tenir aux apparences, en recherchant l'envers des choses et les secrets des pouvoirs, il prend le risque de s'engager en pays inconnu. Il aura beau suivre scrupuleusement les règles professionnelles et les préceptes déontologiques, vérifier et recouper ses informations, donner la parole aux protagonistes, il ne peut jamais exclure d'être le grain de sable qui déréglera un équilibre instable, rouvrira d'anciennes blessures et transformera une faille intime en gouffre dépressif. Il a beau savoir qu'aucun suicide n'est réductible à une cause unique, être convaincu que cet acte de suprême liberté laisse toujours les vivants prisonniers de son énigme, il sait par avance qu'il n'échappera pas à l'examen de conscience face à la mort volontaire d'un homme mis en cause sous sa plume.

Au lendemain du suicide de Pierre Bérégovoy, les médias sont ainsi pris à partie. A entendre ce qui se dit ici et là, leur traitement de l'affaire du prêt sans intérêt de 1 million de francs que lui avait consenti, en 1986, l'homme d'affaires Roger-Patrice Pelat, ami intime du président de la République, aurait relevé d'une campagne prolongée de calomnies et de fausses nouvelles.

Une querelle déontologique

Les faits eux-mêmes n'étaient pas discutables, ni discutés puisque confirmés par celui qui était alors premier ministre. Le débat portait sur leur signification et leur portée. Pierre Bérégovoy estimait qu'il s'agissait d'un acte privé qui ne concernait pas son activité d'homme public. Lui-même et son gouvernement ayant mis un point d'honneur à défendre et à imposer la transparence du patrimoine des élus et des ministres, il était permis de penser le contraire. La querelle était d'ordre déontologique, recouvrant la question si longtemps taboue des rapports du pouvoir et de l'argent, trop souvent perçue de façon malsaine dans la culture française.

De fait, la commission de prévention de la corruption – que Pierre Bérégovoy avait eu l'audace d'instituer dès sa nomination à Matignon – avait fait figurer *« les prêts d'argent, les avances, les garanties ou cautions »* parmi les questions auxquelles de futurs *« codes de déontologie »* des administrations publiques et des entreprises devraient apporter *« des réponses claires et aussi homogènes que possible »*. Or celles que, en l'occurrence, Pierre Bérégovoy et les héritiers de Roger-Patrice Pelat apportèrent sur le remboursement de ce prêt – pour moitié en *« meubles et livres »*, pour moitié par chèque – restèrent vagues et non assorties de documents écrits.

Six articles ont été consacrés dans nos colonnes à cette affaire durant deux semaines entre le 4 et le 18 février. Un ultime entrefilet y a mis un point final, dans nos éditions du 23 février, pour signaler que le juge Thierry Jean-Pierre, qui était à l'origine de la découverte de ce prêt, était invité à poursuivre son instruction sans s'intéresser plus avant à cette question. Depuis, aucun acte judiciaire, aucune curiosité médiatique ne sont venus relancer ce dossier qui, pour la justice comme pour la presse, était clos. Tel n'était pas le sentiment de Pierre Bérégovoy que l'on savait profondément atteint, sans pour autant que l'on prenne la mesure de la dépression qui allait le conduire au suicide, plus de deux mois après. Sans, non plus, savoir ce que l'on a appris depuis samedi et dont la presse n'avait soufflé mot : que l'éventualité d'être cité comme témoin par l'un des prévenus, lors du procès de l'affaire Pechiney fixé au 2 juin, aggravait son désarroi.

L'anomie du socialisme

Ce rappel des faits ne saurait cependant suffire à rendre quitte de la question abrupte que posait, dès 1980, un confrère, Patrick Boyer, en titre d'un essai décapant sur les mœurs journalistiques françaises et américaines : *Les journalistes sont-ils des assassins ?* Quelques voix proches de l'Elysée s'empressent aujourd'hui, avec plus ou moins de précautions, de répondre par l'affirmative. Les précédents de Robert Boulin et de Roger Salengro sont avancés dans des comparaisons qui, pour symboliques qu'elles soient, n'en sont pas forcément pertinentes. Au lendemain du suicide, en 1979, du ministre du travail du gouvernement Raymond Barre, Pierre Mauroy jugeait *« inacceptable »* la mise en cause de la presse, déclarant : *« Dès qu'on accepte d'être un homme public, je crois qu'on doit accepter une transparence, en particulier une transparence totale en ce qui concerne sa situation matérielle, et que, par conséquent, les journalistes puissent en parler, puissent révéler un certain nombre de faits, dès lors qu'ils sont exacts. »* Et le maire de Lille, lointain successeur dans cette fonction de Roger Salengro, ajoutait que cette *« transparence »* constitue *« la servitude de ceux qui acceptent des mandats publics »*.

Le rapprochement ayant été fait, comme aujourd'hui, par quelques gouvernants de l'époque, Claude Estier alors directeur de l'hebdomadaire du PS, *l'Unité*, avait fermement récusé tout amalgame entre le sort de Robert Boulin et celui de Roger Salengro : *« Le ministre socialiste de l'intérieur du gouvernement du Front populaire n'était pas impliqué dans une affaire immobilière. Il n'avait moralement pas résisté à une campagne de calomnie du journal d'extrême droite* Gringoire, *l'accusant d'avoir été déserteur en 1915, ce qui était un mensonge dont il avait apporté la preuve. L'histoire dira si Robert Boulin n'avait commis aucune faute dans l'affaire pour laquelle il était mis en cause. La vérité oblige à reconnaître que, face aux attaques dont il était l'objet, il avait présenté ce que le* Monde *appelait une* « défense maladroite ». » M. Estier avait su garder la mesure des drames : pour Salengro, baptisé « Grensalo » par des plumitifs haineux qui finirent tous dans la collaboration avec l'occupant, les mots avaient tué, en effet.

Ce n'est pas attenter à la mémoire de Pierre Bérégovoy que de refuser, aujourd'hui comme hier, un parallèle anachronique qui, en désignant la presse en unique coupable, évite de prendre toute la mesure du geste de l'ancien premier minsistre. Depuis Emile Durkheim, on sait que, au-delà de sa singularité, tout suicide interpelle dans son énigme la société et, partant, tous ses membres. Une société qui *« n'est pas suffisamment présente aux individus »*, insistait le père de la sociologie française ; et un suicide qu'il qualifiait d' *« anomique »* quand *« c'est aux passions proprement individuelles que la société manque, les laissant ainsi sans frein qui les règle »*.

Aussi, plutôt que de faire parler indûment un mort en expliquant son geste à sa place, vaudrait-il mieux déchiffrer modestement les incertitudes et les solitudes qu'il nous lègue. Et, parmi celles-ci, l'anomie de ce à quoi il avait cru consacrer sa vie : le socialisme et son idéal.

Une autre conception du social

par Michel Noblecourt

PIERRE BÉRÉGOVOY, qui s'est donné la mort le jour du 1[er] mai, a souvent été accusé – par ses propres amis – d'avoir sacrifié le social sur l'autel du franc fort et du rétablissement des grands équilibres. Mauvais procès? L'homme qui, comme premier ministre s'était fixé comme *« nouvelle frontière sociale »* d'endiguer le chômage, *« cause principale des inégalités »*, pour le réduire, n'a pas atteint son objectif. Mais le reproche apparaît pourtant bien sévère. Animé par la volonté de *« construire une société plus solidaire et une économie moderne »*, Pierre Bérégovoy a surtout rompu avec une certaine conception de la politique sociale, consistant à dépenser d'abord et à chercher le financement ensuite.

La philosophie sociale de Pierre Bérégovoy, il la défendue pleinement lorsqu'il a été ministre des affaires sociales, de juillet 1982 à juillet 1984. *« Il n'est pas de bonne politique économique sans justice sociale,* écrivait-il dans *le Monde* du 14 décembre 1983. *Il n'est pas de justice sociale sans une économie compétitive et dynamique. »* Celui qui, en 1982, comme secrétaire général de la présidence de la République, avait pourtant conseillé à François Mitterrand de compenser intégralement la réduction de la durée du travail (trente-neuf heures payées quarante) s'est ainsi rapidement donné une image de rigueur tant économique que sociale.

Rompant avec la politique jugée dépensière de son prédécesseur – Nicole Questiaux, – Pierre Bérégovoy apparaît très vite comme le ministre des comptes de la protection sociale. Le 24 novembre 1982, il impose par décret aux partenaires sociaux 10 milliards de francs d'économies pour l'assurance chômage, ce qui aboutira à sortir du système d'indemnisation deux cent trente mille chômeurs et conduira l'opposition à accuser le gouvernement d'avoir créé des *« nouveaux pauvres »*. Pour rétablir l'équilibre de la sécurité sociale, il s'appuiera aussi sur un nouvel instrument – l'institution, en mars 1983, d'un prélèvement de 1 % étendu à l'ensemble des revenus imposables – qui fait figure de précurseur de la contribution sociale généralisée (CSG) mais qu'il supprimera dès son accession, en juillet 1984, au ministère de l'économie...

L'image d'un père la rigueur

Comme ministre de l'économie et comme premier ministre, Pierre Bérégovoy a laissé l'image d'un père la rigueur réticent à donner des coups de pouce au SMIC et caressant l'idée de favoriser la création d'un SMIC jeunes – un SMIC trop coûteux étant soupçonné de développer le chômage des jeunes non qualifiés – mais il était pourtant loin d'être hostile aux réformes sociales. Il restera comme l'homme qui a mis en œuvre la retraite à soixante ans, qui a rétabli l'élection des administrateurs de la sécurité sociale, sans toutefois établir le véritable paritarisme promis, et qui a ouvert des pistes, avec un Livre blanc et un premier débat sur le budget social à l'Assemblée nationale en 1983, pour une réforme de la protection sociale. Même son ralliement tardif, avant les législatives de mars 1993, au partage du travail, s'apparente à un retour aux sources, au plaidoyer qu'il faisait en 1983 pour une réduction de la durée du travail *« adaptée aux conditions de chaque entreprise »*.

Rigoureux mais pragmatique, Pierre Bérégovoy s'est ainsi efforcé de mener une politique cohérente pour *« réconcilier l'économie et le social »*, même si son action a souvent semblé privilégier le premier terme du contrat. Il était adepte d'une *« croissance sociale »* qu'il définissait ainsi : *« L'effort de rigueur, la recherche des équilibres que nous accomplissons sont les bases sur lesquelles nous pouvons retrouver le chemin de la croissance et par conséquent remporter la victoire sur le front du chômage. »*

Négociateur de talent, ancien syndicaliste FO ex-responsable des relations du PS avec les syndicats, était aussi un partisan convaincu de la politique contractuelle. Pierre Bérégovoy regrettait souvent la faiblesse du syndicalisme en France et surtout sa division permanente et conflictuelle. Cela l'avait conduit à souhaiter une sorte d' *« Epinay du syndicalisme »* par référence au congrès d'unité socialiste de 1971, afin de recomposer le syndicalisme à partir d'un rapprochement entre la CFDT, FO et la FEN. Une sorte de travaillisme à la française avec un syndicalisme appuyant un PS converti à la social-démocratie. Une manière pour Pierre Bérégovoy d'aller un plus loin dans son rêve de voir s'établir une véritable *« économie sociale de marché »*.

Une vie qui se confond avec l'histoire de la gauche

par Thierry Bréhier
et Patrick Jarreau

De la gauche française, Pierre Bérégovoy était le symbole. De cette gauche socialiste qui a refusé l'espérance communiste au lendemain de la Libération. De cette vraie gauche qui a refusé de se laisser compromettre dans les soubresauts de la décolonisation. De cette gauche qui a refusé de baisser les bras lors du triomphe du gaullisme de 1958 et qui a rebâti un mouvement capable de la ramener au pouvoir. De cette gauche qui avait promis de *«changer la vie»* et de rompre avec le système capitaliste et qui, une fois arrivée aux affaires, a dû, pour inscrire son action dans la durée, se résoudre à gérer au mieux une société qui refusait toute révolution. De cette gauche qui a, parfois, confondu l'argent public avec celui du Parti socialiste, voire avec celui de certains de ses élus, puisque la dernière «affaire» fut la révélation du «prêt» que lui avait accordé, sans contrepartie apparente, un richissime ami de François Mitterrand.

De cette gauche-là, Pierre Bérégovoy fut, pourtant, le meilleur des militants. Aux plus modestes, il montrait que le travail permettait d'arriver au sommet et qu'un autodidacte pouvait être aussi capable qu'un énarque de gérer les affaires de l'Etat. Malheureusement pour lui, il fut aussi le symbole de l'échec de douze ans de socialisme mitterrandien. Il fut le ministre de la conversion au libéralisme et du respect des grands équilibres financiers, préféré à la satisfaction des revendications des électeurs et aux besoins des plus pauvres. Il fut l'homme qui réconcilia les Français avec leurs entreprises avant de s'apercevoir, tardivement, que les intérêts de celles-ci pouvaient être en contradiction avec ceux de la collectivité.

Symbole de la transformation de la gauche dans les palais ministériels, il était logique qu'il fût à sa tête pour l'ultime combat électoral. Car, même s'il est grandement injuste de lui en faire porter seul la responsabilité, la politique qu'il a symbolisée a été sévèrement désavouée par les électeurs. L'échec du PS est donc aussi – et même d'abord, c'est en tout cas ainsi que d'après plusieurs témoignages il en a jugé – le sien.



Un militant aux origines modestes

Désavoué par ceux dont il espérait la reconnaissance, chassé par les électeurs, boudé par ses amis qui rendaient sa politique et la révélation du «prêt», dans les dernières semaines de la campagne, responsables de leur défaite, en oubliant leur propre turpitude, bouleversé par la mise en cause de son honnêteté, Pierre Bérégovoy n'a pas survécu à un échec qui annulait les efforts de toute une vie.

Une vie qui s'est identifiée à l'histoire de la gauche pendant presque cinquante ans. Il en a été un militant, souvent minoritaire, puis un responsable national, de ceux qui ne contribuent que modestement à façonner l'histoire à laquelle ils participent. Proche de Pierre Mendès France dans les années 60, ayant rejoint Alain Savary en 1967 et rallié François Mitterrand après le congrès socialiste d'Epinay, en 1971, il apparaissait davantage, jusqu'à son entrée au gouvernement, comme un homme de confiance, chargé de l'exécution des missions les plus délicates, que comme le véritable partenaire de l'élaboration d'une politique.

Ce n'est qu'au ministère des affaires sociales, où il eut pour mission de faire accepter la première étape de la rigueur économique décidée en juin 1982, et surtout au ministère de l'économie et des finances où, succédant à Jacques Delors en juillet 1984, il entra dans le saint des saints de l'appareil d'Etat, qu'il fut enfin coresponsable de l'entreprise de redressement et de reconquête que la gauche devait conduire. La métamorphose de la gauche en force de gouvernement, débarrassée de toute tentation ou rêve d'économie administrée, se pliant aux lois du marché sans renoncer à afficher, au moins, l'ambition de les maîtriser, allait être en partie son œuvre, et sans doute jugeait-il que le mérite lui en était insuffisamment compté.

Ce mérite était, d'ailleurs, ambigu pour le militant aux origines modestes qu'était Pierre Bérégovoy. Refusant le rôle du «prolétaire de service», il ne pouvait laisser oublier que, fils d'un immigré ukrainien et d'une Normande, petits commerçants dans la banlieue de Rouen, il avait commencé dans la vie, à seize ans, avec un certificat d'aptitude professionnelle d'ajusteur-fraiseur, dans une usine de tissage. Entré, l'année suivante, en 1942, à la SNCF, il y avait participé à la Résistance, puis, en juin 1944, engagé dans les Forces françaises de l'intérieur, fait le coup de feu pour libérer Elbeuf. Il avait côtoyé les communistes, mais n'avait pas été tenté de les rejoindre. Le passé de son père, officier dans les armées blanches en Ukraine, l'influence d'un instituteur attaché à la tradition républicaine, avaient peut-être pesé pour détourner le jeune cheminot du PCF et l'inciter à entrer au Parti socialiste de l'époque, la SFIO.

Celle-ci dispute alors aux communistes le contrôle d'un secteur public que le programme du Conseil national de la Résistance a étendu et dans lequel les salariés sont appelés à jouer un rôle à travers leurs syndicats. De jeunes militants tels que Pierre Bérégovoy sont des recrues de choix. Entouré, encouragé, il fait la preuve de son ambition en créant une section syndicale CGT de tendance Force ouvrière, ce qui lui vaut des affrontements rugueux avec les communistes. Syndicaliste le jour, militant politique le soir, Pierre Bérégovoy se fait remarquer des responsables socialistes au point de participer, en 1949, au cabinet de Christian Pineau, ancien dirigeant de la Résistance, ministre des transports.

En 1950, il est engagé au Gaz de France, dont le directeur régional est un sympathisant de la SFIO. Numéro deux de la fédération de Seine-Maritime, directeur de l'hebdomadaire du parti, *la République de Normandie*, Pierre Bérégovoy est désigné comme tête de liste pour les élections législatives de janvier 1956, où les socialistes ne peuvent espérer remporter qu'un siège. La direction nationale lui préfère Tony Larue, le maire de Grand-Quevilly, celui-là même qui, en 1978, laissera son siège de député à un autre futur premier ministre, Laurent Fabius. Pierre Bérégovoy décide de quitter Rouen pour Paris et d'y tenter l'ascension, parallèle, des échelons de l'encadrement de GDF et de ceux de la carrière politique.

Collaborateur de Pierre Mendès France

En 1958, il participe à la scission de la SFIO, qui éloigne de la «vieille maison» les adversaires de Guy Mollet, hostiles surtout à sa politique algérienne. Pierre Bérégovoy est, avec Michel Rocard, Edouard Depreux, François Tanguy-Prigent, de ceux qui fondent le Parti socialiste autonome et qui fusionneront avec d'autres courants, dont celui de Jean Poperen, ex-communiste, pour fonder, en 1960, le Parti socialiste unifié (PSU). Il devient alors un collaborateur de Pierre Mendès France, dont son père était un fervent admirateur. Spécialiste des questions sociales, il découvre, auprès de l'ancien président du conseil, le monde des dirigeants politiques parisiens. *«Il m'a donné sa confiance, et ça, c'était, cela reste inestimable»*, dira-t-il (*le Monde* daté 17-18 janvier 1993).

Membre du bureau et du secrétariat national du PSU, Pierre Bérégovoy est partisan de l'union avec les communistes. En juin 1965, alors que Gaston Defferre a lancé son projet de «grande fédération» avec les centristes et de candidature à l'élection présidentielle contre le général de Gaulle, il pourfend le maire de Marseille, devant le congrès du PSU, en ces termes : *«Gaston Defferre et son «brain trust» ont renoncé à une expérience de caractère socialiste. Ce sont des gestionnaires, qui ne veulent rien changer à la société.»* Deux ans plus tard, alors que François Mitterrand a réuni 45 % des voix face à de Gaulle au second tour de l'élection présidentielle de décembre 1965 et que la majorité en place ne l'a emporté que d'un siège aux élections législatives de mars 1967, Pierre Bérégovoy fait partie d'un groupe de dirigeants du PSU qui quittent ce parti pour rejoindre la Fédération de la gauche, en adhérant aux clubs qu'anime Alain Savary. Il s'agit toujours, pour lui, de nouer *«une alliance durable et efficace avec le Parti communiste»* et de *«rassembler la gauche autour d'un programme cohérent et réaliste»*.

Les négociations avec le PCF

Soutenant Gaston Defferre et Pierre Mendès France à l'élection présidentielle de 1969, parce qu'il veut éviter que le PCF ne parvienne à placer son candidat, Jacques Duclos, au second tour et à devenir ainsi hégémonique à gauche, Pierre Bérégovoy adhère au congrès d'Alfortville, en mai, derrière Alain Savary, au Nouveau parti socialiste, qui prend la place de la SFIO, mais que contrôle toujours Guy Mollet. Porte-parole du parti, il est de ceux qui mènent le débat idéologique avec les communistes. Il tente, vainement, de s'implanter électoralement dans les Hauts-de-Seine, où il se heurte à Robert Pontillon, proche de Pierre Mauroy, alors minoritaire. Cependant, au congrès de l'unité, qui, à Epinay-sur-Seine, en juin 1971, voit la Convention des institutions républicaines fusionner avec le PS et François Mitterrand prendre la tête de celui-ci, Pierre Bérégovoy est, au côté d'Alain Savary, minoritaire.

Il ne le reste pas longtemps. Repéré par le nouveau premier secrétaire, il participe, dès l'année suivante, aux négociations menées avec le PCF pour établir un programme commun de gouvernement, lequel est signé en juin 1972. La deuxième circonscription de la Corrèze, que Jean Charbonnel avait reprise à Roland Dumas en juin 1968, lui est promise aux élections législatives de mars 1973, mais il échoue. Ayant rejoint la majorité mitterrandiste au congrès de Grenoble, la même année, il entre au secrétariat national du parti, où il est chargé des affaires sociales. Pierre Mauroy lui fait une place au conseil régional du Nord-Pas-de-Calais, afin qu'il se prépare pour les élections municipales à Maubeuge, ville dont le maire, socialiste, est hostile à l'accord avec les communistes.

Partagé entre ses tâches à la direction du parti et ce nouvel essai d'enracinement local, Pierre Bérégovoy, toujours cadre au Gaz de France, livre ses analyses dans l'éditorial d'un hebdomadaire socialiste destiné au monde agricole, *Agri-Sept*. Son rôle dans la campagne pour l'élection présidentielle de 1974, au terme de laquelle Valéry Giscard d'Estaing l'emporte de peu sur François Mitterrand, est des plus discrets. Les relations avec le PCF deviennent sa spécialité autant que les dossiers sociaux. Représentant le PS au comité de liaison des partis signataires du programme commun (PS, PCF et radicaux de gauche), il participe à la polémique que les communistes, après des élections partielles favorables aux socialistes, à l'automne de 1974, déclenchent contre leurs alliés, accusés de mollesse dans la défense de l'union de la gauche.

Ayant échoué, une fois encore, aux élections municipales à Maubeuge, en mars 1977, Pierre Bérégovoy se prépare à affronter l'épreuve la plus difficile dans sa tâche d'interlocuteur des communistes : l'actualisation du programme commun, réclamée par le PCF et à laquelle François Mitterrand a dû se résoudre sans enthousiasme. Il définit le contexte de ces discussions, qui s'achèveront, en septembre, par la rupture de l'union. Alors que les communistes ont adopté pour stratégie *«l'union du peuple de France»*, il défend le *«front de classe»* dont se réclament, alors, les socialistes, en expliquant qu'il n'est pas question, pour ces derniers, de reconnaître un rôle prépondérant à la *«classe ouvrière»*, c'est-à-dire au parti qui s'en réclame : le PCF. Cette interprétation du mystérieux *«front de classe»* est, naturellement, la seule qui tienne. En clair, la bataille qui se conclura, quatre ans plus tard, par la perte d'un quart de l'électorat communiste – cet affaiblissement levant les préventions des électeurs «modérés» et rendant possible la victoire de François Mitterrand – est engagée.

Alors que Michel Rocard dispute à François Mitterrand la candidature à l'élection présidentielle de 1981, Pierre Bérégovoy a clairement choisi son camp. Il est l'un des lieutenants du premier secrétaire contre son ancien camarade du PSA et du PSU. Au congrès de Metz, en avril 1979, il dénonce la *«menace d'un travaillisme»* et l'abandon de la *«ligne d'Epinay»*, c'est-à-dire de l'union de la gauche, dont Michel Rocard et son allié, Pierre Mauroy, sont, à ses yeux, porteurs. Il est loin d'être, pour autant, de ceux qui *«passeraient sous la table»*, selon l'expression de François Mitterrand, face aux communistes. Après l'aval donné par ces derniers à l'entrée des troupes soviétiques en Afghanistan, en décembre 1979, il répond au PCF, qui accuse le PS d'avoir *«viré à droite»*, qu'il a, lui, *«viré à l'Est»*.

Si François Mitterrand lui préfère Lionel Jospin pour assurer son «intérim» à la direction du PS, après sa désignation officielle comme candidat à l'élection présidentielle, en janvier 1981, Pierre Bérégovoy est le numéro deux de l'équipe mise en place. Cependant, une fois élu, le nouveau président le destine à l'exécutif plutôt qu'au parti et le charge de préparer, en concertation avec l'équipe du président sortant, la passation des pouvoirs. Nommé ensuite secrétaire général de la présidence de la République, assurant le compte rendu du conseil des ministres, participant aux petits déjeuners du mardi avec le chef de l'Etat, Jacques Attali et Lionel Jospin, Pierre Bérégovoy devient l'un des hommes-clés du nouveau pouvoir.

La découverte du pouvoir

Quarante années d'efforts, et l'ancien cheminot voit s'ouvrir devant lui les portes de l'Elysée. Pendant douze ans, lui qui ne fait pas partie du premier cercle du mitterrandisme devra accepter toutes les tâches que lui proposera l'homme à qui il a décidé de se dévouer, qu'elles soient obscures ou glorieuses, sans jamais être des dîners de la rue de Bièvre, des week-ends à Latché, des escalades de Solutré. Il devra se satisfaire de devenir, au fil des ans, un des meilleurs décrypteurs des phrases, souvent sibyllines, du chef de l'Etat. Car s'il ne fut jamais de ses intimes, il fut toujours un de ses collaborateurs immédiats.

Fidèle, alors, au programme de la gauche, il plaide, avec succès, pour que la réduction du temps de travail de 40 à 39 heures soit entièrement compensée dans le salaire. C'est toujours par respect des engagements pris qu'il propose, en 1983, mais là sans être écouté, que le franc quitte le Système monétaire européen. Pourtant, à cette époque, il a commencé à se frotter aux dures réalités du pouvoir. Depuis juin 1982, il est ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, poste où il est prié de remettre de l'ordre après le passage de Nicole Questiaux, qui refusait d'être *«le ministre des comptes»*. Il réussit si bien que, déjà, il estime avoir démontré ses capacités à occuper le poste suprême : celui de Matignon. Il lui faudra longuement patienter.

L'étape suivante le rapproche du pouvoir suprême. François Mitterrand, qui lui a prouvé son amitié en lui fournissant un point de chute électoral dans «son» département de la Nièvre (il devient maire de Nevers en septembre 1983), en fait le ministre de l'économie, des finances et du budget du gouvernement Fabius, constitué en juillet 1984. Imbus de leur savoir, les hauts fonctionnaires de cette citadelle sont persuadés de faire de cet autodidacte le simple porte-parole de leur administration, mais Pierre Bérégovoy apprend vite, très vite. Il n'impose pas ses vues pour autant, il se convertit. Et, comme chez tous les néophytes, la conversion est brutale. La libéralisation des marchés financiers, c'est lui. La modernisation de la Bourse avec la création d'instruments de placement pour les grands capitalistes, c'est encore lui. Une politique qui plaît autant aux milieux d'affaires qu'elle étonne les milieux de gauche, d'autant que, dans le même temps, il commence à supprimer le contrôle des prix.

L'image de rigueur acquise aux affaires sociales est transférée rue de Rivoli. Il est, et il restera, le seul ministre des finances de la Vᵉ République à n'avoir pas dévalué le franc. Cette fameuse culture de gouvernement, cette démonstration de leur capacité à gérer, qui leur permettra une défaite honorable en 1986, les socialistes la doivent pour beaucoup à Pierre Bérégovoy. Ses «camarades» ne lui en sauront pas gré, et le maintiendront à la marge de l'appareil dirigeant du PS.

Comparé à Antoine Pinay

Il n'en a cure. Les grands «argentiers» internationaux défilent dans l'appartement qu'il vient d'acheter dans le XVIᵉ arrondissement de Paris, à quelques pas de celui qu'il occupe depuis 1982, et il continue à rencontrer ses pairs au Comité pour l'union économique de l'Europe d'Helmut Schmidt et de Valéry Giscard d'Estaing. Surtout François Mitterrand lui conserve toute sa confiance, au point d'en faire le directeur de sa campagne électorale de 1988.

Matignon, cette fois encore, lui échappe. Mais il retrouve son grand ministère de l'économie, des finances et du budget. Il peut reprendre son action en tenant serrés les cordons de la bourse de l'Etat, tout en espérant que les avantages accordés aux investisseurs finiront par les amener à créer des emplois. Son chapeau de «Pinay de gauche», qui lui est définitivement attribué, serait sans tache, si ses collaborateurs, et nombre d'entreprises publiques sur son ordre, ne prêtaient la main à la tentative d'OPA sur la Société générale, cette banque privatisée par Edouard Balladur. C'est le premier signe de la fascination de Pierre Bérégovoy pour des milieux d'affaires peu recommandables. L'affaire Pechiney en sera un autre : au fil de l'enquête sur la manière dont des proches du pouvoir ont été avertis du rachat d'une entreprise américaine par le groupe français, son amitié pour un spéculateur international, Samir Traboulsi, est mise au jour.

Son image est telle que le ministre lui-même ne souffre pas trop de cette affaire. Il en ressort avec la conviction accrue de la nécessité de lutter contre la corruption. Il accorde l'indépendance à la Commission des opérations de Bourse, mais il ne pourra vraiment achever cette œuvre que lorsqu'il sera lui-même à Matignon. En attendant, il lui faut contrer les volontés dépensières de Michel Rocard, puis, quand celui-ci est évincé, éviter que les initiatives d'Edith Cresson ne mettent à mal les finances de l'Etat. Quoi qu'il en dise, il est de ceux qui compliquent la tâche de la première femme chef du gouvernement. Déjà de nombreux élus socialistes ne voient leur salut que dans l'accession de Pierre Bérégovoy au poste de premier ministre.

Pour que ce rêve devienne réalité, il lui faudra attendre que le PS ait connu sa dramatique défaite des régionales et des cantonales de 1992. Mais il est bien tard. Pierre Bérégovoy, homme de la gestion calme et de la réforme consensuelle, hérite d'une situation catastrophique et il n'a qu'un an pour tenter de la redresser. Ce n'est pas assez. Certes sa force de persuasion réussit à éviter que le référendum autorisant la ratification du traité de Maastricht ne soit un échec. Mais pour le reste rien ne marche comme il veut. Le redémarrage économique n'est pas, malgré ses espoirs, au rendez-vous. Les recettes budgétaires s'effondrent, les comptes sociaux plongent dans le rouge. Le «père la rigueur» doit mettre à mal sa réputation. Pour ne pas réduire encore plus la consommation, et aussi parce que les élections approchent, il ne veut n'y accroître les impôts ni procéder à des coupes claires dans le budget. Tant pis pour le déficit qui s'envole.

Echec financier. Echec sur l'emploi. Echec dans la lutte contre la corruption, sa grande loi ayant été mise à mal par les lobbies, par les députés socialistes, moins rigoureux que lui dans le refus des aides des entreprises, et même par le Conseil constitutionnel. Les armes dont il voulait se servir dans la campagne électorale ont fait long feu. Il espère alors mener la bataille à la tête d'une Alliance des Français pour le progrès où les ministres les plus populaires de son gouvernement joueraient le rôle principal, et où le PS n'aurait été qu'un élément parmi d'autres au milieu de ses alliés. Le jour où les dirigeants socialistes ont refusé de mener leur campagne avec certains de ceux-ci, Pierre Bérégovoy a compris qu'ils lui interdisaient de jouer un grand rôle dans l'avenir du PS. Cette homme qui n'a jamais voulu se constituer un réseau d'affidés s'est retrouvé seul.

Le pire était encore à venir. Il survint le jour où la presse révéla que pour acheter son appartement il avait bénéficié d'un «prêt» sans intérêt, de 1 million de francs, de la part de Roger-Patrice Pelat, le richissime ami de François Mitterrand, déjà compromis dans l'affaire Pechiney. Immédiatement il comprit que, pour lui, c'était la fin. Il eut beau mettre en avant sa bonne foi, la preuve que ce prêt avait été déclaré chez un notaire et que l'administration fiscale en avait été avertie, assurer qu'il avait commencé à le rembourser grâce à quelques objets personnels de valeur, rien n'y fit. Il fut assimilé à tous ceux qui avaient profité de leur passage au pouvoir pour s'enrichir. De voir son honnêteté mise en cause fut un calvaire. Il ne pouvait plus s'entretenir avec un de ses interlocuteurs sans parler de cela, sans expliquer encore et toujours, sans se justifier en tirant plus que jamais sur ses petits cigarillos. Il continua sa campagne parce que, tant qu'il était à Matignon, le sens du devoir l'emportait, mais presque comme un automate. Il n'y croyait plus.

La solitude après l'échec

Seul, au lendemain d'une débâcle dont il trouvait l'ampleur injuste, dans son petit bureau de l'Assemblée nationale, il ressassait son drame, tenant à remplir son rôle de député de base, y compris les «permanences» dans l'hémicycle ou en commission, mais en s'interdisant de parler. Contrairement à tous les autres anciens premiers ministres, il n'avait pas voulu mettre en place une structure d'accueil, avec locaux et collaborateurs, qui lui aurait permis de passer progressivement de l'agenda trop plein et des responsabilités débordantes de Matignon aux journées sans rendez-vous et sans occupation d'un élu comme les autres.

Seul, il assistait aux déchirements de son parti, sans que ses «camarades» viennent même le chercher pour arbitrer leurs différends ou pour retisser quelques liens entre deux hommes qu'il appréciait : Laurent Fabius et Michel Rocard.

Seul, il écoutait son successeur se plaindre de l'état dans lequel il avait trouvé les finances du pays. Seul il entendait Edouard Balladur se présenter en unique sauveur de la monnaie et de la baisse des taux d'intérêt pour laquelle il avait tant milité, mais dont l'actuel premier ministre expliquait qu'il l'avait obtenue parce que lui inspirait confiance, alors que la politique de son prédécesseur *«inquiétait»*. Seul, il s'apprêtait à être rendu responsable de la hausse des impôts et des taxes qui allait être justifiée par la nécessité de combler le trou des déficits publics qu'il aurait laissé.

Seul, jusqu'à ce triste jour du samedi 1ᵉʳ mai 1993 où, près de Nevers, la ville qu'il chérissait parce qu'elle avait su l'accueillir, sur les berges d'un canal...

[Né le 23 décembre 1925 à Déville-lès-Rouen (Seine-Maritime), ajusteur-fraiseur, Pierre Bérégovoy est employé dans une usine de tissage à Elbeuf en 1941, avant d'entrer à la SNCF l'année suivante. Résistant, il adhère à la CGT et au parti socialiste SFIO, puis crée une section syndicale Force ouvrière des cheminots à Rouen. Agent technico-commercial au Gaz de France en 1950, il progresse dans la hiérarchie de cette entreprise nationale, où il sera chargé de mission en 1978. Membre fondateur du Parti socialiste autonome en 1958, ayant participé à la création du Parti socialiste unifié en 1960, il appartient au bureau national et au secrétariat de ce dernier. Fondateur du club Socialisme moderne, en 1967, il rejoint alors la Fédération de la gauche, puis, en 1969, derrière Alain Savary, le nouveau Parti socialiste. Membre du comité directeur et du bureau exécutif du PS, il entre au secrétariat national, que dirige François Mitterrand, en 1973. Nommé au Conseil économique et social en 1979, il devient secrétaire général de la présidence de la République en 1981. Ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale en 1982, dans le gouvernement de Pierre Mauroy, il est élu maire de Nevers en 1983, puis conseiller général (canton de Nevers-Est) en 1985. Ministre de l'économie, des finances et du budget dans le gouvernement de Laurent Fabius, de 1984 à 1986, élu député de la Nièvre à la tête de la liste du PS en 1986, réélu en juin 1988 dans la première circonscription, il retrouve le ministère de l'économie, avec le titre de ministre d'Etat, dans le gouvernement de Michel Rocard et le conserve dans celui d'Edith Cresson, à laquelle il succède comme premier ministre en avril 1992. Réélu maire de Nevers en 1989, conseiller général en 1992, il avait été réélu député de la Nièvre au second tour de scrutin, en mars dernier.]

PIERRE BÉRÉGOVOY

Des précédents

Deux ministres de la République se sont suicidés alors qu'ils étaient en fonction : Roger Salengro, en 1936 ; Robert Boulin, en 1979. Un ancien ministre s'est suicidé quelques années après avoir quitté ses fonctions : Louis de Guiringaud, en 1982. Un élu socialiste s'est suicidé après avoir été mis en cause dans une « affaire » : Yves Laurent, en 1991.

■ **Roger Salengro, ministre de l'intérieur du Front populaire.** – Né en 1890, militant socialiste dès 1909, Roger Salengro choisit la SFIO lors du congrès de Tours, en 1920. Maire de Lille en 1925, député du Nord en 1928, il devint, après la victoire du Front populaire en 1936, ministre de l'intérieur dans le cabinet Léon Blum, où il joua un rôle décisif dans la conclusion des Accords Matignon. Ayant signé, en juin 1936, les décrets portant dissolution de plusieurs « ligues factieuses », dont notamment les Croix de feu, il fut dès lors une cible privilégiée de l'extrême droite.

Celle-ci l'accusa d'avoir déserté au front, en 1915, et d'avoir collaboré avec l'ennemi. La vérité était que Roger Salengro avait eu l'autorisation de son lieutenant d'aller chercher, en avant des lignes, le cadavre d'un de ses amis avec qui il avait échangé le serment que le survivant veillerait sur le défunt. Fait prisonnier, il avait dû affronter trois conseils de guerre allemands, n'avait cessé de se révolter contre les conditions de détention et était revenu de captivité, en 1918, ne pesant plus que 42 kilos. Malgré son acquittement lors d'un jugement rendu par contumace devant le conseil de guerre, en janvier 1916, la presse d'extrême droite, relayée par celle de droite, ne cessa durant l'été 1936 de broder sur le thème de sa « trahison ».

Le 13 novembre 1936, au terme d'un débat à la Chambre, seulement soixante-trois députés, soit un député de droite sur trois, refusèrent de s'associer à une condamnation de cette campagne de calomnies. Mais ce vote ne réparait pas le mal fait. A bout de forces physiques, épuisé par sa charge de travail, moralement atteint, déprimé par la mort de son épouse, dix-huit mois plus tôt, Roger Salengro rejoignit Lille au lendemain du vote de la Chambre qui l'innocentait. Le 17 novembre 1936 au soir, il boucha les issues de son appartement où il vivait seul, ouvrit le robinet du gaz et s'assit dans sa cuisine, où sa femme de ménage le trouva mort, le lendemain. Dans une lettre à Léon Blum, il clamait une dernière fois son innocence : « S'ils n'ont pu réussir à me déshonorer, du moins porteront-ils la responsabilité de ma mort, car je ne suis ni un déserteur, ni un traître. Mon parti aura été ma vie et ma joie. »

■ **Aymeric Simon-Lorière, député RPR du Var.** – Benjamin de l'Assemblée nationale lorsqu'il avait été élu en 1973 député UDR du Var, à l'âge de vingt-neuf ans, Aymeric Simon-Lorière est aussi maire de Sainte-Maxime et conseiller général lorsqu'il est grièvement blessé, le 15 décembre 1976, dans un accident de la route. Après plus d'un mois d'hospitalisation, encore handicapé, il reprend ses activités et, en 1977, brigue la mairie de Toulon, avec l'étiquette RPR, contre le maire sortant, Maurice Arreckx, que soutiennent les républicains indépendants. Il est battu après une campagne émaillée de coups bas, de sondages détournés et d'injures dont il est l'objet ainsi que son épouse. Deux jours après être entré au comité central du RPR, il se donne la mort de deux balles de revolver, le 21 avril 1977.

■ **Robert Boulin, ministre de la santé du gouvernement Barre.** – Membre important et influent du RPR, Robert Boulin était ministre du travail et de la participation dans le gouvernement de Raymond Barre, sous la présidence de Valéry Giscard d'Estaing. En 1979, à cinquante-neuf ans, son nom était avancé comme l'un des possibles successeurs de M. Barre au poste de premier ministre, jusqu'à ce qu'on le retrouve mort, le 30 octobre 1979, à 8 h 30, dans les eaux d'un étang de la forêt de Rambouillet. Le 7 novembre, l'enquête concluait à un suicide. Au cours des semaines précédant sa mort, il avait été mis en cause par plusieurs organes de presse à propos d'une opération immobilière douteuse sur des terrains situés sur la commune de Ramatuelle (Var). Bien que n'étant pas inculpé, il se trouvait, en tant que propriétaire d'un terrain acquis en 1974, au cœur d'un imbroglio juridico-immobilier avec d'autres personnes, notamment un homme d'affaires de ses amis, Henri Tournet.

Vingt-quatre heures après sa mort, plusieurs organes de presse recevaient par la poste des lettres de Robert Boulin dans lesquelles ce dernier, expliquant son suicide, portait de graves accusations contre Henri Tournet, contre le jeune juge chargé du dossier de Ramatuelle, un certain Renaud Van Ruymbeke, et contre quelques-uns de ses amis politiques, notamment son collègue au gouvernement et au RPR Alain Peyrefitte, alors garde des sceaux, qu'il soupçonnait de violations du secret de l'instruction. Ces diverses accusations devaient provoquer une vive agitation et une large polémique dans les milieux politiques et dans la presse. En novembre 1980, Henri Tournet, en fuite et réfugié aux Baléares, était condamné par contumace à quinze ans de réclusion par la cour d'assises de la Manche pour faux en écritures publiques.

En 1983, la famille Boulin, remettant en cause de manière spectaculaire la thèse du suicide, déposait plainte contre X pour homicide volontaire. En septembre 1991, douze ans après la mort de l'ancien ministre, un juge d'instruction rendait un non-lieu et la famille faisait appel. Le 15 septembre 1992, la chambre criminelle de la Cour de cassation a définitivement clos l'affaire en déclarant irrecevable l'ultime pourvoi de la famille.

■ **Louis de Guiringaud, ancien ministre des affaires étrangères du gouvernement Barre.** – Diplomate de carrière, Louis de Guiringaud était représentant de la France à l'ONU depuis 1972 quand il est nommé ministre des affaires étrangères dans le gouvernement de Raymond Barre, le 27 août 1976. Le 28 novembre 1978, il quittait sans bruit le gouvernement à la demande du président de la République et prenait sa retraite. Dépressif depuis plusieurs mois, il mit fin à ses jours près de quatre ans plus tard, le 15 avril 1982, à l'âge de soixante et onze ans.

■ **Yves Laurent, maire socialiste de Saint-Sébastien-sur-Loire.** – Militant socialiste, conseiller général et chargé de mission auprès du ministre de la ville, Yves Laurent était maire de Saint-Sébastien-sur-Loire (Loire-Atlantique) depuis 1983. Le 13 septembre 1991, à l'âge de trente-neuf ans, il mit fin à ses jours dans sa voiture, face à l'océan Atlantique, expliquant dans une lettre qu'il n'avait pu supporter le « déshonneur » d'être mis en cause dans un article de l'Evénement du jeudi rapportant les accusations de René Trager, industriel nantais ayant contribué au financement du PS.

L'état dépressif, un retour vers le passé

De la même manière qu'il est parfois dangereux d'arrêter trop brutalement de fumer ou de se droguer, l'arrêt brutal de l'exercice du pouvoir peut avoir des conséquences imprévisibles. Le professeur Jean Bernard, qui, au cours de sa longue carrière, fut appelé à maintes reprises au chevet de quelques-uns des grands de ce monde, s'est à plusieurs reprises interrogé sur ce qui se passe au moment de la retraite des hommes d'Etat. « *L'état dépressif est alors évident*, écrivait-il (1). *Il peut devenir dramatique pour certains dirigeants.* »

Selon plusieurs témoignages, Pierre Bérégovoy était effectivement déprimé depuis son départ de l'hôtel Matignon. Cet état dépressif était apparu, selon certains proches, avant même la défaite du Parti socialiste aux élections législatives, au moment où il fut mis en cause dans l'affaire du prêt sans intérêt de Roger-Patrice Pelat. Quel que soit le moment où est apparue cette dépression, on ne peut qu'être frappé aujourd'hui par l'isolement dans lequel, progressivement, s'était réfugié M. Bérégovoy.

Visiblement, lui qui, en dépit de ses origines modestes, avait été si fier de parvenir au plus haut niveau de l'Etat, n'arrivait plus à retrouver goût à la vie. Dans l'hommage qu'il a rendu à son vieil ami, Pierre Mauroy, lui aussi ancien premier ministre, a bien décrit cette « *décompression* » qui suit un passage à l'hôtel Matignon, cet état d'extrême fragilité dans lequel se trouve alors celui qui a goûté au poison grisant du pouvoir.

Si certains hommes d'Etat arrivent sans trop de difficultés à surmonter pareil changement de vie, d'autres, pour peu qu'ils aient quitté le pouvoir à la suite d'un échec cuisant, et qu'il s'ensuive l'apparition d'une dépression, n'y parviennent pas. Pour eux, le temps n'est plus le même. Ainsi que l'explique le professeur Daniel Widlöcher dans son ouvrage *les Logiques de la dépression* (2), la dépression est une maladie du temps. « *Le malade n'a plus conscience d'un avenir qui viendrait à sa rencontre. (...) Il se sent fuir vers le passé, attiré vers lui.* » Ce que le psychiatre Henri Ey décrit ainsi : « *Le malade a l'impression de marcher négativement par rapport au temps... de tourner en sens inverse de la terre, et le temps fuit pour lui d'une manière atroce.* »

Le désenchantement d'un idéal

Ce passé, Pierre Bérégovoy ne le reniait pas, bien au contraire. Il en était fier et, en quelque sorte, le revendiquait. Mais peut-être ne supportait-il pas de ne pouvoir en sortir au regard des autres, fussent-ils ses proches, et d'être toujours considéré, en définitive, comme un éternel ancien ajusteur. Après son passage à l'hôtel Matignon, paré de son titre d'ancien premier ministre, il acceptait mal de voir resurgir en lui une conscience de classe qu'il pensait avoir à jamais surmontée.

Au dire de ses proches, il était triste, parfois plongé dans une espèce d'inertie mélancolique d'autant plus importante qu'il avait à la fois le sentiment d'être victime d'une injustice, s'agissant de son bilan politique, et qu'il n'avait plus cette existence trépidante de Matignon pour l'euphoriser. Comment, en outre, ne pas rapprocher cette confidence qu'il avait faite il y a quelques jours à Jean Glavany – « *Nous avons été trop gestionnaire, pas assez social* » – du désenchantement d'un idéal, caractéristique de la mélancolie ?

Encore une fois, toutes ces considérations ne valent certainement pas explications et sans doute ne connaîtrons-nous jamais la ou les raisons qui ont poussé M. Bérégovoy à accomplir ce geste ultime. Homme du peuple et « Pinay de gauche », sans doute cette dualité lui était-elle parfois difficile à vivre. Ayant l'impression d'avoir perdu tout contrôle sur les événements, le suicide lui était-il apparu comme le seul acte lui permettant de prendre sa revanche sur une situation qu'il vivait comme atrocement injuste, en adressant un message de détresse que personne, sinon, ne voulait entendre ?

Le suicide de M. Bérégovoy rappelle en tout cas quelle situation psychologiquement difficile peut engendrer la mise à la retraite de certains dirigeants, non seulement politiques, mais aussi militaires, chefs d'entreprise, etc. A ce propos, le professeur Jean Bernard envisageait des pistes de recherches originales, se demandant si l'accession au pouvoir, qui constitue un événement exceptionnel dans la vie d'un homme, est capable de modifier toutes sortes de sécrétions, en particulier hormonales. Il se demandait si la connaissance de cette nouvelle situation physiologique, qui peut être déterminée par des sécrétions que nous connaissons mal, ne permettrait pas de « *mieux comprendre ce qui se passe chez beaucoup au moment de la retraite* ». Et ainsi de tenter de prévenir, moyennant une prise en charge médicale ou psychologique adaptée, le risque de dépression et de suicide.

D'une manière générale, le suicide de Pierre Bérégovoy est l'occasion de rappeler à quel point est inquiétante, en France, l'évolution du nombre de suicides (ce nombre a augmenté de 55,6 % entre 1968 et 1983). Depuis 1982, le nombre annuel de suicides dépasse celui des accidents de la route. Aujourd'hui, le suicide représente 2,3 % de l'ensemble du nombre des décès survenus chaque année en France.

FRANCK NOUCHI

(1) Dans *Ces nouveaux malades qui nous gouvernent*, de Pierre Accoce et du docteur Pierre Rentchnick (Editions Stock).

(2) Editions Fayard (collection « Le temps des sciences »).

LA MORT DE

Les réactions

TÉMOIGNAGE

Le suicide d'un juste

par Laurent Fabius

EN novembre 1936, devant les mises en cause infâmes de Roger Salengro, Léon Blum, alors président du conseil, prend la défense de son ministre : *«Pensez à l'homme, car il y a un homme dans cette affaire, un homme avec un cœur d'homme... un homme qui, depuis des semaines, est affreusement torturé. Oh ! je le sais bien... On essaie dans ce cas-là de contraindre, de refouler en soi sa souffrance. On dit à ses amis : «Ce n'est rien, cela ne compte pas.» Et puis, quand les amis vous suivent des yeux, ils vous voient un visage altéré. Alors, ils éprouvent dans leur amitié, dans leur tendresse, à quel point un cœur d'homme peut être rongé par une calomnie comme celle-là.»*

Léon Blum sait de quoi il parle, quand il évoque la calomnie à propos de Roger Salengro, qui va se suicider quelques jours plus tard. Nous, bouleversés de tristesse, nous pensons aujourd'hui à Pierre Bérégovoy.

Personne, bien sûr, ne peut savoir avec certitude les motifs de son geste. Même les confidences les plus précises ne traduisent pas nécessairement une vérité qui peut être multiple. Mais pour avoir suivi depuis des mois le calvaire de l'ancien premier ministre, pour avoir été depuis des années son ami, pour avoir occupé les mêmes fonctions que lui, connu avec lui la victoire et la défaite, discuté avec lui de tout cela dans l'intimité, pour m'être dit ces derniers jours : «Il risque de faire une bêtise» et me reprocher aujourd'hui de ne pas avoir fait peut-être – mais quoi ? – tout ce qu'il fallait pour l'empêcher, je suis convaincu que l'élément déterminant, la cause essentielle de son désespoir fut la masse des calomnies qui s'est abattue sur lui à propos de son honneur, en particulier concernant le prêt pour l'acquisition de son appartement, lui ôtant la possibilité même de se disculper, lui coupant – au sens propre – son énergie vitale.

Le fond du désespoir

Dans une démocratie, les juges, les journalistes, les hommes politiques, les citoyens doivent faire leur devoir. Ce devoir peut entraîner des conséquences désagréables, redoutables même, pour des responsables publics, qui doivent les accepter. Mais les *mises en cause injustes, les imputations* mensongères, les attaques personnelles auxquelles on ne peut répondre, ne devraient pas pouvoir être proférées, colportées, ressassées comme elles l'ont été contre Pierre Bérégovoy. Il y a des mots, des caricatures, des images qui ont la puissance des balles. Le suicide de Pierre Bérégovoy devrait susciter chez beaucoup au moins un véritable examen de conscience. Je ressens cette injustice d'autant plus fort, en pensant à sa famille et à ses proches, que ce sont les mêmes belles âmes qui, pour une part, après l'avoir traîné dans la boue, viennent aujourd'hui faire assaut de déclarations bénisseuses, occupent les antennes avec leurs regrets, y parlant d'ailleurs plus volontiers d'elles-mêmes que de Pierre, contribuant à lui voler sa mort comme elles ont détruit sa vie. Que de mains sur le cœur qui, lorsqu'on a un peu de mémoire, semblent vraiment indécentes !

Pierre Bérégovoy aurait pardonné tout cela car, à l'honnêteté et au sens élevé de l'Etat qui étaient les siens, il ajoutait une grande bonté. Aimant l'homme équilibré qu'il fut, je mesure combien son cheminement vers le suicide traduit le fond du désespoir. Pour le socialiste qu'il était, il exprime aussi une ultime révolte. Pierre ne croyait pas que serait de son vivant rétablie la vérité des faits. Sans elle, l'existence n'avait plus de sens. La mort, alors, pourrait-elle faire justice de ce qu'il a vraiment été, le reconnaître tel qu'il fut – c'est-à-dire un homme pleinement juste ? Aujourd'hui c'est fait, mais dans la douleur déchirante du drame. Et trop tard.

▶ Laurent Fabius, député de Seine-Maritime, est ancien premier ministre et ancien premier secrétaire du PS.

A GAUCHE

M. Rocard (PS) : «L'action politique n'est pas un spectacle»

Michel Rocard, qui s'est recueilli, dimanche après-midi, à l'hôpital militaire du Val-de-Grâce devant la dépouille mortelle de Pierre Bérégovoy, s'était déclaré auparavant *« abasourdi et bouleversé »* par le suicide de l'ancien premier ministre.

Saluant en Pierre Bérégovoy *« un homme de conviction et de fidélité »*, le président de la direction nationale du PS avait souligné que Pierre Bérégovoy s'était *« penché avec courage sur tous les dossiers difficiles de la période en cherchant toujours à unir la bonne gestion, sans laquelle il n'y a pas de progrès social possible, et la justice sociale »*.

M. Rocard a estimé que dans le suicide de Pierre Bérégovoy *« il y a à la fois de l'abattement et sans doute aussi de la colère »*, ajoutant : *« C'est une protestation contre la double injustice qu'il subissait, comme homme public et comme homme privé. »*

Le président de la direction nationale du PS a jugé qu' *« il y avait beaucoup d'injustice »* dans les critiques portées contre Pierre Bérégovoy dans l'affaire du prêt de Roger-Patrice Pelat. *« Pour un honnête homme, cela était insupportable »*, a-t-il ajouté. *« Notre civilisation transforme en spectacle la vie publique, or l'action politique n'est pas un spectacle, elle est dure »*, a conclu M. Rocard.

M. Vauzelle : l'injustice du système médiatique

M. Michel Vauzelle, ancien ministre de la justice, nous a déclaré : *«J'étais ministre de la justice dans son gouvernement. Il m'apportait un soutien sans faille dans ma volonté de faire respecter avec rigueur, quelles que soient les personnalités mises en cause, l'indépendance des magistrats-instructeurs comme des magistrats du parquet. Comment cet homme d'Etat, reconnu comme un exemple de solidité et d'équilibre, a-t-il pu en venir à se donner la mort ? Qu'on n'évoque pas la récente défaite électorale : il s'est battu toute sa vie et a connu bien d'autres épreuves de ce type.*

» Qu'on n'évoque pas davantage son isolement : sa famille, ses amis l'aimaient et savaient l'entourer. Sa mort date du moment où il a été touché au cœur par l'exploitation du prêt Pelat. Le système médiatique a détruit en un instant l'œuvre de toute sa vie.

» En un instant, puis chaque jour et d'heure en heure, on détruisait ce qui avait été le fruit de son labeur, de son ardeur militante au service de la France et de ses idéaux de gauche. L'honnête homme, injurié, défiguré par un système où il ne pouvait plus écouter la radio, regarder la télévision, lire un journal, intervenir en public sans être obligé de ne plus parler que de ça : le soupçon entretenu à chaque instant par le système médiatique sur ce qu'il avait de plus cher, la raison même de son combat, de sa raison de vivre : son honneur, son intégrité, sa moralité.

» Dès lors, Pierre Bérégovoy, atteint au cœur, fut miné en l'espace de quelques semaines. Songeant à cette injustice et à ce qui pouvait l'attendre encore, il n'a plus supporté le poids devenu invivable de l'injustice, le poids des jours à venir.

» Devant un tel drame, nous qui l'avons aimé et respecté, comment accepterions-nous que sa mort soit seulement un événement atroce ? A l'image de sa vie, tout entière au service de la justice sociale, sa mort doit résonner comme un cri contre l'injustice du système médiatique dont nous sommes tous les esclaves et les victimes. Avons-nous le droit de laisser perdurer un système qui brise les meilleurs et qui peut, demain, briser à son tour la démocratie ?»

CHEZ LES ÉCOLOGISTES

□ **M. Waechter : «Une certaine machine politique».** – M. Waechter, porte-parole des Verts, a salué la mémoire d' *«un homme de convictions et d'engagements, qui savait écouter et prendre des décisions»* et a dénoncé une *«campagne menée vraisemblablement sans fondement»* contre l'ancien premier ministre, *«victime d'une certaine machine politique»*.

□ **M. Mamère (GE) : «Violence».** – *«A travers la violence de la mort de Pierre Bérégovoy, c'est la violence de toute la classe politique qui est en cause aujourd'hui*, a déclaré Noël Mamère, porte-parole de Génération Ecologie. *Parce qu'elle a laissé le cynisme et l'hypocrisie l'emporter sur le débat d'idées, la classe politique de ce pays porte une lourde responsabilité dans la disparition de Pierre Bérégovoy.»*

□ **M. Lalonde (GE) : «Amplifications».** – *«La politique ne devrait pas être aussi tragique et chacun devrait réfléchir aux conséquences des amplifications médiatiques ou électorales»*, a déclaré Brice Lalonde, président de Génération Ecologie.

Comprendre

Suite de la première page

La mort de Pierre Bérégovoy a ouvert le champ des interprétations, et il est licite, légitime, que le pays tout entier s'y soit livré au cours de ce week-end désormais inoubliable 1er mai 1993. Le pays, sollicité de manière inattendue par ce mort, s'est interrogé, en général avec une remarquable dignité, sur les rapports du pouvoir et de la vie, sur ceux de la personne et du personnage, sur ceux de l'image et de l'être. Le dernier acte de Pierre Bérégovoy, acte intime s'il en est, aura d'une certaine manière été son dernier acte politique, et Bernard-Henri Lévy n'eut sans doute pas tort, lors de l'émission « 7 sur 7 », de considérer que ce qu'il laisserait de plus fort dans la trace historique, ce serait paradoxalement son suicide. L'acte d'un homme retombé de très haut. Retombé de l'ascension sociale, retombé du pouvoir, retombé du *socialisme auquel il avait voué sa* vie.

Réévaluation collective

Un homme entamé par un cocktail d'échecs : une rigueur personnelle écornée par les «affaires», une politique économique soumise au jeu cruel des «bilans» menaçants, une présence au pouvoir commençant dans l'euphorie des sommets enfin atteints et se concluant par la sanction historique d'une gauche renvoyée pour longtemps à la redéfinition opposante de ses desseins, des amitiés sans doute devenues moins fidèles. Au total, sans doute, une image de soi férocement abîmée dans l'assèchement des convictions recalées par le pays. Dernière protestation d'honnêteté : un forban n'aurait pas eu ce souci-là.

Il n'est pas interdit de penser que le méthodique Pierre Bérégovoy, qui médita l'organisation de son trépas, ait songé à ce que seraient les réactions qu'il provoquerait. Et que se produirait ce qui s'est produit : une réévaluation collective de son action, des éloges, des protestations d'amitié, d'estime, d'affection. Il lui fallait sans doute en passer par là pour que le pays endeuillé, toutes tendances politiques confondues, lui offre l'hommage que, vivant, il n'avait pas eu.

Message de liberté

Se délestant, par cet acte définitif, de toute la culpabilité que sans *doute il s'attribuait – comme s'il* en avait été le principal agent ! – dans la déroute des socialistes, Pierre Bérégovoy a laissé, en attendant peut-être des textes écrits ultérieurement découverts, un message qui n'est pas si confus. Un signal d'alarme. Pierre Mauroy en a appelé à la quête d'une *« éthique collective »*, tandis que Raymond Barre souhaitait *« une démocratie plus mesurée »*. Cela ne viserait pas seulement *«les juges et les journalistes»*, comme le proférait un Michel Charasse vindicatif tandis que le maire de Nevers était encore entre la vie et la mort. Cela s'adresse à l'ensemble de la société.

Le combat politique n'est pas, fondamentalement, différent des autres engagements que requiert la vie en société dès lors que sont en jeu, *pour les acteurs des différents* champs, la conviction, le travail, la compétition, l'image, le discours et le résultat. La tragédie de Nevers est aussi, comme l'a dit le docteur Grivois lors de « L'heure de vérité », le message de liberté d'un homme qui, voyant son destin lui échapper, trouve dans le fait d'en finir la seule manière de reprendre les rênes de sa vie, un dernier choix, un acte autonome.

Dans une société qui cherche de manière désordonnée, voire dépressive, une issue à ses diverses crises – économique, sociale, urbaine – et une élaboration de nouvelles valeurs, la mort de Pierre Bérégovoy sanctionne l'urgence du sens. Sens de l'action politique dans la dérive imagière et schématique de la dictature audiovisuelle. Sens du travail journalistique quand ne subsistent que *les barrières* que l'on s'impose à soi-même. Sens du pouvoir, qui ne peut se limiter à des alternances d'équipes âpres aux emplois à se disputer. Sens des engagements quand la conviction est présentée par le cynisme ordinaire comme une niaise survivance. Sens d'exister, enfin, dans un décor conçu pour le paraître et dominé par l'avoir.

Rendre aujourd'hui hommage à Pierre Bérégovoy, c'est, aussi, s'assurer que tous les êtres dans l'impasse trouveront sur leur chemin un écho à leur parole de vivant. Sans attendre que leur mort en révèle, trop tard, la rétrospective nécessité.

BRUNO FRAPPAT

A la télévision

Les anonymes du Val-de-Grâce

Ils y croient donc parfois, les hommes politiques, à leur langue de bois ! Ce fut une illumination brutale, confuse et inattendue, quand la nouvelle s'inscrivit, en bas de l'écran, presque subrepticement, au milieu des rires et des plaisanteries de l'émission «Froufrou», de Christine Bravo, peu *avant 20 heures samedi*. Ils croient donc parfois à leurs promesses, à leurs programmes, à leurs idéaux, à leurs responsabilités, à tout ce fatras que l'on n'imaginait plus qu'utilitaire et mécanique. Ils y croient, en tout cas, suffisamment pour en mourir !

Pour les téléspectateurs, Pierre Bérégovoy, les derniers temps de son passage à Matignon, était devenu un étonnant robot cuirassé de certitudes et de contentement de soi, impossible à ébranler ou seulement à interrompre. Qu'il apparaisse, qu'il évoque son honneur, sa conscience, et, ayons aujourd'hui le courage de l'avouer, on ricanait intérieurement. Le soupçon, l'universel soupçon l'avait englué comme les autres. Quelle erreur ! Ces mots désormais creux d'avoir été trop souvent répétés – mon honneur, ma conscience, le socialisme – résonnaient donc secrètement en lui, si loin, si profond, que les mille yeux suspicieux de la foule n'en pouvaient rien deviner.

Doute inavouable

De ce sanglant rappel, samedi soir, la parole politique, toutes les paroles politiques, se trouvèrent instantanément comme revalorisées, rechargées en authenticité et en vérité. Et si, malgré les apparences, la vie politique n'était pas seulement un spectacle ridicule et vain ? Et si les responsables n'étaient ni des robots ni des cibles pour jeu de massacre ? Et si leur défilé sur l'écran n'était pas seulement une sorte de «Bébête Show» amélioré ? Et si c'étaient des hommes, des hommes de chair et de sang ?

Dès avant 20 heures, samedi, *sur France 3, un journaliste de la station régionale de Bourgogne*, un étrange sourire aux lèvres, comme si tout cela n'était pas réel, commençait d'énumérer la liste des macabres détails du suicide. A cette heure, sans l'ombre d'un doute, Pierre Bérégovoy était mort, la nouvelle étant confirmée à la fois par la préfecture de la Nièvre et par l'Elysée. Tout bascula à 20 heures 09. A cette minute, alors que Gérard Carreyrou assurait sur TF 1 que François Mitterrand ne prenait plus son ancien premier ministre au téléphone, on entendit soudain la voix de Claire Chazal : *«Je vous interromps, Gérard Carreyrou...»* Elle donna lecture d'une dépêche. Pierre Bérégovoy n'était plus mort. *«Le pronostic vital est réservé»*, assuraient à présent ses médecins à Nevers.

...«Pas totalement confirmé»

Commencèrent alors des instants doublement irréels. Etait-ce la neutralité du ton de la présentatrice, la non-formulation sur l'écran des questions qui nous venaient immédiatement à l'esprit – comment une aussi monstrueuse anticipation avait-elle été possible ? – nul ne semblait plus savoir si l'on parlait d'un vivant ou d'un mort, mais nul n'osait se formuler à soi-même ce doute inavouable. Cramponné, en dépit de l'information dont Claire Chazal venait de lui donner lecture, à l'hypothèse de la mort, Gérard Carreyrou tint à achever son anecdote : la dernière fois qu'il avait téléphoné à Pierre Bérégovoy, quelques jours auparavant... Il lui fallut attendre une nouvelle apparition, à la fin du journal, pour qu'il soulignât *«l'indécence»* que pourrait constituer l'éloge funèbre d'un vivant. Claire Chazal, alors, se refusait toujours à parler de *«tentative de suicide»*, préférant mentionner un *«suicide qui n'était pas totalement confirmé»*. Comme si chacun, ayant accompli un effort surhumain pour intégrer l'inimaginable – la mort violente d'une figure familière – se refusait à ce nouvel effort : le démenti de la nouvelle tragique.

Comme pour se disculper d'avoir épousé si facilement ces vérités contraires et successives, Gérard Carreyrou fit alors le relevé précis des dépêches *d'agence – l'agence Reuter – sur* la foi desquelles le décès avait pu, trois quarts d'heure durant, être annoncé comme certain. L'on en déduisit que la responsabilité en revenait sans doute à la préfecture de la Nièvre, qui avait légèrement anticipé. *«C'est la fin de ce journal un peu décousu, pardonnez-nous»*, conclut Claire Chazal, qui n'appréciait visiblement pas que l'imprévisible se permît ainsi de découdre un «20 heures» habituellement si parfaitement cousu.

Amère ironie du temps qui galope, quand Claire Chazal reprit l'antenne vers 23 heures – nul ne sachant encore que l'ancien premier ministre avait succombé trois quarts d'heures plus tôt dans l'hélicoptère qui l'amenait au Val-de-Grâce, – son *«suicide»* était enfin devenu une *«tentative de suicide»*. *«Les médecins sont un peu plus optimistes qu'il y a deux ou trois heures, ils pensent qu'il sera «opérable»*, assurait un journaliste médical de la chaîne. Ainsi étions-nous pour la seconde fois à contretemps avec la réalité. Il fallut attendre les derniers bulletins d'informations, après minuit, pour que tout espoir se dissipât définitivement.

Avalanche verbale

Tout au long de cette première période, au milieu de l'avalanche verbale désemparée qui escortait l'événement, quatre mots tout simples nous avaient manqué, quatre mots apparemment si difficiles à prononcer dans le feu du direct : *«Nous ne savons pas.»* A l'heure qu'il est, nous ne savons pas si Pierre Bérégovoy est ou non décédé. Nous ne savons pas, et voici pourquoi nous ne savons pas. Au lieu de quoi, sous la loupe terrible de la caméra, des supputations transformées en hypothèses, les mêmes aussitôt transmuées en certitudes.

A propos des raisons qui avaient pu pousser l'ancien premier ministre à commettre son geste désespéré, commença alors un autre impressionnant ballet de certitudes.

Au cours du week-end, la question fut posée à tout le monde par chacun, et même, sur France 2, à un neurochirurgien qui heureusement se récusa. Mais à part lui, chacun savait. *Journalistes et hommes politiques* se montrèrent plus péremptoires, chacun – à l'exception, peut-être, de Raymond Barre, très sobre, au cours d'une «Heure de vérité» spéciale – s'appropriant un petit morceau de vérité supposée. Il ne supportait pas que sa gestion soit contestée par ses successeurs, risqua Véronique Auger, sur France 2. Il ne supportait pas davantage que ses camarades socialistes fassent peser sur lui une part du poids de la défaite, selon Carreyrou. On évoqua la décompression de l'après-Mati*gnon, le prêt Pelat, la froideur de* François Mitterrand, l'acharnement des juges et de la presse, mille raisons. *«Les caricatures lui étaient autant de coups de poignard»* expliqua encore Gérard Carreyrou dans un premier temps avant, quelques heures plus tard, d'oser une sorte d'aveu : *«y compris celles du «Bébête show»*.

«Coups de poignard»

Dimanche soir, on apprit encore à «7 sur 7» que le désespéré n'avait pas choisi le 1er mai par hasard, *«qu'il était mort le jour du temps des cerises»* (Bernard-Henri Lévy), *«dans le paysage qu'il avait choisi pour cadre de sa dernière affiche électorale»* (Pierre Mauroy). *«Dans un suicide, celui qui tue n'est jamais le même que celui qui est tué»*, assura encore le philosophe, se demandant : *«Est-ce le Piney de gauche qui a tué l'ancien ajusteur ? Est-ce l'inverse ?»*

Tout au long du week-end, le suicide de Pierre Bérégovoy devint ainsi *«un cri»*, *«une demande suprême pour que les Français se parlent plus»* (Bernard Kouchner), *«un acte d'affirmation de sa volonté d'être présent dans son destin jusqu'au dernier moment»* (un psychiatre), *«un geste par lequel il a touché au sublime»* (Bernard-Henri Lévy), *«une mécanique qui ne pouvait plus s'arrêter»* (Gérard Carreyrou). Claire Chazal demanda à Michel Rocard si l'on allait *«vivre un tournant dans les mœurs politiques»*.

De tous côté, montèrent des appels, toujours dignes, parfois émouvants, à une vie politique pacifiée, au respect, à l'écoute mutuelle. Les anonymes du Val-de-Grâce semblaient eux aussi le ressentir ainsi, que l'on nous montra déposant des roses au pied de l'hôpital, et manifestant une émotion, une révolte que l'on n'eût guère imaginées possibles.

DANIEL SCHNEIDERMANN

PIERRE BÉRÉGOVOY

en France

□ **M. Delors (PS) : *« Un peu de retenue »*.** – Saluant *« un homme d'honneur, un homme d'Etat, un grand dirigeant politique »*, M. Delors, président de la Commission des Communautés européennes, a affirmé que Pierre Bérégovoy avait vécu ces derniers mois *« presque un calvaire, non seulement à cause des attaques personnelles, mais parce que sa politique était remise en cause, y compris parfois même par ses amis »*. Estimant que l'ancien premier ministre avait voulu *« envoyer un signe, un message »* que nous aurons *« à méditer pendant longtemps »*, M. Delors a jugé *« qu'un peu de retenue ne nous ferait peut-être pas de mal aux uns et aux autres et rapprocherait les Français de l'intérêt général et de la démocratie. »*

□ **M. Mauroy (PS) : *« Beaucoup d'attaques injustes et personnelles »*.** – Pierre Mauroy, ancien premier ministre, président de l'Internationale socialiste, na indiqué avoir reçu il y a deux jours une lettre de Pierre Bérégovoy dans laquelle celui-ci lui disait *« combien son gouvernement avait bien commencé et comment tout ça s'était mal terminé et comment il en était affecté »*. *« Manifestement il était très affecté*, a dit M. Mauroy. *Il avait été la cible de beaucoup d'attaques injustes et personnelles et je sais qu'en homme d'honneur il en a beaucoup souffert »*. *« A Matignon on est soumis à une pression considérable, à laquelle on s'habitue, et lorsqu'on quitte Matignon on vit une période qu'on pourrait appeler de décompression qui peut se traduire par une certaine fragilité »*, a ajouté l'ancien premier ministre, qui s'est rendu dimanche après-midi à l'hôpital du Val-de-Grâce.

□ **M. Lang (PS) : *« On a dénigré, dénigré, dénigré... »*.** – Jack Lang, ancien ministre de la culture et de l'éducation, a souligné qu'*« à aucun moment, au cours du dernier mois, une parole n'a été prononcée pour rendre hommage à l'action exceptionnelle* [de Pierre Bérégovoy] *et sans cesse on a dénigré, dénigré, dénigré ... »* *« A-t-on besoin lorsqu'on conduit une politique nouvelle de tirer à boulets rouges contre ses prédécesseurs? »*, a-t-il ajouté. Affirmant que Pierre Bérégovoy a été *« abattu par l'establishment »*, M. Lang a estimé que son suicide n'était pas *« un acte d'abandon »* mais *« un acte de volonté »* par lequel l'ancien premier ministre invitait ses concitoyens à *« construire une démocratie enfin civilisée dans laquelle on cessera – pour justifier son action ou pour tenter de gagner des suffrages – d'abaisser, de mentir ou de calomnier »*.

□ **M. Charasse (PS) : *« Je serais juge ou journaliste... »*.** – *« Je serais juge ou journaliste, je ne dormirais pas bien ce soir*, a déclaré Michel Charasse, sénateur du budget, ancien ministre. *Il a été accablé par une injustice personnelle insupportable. Depuis deux mois, il suivait un chemin de croix épouvantable »*. Selon M. Charasse, Pierre Bérégovoy a été *« victime d'une curée médiatique alimentée par des fuites graves au niveau du secret de l'instruction »*.

□ **Mme Royal (PS) : *« Harcèlement »*.** – *« Les mises en cause personnelles, répétées, ont été un fardeau lourd à supporter*, a déclaré Ségolène Royal, ancien ministre de l'environnement. *On sous-estime toujours les blessures intimes, personnelles, que les hommes ou les femmes politiques subissent, lors des épreuves qu'ils subissent ou qu'ils acceptent. Le harcèlement que l'on peut subir, à la fois dans l'exercice de sa fonction mais aussi dans ses affaires personnelles, intimes, familiales, je crois que cette accumulation-là crée des blessures qui s'avèrent parfois irréversibles. »*

□ **M. Kouchner : *« Un geste d'honneur »*.** – *« Un suicide, c'est d'abord un cri, une grande douleur, une grande solitude, c'est le témoignage que le fardeau était trop lourd*, a déclaré Bernard Kouchner, ancien ministre, après s'être rendu dimanche matin à l'hôpital du Val-de-Grâce. *C'est d'abord une solitude, un homme qui cherche la lumière, qui exprime de façon honorable, dans un geste d'honneur, son dégoût et son impuissance. »* M. Kouchner a estimé que *« Pierre Bérégovoy était très déprimé, très touché, très choqué par ces attaques, celles qui l'avaient touché dans son honneur, celles dont il se croyait exempt à jamais. »*

□ **M. Jospin (PS) : *« Désespoir »*.** – Lionel Jospin, ancien ministre de l'éducation nationale, s'est déclaré *« profondément atteint par le geste de Pierre Bérégovoy tant il exprime de désespoir, de révolte et de solitude »*. *« Sur notre action politique pèse aujourd'hui l'ombre de cette tragédie »*, a poursuivi M. Jospin, ajoutant : *« C'est en pensant aussi à Pierre Bérégovoy, à son destin, à la fin cruelle de cet ami si réaliste et pourtant déchiré, qu'il nous faudra désormais continuer à agir »*.

□ **Michel Bérégovoy : *« Ils l'ont tué »*.** – Michel Bérégovoy, ancien député socialiste de Seine-Maritime, frère de l'ancien premier ministre, a déclaré : *« A force de le dénigrer, ils l'ont tué, ils l'ont poussé à ce geste de désespoir. » « Je voudrais que ça serve de leçon »*, a-t-il ajouté.

□ **M. Marchais (PC) : *« Vulnérabilité »*.** – Georges Marchais, secrétaire général du PC, a déclaré que le gheste de Pierre Bérégovoy *« suscite beaucoup d'émotion et de tristesse »* et rappelle que *« les dirigeants politiques sont aussi des hommes, avec l'affectivité, la vulnérabilité que cela implique »*. *« Ces dernières années, le Parti communiste s'opposait à la politique du gouvernement qu'il dirigeait*, a ajouté M. Marchais. *Mais, quelles que soient les circonstances, nos rapports auront toujours été courtois, et, je le pense, inspirés du respect mutuel. »*

□ **M. Fiterman (PC) : *« L'honnête homme qui s'en va »*.** – Charles Fiterman, chef de file des communistes refondateurs, s'est incliné devant *« la mémoire de l'honnête homme qui s'en va »*. *« Cette mort tragique*, a-t-il dit, *devrait faire réfléchir tous ceux qui considèrent qu'un homme politique performant doit disposer d'une mentalité de « tueur », ceux pour qui l'action politique ne comporte aucune règle morale, ceux, enfin, qui parlent avec légèreté des choix et des motivations d'une personnalité politique. »*

DANS LES SYNDICATS

□ **Mme Notat (CFDT) : *« droiture »*.** – Nicole Notat, secrétaire générale de la CFDT, *« s'incline devant la mémoire de Pierre Bérégovoy, l'ancien premier ministre, le militant, l'homme de conviction »*, et salue son action, *« marquée par sa disponibilité, la simplicité des relations qu'il a su entretenir et par la droiture du sens de l'Etat qui l'imprégnait »*.

□ **M. Viannet (CGT) : *« symbole »*.** – Louis Viannet, secrétaire général de la CGT, souligne que les relations de la CGT avec l'ancien premier ministre *« ont toujours été empreintes du respect de l'homme et de l'homme politique qui caractérisait sa propre démarche »*. *« J'observe en même temps avec émotion et respect*, ajoute M. Viannet, *la symbolique de sa décision de mourir au soir du 1er mai, journée où les travailleurs expriment leurs combats et leurs solidarités. »*

□ **M. Blondel (FO) : *« angoisse »*.** – Se disant *« fier d'être un ami de Pierre Bérégovoy »*, Marc Blondel, secrétaire général de Force ouvrière, assure que *« les militants de Force ouvrière sont dans l'angoisse et la peine »*.

□ **M. Marchelli (CGC) : *« dialogue »*.** – Paul Marchelli, président de la CGC (Confédération générale des cadres), se souvient de *« l'homme de dialogue »*, car *« l'ancien premier ministre était un homme sincère qui se battait pour ses idées et qui, même s'il a échoué, n'en était pas moins respectable »*.

□ **M. Perigot (CNPF) : *« disponibilité »*.** – François Perigot, président du CNPF, s'est déclaré *« profondément affecté par la disparition et par les circonstances tragiques »* de la mort de Pierre Bérégovoy, pour lequel il avait *« beaucoup d'estime et de respect, pour ses convictions, ses qualités d'écoute et surtout la simplicité de ses rapports avec les autres »*.

« Il m'a toujours manifesté de la considération et une totale disponibilité, a ajouté M. Perigot. *S'il ne m'a pas toujours suivi dans mes conseils ou mes demandes, il m'a toujours écouté. Ayant été mêlé aux discussions sur la politique économique et sociale qu'il a menées, j'ai pu constater son réalisme, qui lui a permis de comprendre l'évolution des phénomènes nationaux et internationaux »*.

DANS LA MAJORITÉ

M. Chirac : « la fermeté de ses convictions »

Interrogé, dimanche 2 mai, au « Grand Jury RTL-*le Monde* » sur le suicide de Pierre Bérégovoy, Jacques Chirac, président du RPR, a tenu à *« rendre hommage à la fermeté de ses convictions et au courage avec lequel il les a assumées »*. M. Chirac a expliqué que le poste de premier ministre est *« extraordinairement contraignant »* et que *« quitter ces fonctions déstabilise quelque peu »*. *« Je souhaite*, a-t-il dit, *que tout soit fait pour que des interventions extérieures ne contribuent pas à accroître les contraintes et les difficultés qui sont celles des hommes politiques »*.

En réponse à une question sur les attaques portées contre Pierre M. Bérégovoy, le président du RPR a souligné qu'il n'avait *« jamais critiqué l'homme »*, précisant : *« J'ai en revanche critiqué sa gestion et je n'ai pas été le seul puisque cette gestion a été sanctionnée par les Français lors des dernières élections »*. *« Je pense que dans la critique, qu'elle vienne du monde politique ou médiatique, il convient de toujours conserver la mesure, d'éviter l'acharnement et de se garder des mises en cause personnelles*, a-t-il ajouté. *C'est un danger dans lequel parfois certains tombent et c'est très mauvais pour la démocratie. »*

M. Barre : des attaques qui « n'étaient pas justifiées »

Raymond Barre, ancien premier ministre, a salué en Pierre Bérégovoy, dimanche 2 mai à « L'Heure de vérité » sur France 2, *« un homme courageux et responsable »*. Courageux *« parce que, compte tenu de son équation personnelle, il a été amené à prendre des décisions qui devaient nécessairement susciter des réactions chez ceux dont il était le plus proche »*. Responsable parce qu'*« il mesurait la nécessité, sur le plan national et international, de prendre des mesures douloureuses et rigoureuses »*.

M. Barre a souligné *« deux aspects positifs »* de l'action de M. Bérégovoy au ministère des affaires sociales, où *« il a remis en ordre les comptes sociaux et pris des mesures courageuses pour l'indemnisation du chômage »*. *« Il a ensuite maintenu la politique du franc fort, contestée aujourd'hui et pendant toute la campagne électorale*, a indiqué M. Barre, qui a ajouté : *« J'ai vu à ce moment-là se déchaîner les mêmes hommes, les mêmes organes, les mêmes intérêts qu'en 1968 au temps du général de Gaulle et en 1980-1981 lorsque je m'efforçais de défendre la monnaie. »*

« Pour lui, qui avait redonné à notre pays une crédibilité sur le plan monétaire, qui avait dans les relations franco-allemandes compris l'importance que peut représenter pour la France une monnaie stable, qui avait réussi dans le groupe du G7 à donner l'image d'une économie qui avançait un peu mieux que celle de ses partenaires, il est évident que les attaques n'étaient pas justifiées », a conclu l'ancien premier ministre.

M. Barre a *« regretté qu'à partir de la rentrée 1992 Pierre Bérégovoy n'ait pas pris les mesures draconiennes qui s'imposaient »*, mais il a estimé qu'il *« n'avait pas connu de dérive électoraliste et laxiste et que les circonstances étaient telles qu'il ne pouvait agir »*. Selon lui, *« s'il était resté au pouvoir, M. Bérégovoy aurait pris maintenant les mesures qu'imposait la situation »*.

M. Balladur : « Un homme d'un grand mérite et d'un grand courage »

Edouard Balladur, qui s'est rendu samedi soir à l'hôpital du Val-de-Grâce, s'est dit *« profondément bouleversé par la disparition tragique de Pierre Bérégovoy »*. Dans un communiqué, le premier ministre a ajouté : *« Je le connaissais bien et je l'estimais. C'était un homme d'un grand mérite et d'un grand courage qui s'était pendant de longues années attaché à servir le mieux possible les intérêts de notre pays dans les postes importants auxquels il avait été appelé. Je m'incline avec émotion devant la douleur de sa famille et de ses proches. Au nom du gouvernement, je salue sa mémoire »*.

□ **M. Juppé (RPR) : *« Les services rendus à notre pays »*.** – Alain Juppé, ministre des affaires étrangères, secrétaire général du RPR, a adressé un message de condoléances à Mme Bérégovoy dans lequel il écrit : *« Qu'il me soit permis de rendre hommage à Pierre Bérégovoy pour tous les services rendus à notre pays, ainsi que de saluer le dévouement dont il a fait preuve dans la défense de ses convictions et de son idéal. »*

□ **M. Sarkozy (RPR) : *« Le sens de l'Etat »*.** – Selon Nicolas Sarkozy, ministre du budget et porte-parole du gouvernement, le suicide de Pierre Bérégovoy *« rappelle tragiquement le poids des inquiétudes, interrogations et soucis qu'entraîne l'exercice de responsabilités publiques »*. *« Au-delà de ses engagements et de ses choix personnels, chacun reconnaît le sens de l'Etat qu'il a manifesté dans les plus hautes fonctions et l'esprit de tolérance qui l'a toujours animé »*, a souligné M. Sarkozy.

□ **M. Séguin : *« Un homme de sincérité »*.** – *« J'ai toujours considéré M. Bérégovoy comme un homme de sincérité et de conviction, qui s'est toujours efforcé de bien servir son pays »*, a déclaré M. Séguin, président de l'Assemblée nationale. *Ce terrible événement suscite en moi des sentiments de consternation et de stupéfaction. »*

□ **M. Giscard d'Estaing (UDF) : *« Dignité »* et *« simplicité »*.** – *« Quelles que soient nos différences politiques, je n'oublie pas qu'il a été le Premier ministre de notre pays et qu'il a exercé sa fonction avec dignité et avec simplicité*, a déclaré M. Giscard d'Estaing. *Je mesure la profondeur de l'angoisse et du désarroi qui ont dû être les siens. »*

□ **Mme Veil : *« Courageux »*.**– Simone Veil, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville, qui s'est rendue dimanche après-midi à l'hôpital du Val-de-Grâce, a souligné lundi que Pierre Bérégovoy *« avait été courageux dans sa conduite des affaires puisqu'il ne faut pas oublier qu'il a été à l'époque particulièrement critiqué dans son propre camp et que de toute façon, la politique financière qu'il conduisait était une chose difficile »*. *« Chaque fois que quelqu'un meurt dans ces conditions, il faut bien dire qu'on est soi-même confronté à sa propre mort, à son propre choix et particulièrement pour les politiques »*, a ajouté Mme Veil.

□ **M. Baudis (CDS) : *« Les servitudes de la vie publique »*.** – *« Homme de convictions et de devoir, il avait le sens de l'Etat et de l'intérêt public, en même temps qu'une constante fidélité dans ses engagements*, a déclaré Dominique Baudis, président exécutif du CDS. *Les circonstances particulièrement cruelles du décès de cette personne de bonne volonté nous invitent à méditer sur les servitudes de la vie publique »*

□ **M. Lamassoure (UDF) : *« Une haute opinion de sa charge »*.** – *« Cet homme était un vrai homme d'Etat, qui avait une haute opinion de sa charge, de sa fonction et de son pays, et qui a contribué à faire avancer la réflexion politique dans notre pays et la construction européenne »*, a affirmé Alain Lamassoure, ministre délégué aux affaires européennes, qui a également rendu hommage à l'action de l'ancien premier ministre. *« Il a été un de ceux qui ont fait comprendre aux Français qu'il fallait absolument choisir la politique de stabilité de la monnaie et de franc fort »*, a-t-il dit.

□ **M. Poniatowski (PR) : *« Une immense souffrance »*.** – Selon Ladislas Poniatowski, porte-parole du Parti républicain, *« quelles qu'aient été les raisons »* de ce geste, *« elles ne peuvent que traduire une immense souffrance et une immense solitude »*.

POINT DE VUE

La première victime d'une nouvelle culture

par François Léotard

Au commencement, il y a la *mort*. La *mort, comme une* information et donc, d'abord, comme un mensonge. Au commencement, il y a un meurtre. Ce n'est pas d'un suicide qu'il s'agit. Ce n'est pas d'un échec électoral qu'il s'agit. Au commencement, il y a un meurtre.

Et le meurtre de Pierre Bérégovoy a ceci de particulier *qu'il n'est pas* signé et qu'il ne le sera jamais, parce qu'il n'a pas besoin de l'être. Il est furtif, sans trace, échappant ainsi à toute sanction. *Avion noir* dans un ciel noir...

Un enfant de la République est mort et la République s'interroge : la politique n'était-elle pas le contraire *même du désespoir? N'était-elle* pas l'imparfaite et maladroite traduction de l'éternelle espérance humaine?

Celui qui disait « changer la vie » aurait-il quitté de lui-même, ainsi, sa propre vie?

La vérité, c'est que l'on meurt d'abord dans le regard des autres. *La vérité, c'est que Pierre Bérégovoy* est sorti – de son propre chef – d'une histoire qui n'était plus la sienne. Histoire que, d'un seul geste – *devenant ainsi supérieur à tous*, – il nous abandonne dans son dernier mépris.

Le fascisme de l'avenir

Car, pour lui, le mépris de sa propre vie, c'était d'abord le mépris de notre vie. Et nous restons là comme s'il nous disait : *« Vous la voulez ainsi, je vous la laisse. »*

Dans ce système-là – le nôtre, – n'être populaire qu'à ses propres yeux, ça ne marche plus. Il n'y a là aucun découragement, il n'y a là *aucune amertume, mais* une dernière grandeur, écrasante et souveraine.

Et, à sa manière, ce 1er Mai fera *date, comme l'autre*, celui de 1934. Un 1er Mai inattendu, solitaire et prophétique, ultime paradoxe pour celui qui s'était nourri de luttes collectives.

Pierre Bérégovoy est la première victime d'une nouvelle culture. A sa manière, il préfigure un holocauste à venir, *non pas celui de la haine*, mais celui plus raffiné, plus modeste aussi, de la dérision.

Fascisme élégant du quant-à-soi, charme discret de la calomnie, refus *revendiqué de toute responsabilité*, de tout engagement qui ne soit pas d'ironie. Dès lors, être à la mode, c'est être sceptique. Etre sceptique, *c'est mépriser avec ténacité. Pour* certains, c'est diffamer à la petite semaine, comme on fait son marché. Chaque mercredi... Le fascisme de l'*avenir* est *dans cette culture* méticuleuse, il enferme chacun dans son discrédit. Il commence par le doute et finit par le soupçon. Il tue *plus lentement mais, qu'importe*, le temps ne fait rien à l'affaire.

Ce fascisme-là, comme l'autre, passe par quelques figures imposées, quelques étapes nécessaires : *il faut détruire la fierté, puis la* dignité, puis l'honneur. Au bout du compte, le pantin fonctionne. Il devient ce qu'on attendait de lui : *disloqué, hagard, incertain. Toujours* dans le regard de l'autre, ce qui est essentiel.

Le discours de ce nouvel âge est simple : vous avez voulu être responsable, vous n'avez pu l'être qu'au prix du ridicule ou de l'infamie. Les Guignols ou les Nuls vous l'ont bien dit. Vous pouvez disposer. Ainsi vont les histoires « drôles » : les juifs, les Arabes ou les Belges n'arrivent plus à s'esclaffer.

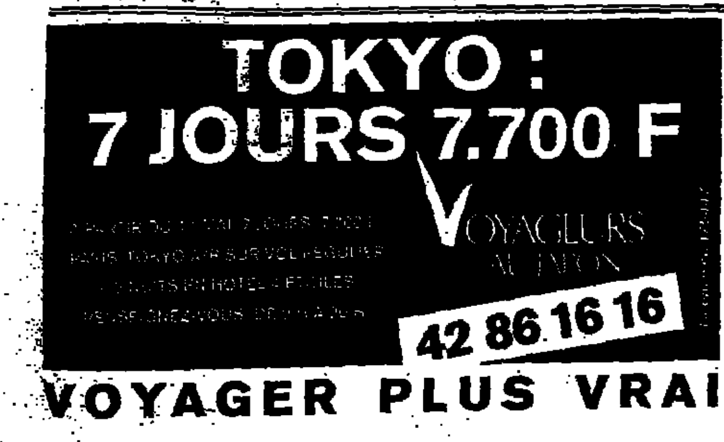
Soyons clair : l'esprit critique, la gouaille, l'impertinence, la moquerie, la caricature, l'humour... ont forgé et honoré la démocratie. Ils en sont à la fois la condition et la conséquence. *Mais pas la mort qui vient des mots. Mais pas la honte qui* nous est envoyée, sans frais, pour vous punir de décider et de croire.

Lorsqu'un canard est enchaîné à son mensonge, il peut courir, comme le *font tous les canards*, sans sa tête. Il continue de vivre après la mort. Ainsi vont quelques médias d'aujourd'hui : sans tête, ils tournent *sur eux-mêmes* avant de s'abattre au fond de la cour, là où s'entassent nos espérances.

► **François Léotard, président d'honneur du PR, est ministre d'Etat, ministre de la défense.**

A L'EXTREME DROITE

□ **M. Le Pen : *« Ne pas « salengroïser » la situation »*.** – *« M. Bérégovoy n'était pas considéré par nous comme le pire de nos adversaires, il apparaissait plutôt comme un homme d'ouverture »*, a déclaré Jean-Marie Le Pen, président du Front national. *« Sa réussite personnelle exceptionnelle et incontestable rend d'autant plus mystérieuse sa décision »*, a ajouté M. Le Pen, qui a fait valoir que *« toute ratiocination »* sur les raisons de ce suicide était *« indécente »*. Le président du Front national s'est dit *« assez choqué par les discours moralisateurs d'un certain nombre de ses amis politiques »* qui *« ressentent les attaques qu'ils subissent mais n'ont jamais pesé celles qu'ils portent »*. Faisant allusion à Roger Salengro qui, victime d'une campagne de dénigrement de l'extrême droite sous la IIIe République, s'était suicidé, M. Le Pen a dit que cela devrait conduire à *« ne pas essayer de « salengroïser » la situation »*.





POLITIQUE

A l'occasion du défilé du 1er mai du Front national

M. Le Pen présente son parti comme « la seule opposition honorable » au gouvernement

Après avoir été reçu, le *30 avril*, par Edouard Balladur à l'hôtel Matignon (*le Monde daté* 2-3 mai), Jean-Marie Le Pen a participé, samedi 1er mai à Paris, au défilé annuel du Front national, au terme duquel il a prononcé un discours évoquant longuement l'immigration. Le lendemain, le parti d'extrême droite a tenu une convention nationale consacrée aux prochaines consultations électorales. Tout en se montrant conciliant à l'égard du premier ministre, le président du Front national s'est présenté, en ces différentes occasions, comme le représentant de *« la seule opposition honorable »* face au gouvernement.

Avant que les membres du bureau politique et les nominés de *« la flamme d'honneur »* ne prennent place, derrière lui, sur la tribune, c'est devant soixante-quatre sièges vides ceints d'une écharpe tricolore que Jean-Marie Le Pen s'est présenté à la foule massée, samedi 1er mai, sur la place du Palais-Royal à Paris, lieu d'arrivée du cortège annuel du Front national en l'honneur de Jeanne d'Arc et des « travailleurs nationaux ». Ces fauteuils symbolisaient le mode de scrutin *« inique »* qui écarte, malgré leurs 3 millions de voix aux législatives, les représentants du lepénisme de l'Assemblée nationale. A la proportionnelle intégrale, l'extrême droite aurait eu soixante-quatre députés.

Après avoir *« trop brièvement »* raconté la saga de cette *« vraie jeune fille »* que fut la pucelle d'Orléans, M. Le Pen a longuement expliqué que *« la principale cause du chômage en France est constituée par la surcharge de jour en jour plus écrasante de l'immigration étrangère, qu'elle soit légale ou sauvage ».*

En campagne « permanente »

Selon lui, cette immigration entraîne, notamment, des *« concentrations urbaines s'érigeant en ghettos, puis en véritables villes étrangères, noyaux ethniques et religieux échappant à la loi commune »*, qui donnent naissance à *« un style de vie asociale comparable à celui des banlieues américaines de Harlem et de Los Angeles et branchée sur la culture raciste et révoltée du rap ». « Il y a en France*, a-t-il dit, *des milliers de métastases de ce type, risquant de créer partout des phénomènes d'affrontement ethnique et social analogues à ceux qui ont assassiné le Liban et déciment, aujourd'hui, l'ex-Yougoslavie. Il se constitue dans notre pays une véritable zone occupée, dans laquelle les citoyens français se voient privés d'un certain nombre de leurs droits essentiels, touchant à leur liberté et à leur sécurité, ce qui est proprement intolérable. »*

« L'insécurité qui règne dans nos villes et dans nos banlieues, et qui provoque un véritable phénomène d'épuration ethnique des Français de souche, n'est qu'une conséquence et non une cause », a affirmé M. Le Pen, en prônant un *« changement radical de la politique d'immigration »*, fondé sur la *« préférence nationale ». « Je le dis calmement, mais fermement*, a continué le président du Front national, *ce ne sont pas les quelques mesures, pour l'instant purement symboliques et, au demeurant, positives, qui suffiront, loin de là. » « Sans faire un procès d'intention au premier ministre, il n'est pas interdit d'essayer de situer l'axe de la politique qu'il va mener*, a-t-il déclaré. *La composition de son gouvernement, ses déclarations et celles de certains de ses ministres le situent, évidemment, au centre-gauche, pas très loin des gouvernements socialistes recentrés dans les délices et les poisons de la Capoue capitaliste. Ses choix, d'ores et déjà, nous assignent notre place, hors du Parlement, mais évidemment dans l'opposition, on peut même dire la seule opposition honorable : l'opposition nationale. »*

« Nous ne ferons rien qui puisse aggraver la situation de notre pays, a souligné M. Le Pen, *mais nous n'avons pas, pour autant, l'intention de nous taire ni de nous résigner. »* Dénonçant la *« loi stupide et scélérate »*, qui ne procure aucun député au Front national, le chef de file de l'extrême droite a affirmé qu'il œuvrera, *« comme le fit Jeanne d'Arc et comme le firent tous les grands Français, au rassemblement des Français dans le combat finalement victorieux de notre libération »*. Considérant que *« MM. Chirac, Rocard et d'autres, qui attendent dans l'ombre, sont déjà entrés en campagne présidentielle »*, M. Le Pen a précisé : *« Nous, nous y sommes en permanence. »*

« Toutes les occasions, a-t-il observé, *doivent être utilisées pour créer le grand courant national et populaire qui doit aboutir, à travers les élections cantonales, européennes, municipales et, plus tard, présidentielle, au redressement de l'Etat et à la renaissance de la patrie. »* En attendant, le chef de file de l'extrême droite a assuré de son *« opposition totale »* à la régionalisation du mode de scrutin européen, et il a indiqué qu'il avait *« vivement insisté »* auprès du premier ministre, le 30 avril, à la tête d'une délégation du Front national, pour qu'une réforme du mode de scrutin législatif intervienne *« avant l'élection présidentielle ».*

« Avant la fin du siècle, les choses évoluant comme elles évoluent, a conclu M. Le Pen, *notre sort sera scellé. Il sera celui que nous aurons fait. Il sera celui de la servitude ou celui de la liberté, du malheur ou du bonheur à mesure de l'effort que nous aurons su faire pour ouvrir les yeux, les oreilles et l'esprit de nos compatriotes. A la vérité, le Front national est aujourd'hui et sera plus encore, demain, une force de recours, autour de laquelle pourront se regrouper les Français de toutes confessions, de toutes races, de toutes opinions, car, au moment où le péril est mortel pour la patrie, tous nos compatriotes doivent se rassembler. »*

O. B.

□ **M. Chirac ne veut pas donner l'impression d'*« ouvrir une campagne présidentielle »*.** – Invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* », Jacques Chirac a indiqué, dimanche 2 mai, qu'il soutient *« totalement »* l'action du gouvernement. Il a précisé que, s'il lui arrivait d'avoir des *« réserves sur telle ou telle mesure que prendrait le gouvernement »*, il l'indiquerait *« en tête à tête au chef du gouvernement, et exclusivement à lui »* sans prendre *« personne d'autre comme arbitre »*. Interrogé sur sa volonté de se lancer dans la course à l'Elysée, M. Chirac a déclaré : *« Je ne voudrais pas que l'on s'imagine que mon intention est d'ouvrir une campagne présidentielle. »* L'ancien premier ministre a réaffirmé sa préférence pour la régionalisation du mode de scrutin européen, qui, selon lui, *« permettra précisément d'éviter les risques de division »* dans la majorité.

Catholiques traditionalistes et skinheads

Dans un ordre qui, année après année, semble immuable, plusieurs milliers de personnes ont défilé de l'église Saint-Augustin à la place du Palais-Royal, à Paris, derrière Jean-Marie Le Pen, son épouse et sa famille. Elles ont battu le pavé en réclamant *« des députés pour tous les Français »* et l'entrée de leur président à l'Elysée. Délaissant le slogan lepéniste *« Les Français d'abord ! »*, elles en ont privilégié un autre, plus ancien : *« La France aux Français ! »* Les jeunes du Front national ont clamé leur antipathie pour les étrangers et pour les tenants de l'internationalisme prolétarien, en scandant : *« Immigrés, dehors ! Du travail pour les Français ! »* et *« Communiste, je te hais ! »* Bannières au vent, les catholiques traditionalistes de Chrétienté-Solidarité préféraient : *« La loi Veil à la poubelle ! »*

Dans le sillage de l'ultime service d'ordre frontiste, équipé en conséquence, plusieurs dizaines de skinheads, bras tendu pour certains, criaient *« Juifs, sionistes, assassins ! »*, *« Europe, jeunesse, révolution ! »*, *« Journalistes, sionistes ! »* et *« Hooligans non stop »*. Par leur mobilité, ces derniers ont quelque peu déjoué les plans de la police, qui visaient à les contenir en bout de cortège. Après quelques petites frictions et quelques échanges de noms d'oiseaux, malgré les bons offices de Sery Ayoob dit « Batskin » (*le Monde* daté 21-22 mars), les forces de l'ordre ont procédé à trente-deux interpellations. Il y avait parmi les « skins » interpellés des Allemands et des Néerlandais.

La réunion du courant Garder le cap

M. Waechter cherche à reprendre l'offensive au sein des Verts

Le courant Garder le cap, animé, au sein des Verts, par Antoine Waechter s'est réuni, samedi 1er et dimanche 2 mai, à Nouan-le-Fuzelier (Loir-et-Cher), pour rechercher les moyens de reprendre l'offensive face à la dynamique qui s'est créée autour de Dominique Voynet.

NOUAN-LE-FUZELIER (Loir-et-Cher)

de notre envoyé spécial

Une semaine après la réunion du courant Verts au pluriel, animé notamment par Dominique Voynet (*le Monde* du 27 avril), les amis d'Antoine Waechter, signataires de la motion Garder le cap – qui l'avait finalement emporté, au quatrième tour de scrutin, par 51 % des suffrages, lors de la dernière assemblée générale des Verts, en novembre 1992, à Chambéry, – se sont retrouvés, samedi et dimanche, dans un village de Sologne pour tenter de renouer les fils de l'autonomie politique du mouvement écologiste. Face à la dérive que constituent, selon eux, les velléités d'une partie des amis de Dominique Voynet de participer à la recomposition d'un *« espace progressiste »*, les plus ardents défenseurs du principe « ni gauche ni droite » ne se sont pas caché que les Verts sont plus que jamais menacés d'une scission.

« La majorité [interne] *est en train de basculer. Je ne peux plus continuer de travailler avec les écolo-socialistes »*, a affirmé un conseiller régional de Lorraine, Jean-Claude Noirclère. *« L'alliance avec Génération écologie brouille notre message »*, a ajouté Patrice Miran, conseiller régional de Provence-Alpes-Côte-d'Azur, tandis que la plupart des intervenants concentraient leurs tirs sur le trio formé par Mme Voynet, Brice Lalonde le président de Génération écologie, et Alain Lipietz, porte-parole de la commission économique des Verts et « inventeur », à ce titre, d'une politique radicale de partage du travail. Deux des proches d'Antoine Waechter, en revanche, ont fait part de leur trouble devant la crispation de leur propre courant. *« On a trop souvent peur d'aller se confronter aux autres »*, a déclaré Andrée Buchmann, l'un des quatre porte-parole des Verts. *« Il y a une dynamique attractive chez les Verts au pluriel, alors que notre propre groupe fonctionne en marginalisant ceux qui ne sont pas d'accord à 100 % avec ses positions »*, a renchéri Christian Brodhag, délégué national aux élus et président du groupe des Verts au conseil régional Rhône-Alpes (1).

Les « quatre ruptures »

Doté d'une majorité relative, qui s'était singulièrement effritée lors de l'assemblée générale de Chambéry et qui intègre des adversaires résolus de l'Entente des écologistes, Antoine Waechter s'est efforcé, une fois encore, d'occuper une position centrale, pour mieux rassembler ce « marais » qui, chez les Verts comme partout, fait et défait les majorités. Signe de cette volonté : son courant, Garder le cap, s'appelera désormais Les Verts en mouvement. M. Waechter a rappelé les *« quatre ruptures »* de l'écologie politique avec le socialisme et le libéralisme : la reconnaissance des limites de la planète, la définition de la notion de progrès, le respect des autres espèces, la prise en compte de la personne humaine dans sa totalité. *« Même si c'est encore difficile à faire passer dans l'opinion, il faut impérativement que l'écologie s'impose comme un troisième pôle »*, a-t-il réaffirmé.

M. Waechter est ainsi parvenu à faire adopter une motion d'orientation selon laquelle les Verts souhaitent continuer à *« travailler, à l'initiative et selon le libre choix des groupes locaux, avec Génération écologie »* et entretenir, sur le plan national, une concertation *« sur les grands dossiers »* avec les responsables de GE. Pour les élections européennes de 1994, le programme des écologistes serait préalablement défini en liaison avec les Verts des pays voisins, avant d'être soumis à GE. Enfin, et surtout, jugeant la *« situation évolutive »*, l'ancien candidat à l'élection présidentielle a obtenu de son propre courant – contrairement à ce qu'il avait fait entériner lors de l'assemblée générale de Chambéry – *« le report d'un an »* (soit de la fin de 1993 à la fin de 1994) du choix de la candidature des Verts pour la présidentielle de 1995.

A la lumière de sa propre expérience, Antoine Waechter sait que le candidat à l'élection présidentielle est durablement perçu par l'opinion comme le chef de file de l'écologie politique. Dans la perspective de l'assemblée générale extraordinaire des Verts, prévue les 26 et 27 juin à Paris, qui doit se prononcer sur une candidature, unique ou non, des écologistes à cette élection, et face à la double concurrence de Brice Lalonde et de Dominique Voynet, M. Waechter cherche donc à gagner du temps. Il compte refonder sa majorité sur le thème de l'autonomie en se préparant à dénoncer, dans un prochain appel, tous ceux qui, chez les Verts, semblent séduits par *« la tentation rose »*.

JEAN-LOUIS SAUX

(1) Pour répondre à ce type d'attentes, M. Waechter et ses amis ont décidé de créer un club de réflexion : Ecologie et prospective.

Deux élections municipales

Saint-Tropez : la liste de M. Couve (RPR) l'emporte de cinquante-deux voix sur celle de M. Spada (div. d.)

NICE

de notre correspondant régional

A Saint-Tropez (Var) où était organisé, dimanche 2 mai, le premier tour d'une élection municipale partielle (*le Monde* des 13, 16 avril et daté 2-3 mai), la liste conduite par Jean-Michel Couve (RPR), conseiller général et député du Var, a devancé de cinquante-deux voix celle dirigée par Alain Spada (div. d.), maire sortant. Le scrutin avait été rendu nécessaire par des démissions en cascade – dont dix sur vingt-deux élus dans les rangs de la majorité – ayant fait perdre le tiers de ses effectifs au conseil municipal.

A l'issue du dépouillement, qui s'est effectué dans un climat passionné, M. Spada, qui avait battu M. Couve aux municipales de mars 1989, a annoncé qu'il allait déposer un recours en annulation des élections. *« C'est M. Pasqua qui a gagné, ce soir, de cinquante-deux voix*, a accusé le maire battu de Saint-Tropez, *car il a fait prendre au sous-préfet de Draguignan un arrêté de convocation des électeurs totalement illégal. C'est un dysfonctionnement grave du service de l'Etat et une véritable mainmise politique sur Saint-Tropez. »* M. Spada se réfère à un contentieux que le tribunal administratif de Nice a examiné le 28 avril. Après les deux dernières démissions intervenues au sein de la majorité municipale, le 4 avril, l'un des suivants de liste de M. Couve, Michel Brunet, avait accepté de siéger aux côtés de M. Spada en assurant la survie de la majorité. Le sous-préfet de Draguignan, estimant que l'installation de celui-ci était irrégulière, avait constaté l'état de carence de la municipalité. Il avait alors pris, le 14 avril, un arrêté de convocation des électeurs que M. Spada avait aussitôt contesté devant la juridiction administrative tandis que M. Couve demandait, de son côté, l'annulation de l'installation de M. Brunet. Le 29 avril, le tribunal avait donné satisfaction à M. Couve. Le commissaire du gouvernement avait cependant fait valoir que l'arrêté préfectoral de convocation des électeurs était prématuré (dans la mesure où il aurait dû intervenir postérieurement au jugement définitif du « cas » de M. Brunet), et donc illégal. Toutefois, cet acte, considéré comme une partie du processus électoral, ne pouvait être évoqué qu'après la proclamation des résultats. Il est donc probable que l'élection du 2 mai sera annulée.

G. P.

Les résultats du premier tour :

I., 4 948; V. 4 004; A., 19,07 %; E., 3 878.

Liste conduite par Jean-Michel Couve, RPR, d., c. g., 1 965 (50,67 %), 22 sièges. Liste conduite par Alain Spada, div. d., 1 913 (49,32 %), 7 sièges.

Les précédents résultats :

En 1989, au deuxième tour, la liste conduite par M. Spada avait obtenu vingt-trois sièges avec 2 247 voix (53,51 %) et celle de M. Couve, six avec 1 952 suffrages (46,48 %). Il y avait eu 4 315 votants (soit 17,14 % d'abstention) et 4 199 suffrages exprimés sur 5 208 inscrits. Les résultats du premier tour avaient été les suivants : I., 5 208; V. 4 072; A., 21,81 %; E., 3 945; liste de M. Spada, 1 770 (44,89 %); liste de M. Couve, 1 534 (38,88 %); liste de M. Pélepol, div. d., 641 (16,24 %).

LOT-ET-GARONNE :

Villeneuve-sur-Lot (second tour)

I., 16 341; V., 10 696 : A., 34,54 %; E., 9 971.

Liste conduite par Michel Gonelle (RPR), 5 735 voix (57,52 %), 28 élus ; liste conduite Jacques Descayrac (PS et centristes), 4 236 voix (42,48 %), 7 élus.

[Michel Gonelle confirme son avance du premier tour et l'emporte nettement en l'absence du maire sortant, Claude Larroche, ex-UDF, inculpé notamment pour banqueroute. Il prend ainsi sa revanche après sa défaite aux législatives de mars dernier, de 16 voix, face à Daniel Soulage (UDF), qu'il avait pourtant distancé au premier tour. Vingt ans après le règne de Jacques Raphaël-Leygues, ancien ambassadeur de France, un gaulliste va donc reprendre la mairie de Villeneuve-sur-Lot.

Au premier tour, les résultats avaient été les suivants : I., 16 349; V., 10 007; A., 38,79 %; E., 9 432. Liste Michel Gonelle, RPR, 3 612 voix (38,30 %); liste Jacques Descayrac, PS, 2 285 (24,23 %); liste Claude Larroche, m. s., div. d., 1 405 voix (14,90 %); liste Jacques Kugener, RPR diss., 842 (8,93 %); liste Marie-Claude Leriche, Verts, 657 (6,96 %); liste André Garrigue, PC, 630 voix (6,68 %).

En 1989, au premier tour, I., 16 911; V., 11 543; A., 31,74 %; E., 11 244. Liste Laroche, 2 701 (24,02 %); liste Lassoujade, PS, 2 634 (23,42 %); Liste Lapeyronie, CNI, m., 2 135 (18,98 %), liste Dupuet, RPR, 1 250 (11,11 %); liste Descayrac, diss. PS, 904 (8,03 %); liste Valla, FN, 830 (7,38 %); liste Lenoble, écol., 790 (7,02 %). Au second tour, I., 16 911; V., 12 289; A., 27,33 %; E., 11 464 (56,63 %). Liste Laroche 6 493 (56,63 %), 28 élus; Liste Lassoujade, 4 971 (43,36 %), 7 élus.]

POLITIQUE

Les assises du Mouvement des citoyens

M. Chevènement veut créer une « troisième gauche »

Le Mouvement des citoyens, lancé à *Belfort* par Jean-Pierre Chevènement en septembre 1992, a tenu à Paris, les 1er et 2 mai, ses premières assises nationales, qui ont donné l'occasion au député du Territoire de Belfort d'appeler à la construction d'une *« troisième gauche »*, d'une *« grande force citoyenne pour faire pièce aux féodalités de l'argent »*. Dimanche matin, M. Chevènement a rendu hommage à Pierre Bérégovoy. Une minute de silence a été observée à la mémoire de l'ancien premier ministre.

Jean-Pierre Chevènement a, cette fois-ci, définitivement quitté « la vieille maison », qui n'est plus pour lui que *« l'ex-PS »*. Longtemps différée pour cause d'élections législatives, la rupture, consacrée après la prise de pouvoir de Michel Rocard, a été confirmée aux militants venus en nombre dans la salle mythique de la Mutualité. Dès l'ouverture de ces assises, Max Gallo, député européen, a moqué les états généraux du PS, prévus pour juillet prochain. *« Les « reality shows » de la démocratie, de la politique et de la pensée sont soit des aveux d'impuissance, soit des aveux de manipulation politique,* a-t-il assuré. *On substitue des hommes à des autres, on ne parle pas de politique, on rassemble le « reality show », on secoue et on obtient les états généraux, ça n'est pas ça, la démocratie. »*

« Au-dessus » du PS et du PCF

M. Chevènement y est allé également de son oraison, le lendemain, à l'endroit du *« parti d'Epinay, mort de ses renoncements, bien avant les actuels soubresauts »*. *« Ceux qui portent la responsabilité de l'échec ne peuvent pas, aujourd'hui, proposer un autre projet,* a-t-il poursuivi. *Ils n'en sont pas capables. Ils n'en ont pas la volonté. Ils n'en ont plus la légitimité pour avoir cautionné les choix de renoncements (...) imposés par le gouvernement invisible de l'argent. » « Il est hors de question pour nous d'aider cette gauche à revenir au pouvoir, si c'est pour y faire la même politique de résignation »*, a-t-il ajouté.

Fondé sur le triple refus de la conversion au socialisme de gestion en 1983, de la guerre du Golfe et du traité de Maastricht, le mouvement ira donc son chemin, dont la voie reste à tracer pour qu'il devienne la *« troisième gauche »*, une *« grande force citoyenne pour faire pièce aux féodalités de l'argent »*. Le Mouvement des citoyens, a expliqué Georges Sarre, député de Paris, n'est pas *« un parti qui cherche sa place à la gauche du PS et à la droite du PCF »*, il n'est pas *« entre le PS et le PCF »*, il est *« au-dessus »*. André Lajoinie, ancien député de l'Allier, devait participer dimanche matin aux assises mais il a annulé sa participation après la disparition de Pierre Bérégovoy.

Nouveau président du Mouvement des citoyens (en lien et place de M. Gallo, qui en devient le porte-parole) au sein d'un secrétariat national sur la composition duquel les militants présents à Paris n'ont pas eu à se prononcer, Jean-Pierre Chevènement conçoit ce nouveau parti comme *« un levier dans le débat démocratique »*, qu'il compte glisser dans le jeu politique quand *« les impasses de l'Europe libérale se découvriront, car c'est là la vraie ligne de fracture »*. Alors, a-t-il prédit, *« l'immense malaise social que crée la montée continue du chômage ne manquera pas de faire voir pour ce qu'elle est l'habileté de M. Balladur, un rocardisme bis »*, puisque *« l'UPF et l'ex-PS sont deux partis inféodés à l'establishment »*.

Le premier congrès du mouvement se tiendra en décembre. M. Chevènement a fixé comme objectif le nombre de 10 000 adhérents (2 287 sont recensés aujourd'hui). *Ce n'est pas rien, a expliqué* le président, quand on songe aux 3 500 cartes placées chez les Verts. Deux batailles d'inégale importance vont être engagées, contre l'autonomie de la Banque de France et contre l'éventuel changement du mode de scrutin pour les élections européennes, qui priverait M. Chevènement d'une tribune à ses mesures. *Le nouveau parti du député du Ter*ritoire de Belfort devra, en outre, éviter un écueil : ne devenir que l'ultime avatar du CERES, un « groupuscule », une nouvelle chapelle de la gauche.

GILLES PARIS

ÉTRANGER

Le conflit dans l'ex-Yougoslavie : les Occidentaux maintiennent la pression sur les Serbes

Les membres permanents du Conseil de sécurité des Nations unies ont accueilli avec satisfaction, mais aussi avec circonspection, la signature du plan de paix par le dirigeant des Serbes de Bosnie, Radovan Karadzic, et semblent décidés à ne pas relâcher leur pression tant que la partie serbe au conflit n'aura pas démontré sa bonne foi sur le terrain.

Immédiatement après la réunion de samedi à la Maison Blanche, au cours de laquelle Bill Clinton s'était prononcé pour des *« mesures nouvelles, y compris militaires »* contre l'agression serbe en Bosnie, le secrétaire d'Etat Warren Christopher a quitté Washington avec pour mission d'obtenir le soutien des Européens et de Moscou à ces décisions américaines.

A l'issue de sa rencontre de près de cinq heures avec John Major dans le Kent, les services du premier ministre britannique ont publié un communiqué faisant état d'une *« approche commune »* de Londres et Washington *« visant à l'adoption de mesures plus énergiques si les Serbes échouaient à mettre en œuvre le règlement de paix »*. *« Plusieurs options sont considérées, y compris militaires »*, poursuit le communiqué officiel britannique, qui indique que les sanctions actuelles sont maintenues, et que les belligérants *« doivent maintenant prouver leur bonne foi en convenant d'un cessez-le-feu et en mettant en œuvre sans retard l'accord d'Athènes »*.

M. Christopher devait s'entretenir lundi à Londres avec les chefs de la diplomatie espagnole et grecque Javier Solana et Michalis Papaconstantinou, et gagner Paris dans l'après-midi. Il se rendra ensuite à Bonn et à Moscou, les 4 et 5 mai.

Le ministre français des affaires étrangères, Alain Juppé, a également indiqué dimanche qu'il fallait maintenir la pression sur les Serbes. Il a appelé *« tout le monde, Américains, Russes, grandes puissances en général »* à participer à la mise en œuvre du plan de paix si ce dernier est ratifié mercredi à Pale. Il a rappelé qu'en cas de non ratification *« aucune mesure de force ne peut être envisagée sans que la FORPRONU ait été redéployée »*.

L'accord d'Athènes devait être discuté lundi au Conseil de sécurité de l'ONU. On ignorait toujours dimanche à New-York la méthode qu'entendait adopter le Conseil pour la mise en œuvre du plan de paix. Selon certains diplomates, une résolution du Conseil devrait prendre acte, avant la réunion du «parlement» de Pale mercredi, de la signature de M. Karadzic et annoncer une seconde résolution sur les modalités pratiques de mise en œuvre du plan.

Le secrétaire général, M. Boutros-Ghali, avait indiqué la semaine dernière que des échanges de vues avaient déjà eu lieu avec l'OTAN, qui, sur la base *d'études préliminaires*, a estimé qu'un effectif de 60 000 à 75 000 soldats serait nécessaire. Parmi les mesures prévues dans le plan figurent en effet, outre la cessation effective des hostilités, la remise en état des infrastructures, l'ouverture d'itinéraires, la séparation des forces, le contrôle des armes lourdes, la démilitarisation de Sarajevo, le retrait des forces dans les provinces désignées, etc. Les modalités de financement et de commandement de cette opération extrêmement complexe n'ont pas, non plus, été arrêtées.

Comme en écho aux réactions très mitigées des Serbes de Bosnie après l'accord d'Athènes, de nouveaux affrontements ont éclaté dimanche soir. Un pilonnage de Sarajevo a fait cinq morts et des dizaines de blessés. La veille, les bombardements avaient tué huit personnes dans la capitale. Radio Sarajevo a rapporté que les forces serbes avaient aussi bombardé dimanche les régions de Visegrad et Gorazde, faisant six morts et dix blessés, et que les forces musulmanes avaient tué vingt Serbes et perdu trois hommes lors d'autres affrontements en Bosnie orientale.

Des heurts sporadiques ont également été signalés entre Musulmans et Croates en Bosnie centrale, où un «casque bleu» a été légèrement blessé, ainsi qu'entre Croates et Serbes dans d'autres régions. Un convoi d'aide humanitaire, le premier depuis un mois, a pu cependant parvenir dans la ville musulmane de Gorazde assiégée par les Serbes. – *(AFP, Reuter.)*

Les Etats-Unis vont s'impliquer militairement dans la crise

WASHINGTON

de notre correspondant

Finalement, les Etats-Unis pourraient bien avoir à déployer des troupes au sol en Bosnie, une «option militaire» qui leur déplaît autant, sinon plus, que l'éventualité de bombardements aériens officiellement envisagée depuis quarante-huit heures. Car si le «Parlement» des Serbes de Bosnie entérine cette semaine l'accord conclu dimanche 2 mai à Athènes, les Etats-Unis devront donner suite à l'engagement qu'ils ont pris début février : dépêcher plusieurs milliers de soldats américains dans le cadre d'une force de l'ONU chargée, sur le terrain, de faire appliquer le plan de paix dit Vance-Owen.

Autrement dit, d'une façon ou d'une autre, l'administration Clinton paraît contrainte à s'impliquer plus avant, militairement, dans la crise bosniaque. Cela prendrait sans doute la forme de bombardements aériens sur les positions serbes si le Parlement de la «République serbe» auto-proclamée de Bosnie prenait la décision de désavouer son chef, M. Radovan Karadzic, qui a accepté, lors de la réunion de Vouliagmeni, de souscrire au plan Vance-Owen. Cela prendra la forme d'un solide contingent américain – sans doute plusieurs milliers d'hommes – participant à la force de paix qui sera envoyée sur le terrain si la conférence d'Athènes est suivie d'un accord en bonne et due forme.

Dans un cas comme dans l'autre, le président Bill Clinton devra convaincre une opinion sceptique. Plus encore que l'administration, les Américains considèrent que cette guerre est prioritairement l'affaire de l'Europe. Si les Etats-Unis doivent finalement s'en occuper, cela tient d'abord, pensent-ils, à la faillite des Européens. A en croire un dernier sondage, 52 % des Américains sont opposés à un quelconque engagement des Etats-Unis en Bosnie. Le Pentagone est tout aussi réticent.

Il n'envisage pas sans réserves une *«option militaire limitée»*, sous forme de bombardements aériens, contraire à sa doctrine qui privilégie l'emploi massif de la force au service d'un objectif bien précis. Mais il n'est guère plus enthousiaste à l'idée de participer à une gigantesque opération de maintien de la paix – la plus vaste que l'ONU ait jamais considérée – destinée à «refroidir» un conflit aussi effrayant que la guerre civile libanaise.

Il faudra «plus qu'une signature»

Le président Clinton s'est félicité, discrètement, dimanche, des résultats de la conférence d'Athènes. Une fois obtenu l'agrément «définitif» du «Parlement» des Serbes de Bosnie, les Etats-Unis, leurs alliés européens et les Russes devront s'attaquer à un nouveau casse-tête : faire appliquer un *plan de découpage de la Bosnie* en dix provinces autonomes, qui risque de tourner en une sorte de «dépeçage légal» de la République et qui suppose, au départ, que les milices serbes rendent le quart des 70 % du territoire bosniaque qu'elles contrôlent. *«Cauchemardesque»* : tel est l'adjectif le plus souvent entendu, à Washington, pour qualifier cette tâche.

Pour l'heure, on se veut encore prudent, méfiant, même si l'administration estime que les résultats de la réunion de Vouliagmeni sont largement dus à sa stratégie d'escalade de la pression sur les Serbes, qu'il s'agisse de pressions militaires sur les milices ou des pressions économiques sur leur «parrain», la République de Serbie. Il faudra plus que les bonnes paroles de M. Karadzic, *«plus qu'une signature»*, plus qu'un accord de principe pour que les Etats-Unis considèrent que les Serbes sont de *bonne foi. Ils ont trop menti par le* passé et, avant même le résultat de la conférence d'Athènes, le secrétaire d'Etat, M. Warren Christopher, avait défini, samedi, les critères qu'il appliquerait pour juger de la bonne volonté des Serbes : respect immédiat du cessez-le-feu, arrêt de tout bombardement contre les villes de Bosnie, enfin, accès libre pour les convois d'aide humanitaire destinés aux populations musulmanes.

M. Christopher venait de faire part à la presse de la *«décision de principe»* prise par l'administration d'envisager l'emploi de la force contre les Serbes pour les amener à la table de négociation. Au terme d'un long processus de délibérations, M. Clinton a conclu que les Serbes ne réagiraient qu'à la menace de la force. La nouvelle *«direction»* de la politique américaine, a dit M. Christopher, *«comprend un certain nombre de recommandations spécifiques, dont des actions militaires»*. Celles-ci ont déjà été largement commentées dans la presse : bombardements aériens sur les lignes de ravitaillement des milices serbes, leurs positions d'artillerie, dépôts de munitions, etc., et levée de l'embargo sur les armes à destination des musulmans.

Agir avec les Européens

C'est une *«décision de principe»* et *«rien n'est imminent»*, s'empressaient de souligner des responsables de l'administration (qui, encore une fois, parlaient avant les résultats d'Athènes). Avant de s'embarquer pour l'Europe, M. Christopher expliquait que les Etats-Unis n'entendaient pas agir seuls. Sans pour autant *«leur accorder de droit de veto»*, les Etats-Unis veulent définir une action conjointe avec leurs alliés européens, ne serait-ce que parce que ceux-ci ont des troupes sur le terrain dont le dispositif devra être modifié en cas d'intervention militaire occidentale.

Dans une petite phrase destinée à souligner la responsabilité des Européens, le secrétaire d'Etat observait : *«Le problème est au cœur de l'avenir de l'Europe. Nos efforts doivent être entrepris avec nos alliés, nous voulons bien jouer notre rôle mais les autres* (comprendre : les Européens) *doivent en faire autant.»* Si Britanniques et Français, après avoir ré-organisé le déploiement de leurs troupes déployées dans le cadre de la FORPRONU, pourraient être favorables à des bombardements aériens, ils sont, en revanche, farouchement opposés à la levée de l'embargo, comme le sont, d'ailleurs, la quasi-totalité des spécialistes de l'ONU.

M. Christopher s'adressait à la presse à l'issue d'une énième réunion sur la Bosnie, samedi matin à la Maison Blanche, à laquelle participait l'état-major militaro-stratégique du président Clinton. Il a fait valoir ce qui était en jeu pour les Etats-Unis : *«Il y a bien sûr des questions de conscience, des soucis humanitaires mais, fondamentalement, notre action est aussi guidée par les intérêts stratégiques des Etats-Unis, à savoir contenir les risques d'élargissement d'un conflit qui pourrait déboucher sur une guerre plus générale dans les Balkans.»* Ce qui est également en cause et n'est pas moins important, disait-on en privé, c'est la capacité des Occidentaux, voire de l'OTAN, à agir face au premier test de l'après-guerre froide. Cité dans le *Washington Post*, un haut responsable du département d'Etat observait : *«Que pourront faire les Occidentaux s'ils se révèlent incapables d'agir ensemble cette fois ?»*

A ce stade, M. Clinton n'a pas *besoin de l'autorisation du Congrès* et il bénéficie du soutien des chefs de la minorité républicaine pour passer à l'action en Bosnie. Pour le président, l'affaire est aussi un défi politique et personnel : il lui revient à lui, l'opposant à la guerre du Vietnam, d'ordonner une intervention dans un conflit extérieur. Que ce soit en dépêchant des milliers d'hommes dans une force de maintien de la paix ou en prenant l'initiative d'une série de frappes aériennes.

ALAIN FRACHON

Radovan Karadzic a donné son accord «conditionnel» au plan de paix

Réunis pendant deux jours dans un palace de la station balnéaire de Vouliagméni, près d'Athènes, les diverses parties engagées dans le conflit bosniaque sont parvenues, dimanche 2 mai, lors d'un sommet *«de la dernière chance»* et sous la menace d'une intervention militaire occidentale, à un accord sur le plan de paix Vance-Owen. La signature obtenue du leader des Serbes de Bosnie est cependant «conditionnelle».

ATHÈNES

de notre correspondant

Après *bien des hésitations*, après avoir été soumis pendant une partie de la nuit de samedi à dimanche aux pressions des présidents de Serbie, Slobodan Milosevic, du Montenegro, Momir Bulatovic, et de la Yougoslavie, Dobrica Cosic, auxquelles s'ajoutaient les encouragements du premier ministre grec, Constantin Mitsotakis, le dirigeant des Serbes de Bosnie, Radovan Karadzic, a finalement apposé son paraphe, le *2 mai, au bas du plan de paix* Vance-Owen.

Il l'a fait *«sous condition»* : si le «parlement» des Serbes de Bosnie, qui se réunira le 5 mai à Pale – leur «capitale» –, devait le *démentir* et *refuser le plan, comme* il l'a déjà fait une fois il y a deux semaines, la signature apposée dimanche par M. Karadzic deviendrait *«nulle et non avenue»*, affirmait dimanche soir un communiqué de la délégation serbe. Si les «parlementaires», en revanche, avalisent à Pale la signature de M. Karadzic, les Serbes, poursuit ce communiqué, entendent *«soulever un certain nombre de questions, y compris celles liées aux cartes provisoires des provinces et aux activités de la commission des frontières»*.

Interrogé peu après par la BBC, M. Karadzic, qui avait jusque-là refusé l'ensemble du plan, expliquait son revirement de dimanche par le fait qu'il avait obtenu *«de nouvelles informations et des clarifications»* sur son contenu, ainsi que *«des possibilités de modifier la carte»*, sans toutefois donner aucune précision sur ce point. Alors qu'on lui demandait de commenter les remarques du médiateur David Owen selon qui les projets des Serbes bosniaques d'avoir leur propre Etat en Bosnie étaient morts, Radovan Karadzic a répondu : *«ni morts ni enterrés, peut-être reportés. Personne ne peut le dire»*. M. Karadzic a cependant ajouté qu'il démissionnerait si le parlement de Pale n'approuvait pas le plan.

Si les frontières des dix provinces prévues par le plan Vance-Owen peuvent encore faire l'objet de révisions ponctuelles, les deux médiateurs n'ont pas cédé sur la demande essentielle des Serbes, qui visait notamment à s'arroger le contrôle du couloir reliant par le nord de la Bosnie toutes les provinces serbes. Ce couloir, que lord Owen a proposé d'élargir, doit, en vertu du plan, être placé sous contrôle international.

Un «jour très heureux pour les Balkans»

Le premier ministre grec, Constantin Mitsotakis, pour qui ce sommet constitue un indéniable succès, s'était entretenu toute la soirée de samedi avec les leaders serbes avant de recommencer dimanche matin lors d'une séance marathon. Alors que le dirigeant serbe bosniaque hésitait encore, c'est M. Mitsotakis, selon une source grecque, qui lui a arraché la décision en lui offrant même son stylo personnel pour qu'il appose sa signature. *«Nos arguments étaient très simples. C'étaient des arguments d'amis»*, a indiqué M. Mitsotakis qui, depuis le début de la crise, fait valoir l'amitié traditionelle de la Grèce avec la Serbie, et tente de se poser en médiateur. Pour le chef du gouvernement grec, il faut maintenant que la communauté internationale *«avance vers la suppression graduelle de l'embargo contre la Serbie»*, un point sur lequel les dirigeants serbes comptent.

Lord Owen, l'air *épuisé mais* satisfait, s'est félicité à la fin du sommet de *«ce jour très heureux pour les Balkans»*. Il a indiqué que dorénavant les quatre volets du plan (désengagement militaire, principes constitutionnels, carte de découpage en dix provinces et arrangements intérimaires) étaient signés par l'ensemble des parties concernées. Selon la carte envisagée par le plan, les Serbes bosniaques devront céder le quart des 70 % des territoires qu'ils contrôlent.

«Le temps est venu d'écarter une option militaire et de parler de paix», a ajouté lord Owen en espérant que *«cela marque le début d'un processus irréversible vers la pacification en Bosnie-Herzégovine»*. Il a estimé improbable que Washington intervienne militairement avant mercredi, date de la réunion du «parlement» des Serbes. Les présidents yougoslave et serbe, Dobrica Cosic et Slobodan Milosevic, qui ont appelé ce «parlement» à se rendre à leurs arguments, pourraient se rendre à Pale. Son président, Momcilo Krajisnik, qui accompagnait M. Karadzic à Athènes, a cependant déclaré que le plan Vance-Owen est pour lui *«inacceptable tel quel»*. Le plan doit être *«retravaillé»*, a-t-il dit. De même, M. Dragoslav Rancic, un conseiller du président yougoslave Cosic, a estimé que M. Karadzic n'avait rien obtenu d'essentiel, et qu'il *«avait signé son arrêt de mort»*.

Alors *que* la menace d'une intervention ponctuelle américaine se faisait plus précise, l'accord obtenu sur le papier au sommet d'Athènes a relancé l'espoir de voir aboutir une solution diplomatique au conflit. Tous les observateurs présents dans la capitale grecque attendaient cependant pour se prononcer de voir ce qui va se passer maintenant sur le terrain : les Serbes se résoudront-ils de bonne foi à appliquer le plan ? Avant cela même ont-ils l'intention de faire taire les armes ? C'est à cela qu'appelait dimanche le président de Bosnie, Alija Izetbegovic, en demandant *«un cessez-le-feu, immédiat, aujourd'hui, tout de suite»*.

DIDIER KUNZ

Un espoir pour la Bosnie

Suite de la première page

Dès septembre 1992, le secrétariat de la Conférence s'installait à Genève et préparait, en particulier, un plan de paix pour la Bosnie-Herzégovine. Il comprenait trois volets : l'adoption de nouveaux principes constitutionnels pour la future République, les modalités de l'arrêt des hostilités impliquant le retrait et le regroupement des armements lourds des zones «chaudes», et enfin la carte du redécoupage de la Bosnie. En janvier 1993, les Croates de Bosnie acceptaient, sans broncher, l'ensemble de ce «paquet» qui leur faisait, il est vrai, la part belle.

Les Musulmans d'Alija Izetbegovic, principales victimes de cette guerre et grands perdants de la diplomatie, finirent eux aussi par l'accepter, voici quelques semaines, apparemment sous la pression des Etats-Unis, pour mieux isoler les Serbes de Bosnie et de Belgrade sur la scène internationale, pour mieux démontrer que ceux-ci étaient *«les seuls à ne pas vouloir de règlement»*. Cette tentative d'intimidation ne produisit d'abord guère d'effets, et il aura fallu le renforcement de l'embargo et les menaces de plus en plus concrètes d'intervention militaire étrangère, ces derniers jours, pour les faire plier.

Et maintenant ? Dans l'immédiat, expérience oblige, la plus grande prudence s'impose. D'abord parce que le compromis d'Athènes reste vague. Ensuite, parce que le leader des Serbes de Bosnie, Radovan Karadzic, va devoir affronter, mercredi, à Pale, son «Parlement» autoproclamé. On ne peut exclure que le président-médecin soit désavoué par une majorité de députés ultra-nationalistes qui estiment que le «corridor démilitarisé», proposé par lord Owen pour relier les provinces à dominante serbe de Bosnie à la mère-*patrie, est tout* à fait *insuffisant. Il y a* parmi eux des gens qui sont prêts, comme ils le disent, à déclencher une *«troisième guerre mondiale»* pour parvenir à leurs fins – la Grande Serbie par exemple – et à mener un combat de guérilla sur le terrain en cas d'intervention. *Les Serbes* ont montré, pendant l'occupation allemande, qu'ils maîtrisaient parfaitement ces techniques.

Victime de l'Histoire

Cyrus Vance, lord Owen et leur équipe reconnaissent, en privé, qu'ils n'ont peut-être pas accordé suffisamment d'importance depuis le début du conflit et des négociations à la psychologie et à la mentalité des Serbes, peuple de *«héros»*, de *«martyrs»*, qui se considère comme *«victime»* de l'histoire. *«Nous nous sommes toujours battus du bon côté, avec les Alliés,* disait récemment à Paris, Vuk Draskovic, le leader de l'opposition anti-Milosevic à Belgrade, *nous avons gagné des guerres, mais nous les avons perdues politiquement ; nous aurions pu devenir une démocratie, nous avons subi Tito et le communisme pendant quarante ans !»*

Dans la plupart des fermes de la campagne serbe, on peut voir sur les murs des portraits de pères, de grands-pères, d'arrière-grands-pères, d'oncles ou de cousins *«morts en héros au champ d'honneur»*. Les jeunes grandissent dans cet environnement et, la propagande haineuse aidant, il n'est pas étonnant que peu d'entre eux refusent ensuite de porter les armes ! Et que certains se disent, aussi, prêts à provoquer une *«troisième guerre mondiale»* ou à résister par tous les moyens à une agression étrangère, au *«nouveau complot international anti-serbe»*. On aurait tort de sous-estimer ces sentiments, parmi les extrémistes nationalistes bien sûr, mais qui existent aussi, de manière plus diffuse, au sein de la population.

Si le Parlement des Serbes de Bosnie choisit, au bout du compte, d'entériner le plan Vance-Owen, on est en droit de se demander comment il pourra véritablement être mis en œuvre sur le terrain. En effet, tous les accords de cessez-le-feu sont restés jusqu'à présent lettre morte, et il est inconcevable qu'après tant de mois de sauvagerie les armes puissent se taire du jour au lendemain. L'arrêt des hostilités ne pourra être que progressif. C'est pour cela que les négociateurs estiment que les Européens et les Américains ne doivent absolument pas relâcher leurs pressions ni renoncer à leurs menaces d'intervention militaire. Car d'autres crises, d'autres atermoiements, d'autres «sommets de la dernière chance» ne peuvent être exclus. Il ne faut pas se leurrer, observe-t-on dans les milieux diplomatiques à Genève, le règlement politique du conflit prendra des années et *«on ne forcera pas les Serbes à la paix à coups de bombardements»*.

Eviter l'extension du conflit

La conférence de Londres, transférée d'abord à Genève puis à New-York, aura au moins permis, selon *les médiateurs* – en dépit de ses échecs – d'éviter jusqu'à présent une internationalisation du conflit et – dans le cadre de l'ex-fédération – une extension des combats au Kosovo, au Sandjak et à la Macédoine.

«Milosevic, dit un diplomate, *sait que s'il entreprend la moindre chose au Kosovo, les Occidentaux réagiront immédiatement. Ce n'est pas un maigre résultat, même si les opinions publiques de nos pays démocratiques s'indignent à juste titre de voir ce qui se passe en Bosnie et condamnent notre passivité.»* L'éventuelle signature des accords sur la Bosnie-Herzégovine le 5 mai par les Serbes marquerait l'ouverture d'une nouvelle phase des pourparlers.

Pour ce qui touche *uniquement* aux aspects constitutionnels de la «nouvelle» Bosnie-Herzégovine, MM. Vance et Owen avaient par exemple promis une aide considérable de la communauté internationale à la mise en place, fort compliquée, de gouvernements et d'administrations «intérimaires» intercommunautaires dans les dix provinces autonomes ainsi qu'à l'échelon fédéral. Il y a surtout l'aspect militaire de l'application du plan : le regroupement des armes lourdes, sous le contrôle de l'ONU, et le respect de la cessation des hostilités vont exiger l'envoi de nouveaux contingents de «casques bleus». Enfin, les discussions politiques sur les tracés des provinces sont loin d'être achevées, puisque l'évolution des combats et des conquêtes serbes les a déjà rendus caduques.

Voilà la tâche immense qui attend lord Owen et Thorvald Stoltenberg, le successeur de Cyrus Vance, comme représentant de l'ONU dans la négociation. L'ancien ministre norvégien des affaires étrangères connaît le dossier et les mentalités yougoslaves. Il a commencé sa carrière diplomatique à Belgrade et maîtrise le serbo-croate. Selon l'équipe de médiateurs et les spécialistes militaires occidentaux, il faudrait environ soixante-quinze mille hommes pour superviser la mise en œuvre de l'ensemble du plan (forcément révisé par rapport à sa version initiale). Qui est prêt à payer ? A envoyer des troupes pour des missions qui s'annoncent bien plus périlleuses que les opérations actuelles de «maintien de la paix» ? Peu d'Etats ont, à ce *jour,* manifesté leur empressement.

ALAIN DEBOVE



EUROPE

RUSSIE : après les affrontements du 1er mai à Moscou

Les violences sont exploitées par les néocommunistes et par Boris Eltsine

MOSCOU
de notre correspondant

« Provocation ». Le mot fétiche de la vie politique russe a été repris en chœur – aussi bien par l'équipe présidentielle que par l'opposition « dure » – après les violents affrontements qui ont marqué l'une des manifestations du 1er mai à Moscou. *Jamais depuis le putsch d'août* 1991 des scènes d'une telle violence n'avaient été vues dans la capitale russe : plusieurs centaines de personnes ont été blessées, certaines grièvement, un policier reste entre la vie et la mort, on a jeté des pierres, brûlé des camions, attaqué les policiers à coups de hampes de drapeaux (rouges), avant que les forces de l'ordre ne finissent par répliquer très durement.

Pour le président russe, la leçon des évènements est simple. *« Les communistes »*, après avoir *« subi une défaite au référendum »* du 25 avril, ont *« organisé des désordres de masse »*, et *« révélé leur vrai visage »*. Les violences du 1er mai marquent ainsi le lancement d'*« une campagne de résistance contre le pouvoir démocratique légitime »*. Et M. Eltsine souligne immédiatement que *« des députés »* figurent parmi les organisateurs de ces désordres.

En face, c'est-à-dire parmi les responsables des divers groupements conservateurs et nationalistes qui avaient appelé à manifester (Front de salut national, Russie du travail, etc), on est tout aussi catégorique. Le pouvoir a délibérément suscité les violences, et organisé cette *« provocation »* pour *« déconsidérer »* l'opposition, et préparer l'opinion à des mesures autoritaires.

La manifestation avait commencé par un rassemblement plutôt tranquille, place d'Octobre, où l'on *remarquait entre autres divers* « putschistes » d'août 1991, comme l'ancien président du Parlement Anatoli Loukianov, ou l'ex-chef du KGB Vladimir Krioutchkov. Une manifestation comme Moscou en a connu des dizaines, avec ses drapeaux rouges et tsaristes mêlés, ses banderoles à la gloire de l'ex-URSS...

Les brutalités ont commencé lorsque la colonne des manifestants, à *qui l'on avait interdit tout* le centre de Moscou, et qui avait donc pris la direction opposée, en direction de l'Université, s'est vu barrer la route par un autre cordon de policiers. Les images diffusées à de très nombreuses reprises par la télévision russe, dont les caméras étaient remarquablement bien placées à l'endroit précis des affrontements, montrent clairement les manifestants qui tentent de forcer le barrage, *d'arracher les boucliers des* policiers.

La police « trahie » par les autorités

Cependant, certains organisateurs affirment que l'attaque a été menée *« par un groupe de jeunes gens en survêtements qui ensuite ont participé à la répression de la manifestation »*. Des manifestants, certains assez âgés et visiblement choqués par les évènements, prétendent même que le cortège a été attiré *« dans un piège »*. Certains témoins s'étonnent d'autre part de l'attitude de la police qui, peut-être dans l'attente de renforts, est longtemps restée passive, face à des manifestants très agressifs. Elle n'a en particulier pas utilisé de gaz lacrymogènes, et le chef de la section moscovite des OMON (les forces spéciales du ministère de l'intérieur), Vitali Keïko, a tenu à ce sujet des propos accusateurs : *« On nous a empêchés de nous défendre »*, a-t-il déclaré, *affirmant que ses hommes avaient* été *« trahis »* par les autorités.

Une seule chose paraît claire. Cette flambée de violence peut être utilisée aussi bien par les néocommunistes que par l'équipe de M. Eltsine. Elle conforte en effet la thèse présidentielle, selon laquelle tous ceux qui s'opposent à Boris Eltsine sont au service de la réac*tion et du* « revanchisme » : il y a d'un côté les démocrates, qui ont obtenu la confiance du peuple par les urnes, de l'autre les communistes, qui misent sur la violence. Telle est la version abondamment développée par les porte-parole du président *tout* comme *par* la télévision, qui en a profité pour confondre dans un même opprobre les dirigeants du Parlement.

De leur côté, les dirigeants du Front de salut national et des autres groupements national-communistes, dont l'audience dans le pays reste en fait très faible, profitent de l'occasion pour donner de la voix, se poser en défenseurs du peuple et en héros de la résistance à une dictature naissante... On prononce des discours flamboyants, on avertit que seuls *« les chars russes »* pourront sauver la situation, on annonce de nouvelles manifestations pour le 9 mai – l'anniversaire de la victoire. *« S'il n'y a pas eu de coups de feu aujourd'hui, il y en aura demain »*, s'exclame Viktor Ampilov, *dirigeant* du Parti communiste ouvrier de Russie.

« Aujourd'hui, renchérit Ilya Konstantinov, du Front de salut national, *marque le début de la vraie résistance. La patrie ou la mort. »* Dans la foulée, on appelle à placer « un Russe » à la présidence du Parlement, manière de signifier que les jours de Rouslan Khasboulatov, le Tchétchène, sont *comptés.*

AH ! LES DISSIDENTS D'AUTREFOIS !
TANKHO

Dans cette situation de polarisation outrée, la position de M. Khasboulatov devient de plus en plus *délicate.* Le président du Parlement, sur lequel les médias d'Etat continuent à tirer à boulets rouges, se laisse en effet rejeter de plus en plus du côté de l'opposition systé*matique* à M. *Eltsine, c'est-à-dire* du côté d'alliés conjoncturels qui furent et restent en fait ses ennemis. Dans l'immédiat, M. Khasboulatov a *ordonné* la création d'une commission d'enquête parlementaire sur *« les raisons de l'emploi de la force contre les participants à la manifestation pacifique du 1er mai »*.

A nouveau, donc, l'atmosphère est au drame. Des groupes de militants anti-eltsiniens montent la garde devant la Maison Blanche, siège du Parlement, pour *« défendre la démocratie »*, refont, avec une émotion qui paraît sincère, le récit de la manifestation du 1er mai et annoncent que la *« prochaine fois »*, ils seront armés... Tout cela alors que, dans le reste de la Russie, on *ne signale à peu près aucun incident* : à Saint-Petersbourg, un autre défilé de « conservateurs » s'est terminé tranquillement.

Et alors que la plupart des Moscovites se préoccupent essentielle*ment* de leur datcha. Les autorités, gouvernement et Parlement pour une fois d'accord, leur ont en effet accordé un très long week-end, en application d'une ingénieuse nouvelle *règle : chaque fois qu'un jour* de fête, ou un lendemain de jour férié, coïncide avec une journée normalement chômée (samedi ou dimanche), on « compense ». Du coup, les Russes ont droit à quatre jours pour le 1er mai et trois jours, une semaine plus tard, pour l'anniversaire de la victoire. Qui a dit que la patrie, voire l'économie, étaient en danger?

JAN KRAUZE

EN BREF

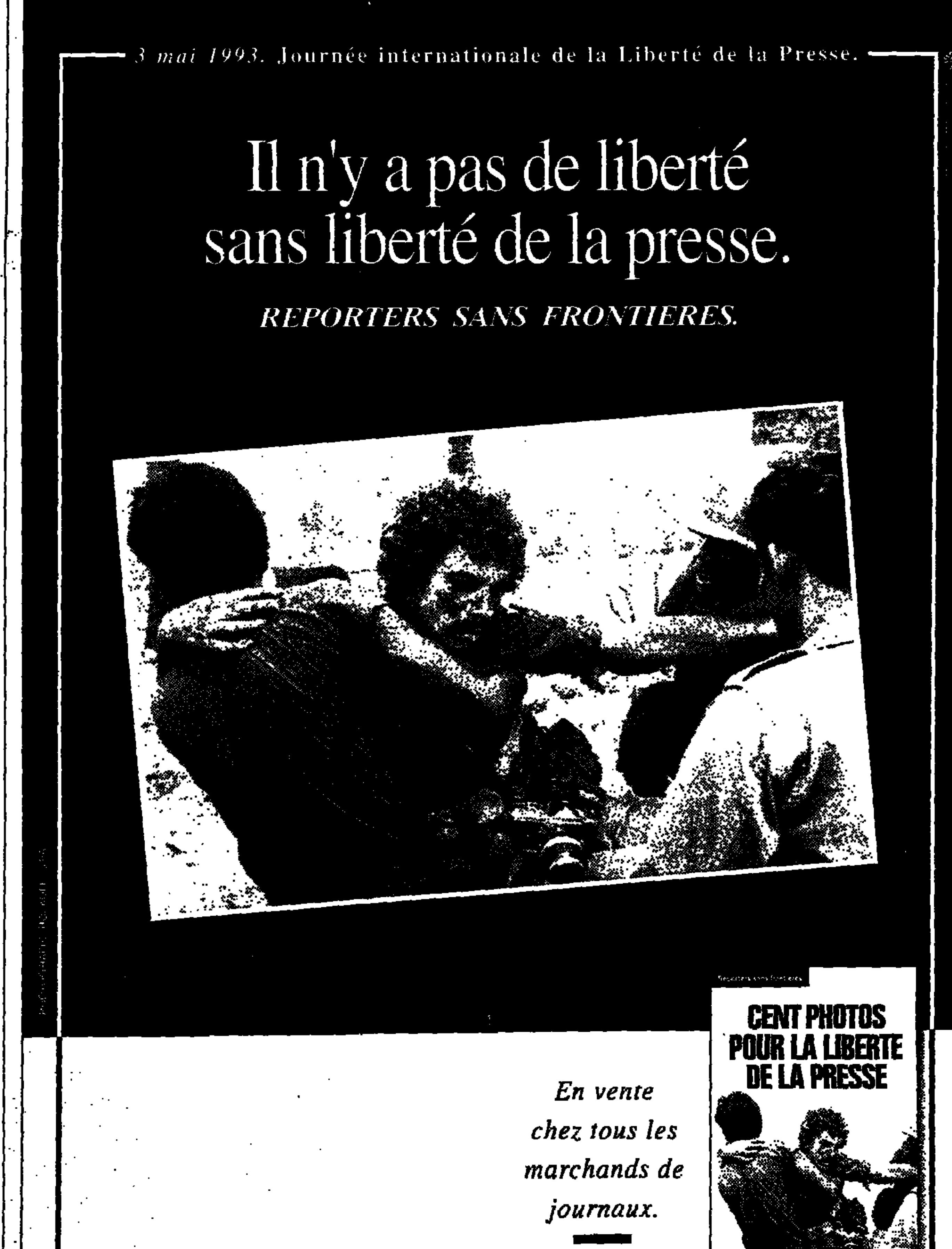
□ **ALLEMAGNE : protestations de la communauté juive contre le verdict d'un tribunal de Potsdam.** – La communauté juive d'Allemagne a jugé, vendredi 30 avril, *« scandaleux »* le verdict d'un tribunal de Potsdam, qui a condamné seulement à des peines avec sursis deux extrémistes de droite qui avaient tenté d'incendier un mémorial de l'ancien camp de concentration nazi de Ravensbrück. Le vice-président du Conseil central des juifs en Allemagne, Jerzy Kanal, craint que *« ce verdict n'encourage les néo-nazis à commettre de nouveaux attentats. »* – *(AFP.)*

□ **Le président du SPD pourrait démissionner.** – Le président du SPD, *candidat* social-démocrate à la chancellerie, Björn Engholm, n'a pas exclu, samedi 1er mai, de démissionner de ses fonctions. Depuis plusieurs semaines, il est mis en cause par la presse *qui l'accuse* d'avoir été informé, en 1987, des agissements menés contre lui par le *ministre-président* du Schleswig-Holstein, Uwe Barschel et d'avoir attendu que le scandale éclate à la suite des révélations du *Spiegel.* Cette affaire avait provoqué le suicide d'Uwe Barschel et le triomphe de Björn Engholm aux élections régionales en mai 1988. – *(AFP.)*

□ **IRLANDE DU NORD : un** ***ouvrier tué par des extrémistes protestants.*** – Un ouvrier qui effectuait à Belfast, en Irlande du Nord, des travaux de maçonnerie chez l'un de ses amis, Alec Maskey, élu du Sinn Fein, la branche politique de l'Armée républicaine irlandaise (IRA), a été tué par balles, samedi 1er mai. Un groupe paramilitaire protestant illégal, les Combattants pour la liberté de l'Ulster (UFF), a revendiqué l'attentant, tout en déclarant avoir voulu, en réalité, tuer Alec Maskey. – *(AFP, Reuter.)*

□ **PRINCIPAUTÉ D'ANDORRE : la nouvelle Constitution a été signée par les deux coprinces.** – La nouvelle Constitution démocratique de la principauté d'Andorre, issue du référendum du 14 mars (*le Monde* du 13 mars), a été signée par les deux coprinces de la principauté. Mgr Joan Marti Alanis, évêque de la Seu d'Urgell, a paraphé le document en Espagne, jeudi 29 avril, suivi à Paris, vendredi 30, par François Mitterrand. Cette Constitution doit être promulguée le 4 *mai.* – *(AFP, Reuter, UPI.)*

□ **TURQUIE : Ankara proteste auprès de l'ONU après le mitraillage d'un cargo par un patrouilleur chypriote.** – *Le* ministère des affaires étangères turc a indiqué qu'Ankara a porté *« à l'attention du secrétaire général de l'ONU »* – en attirant son attention sur les *« dangers de riposte »* à une telle action – un incident naval au cours duquel un ou plusieurs patrouilleurs chypriotes ont tiré sur un cargo turc, au large du port de Larnaca, mercredi 28 avril. Le capitaine et un *matelot ont* été blessés. La police chypriote a indiqué que le navire, mouillé dans les eaux territoriales, avait refusé d'obtempérer aux sommations. Ankara et la partie chypriote turque *affirment* que le cargo mouillait dans les eaux internationales.





EUROPE

ITALIE : en dépit des remous liés à l'affaire Craxi

Le président du conseil, M. Ciampi reste décidé à se présenter devant le Parlement

Le nouveau président du conseil italien, Carlo Azeglio Ciampi, a décidé de soumettre comme prévu le programme de son gouvernement aux parlementaires, malgré la démission, jeudi 29 avril, de quatre ministres, dont trois issus du PDS (ex-PCI), pour protester contre le refus de la Chambre des députés de lever l'immunité parlementaire de l'ancien dirigeant socialiste Bettino Craxi, afin de permettre l'aboutissement des enquêtes sur les accusations de corruption qui sont lancées contre lui par les juges milanais (*le Monde* daté 2-3 mai). M. Ciampi devrait se présenter jeudi 6 mai devant le Sénat et la Chambre des députés pour le vote d'investiture.

Le président de République, Oscar Luigi Scalfaro, a apporté son soutien à cette décision. Dans son allocution du 1er mai, le président a refusé l'organisation d'élections législatives anticipées avant l'adoption d'une nouvelle loi électorale, conformément au vote massif exprimé par les Italiens lors des récents référendums. M. Scalfaro a indiqué que cette volonté serait respectée *« jusqu'au bout »* mais il a ajouté que ces élections ne pourraient guère avoir lieu avant l'été et, plus probablement même, avant l'automne.

Il a aussi demandé à la représentation nationale de modifier les dispositions actuelles sur l'immunité parlementaire afin d'éviter que celle-ci ne rime avec *« impunité »*.

M. Ciampi, qui avait rompu avec la tradition en composant son équipe sans consulter les partis politiques, a, cette fois, entamé dès vendredi matin des entretiens avec les responsables des différentes formations pour leur présenter son programme. Les trois partis – le PDS (ex-PCI), les Verts et le Parti républicain, – qui lui avaient retiré leur soutien après le vote de la Chambre ont adopté des positions plus souples mais sans revenir sur l'essentiel. En substance, ont-ils fait savoir, si M. Ciampi présente au Parlement un programme qui prévoit l'adoption d'une réforme électorale pour les deux chambres d'ici l'été, nous ne ferons pas obstacle à son effort.

Le secrétaire du PDS, Achille Occhetto, a promis son *« plein soutien »* au président du Conseil pour cette loi. Des dizaines de milliers d'Italiens sont descendus dans les rues, vendredi 30 avril, pour manifester leur colère. A Rome, la plus importante démonstration a eu lieu piazza Navona, à l'appel du PDS. Des défilés de protestation ont également eu lieu à Milan, à l'appel de la Rete (parti anti-Mafia), et dans plusieurs autres villes. – *(AFP, AP, Reuter.)*

□ **Extradition vers Rome d'un chef de la Camorra arrêté au Pérou.** – Umberto Ammaturo, l'un des chefs de la Camorra, la Mafia napolitaine, et l'un des hommes les plus recherchés d'Italie, a été extradé vers Rome, dimanche 2 mai, après avoir été arrêté samedi au Pérou. Recherché depuis 1990, Umberto Ammaturo, cinquante-deux ans, dirigeant de l'un des plus importants réseaux internationaux de trafic de drogue, et l'un des fondateurs du cartel napolitain Nuova Famiglia constitué dans les années quatre-vingt face à la Nouvelle Camorra organisée de Raffaele Cutolo, est notamment soupçonné d'avoir trempé dans l'assassinat du criminologue Aldo Semerari, trouvé décapité en avril 1982 près de Naples. – *(AFP.)*

AFRIQUE

AFRIQUE DU SUD : cinq Blancs tués et sept autres blessés

L'attentat contre un hôtel d'East London aggrave les tensions politiques

Alors que le Congrès national africain (ANC) s'apprêtait à enterrer, dimanche 2 mai, à Soweto, son président d'honneur, Oliver Tambo, décédé le 24 avril, trois Noirs ont attaqué, samedi soir, à l'arme automatique et à la grenade, un hôtel d'East London (une ville industrielle sur l'océan Indien), tuant cinq clients blancs et en blessant sept autres. Des attaques similaires, commises, elles aussi, contre des établissements fréquentés par des Blancs, avaient déjà eu lieu dans la même région en novembre et décembre derniers. Elles avaient alors été revendiquées par l'Armée de libération du peuple d'Azanie (APLA), branche armée du Congrès panafricain (PAC).

JOHANNESBURG

de notre correspondant

Par certains aspects, l'attaque contre l'hôtel d'East London ressemble au massacre commis, deux semaines auparavant, dans le ghetto de Sebokeng, alors que l'ANC enterrait Chris Hani, assassiné par un militant d'extrême droite, le 10 avril. La nuit précédant les obsèques, des hommes armés sillonnant les rues de la cité noire avaient tué vingt et une personnes. Les victimes étaient noires et, selon des témoignages contradictoires, certains des assassins étaient blancs.

L'attaque de samedi a eu lieu quelques heures avant les obsèques d'Oliver Tambo. Mais cette fois les victimes sont blanches et les assassins, selon les premiers témoignages, sont noirs. Trois hommes, la tête recouverte d'une cagoule, ont pénétré dans le bar de l'hôtel Highgate où ils ont immédiatement ouvert le feu avec des fusils d'assaut AK-47. Puis ils se sont repliés, jetant, au passage, une grenade dans la salle de billard. Malgré la riposte d'un client armé, les tueurs ont réussi à prendre la fuite.

Dimanche soir, un responsable de la police affirmait que les assassins étaient probablement les mêmes que ceux qui, l'année dernière, dans des circonstances analogues, avaient opéré contre des établissements de King-William's Town et de Queenstown. Ces attaques avaient fait cinq morts et dix-sept blessés.

Un « Comité de généraux »

Dès dimanche, le Parti conservateur (CP, extrême droite) accusait *indistinctement* l'ANC et le PAC, rendant le président De Klerk coresponsable de la tuerie pour n'avoir pas voulu interdire leurs organisations armées. Quelques heures plus tard, le chef de l'Etat répliquait en assurant que, *« contrairement à la fausse perception suscitée par une propagande antigouvernementale insistante »*, il avait mis en œuvre *« toutes les mesures possibles pour lutter efficacement contre la violence »*. *« Néanmoins*, ajoutait-il, *il ne peut pas agir seul. Dans la présente situation, il est de la plus haute importance que les chefs des partis politiques fassent preuve du maximum de retenue dans leurs déclarations, leurs actions, ou celles de leurs partisans »*.

Evoquant l'action *« de généraux à la retraite appelés à l'aide par certains politiciens de droite »*, M. De Klerk fustigeait les *« éléments qui menacent de mettre sur pied une nouvelle force militaire »*. Indirectement, il confirmait ainsi une information donnée par l'hebdomadaire *Weekly Mail*, selon laquelle cinq généraux, anciens hauts responsables de l'armée et de la police, avaient formé un comité prêt à servir de recours si la situation continuait à se dégrader. Selon le *Weekly Mail*, dont les informations n'ont fait l'objet d'aucun démenti de la part des officiers incriminés, ce *« comité des généraux »* se serait donné pour premier objectif de rassembler sous sa houlette la droite et l'extrême droite, n'excluant pas, au besoin, le passage à la lutte armée.

Quelle que soit l'appartenance réelle des auteurs du dernier attentat, la multiplication de ces attaques, dont chaque camp est tour à tour la victime, alourdit gravement le climat politique et menace de faire capoter un processus de négociations qui piétine. Cette violence est un argument de propagande en faveur de ceux qui, dans la population blanche, plaident pour la création d'un Etat strictement blanc au sein d'une confédération aux liens lâches. Rien ne permet cependant d'affirmer que ces derniers sont les commanditaires de l'attaque de samedi. Dans tous les secteurs de la population, blancs comme noirs, la confusion est aujourd'hui telle qu'il ne manque pas de candidats pour jouer les apprentis sorciers.

GEORGES MARION

□ **L'épouse d'un député d'extrême droite inculpée pour l'assassinat de Chris Hani.** – Gaye Derby Lewis, l'épouse d'un député du Parti conservateur (CP, extrême droite), a été inculpée dans le cadre de l'enquête sur l'assassinat de Chris Hani, le secrétaire général du Parti communiste (SACP), tué le 10 avril. Elle comparaîtra devant la justice, le 12 mai, en même temps que Janusz Walus, l'assassin présumé. Le député Clive Derby Lewis, membre influent du Parlement, est toujours en détention provisoire, la justice estimant qu'il cache des informations sur ses liens avec Janusz Walus. – *(AFP, Reuter.)*

ANGOLA : alors que les négociations piétinent

Le mandat de l'ONU est prorogé d'un mois

Le Conseil de sécurité des Nations unies a renouvelé, vendredi 30 avril, pour un mois, le mandat de ses observateurs en Angola. La mission de vérification de l'ONU en Angola (UNAVEM), dont les effectifs ont été réduits de 700 à 150 personnes depuis octobre 1992, en raison de la reprise de la guerre civile, s'étendra donc jusqu'au 31 mai. Le Conseil de sécurité a toutefois souligné sa volonté d'agir rapidement si M. Boutros-Ghali suggérait une augmentation des effectifs, en fonction de progrès dans les négociations.

Les pourparlers, engagés depuis le 12 avril, à Abidjan, entre le gouvernement de Luanda et l'Union nationale pour la libération totale de l'Angola (UNITA), sous l'égide de l'ONU, n'ont toujours pas abouti, plusieurs points de désaccord subsistant entre les deux parties. Le porte-parole de l'ONU s'est toutefois refusé à parler de blocage, soulignant qu'un accord de principe avait été conclu sur au moins quarante points d'un mémorandum qui en compte une cinquantaine. – *(AFP, Reuter.)*

AMÉRIQUES

ÉTATS-UNIS

M. Clinton a présenté son projet de « service national civil »

Le président Bill Clinton a présenté vendredi 30 avril à La Nouvelle-Orléans (Louisiane) son projet, annoncé pendant sa campagne électorale, de création d'un *« service national civil »*. Celui-ci, dont le coût est estimé à 9 milliards de dollars (48 milliards de francs) sur une période de cinq ans, permettra aux étudiants qui le souhaitent de payer leurs études avec des prêts fédéraux qu'ils pourront, le cas échéant, rembourser en se livrant à un travail utile à la collectivité, dans la police, les services de santé, ou l'assistance publique. Selon ce projet, tout étudiant pourra demander un prêt, plafonné à 10 000 dollars (53 000 francs), en échange de deux années consacrées ultérieurement à la collectivité.

M. Clinton a indiqué qu'un texte en ce sens serait présenté dans les prochains jours au Congrès. Environ 25 000 étudiants pourraient en bénéficier en 1994, et leur nombre pourrait atteindre 150 000 en 1997-1998. *(AFP.)*

□ **David Koresh est mort d'une blessure par balle.** – Le chef de la secte des davidiens, David Koresh, est mort d'une balle en pleine tête peu avant l'incendie qui a détruit, le 19 avril, la ferme-forteresse de la secte, près de Waco, au Texas, ont annoncé dimanche 2 mai les autorités texanes. Le corps carbonisé de David Koresh a été retrouvé dans les décombres du ranch. La balle était entrée par le milieu du front, ont indiqué les autorités, sans préciser s'il s'agissait à leurs yeux d'un suicide ou d'un homicide. Il se confirme d'autre part que le bilan définitif de l'incendie sera de 72 morts et non de 86 comme on l'avait cru précédemment. – *(AFP.)*

□ *GUATEMALA :* **l'armée accusée d'attaquer des communautés indigènes dans le nord-est du pays.** – L'armée guatémaltèque a été accusée vendredi 30 avril de mener, depuis près d'un mois, de violentes attaques contre des communautés indigènes dans le nord-est du pays. Des représentants de ces communautés ont déclaré que des avions et des hélicoptères militaires avaient bombardé ces villages, proches du Mexique où sept cents indigènes se seraient réfugiés. – *(AFP, Reuter.)*

OCÉANIE

AUSTRALIE : à la demande du premier ministre travailliste

Un comité va étudier le processus constitutionnel devant mener à la rupture avec la Couronne britannique

L'Australie doit-elle trancher ses liens avec la Couronne britannique et devenir une république ? Six semaines après avoir remporté leur cinquième mandat consécutif, le 13 mars dernier, les travaillistes ont lancé le débat constitutionnel. L'opposition libérale ne peut plus éluder la question de la rupture, qui rencontre l'adhésion d'une majorité d'Australiens.

SYDNEY

de notre correspondante

Le premier ministre Paul Keating a annoncé, mercredi 28 avril, la mise en place d'un comité chargé d'étudier les réformes constitutionnelles nécessaires pour que l'Australie rompe ses liens avec la Couronne britannique et devienne une République. La structure fédérale du gouvernement devrait demeurer inchangée, de même que ses relations avec les Etats. M. Keating propose une approche « minimaliste », avec la suppression de toute référence à la monarchie dans la Constitution et le remplacement du gouverneur général par un chef d'Etat n'ayant pas davantage de pouvoirs que l'actuel représentant de la reine Elizabeth.

Le mode de désignation du président reste à définir. Les propositions du comité, qui devront être formulées d'ici au mois de septembre, seront ensuite soumises à un débat public. Ce dernier permettra la mise au point des recommandations devant conduire à un référendum d'ici à l'an 2001, date du centenaire de la Fédération.

L'Australie entend ainsi affirmer sa propre identité et privilégier ses liens géographiques avec l'Asie car, pour beaucoup d'immigrants d'origine non britannique, les liens avec la Couronne n'ont guère de sens. C'est ainsi que M. Keating – lui-même d'ascendance irlandaise – a résumé sa position : *« Notre chef d'Etat actuel, le monarque britannique, ne peut pas être à proprement dit un chef d'Etat australien, puisque ses fonctions l'amènent à représenter différents pays. Et une monarchie héréditaire ne nous donne pas de choix quant à la succession. »*

Pour l'actuel gouverneur général, Bill Hayden, un simple changement de titre ne permettrait pas d'éviter que ne se renouvelle une crise constitutionnelle semblable à celle de 1975. Cette année-là, le représentant de la reine, Sir John Kerr, révoqua le premier ministre travailliste, Gough Whitlam, après que la majorité conservatrice au Sénat eut bloqué une loi de finances.

Une étape inévitable

La perspective d'une réforme de la Constitution a ouvert la brèche à bien d'autres questions. *« Prôner la monarchie, en faire un article de foi du Parti libéral plutôt que d'accepter d'en débattre ne nous permet pas d'avancer »*, a lancé l'ancien dirigeant libéral de la Nouvelle-Galles du Sud, Nick Greiner, l'un des premiers à faire l'autocritique de son parti. Son successeur, John Fahey, a renchéri : *« L'avènement de la République est une étape inévitable dans l'évolution de la nation australienne et de notre identité. »*

Affirmant que beaucoup de libéraux partagent cette opinion, il a ajouté : *« En refusant de nous prononcer à ce sujet, nous avons permis qu'on nous dépeigne comme des conservateurs avec un grand C. Ce débat essentiel risque d'être monopolisé par les travaillistes, alors qu'il doit impliquer les Australiens, quelles que soient leurs affinités politiques. »* Même l'ardent monarchiste John Howard a concédé que l'avènement de la République ne pouvait plus être considéré comme une *« hérésie »*.

SYLVIE LEPAGE

DIPLOMATIE

□ **M. Major à Paris fin mai.** – Le premier ministre britannique se rendra en visite à Paris à la fin du mois de mai, a annoncé vendredi 30 avril le service de presse de l'Elysée. Le chef du gouvernement français, Edouard Balladur, doit rencontrer John Major mardi 4 mai à Londres. Lors de sa venue à Paris, ce dernier sera l'hôte à déjeuner de François Mitterrand et rencontrera de nouveau M. Balladur.

□ **M. Mitterrand à Athènes le 14 mai.** – Le président de la République se rendra le 14 mai à Athènes, où il sera fait docteur *honoris causa* de l'université Panteios. Il aura des entretiens avec le président Caramanlis et le premier ministre, M. Mitsotakis.

EN BREF

□ **ALGÉRIE : Amnesty International dénonce la « dégradation de la situation des droits de l'homme ».** – Le secrétaire général d'Amnesty international, Pierre Sané, a affirmé, lors d'une conférence de presse, dimanche 2 mai, à Alger, avoir constaté une *« dégradation grave de la situation des droits de l'homme »*. Il a donc appelé *« la société civile, les intellectuels, les travailleurs, les organisations des droits de l'homme et toutes les forces vives de la société à se mobiliser afin de demander un arrêt du cycle infernal de la violence politique, de la peur et des violations répétées qui risquent de prendre en otage la société elle-même »*. D'autre part, un policier a été assassiné alors qu'il sortait de chez lui, dimanche, à Oued-Hellal, à 90 kilomètres au sud d'Alger. – *(AFP.)*

□ **COMORES : M. Mitterrand s'inquiète du sort des condamnés à mort.** – Le président François Mitterrand a adressé à son homologue comorien, Said Mohamed Djohar, un message dont la teneur n'a pas été rendue publique, a-t-on appris jeudi 29 avril à Moroni. Selon des sources informées, M. Mitterrand a demandé à M. Djohar de faire preuve de clémence à l'égard des neuf personnes condamnées à mort pour participation à une tentative de coup d'État (*le Monde* du 27 avril). A Paris, les avocats de trois des condamnés, les frères Abdallah et le capitaine Combo, ont affirmé que leurs clients *« sont soumis à des traitements inhumains et dégradants »*. – *(AFP.)*

□ **CONGO : premier tour des nouvelles élections législatives.** – Le premier tour des élections législatives, organisées après la dissolution du Parlement par le président Pascal Lissouba, s'est déroulé, dimanche 2 mai, dans le calme. Ce scrutin est le huitième organisé dans le pays en un peu plus d'un an. Les Congolais s'étaient rendus aux urnes en mars 1992 pour approuver, par référendum, la nouvelle Constitution du pays, avant de s'exprimer dans plusieurs consultations : législatives, sénatoriales et présidentielle. Le scrutin de dimanche doit doter le Congo d'une nouvelle Assemblée, la première, élue sous le régime pluraliste en juin 1992, ayant été dissoute en novembre de la même année. – *(AFP, Reuter.)*

□ **ÉRYTHRÉE : plusieurs pays ont déjà reconnu l'indépendance du pays.** – Les Etats-Unis, le Canada, l'Iran, Djibouti, la Libye et l'Egypte, ont annoncé, mercredi 28 et jeudi 29 avril, qu'ils reconnaissaient l'Erythrée comme Etat souverain. La France se *« félicite de l'indépendance prochaine »* du pays, a déclaré un porte-parole du Quai d'Orsay. La reconnaissance officielle de l'Erythrée par Paris devrait intervenir le 24 mai, date formelle de la proclamation d'indépendance. Mme Michaux-Chevry, ministre délégué à l'action humanitaire et aux droits de l'homme, représentera le gouvernement aux cérémonies officielles. – *(AFP.)*

□ **LIBÉRIA : le cardinal Etchegaray dénonce la *« guerre oubliée »*.** – Le cardinal Etchegaray a dénoncé, mercredi 28 avril, au retour d'une mission au Libéria, *« l'indifférence résignée de la communauté mondiale »* à l'égard de la *« guerre oubliée »* qui déchire ce pays depuis plus de trois ans. Le président du Conseil pontifical justice et paix a visité, au nom du pape, de nombreux camps de réfugiés. *« La situation au Libéria se dégrade au point de compromettre l'efficacité et la sécurité de l'aide humanitaire »*, a-t-il affirmé. – *(AFP.)*

□ **MOZAMBIQUE : l'ONU doit rapatrier 1,3 million de réfugiés.** – Les Nations unies vont commencer le rapatriement de 1,3 million environ de Mozambicains qui se sont réfugiés dans cinq pays voisins pour échapper à la guerre civile. Le programme du Haut Comité pour les réfugiés (HCR) doit s'étaler sur trois ans et coûter plus de 200 millions de dollars. – *(Reuter.)*

□ **TCHAD : l'armée accusée du massacre de nombreux civils dans le Sud.** – Le premier ministre tchadien, Fidel Moungar, a confirmé, jeudi 29 avril, que des massacres avaient été perpétrés par l'armée contre des populations civiles du sud du pays, qualifiant d'*« accablantes »* les conclusions de l'enquête menée à ce sujet. Selon des témoignages recueillis par la presse locale, douze villages auraient été incendiés près de Gore, les 135 hommes du village de Kou auraient été tués, ainsi que 200 autres personnes dans le Logone oriental. Le premier ministre a demandé l'ouverture d'une enquête judiciaire et annoncé que les responsables des massacres avaient été arrêtés et qu'ils seraient transférés à N'Djamena pour y être jugés. – *(AFP.)*

□ **ZIMBABWE : projet de nationalisation de 70 exploitations agricoles appartenant à des Blancs.** – Le gouvernement zimbabwéen a établi une liste de 70 exploitations agricoles, couvrant plus de 190 000 hectares, qu'il entend acquérir dans les deux ans pour y installer des fermiers noirs, a annoncé le ministre des terres et de l'agriculture, Kumbirai Kangai, dans une note officielle publiée à la fin de la semaine dernière. Il s'agit de la première grande décision prise par le gouvernement en vertu de la loi sur l'acquisition des terres de 1992, un texte très controversé – 4 000 fermiers blancs possèdent 28 % des terres arables du pays. – *(AFP.)*

ASIE

SRI-LANKA : un attentat qui a fait une vingtaine de morts

La police accuse les Tigres tamouls d'être responsables de l'assassinat du président Premadasa

Le *premier ministre du Sri-Lanka*, Dingiri Banda Wijetunga, âgé de soixante et onze ans, a prêté *serment*, samedi 1er mai, comme chef de l'Etat intérimaire après l'assassinat, quelques heures *plus tôt*, du président Ranasinghe Premadasa. Une vingtaine d'autres personnes ont été tuées à Colombo, lors de cet attentat-suicide à la bombe, qui n'a pas *été revendiqué mais dont* la police accuse les Tigres tamouls du LTTE d'être responsables. *Ranasinghe Premadasa était* à la tête du défilé organisé par la formation au pouvoir, l'UNP *(Parti national unifié, conservateur)* pour la fête du travail.

L'assassinat du président Premadasa par un *«homme-torpille»* est survenu huit jours après celui de Lalith Athulathmudali, son principal opposant, tué par balles le 23 avril dans la banlieue de la capitale lors d'un *meeting* de sa formation, le DUNF – Front démocratique national *unifié*, né en 1991 *d'une scission* de l'UNP, – en vue des élections provinciales du 17 mai. C'est dire qu'en l'absence de revendication la commotion provoquée par un attentat qui, outre le chef de l'Etat, a tué au moins 20 personnes et fait *60 blessés*, a *toute chance de relancer* la violence multiforme dans l'île.

Le LTTE – Tigres de libération *de l'Eelam tamoul*, en *lutte* depuis les années 80 pour arracher à la majorité cinghalaise bouddhiste un Etat séparé – a aussitôt démenti toute implication dans ce massacre. Son porte-parole a, de façon prévisible, suggéré qu'il s'agissait d'une *réplique* au *récent* assassinat de «Lalith», pour lequel le numéro deux du *DUNF*, *Gamini* *Dissanayake*, avait lui-même *dénoncé* le chef de l'Etat. Le LTTE se devait de *démentir vite*, *car on lui prête beaucoup* de méfaits.

Nul n'a oublié qu'il a été accusé par l'Inde d'avoir armé la «femme-torpille» qui, le 21 mai 1991, avait assassiné le *premier ministre Rajiv* Gandhi au Tamil Nadu, à quelques encablures du Sri-Lanka. *Un de ses* hommes avait, en novembre dernier, tué dans un attentat-suicide à *la* moto le chef de la marine, l'amiral Fernando. Le gouvernement de Colombo avait, de façon *très* peu convaincante, annoncé, dans les heures suivant l'assassinat d'Athulathmudali, la découverte du *corps d'un militant tamoul qui se* serait suicidé au cyanure après avoir commis ce crime. *Le LTTE* avait rejeté cette accusation.

Une vie publique très violente

Le pays est décapité après la *disparition* de ces deux personnalités politiques. *M. Wijetunga* a, comme premier ministre, vécu dans l'ombre du président, personnalité autoritaire, très jaloux de son pouvoir. Et M. Dissanayake apparaît encore bien tendre pour une fonction de premier plan dans un pays déchiré. *Quant* au chef *en titre de l'opposition*, Sirimavo Bandaranaike, ex-pre*mier ministre* et *chef du Parti de la* liberté (SLFP, populiste de gauche), elle est, a soixante-dix sept ans, très diminuée par la maladie, et sa succession est paralysée par les querelles entre son fils Anura et sa fille Chandrika.

Seul le chef des Tigres tamouls, le guérillero Velupillai Prabhakaram, trente-huit ans, paraît avoir ses troupes en main – au *prix*, il est vrai, de terribles contraintes et vio*lences – en sa capitale septentrionale* de Jaffna, virtuellement indépen*dante de Colombo depuis 1989.*

Le Sri-Lanka est souvent *présenté*, dans les brochures touristiques, comme un *«havre de paix bouddhiste»*. De fait, ce pays à l'agriculture riche, à la population très éduquée et fort douée pour les activités industrielles, attire, de surcroît, de nombreux visiteurs. Au total, son économie est la plus prospère de l'Asie du Sud.

Mais le Sri-Lanka connaît une vie publique très violente. Un de ses premiers chefs de gouvernement, S. W. R. D. Bandaranaike, avait été assassiné onze ans après l'indépendance, en 1959, par un moine bouddhiste *qui lui reprochait* sa mollesse envers les minorités ethniques et religieuses. Il avait pourtant fait approuver une loi faisant du cinghalais l'unique langue officielle du pays, une décision qui souleva l'indignation des Tamouls (1) et lança le cycle des violences.

Dans les années 80, deux guerres civiles ont déchiré le Sri-Lanka, faisant près de cent mille morts, dans ce pays de dix-sept millions d'habitants. L'une a opposé des Cinghalais entre eux, dans le Sud. Le JVP – *Front de libération populaire, mouvement* appuyé par de nombreux jeunes diplômés sans *emploi*, qui avaient tenté un soulèvement d'extrême gauche en 1971 avant de se convertir à l'ultra-nationalisme – s'était lancé, en 1987, à l'assaut du gouvernement conservateur de M. Jayawardene. Leur action terroriste et l'horrible répression *qui s'en* était suivie, achevée en 1989 et 1990 par M. Premadasa, avait fait soixante mille morts, selon des organisations humanitaires.

En *1983*, par ailleurs, a commencé la «guerre tamoule» : un soulèvement conduit par des groupes extrémistes de cette minorité, victime de huit émeutes racistes de la part des Cinghalais depuis 1956, et qui a déjà fait quelque *vingt-cinq mille victimes. Une des* ses étapes les plus spectaculaires a été l'intervention, en 1987, de l'Inde, désireuse de s'interposer dans un conflit où des hindous étaient partie prenante. Mais les troupes de New-Delhi ont dû, assez piteusement, rembarquer en 1989, après avoir *subi de lourdes pertes infligées* par des Tigres devenus les uniques représentant des Tamouls du nord de l'île.

Après un armistice de quelques mois conclu sous l'égide du président Premadasa, le LTTE a relancé l'assaut en juin 1990. Les affrontements durent toujours, sur trois fronts : au nord, les forces armées de Colombo mènent une guerre conventionnelle ; à l'est, le LTTE conduit des actions de guérilla ; et, à Colombo, ont lieu, de temps à autre des attentats attribués avec plus ou *moins de crédibilité aux Tamouls*.

Enfin, le chef de l'Etat assassiné avait, aussi, polarisé d'innombrables haines. *En 1991*, *en particulier*, *il* avait fait l'objet d'une tentative de destitution menée par MM. Athulathmudali et Dissanayake, alors ministres. M. Premadasa avait maté, non sans mal, cette rébellion, écartant ses adversaires, qui avaient alors fondé le DUNF. Après un départ hésitant, cette formation grimpait dans les sondages, au point d'espérer arracher au parti *du* président la direction d'une des huit provinces intéressées par le scrutin. Dans son discours de rentrée au Parlement, le 21 avril, le chef de l'Etat *avait violemment attaqué* M. Athulathmudali, qui devait périr assassiné deux jours plus tard.

JEAN-PIERRE CLERC

(1) Les Tamouls, hindous, représentent *18 % de la population, les Cinghalais*, bouddhistes, 73 %, et les musulmans 7 %.

Un homme aussi adulé que haï

Ranasinghe *Premadasa* était une forte personnalité, que l'on haïssait ou adulait. *Pour* ses adversaires, plus nombreux peut-être dans son camp que *parmi* l'opposition, il *était* un homme qui n'honorait pas son pays. Craignant *pour son pouvoir* au-delà de ce qui est imaginable, le président n'avait *consenti à s'éloigner pour* la première fois de l'île pour se rendre en *visite officielle* à l'étranger que lorsque la désignation, début 1992, de *Colombo* comme capitale temporaire du SAARC (Association *des pays d'Asie du Sud) ne lui* avait plus permis de se confiner dans sa capitale pour mieux garder à l'œil ses adversaires. Moins sûr de lui qu'il n'apparaissait *à ses compatriotes*, *le chef* de l'Etat *n'avait jamais* donné la moindre interview, une frilosité qui était également mal interprétée par l'intelligentsia de l'île.

Dans l'acte par *lequel deux* ministres et plusieurs députés de son parti avaient demandé sa destitution, à la mi-1991, figuraient les accusations suivantes : *«Trahison* [de présumées complaisances pour les «Tigres»], *abus de pouvoir* [il menait son cabinet à la baguette], *corruption* [son entourage était, de ce point de vue, davantage que lui-même *sur la sellette*] *et turpitudes morales* [allusion, notamment, à son recours immodéré aux astrologues].» Il avait qualifié cette action de *«cabale aristocratique»*, allusion à *l'origine* sociale de ses adversaires qui était méprisante dans la bouche de cet homme à la fois fier et complexé en raison de son *humble* extraction.

De fait, Ranasinghe Premadasa était le premier dirigeant de l'île, depuis l'indépendance de 1948, à ne *pas* appartenir aux nobles familles qui l'avaient dirigée jusqu'à *la colonisation* britannique du début du XIXe siècle. Entré en politique encore adolescent, *il avait fait ses premiers* pas au sein du SLFP avant, très vite, de rejoindre l'UNP. *Député, ministre*, il devint numéro deux de son parti et chef du gouvernement en *1978*, au début de la *présidence* de J. R. Jewayardene. D'abord ombre portée du chef de l'Etat, il s'affirma ensuite, notamment à la lueur de la *«crise tamoule»* dans laquelle il adopta une attitude plus dure que le président envers l'intervention de l'Inde, et se montra davantage prêt à *négocier avec les «Tigres»*.

C'est *lui*, pourtant, que le *«vieux renard»* Jewayardene poussa *à sa succession en* 1988. Il écartait ainsi un autre «candidat naturel», Lalith Athulathmudali qui, en sa qualité de ministre de la sécurité, avait fait merveille *depuis 1986 dans la* répression des guerres civiles qui ravageaient le pays. Ecrasant, en 1989, l'insurrection nationaliste du JVP par des *méthodes qui horrifièrent* les organisations humanitaires, le chef de l'Etat recherche, en revanche, un cessez-le-feu avec le LTTE, après *avoir* obtenu le *départ* des troupes *indiennes* à la mi-1989. Les «Tigres» ne lui en surent nullement gré puiqu'ils relancèrent la guerre quelques mois après, dans des conditions pour lui humiliantes. Il n'empêche : l'étiquette du *«négociateur»* lui *collait* à la peau, infamante aux yeux de l'influent clergé bouddhiste et des nationalistes cinghalais. M. Premadasa *était* pourtant lui-même très pieux, ne buvant ni ne fumant, et *«toujours fourré avec les moines»*, selon ses adversaires.

Des préoccupations sociales

Ses adulateurs, aux aussi nombreux, étaient touchés par ses évidentes préoccupations sociales, qu'il avait manifestées dès les années 60 comme *ministre du logement*. Il *avait*, en particulier, lancé dans l'île, et singulièrement dans les cam*pagnes, un grand programme* de logements à bon marché. Ses adversaires qualifiaient de *«démagogique»* cette action dont il avait fait sa bannière politique. Pour certains de *ses* amis politiques eux-mêmes, il s'agissait d'un *«populisme» bien éloigné du conservatisme* d'inspiration libérale qui est la marque traditionnelle de l'UNP.

J.-P. C.

CAMBODGE

Les Khmers rouges ont attaqué l'aéroport de Siem-Réap

Les Khmers rouges ont attaqué, lundi 3 mai avant l'aube, l'*aéroport de Siem-Réap*, à proximité des temples d'Angkor. Des combats auraient *également eu lieu, selon un porte-parole* de l'APRONUC (Autorité provisoire des Nations unies), *sur la route qui relie cet aéroport* à la ville. Aucune victime parmi le personnel de l'ONU *n'était signalée dans les premiers* rapports alors que tous les vols ont été suspendus. Un *porte-parole du gouvernement* de Phnom-Penh a indiqué que l'attaque avait été repoussée et fait état *de treize morts parmi* les Khmers rouges.

BANGKOK

de notre correspondant en Asie du Sud-Est

Les Khmers rouges, qui ont évacué *leurs quartiers à Phnom-Penh* le 13 avril, ont toujours refusé d'exclure le recours à la violence pour empêcher les élections organisées par l'APRONUC du 23 au 28 mai. La question était donc de savoir s'ils avaient la volonté et les *moyens* de saboter le scrutin auquel ils ne participent pas et nient toute validité. L'attaque aux alentours de Siem-Réap apporte quelques éléments de réponse.

Les conditions de *sécurité*, dans cette province disputée, se sont détériorées ces derniers mois – banditisme, accrochages entre Khmers rouges et forces de Phnom-Penh, exactions et attaques khmères rouges contre l'APRONUC, – à telle enseigne que plusieurs pays ont conseillé à leurs ressortissants, *dès le mois de mars*, de renoncer à visiter les temples d'Angkor. C'est également à vingt kilomètres de Siem-Réap, dans un village lacustre du Tonlé-Sap, que les *Khmers rouges ont perpétré* le plus grave massacre de Vietnamiens, qui devait provoquer le début d'un exode.

L'attaque de Siem-Réap pourrait entraîner la paralysie, au moins partielle, de l'opération électorale de l'APRONUC dans une province où *l'ONU a enregistré 260 000* électeurs sur un total de 4,7 millions. L'organisation d'élections y était déjà en cause dans certains districts, notamment en raison de la *présence d'éléments armés* khmers rouges. En outre, les forces de Phnom-Penh ne vont pas manquer de réagir, ne serait-ce que pour prouver qu'elles contrôlent le *chef-lieu et ses environs*. Toute retenue, s'il y en a jamais eu, semble désormais exclue et les entorses déjà nombreuses au cessez-le-feu, décrété en juin 1991, risquent de se multiplier.

JEAN-CLAUDE POMONTI

□ **CORÉE DU SUD : arrestation pour corruption de l'ancien chef de l'armée de l'air.** – Dans le cadre de la campagne de lutte anticorruption, l'ancien chef de l'armée de l'air sud-coréenne, le général Chung Yong-hoo, et deux officiers supérieurs de la marine, ont été arrêtés, samedi 1er mai. Cinq généraux de l'armée de l'air avaient été arrêtés deux jours plus tôt pour avoir offert à leur chef des pots de vin en vue d'obtenir une promotion. – *(UPI.)*

PROCHE-ORIENT

Les négociations israélo-arabes à Washington

Les Palestiniens font état de nouveaux progrès

Après une interruption de trois jours pour respecter le repos hebdomadaire des communautés musulmane, juive et chrétienne, les négociations bilatérales israélo-arabes devaient reprendre, lundi 3 mai, à Washington. Le climat semble s'être encore détendu quelque peu, les Palestiniens ayant enregistré de nouveaux progrès à la fin de la première semaine de travail (*le Monde* du 30 avril).

WASHINGTON

de notre envoyée spéciale

Le porte-parole de la délégation *palestinienne*, Hanane Achraoui, a révélé, au cours du week-end, que cette dernière avait obtenu, outre le retour dans les territoires occupés de trente expulsés et la régularisation de la situation de quelque 5 000 habitants de ces régions, l'engagement du gouvernement d'Itzhak Rabin d'accorder des licences de *construction pour dix mille habitations* menacées de destruction parce que bâties illégalement. A ces gestes s'ajoute, toujours selon Mme Achraoui, la promesse de l'administration américaine de fournir des renseignements chiffrés sur les *colonies de peuplement israéliennes* en Cisjordanie et à Gaza. De même que l'engagement de l'Arabie saoudite, à la demande des Etats-Unis, d'aider financièrement les Palestiniens.

Sur ce dernier point, il n'est pas évident qu'il s'agisse d'une reprise *de l'aide annuelle* (de plus de 85 millions de dollars) que Ryad accordait à l'OLP et qui est interrompue depuis 1991, en raison du soutien apporté par Yasser Arafat à l'Irak lors de la guerre du Golfe. Le montant et les modalités de cette assistance sont en cours de discussion entre le ministre saoudien des affaires étrangères et le chef des négociateurs palestiniens, Fayçal Husseini. Il est sûr, *en revanche*, que le royaume wahabite a demandé aux *autres monarchies pétrolières* du Golfe de faire ce qu'il n'a jamais lui-même cessé de *faire* : reprendre le versement à l'OLP de la taxe de 5 %, prélevée obligatoirement sur les salaires des employés et fonctionnaires palestiniens travaillant dans ces pays.

Forts des acquis réels et des promesses de progrès dans les négociations, les Palestiniens devaient donc s'engager, lundi, dans la discussion sur les questions de fond. *«Nous espérons qu'ils négocieront sérieusement cette semaine de la nature et des structures de l'autogouvernement»* palestinien, *qui doit prendre* la relève de l'administration civile israélienne en Cisjordanie et à *Gaza*, a déclaré, au *New York Times*, un responsable du département d'Etat.

MOUNA NAÏM

Israël admettrait la participation des habitants de Jérusalem-Est à des élections dans les territoires occupés

Israël est prêt à *accepter* la participation des 150 000 habitants de Jérusalem-est à l'élection des membres du conseil chargé de gérer l'autonomie des *territoires occupés, a-t-on* indiqué, dimanche 2 mai, de sources proches du ministère des affaires étrangères. C'est la première fois, depuis le début du processus *de paix, au mois d'octobre* 1991, que l'Etat juif évoque une telle concession.

Cette participation est toutefois assortie de trois conditions. Les bureaux de vote devront être installés en dehors des limites administratives de Jérusalem, *dans des localités de Cisjordanie* occupée. Seuls, les *Palestiniens* de Jérusalem-est (annexée *en* 1967), disposant d'une deuxième adresse en Cisjordanie, pourront être élus à ce Conseil qui, ainsi, ne serait composé que d'élus de *la Cisjordanie* et de *la bande de* Gaza.

D'autre part, le gouvernement *a décidé de porter à 33 000* le nombre d'ouvriers palestiniens des territoires occupés, autorisés à travailler en Israël. La bande de Gaza est bouclée depuis le 29 mars, *la Cisjordanie depuis le* 31 mars. Le conseil des ministres à décidé, dimanche, de prolonger cette mesure, une nouvelle fois. Auparavant 120 000 *Palestiniens se rendaient chaque* jour en Israël. – *(AFP.)*

YÉMEN : premières élections législatives depuis l'unification

Le parti du président Saleh remporte une large victoire

SANAA (YÉMEN)

de notre envoyée spéciale

Le Congrès populaire *général* (CPG) du président Ali Abdalah Saleh a remporté une nette victoire aux premières élections législatives du Yémen unifié, en obtenant 121 sièges sur 301, soit le double du total des sièges acquis par les deux principales formations concurrentes : le Rassemblement *yéménite pour la réforme* (Al-Islah, parti islamiste à caractère tribal) en *gagne 62 et le Parti socialiste* yéménite (PSY), ancien parti uni*que du Sud-Yémen s'en voit attribuer* 58.

Les indépendants, qui représentaient plus des deux tiers des candidats, obtiennent 47 sièges, mais déjà 25 d'entre eux se sont ralliés au CPG et 13 autres au PSY. Avec 146 sièges, le Parti du président Saleh *frôle* donc à *5* sièges près *la* majorité absolue.

Le résultat de ces élections, dont *la régularité a laissé* beaucoup à désirer, ne modifie pas fondamentalement l'équation politique yémé*nite qui devrait reposer, longtemps* encore, sur la cohabitation des trois grands partis. Ceux-ci semblent, malgré leurs divergences et une méfiance réciproque, condam*nés à s'entendre au sein d'un* gouvernement d'union, avec une Assemblée où seuls une vingtaine de députés n'appartienennt pas à ces trois principales formations (*le Monde* du 27 avril).

F.C.

□ **IRAK : le pape demande aux *catholiques de ne pas émigrer*.** – Dans un message lu, dimanche 2 mai, au cours d'une messe célébrée à Bagdad, en présence de son envoyé, le cardinal Achille Silves*trini, préfet de la congrégation* pour les Eglises orientales, le pape a demandé aux catholiques d'Irak de surmonter les *«circonstances douloureuses»* et de rester dans *leur pays. Jean-Paul II a formulé* le souhait que *«l'Irak puisse reconstruire des relations fructueuses avec les autres peuples, dans un esprit de réconciliation et de paix»*. – *(AFP.)*

□ **JORDANIE : le roi Hussein *fête ses quarante ans de règne*.** – Le quarantième anniversaire du règne du roi Hussein de Jordanie a été *marqué*, dimanche 2 mai, à Amman, par des démonstrations aériennes et des parades militaires. Agé de cinquante-sept ans, le souverain hachémite a *été* proclamé roi au *mois d'août 1952* alors qu'il n'avait que dix-sept ans, mais n'a commencé à exercer ses pouvoirs constitutionnels que le 2 mai 1953, après une courte régence. – *(AFP.)*

□ **LIBAN : un soldat israélien tué dans une embuscade.** – La Résistance islamique, formation paramilitaire du Hezbollah pro-iranien, a revendiqué, samedi 1er mai, l'attaque qui a coûté la vie à un soldat *israélien dans la* bande frontalière occupée par l'Etat juif dans le sud du Liban. Dans un communiqué, la forma*tion intégriste affirme avoir* fait exploser une charge, dans la nuit de vendredi à samedi, au passage d'une patrouille israélienne près du Château de Beaufort. – *(AFP.)*

SOCIÉTÉ

JUSTICE

Six mois après la condamnation des docteurs Garretta et Allain et du professeur Roux

La cour d'appel de Paris réexamine l'affaire du sang contaminé

La cour d'appel de Paris réexamine, à partir du lundi 3 mai, le rôle de deux responsables du Centre national de transfusion sanguine (CNTS) et de deux hauts fonctionnaires du ministère de la santé dans la contamination des hémophiles par le virus du sida. Ce second procès est la conséquence de l'appel formé par le docteur Jean-Pierre Allain et le professeur Jacques Roux contre le jugement de la 16e chambre correctionnelle de Paris du 23 octobre 1992, les condamnant respectivement à quatre ans de prison dont deux avec sursis et quatre ans de prison avec sursis. Condamné à quatre ans de prison ferme, le docteur Michel Garretta, qui comparaîtra détenu, n'avait pas fait appel, mais il sera jugé à nouveau, de même que le professeur Robert Netter, relaxé par le tribunal, car le parquet a décidé de faire appel contre l'ensemble des dispositions pénales du jugement, afin que l'affaire soit jugée dans son ensemble.

Pour vivre avec un minimum de contraintes, les hémophiles ont besoin d'injections régulières de produits élaborés à partir du sang humain. Ces produits contiennent la substance nécessaire à la coagulation que l'organisme des hémophiles ne fabrique pas en quantité suffisante à cause d'un accident génétique. Pour l'hémophilie A, la plus répandue, il s'agit du facteur VIII et pour l'hémophilie B du facteur IX. Cette technique de traitement, apparue au début des années 70, a permis d'améliorer les conditions de vie des hémophiles en agissant préventivement au lieu d'avoir recours à la transfusion de sang après l'accident hémorragique.

Au début des années 80, ces produits se sont présentés soit sous la forme de cryoprécipités congelés ou lyophilisés, soit sous celle de concentrés autorisant l'auto-perfusion. Le traitement, surtout sous cette dernière présentation, offrait un tel confort d'utilisation que les hémophiles furent naturellement amenés à procéder à des injections systématiques qui leur assuraient des conditions de vie proches de la normale. La demande a donc augmenté dans de larges proportions, obligeant les centres de transfusion à se tourner vers les produits d'importation qui étaient un monopole du Centre national de transfusion sanguine.

La date de la contamination

C'est aussi au début de la décennie 80 qu'une maladie inconnue apparaît aux Etats-Unis. Ceux qui en sont atteints présentent un syndrome d'immuno-déficience acquise dont les initiales SIDA serviront bientôt à désigner la maladie. Si la voie sexuelle constituera au départ le vecteur privilégié, on envisage déjà que sa transmission puisse s'opérer également par le sang. Ce n'est encore qu'une hypothèse qui se confirmera progressivement, alors que parallèlement l'issue fatale de la maladie apparaît peu à peu comme inéluctable.

Les hémophiles seront donc contaminés par les produits sanguins destinés à les soigner et d'autant plus rapidement que plusieurs circonstances aggravantes seront réunies. Ainsi les concentrés d'usage si confortable sont élaborés à partir de plusieurs milliers de donneurs, et il suffisait qu'un seul soit porteur du virus découvert en février 1983 par le professeur Luc Montagnier pour que l'ensemble du lot soit contaminé. En outre, les produits d'importation venaient pour une grande part des Etats-Unis où le don de sang, rémunéré, pouvait attirer les toxicomanes, considérés comme une population «à risques».

Au début du mois de mai 1983, un laboratoire américain propose un concentré sanguin ayant subi un chauffage selon une technique destinée à *«réduire le risque viral»*. La formule utilisée révèle que le risque était donc connu, même si son appréciation n'atteint pas le niveau de certitude qui évoluera avec les recherches menées dans différents pays. A la même époque, les signaux d'alerte se multiplient et, en juin 1983, un rapport confidentiel, faisant état d'une étude portant sur 2 300 hémophiles, constate que 6 d'entre eux présentent les symptômes du sida.

Un test de dépistage mis au point par le professeur Montagnier pourrait encore constituer une réponse à une contamination qui devient de plus en plus certaine. Mais il faut un délai pour le produire en quantité suffisante et un autre test, proposé en février 1985 par la firme américaine Abbott, verra son agrément retardé sur le territoire français par une décision qui ressemble bien à une forme de protectionnisme.

Au CNTS, les notes, les rapports, les comptes rendus de réunions et les courriers échangés avec les ministères concernés deviennent de plus en plus alarmants. Pourtant, il faudra attendre le 24 juillet 1985 pour que le *Journal officiel* publie un arrêté décidant que les produits sanguins non-chauffés ne seront plus pris en charge par les organismes d'assurance-maladie lorsqu'ils auront été prescrits après le 1er octobre 1985.

La responsabilité du docteur Garretta

A quelle date la constatation d'un risque de contamination devait-elle conduire à l'arrêt immédiat de la distribution des produits en cause, à leur destruction et à leur remplacement par des produits chauffés? Cette question peut résumer l'ensemble de l'affaire du sang contaminé dans la mesure où elle contient en elle-même une foule d'autres questions qui se divisent grossièrement en trois groupes : que signifie le verbe «savoir» à une époque donnée? Qui était en possession de ce savoir? Qui disposait du pouvoir d'agir à chaque échelon?

Les premières plaintes datent de 1988, mais en se tournant vers la justice les victimes et leurs familles obtiendront plusieurs types de réponses, concernant respectivement les responsabilités civiles, administratives, politiques et pénales.

En 1991, tout en admettant que des incertitudes demeuraient encore au début de l'année 1985 sur les effets secondaires de la technique de chauffage, le tribunal administratif de Paris déclarait que *«la révélation de la catastrophe sanitaire annoncée commandait qu'il soit mis fin, autoritairement et sans délai, à la distribution des produits sanguins contaminés»*. Le 16 juin 1992, la cour administrative d'appel confirmait cette décision, en fixant le début de la période où la responsabilité de l'Etat est engagée au 12 mars 1985. Le 9 avril 1993, le Conseil d'Etat, saisi à son tour, a élargi cette période en la faisant partir du 22 novembre 1984.

Sur le plan pénal, l'instruction menée par Sabine Foulon a permis de juger devant la 16e chambre correctionnelle de Paris quatre inculpés. Dans sa décision, rendue le 23 octobre 1992, le tribunal a condamné le docteur Garretta, ancien directeur général du CNTS, et le professeur Allain, ancien chef du département recherche et développement au CNTS, en déclarant ce qui suit : *«Les prévenus avaient tous deux, à un degré équivalent, personnellement conscience du caractère gravement contaminant des produits distribués par le CNTS (...). Par leur silence, leur réticence à informer et même leurs manœuvres (...), ils ont, avec persévérance, poursuivi un but : induire les hémophiles en erreur, les tromper jusqu'à épuisement des stocks. De cette politique, le docteur Garretta est incontestablement l'inspirateur et le maître d'œuvre...»*. Pour sa part, le docteur Netter, ancien directeur du Laboratoire national de la santé, était relaxé, mais le professeur Roux, ancien directeur général de la santé, était jugé coupable de non-assistance à personne en danger, pour s'être *«manifestement abstenu d'user de ses pouvoirs pour empêcher le docteur Garretta d'agir ainsi qu'il l'a fait»*.

La re-qualification du délit

Ce jugement n'a semblé satisfaire personne. Une partie des victimes acceptaient difficilement le délit retenu contre le docteur Garretta et le professeur Allain, tous deux condamnés pour *«tromperie sur une marchandise entraînant un danger pour la santé de l'homme»*. Une qualification jugée dérisoire face à ces deux chiffres : 1 250 hémophiles contaminés et un peu plus de 290 morts. Aussi certaines parties civiles avaient-elles soulevé l'incompétence du tribunal, en soutenant que les faits correspondaient à la qualification criminelle d'empoisonnement.

La question sera à nouveau posée à la cour d'appel, et, même si ce point de vue paraissait jusqu'alors juridiquement aberrant, il s'est trouvé d'éminents juristes pour le justifier avec talent dans les plus sérieuses revues de droit pénal. Aussi les premières journées de l'audience seront-elles entièrement consacrées à ce débat.

Parallèlement, le procès a laissé un goût amer chez beaucoup de ceux qui, tout en s'en remettant à la décision des juges, auraient souhaité que les responsabilités soient aussi recherchées à d'autres niveaux. La Haute Cour de justice, qui fut saisie le 20 décembre 1992 du cas de Laurent Fabius, ancien premier ministre, Georgina Dufoix, ancien ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, et Edmond Hervé, ancien secrétaire d'Etat à la santé, s'est heurtée à la prescription du délit de non-assistance à personne en danger. La procédure pouvait être à nouveau engagée sur la qualification d'homicide involontaire, un délit qui réduit à néant la prescription lors de chaque décès d'un hémophile contaminé.

Mais si l'on reparle aujourd'hui de Haute Cour, c'est seulement pour envisager une réforme de son fonctionnement. Cette poursuite, toujours possible, va peser sur les débats de la cour d'appel de Paris, car, comme le note un avocat, *«la mise en cause des ministres apparaissait chimérique à l'époque du premier procès»*. De la même manière, les plaintes déposées par deux hémophiles contaminés contre les conseillers des ministres seront certainement évoquées à l'audience pour déplacer, diluer ou préciser les responsabilités.

Tous ces éléments conduiront les avocats à vouloir faire entendre des témoins. Mais la procédure de la cour d'appel, déconcertante à bien des égards, ne prévoit pas de faire venir des témoins ou des experts qui se sont déjà exprimés devant le tribunal. Ce n'est donc qu'à l'issue des premières journées de débats que la cour fera connaître les témoins admis. En préliminaire, parmi les incidents de procédure qui sont inséparables de tout procès important, la cour devra statuer sur la citation du professeur Allain. Expédiée par le parquet dans les délais, elle ne lui serait pas parvenue, et son avocat, Me Olivier Schnerb, laisse planer un doute sur les conséquences de l'incident qui ne seront connues que le 3 mai.

Prévus sur plusieurs semaines, les débats se dérouleront dans une nouvelle salle, construite spécialement dans une galerie du Palais de justice de Paris, qui a retrouvé sa destination d'origine, car, sur des plans anciens, les lieux sont déjà occupés par une salle d'audience. Bien plus grande que celle du tribunal, elle pourra accueillir dignement, cette fois, des malades qui cherchent la vérité.

MAURICE PEYROT

EN BREF

□ **Mise en examen du meurtrier présumé de *Mathilde Girardeau*.** – Le meurtrier présumé de Mathilde Girardeau, disparue le 24 avril, près de Nevers (Nièvre) a été mis en examen, samedi 1er mai, sous l'inculpation d'assassinat. Il a été incarcéré à la prison de Nevers. L'homme, un ouvrier agricole de 27 ans, avait été placé en garde à vue vendredi dernier. Pour expliquer son geste, il a déclaré aux enquêteurs avoir été *«pris d'une envie subite et irrésistible de toucher»* le corps de la jeune fille. Après l'avoir étranglée, il avait longuement circulé sur des routes de campagne avant de jeter le corps dans des taillis. Les gendarmes poursuivaient lundi matin leurs recherches pour le retrouver.

□ **Mandat d'amener, à la Réunion, pour Paul Vergès, maire et conseiller général.** – Un mandat d'amener vient d'être délivré à l'encontre du maire et conseiller général communiste de Port (île de la Réunion), Paul Vergès. Mis en examen le 7 avril pour *«soustraction, destruction ou enlèvement de pièces à un dépositaire public»*, M. Vergès n'avait pas répondu à un mandat de comparution qui a expiré mercredi 28 avril. Elu député en mars, le maire du Port est soupçonné d'avoir participé à la falsification d'un appel d'offres portant sur un marché de 153 millions de francs et remporté par l'entreprise de construction Dumez. Plusieurs personnes ont été mises en examen et écrouées dans cette affaire.

□ **Sans-logis : réquisition symbolique d'un immeuble à Paris.** – Une centaine de personnes proches de l'association Droit au logement (DAL), dont le professeur Albert Jacquard et le chanteur Jacques Higelin, ont manifesté, samedi 1er mai, devant un immeuble de vingt-cinq logements vides appartenant à la Banque de France, 41, boulevard du Temple, près de la place de la République à Paris.

□ **Le RU-486 sera expérimenté dans l'Oregon.** – Les premiers essais cliniques de la pilule abortive *RU-486, menés sous l'égide du* Population Council, seront effectués aux Etats-Unis dans l'Etat de l'Oregon auprès de 2 000 patientes, ont annoncé vendredi 30 avril les représentants du département de la santé de cet Etat. Le Population Council devra ensuite trouver, en vertu d'un accord passé avec la Food and Drug Administration (FDA) et la firme française Roussel-Uclaf (groupe Hoechst), une firme pharmaceutique américaine à laquelle seront confiées la fabrication et la commercialisation du produit. – *(AFP.)*

□ **M. Chirac estime que le choix de Melun-Sénart pour le Grand Stade n'était *«pas raisonnable»*.** – Invité, dimanche 2 mai, du «Grand-Jury RTL-*le Monde*», Jacques Chirac a indiqué que le futur Grand Stade, prévu pour la Coupe du monde de football 1998, ne devrait pas être *«trop éloigné du centre de Paris»*. *«C'est pourquoi,* a précisé le maire de la capitale, *j'ai toujours pensé, sans vouloir polémiquer, et même sans le dire, que le choix de Melun-Sénart n'était pas raisonnable. Je crains fort que cela n'apparaisse de plus en plus clairement. Il appartiendra au gouvernement* (...), *en accord très étroit avec les représentants du monde sportif, de décider de son implantation pour que cette réalisation pèse le moins possible sur les finances publiques, qui n'ont pas besoin de cela.»*

DÉFENSE

Souhaitant une décision rapide du gouvernement

Le Commissariat à l'énergie atomique s'est mis en situation de reprendre les essais nucléaires après juillet



La direction du Commissariat à l'énergie atomique (CEA) considère que la reprise de ses essais nucléaires par la France est *«une nécessité»* pour la dissuasion nationale. Elle estime que ces expérimentations sont *«irremplaçables»* et elle souhaite *«une décision rapide»* favorable du gouvernement, après la décision de François Mitterrand de suspendre les tirs jusqu'en juillet, comme l'ont fait Américains et Russes. Des dispositions ont été prises par le CEA *«pour une éventuelle reprise des essais durant le second semestre de 1993»*.

C'est ce qu'ont déclaré en substance Philippe Rouvillois et Roger Baléras, respectivement administrateur général et directeur des applications militaires du CEA, lors de leur audition, à la fin de la semaine dernière, par les députés de la commission de la défense à l'Assemblée nationale. Les deux hommes ont expliqué que la reprise des essais sur l'atoll de Mururoa figurait *«au premier rang de leurs préoccupations»*.

Pour la première fois, l'administrateur général a dressé le compte du nombre des expériences nucléaires de la France, depuis leur début et jusqu'au moratoire décidé unilatéralement en avril 1992, soit 161, contre 961 aux Etats-Unis et 657 dans l'ex-Union soviétique. Jusqu'à présent, ce nombre était secret et les décomptes publiés ici ou là en France n'avaient jamais été authentifiés par le CEA. Occupant 6 000 personnes, la direction des applications militaires (DAM) a reçu, pour 1993, un budget de 9 milliards de francs, dont l'essentiel provient du ministère de la défense. Depuis 1988, selon M. Rouvillois, ce budget a diminué de 27 %, et même de 30 % si l'on tient compte de l'abattement de 320 millions de francs intervenu au début de 1993. La DAM a, depuis 1988, enregistré quelque 5 000 départs.

L'administrateur général du CEA a précisé, pour la première fois, que la production de plutonium pour les besoins de la défense avait cessé en 1992 et que la suffisance en uranium enrichi serait atteinte dans quelques années. Ce qui n'ira pas sans poser des problèmes (assainissement final, traitement des déchets entreposés, démantèlement des installations, coûts financiers et volume des effectifs) liés à l'arrêt progressif des sites de Marcoule et de Pierrelatte, dans le Sud-Est.

Une arme à énergie réglable

«D'un point de vue scientifique et technique, a déclaré M. Rouvillois à propos des armes, *la reprise des expériences est une nécessité pour le maintien de l'outil de conception et de développement de la dissuasion nucléaire. Car les essais sont aujourd'hui indispensables pour valider les concepts et les calculs. Une décision rapide, qui relève bien entendu d'une appréciation gouvernementale, est très souhaitable.»*

M. Baléras a, de son côté, insisté sur *«le caractère irremplaçable de l'expérimentation nucléaire, qui constitue une véritable expérience physique de laboratoire ne pouvant, bien entendu, être effectuée à même échelle sur le territoire métropolitain»*. Il a indiqué que le CEA avait conçu le projet PALEN (préparation à la limitation des expérimentations nucléaires), qui consiste à mettre au point des moyens et des techniques de simulation, mais qui ne supprime pas les essais en vraie grandeur. Qu'il s'agisse de techniques informatiques de modélisation ou d'un recours au laser de forte puissance, toute simulation, selon le «patron» de la DAM, suppose des délais, des crédits et la continuation des expériences – même en nombre restreint – pour *«valider la pertinence des modèles et ajuster les paramètres de simulation»* par les techniciens.

Aux députés, M. Baléras a donné une précision inédite sur le programme de missile ASLP (air-sol à longue portée), qui devrait constituer la future seconde composante nucléaire à côté des missiles embarqués sur des sous-marins. Le missile ASLP serait monté sur le Rafale et la Grande-Bretagne a été invitée par la France à s'associer à ce programme majeur.

Le «patron» de la DAM a indiqué qu'il s'agira de concevoir une charge explosive propre au missile ASLP et que *«ce système d'armes sera probablement à énergie réglable»*. Ce qui signifie que, à l'instar de certains armements américains, la tête du missile dégagera une puissance de destruction dont les effets seront variables selon l'effet attendu d'elle sur la cible.

[Aussitôt connues, les déclarations des dirigeants du CEA ont suscité une réaction du gouvernement néo-zélandais par la voix de son premier ministre, Jim Bolger, qui s'est déclaré *«très déçu»* si la France reprenait ses essais dans le Pacifique. *«Nous allons faire connaître notre point de vue à la France»*, a ajouté M. Bolger. De son côté, le mouvement Greenpeace a indiqué, à Auckland, qu'il était prêt à envoyer un bateau vers Mururoa si la France reprenait ses tirs.]

FAITS DIVERS

A Bègles (Gironde)

Un chômeur se suicide par le feu

BORDEAUX

de notre correspondant

Un homme d'une trentaine d'années s'est immolé par le feu, vendredi 30 avril, vers 23 h 30, sur le parking d'un immeuble de bureaux donnant sur les quais de la Garonne, à Bègles, dans la banlieue bordelaise. L'homme, entièrement nu, a mis le feu à son corps, probablement avec de l'essence, à l'abri des regards, dans un recoin, avant d'aller s'étendre sur le parking. Alertés par les flammes, des automobilistes ont tenté de lui porter les premiers secours. Conscient, mais déjà trop grièvement atteint pour sentir la douleur, il expliquait aux témoins vouloir mettre fin à ses jours parce qu'il était au chômage depuis un an. Et il leur demandait de le laisser mourir.

Pendant son transfert à l'hôpital, l'homme répétait aux sapeurs-pompiers qu'il avait agi ainsi parce qu'il était au chômage. Il devait succomber des suites de ses brûlures, samedi matin 1er mai. Son identité n'avait toujours pas été établie, dimanche soir, par les policiers. – *(Intérim.)*

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT
Le Monde
SCIENCES ET MÉDECINE

هكذا من الأمل

imaginez un monde UNIX qui serait d'abord le vôtre.

IMAGINEZ UN MONDE OUVERT, UN MONDE D'ÉCOUTE. UN MONDE OÙ L'ON DÉVELOPPE LES TECHNOLOGIES ET OÙ L'ON UTILISE LES TALENTS POUR VOUS SERVIR SIMPLEMENT.
A votre écoute, ce que nous avons appris est simple : un UNIX Unifié est celui d'un utilisateur et non celui d'un constructeur.
Un UNIX Unifié, c'est pour Digital vous laisser choisir vos interfaces, vos applications sans vous enfermer dans quelque dépendance que ce soit.
Un UNIX Unifié, c'est pour Digital vous assurer la possibilité de gérer des univers hétérogènes et des systèmes traditionnellement incompatibles.
Un UNIX Unifié, c'est pour Digital vous assurer que tous les standards sont intégrés sans remettre en cause vos choix, en fournissant la puissance dont vous avez besoin. Grâce à sa technologie Alpha AXP, Digital vous propose dès maintenant ce que d'autres vous promettent pour demain. Grâce à sa technologie Alpha AXP RISC 64 bits, Digital vous présente dès maintenant une gamme complète de stations de travail, de serveurs et de grands systèmes, qui utilise une seule architecture au meilleur prix du marché.
Imaginez, chez Digital, votre standard est le nôtre. Notre monde UNIX est le vôtre.
Imaginez un monde ouvert, où les services, les applications et les solutions particulières trouvent toutes leur place. Un monde où nous continuons à vous écouter.
Bienvenue dans votre monde UNIX Unifié.



l'imagination vous réussit

UNIX est une marque de UNIX Systems Laboratories. Pour en savoir plus sur la gamme de stations et serveurs sous DEC OSF/1 AXP, l'UNIX Unifié, consultez-nous.

Le Commissariat à l'énergie atomique s'est mis en situation de reprendre les essais nucléaires après juillet

FAITS DIVERS

Un chômeur se ... par le feu

SPORTS

JUDO : championnats d'Europe

Domination française

La France a conservé sa suprématie sur le judo européen lors des championnats disputés à Athènes du 29 avril au 2 mai : avec un total de douze médailles dont cinq d'or, l'équipe de France fait aussi bien que l'an dernier lors des championnats qui avaient eu lieu à Paris. Elle devance largement la Russie (9 médailles, un titre) et les Pays-Bas (5 médailles, 2 titres). Le record français reste toutefois le palmarès de 1987, avec 13 médailles dont 5 d'or.

Le palmarès des tricolores traduit à la fois des confirmations de la part de champions *installés mais aussi un renou*vellement prometteur en ce début d'olympiade. Trois Français ont conservé leur titre : Pascal Tayot (moins de 86 kg), Stéphane Traineau (moins de 95 kg) et Laetitia Meignan (moins de 72 kg). Deux autres ont connu leur premier sacre européen, Darcel Yandzi (moins de 78 kg) et Alice Dubois (moins de 66 kg). De son côté, Natalina *Lupino a confirmé sa médaille* de bronze de Barcelone, en additionnant l'argent des toutes catégories et le bronze des plus de 72 kg. David Douillet a également gagné une médaille d'argent en plus de 95 kg. Cécile Nowak, championne olympique à Barcelone, n'a pas totalement réussi son passage en moins de 52 kg, échouant de peu en finale. L'autre championne olympique, Cathy Fleury-Vachon, a dû se contenter d'une médaille de bronze, comme Patrick Rosso et Martine Dupond. – *(AFP, AP.)*

BASKET-BALL : finale du championnat de France

Bozidar Maljkovic, entraîneur sans frontières

Le Limoges CSP a battu Pau-Orthez, tenant du titre (65-53), dimanche 2 mai, lors du premier match de la finale du championnat de France de basket-ball qui se dispute au meilleur des cinq matches. Après son titre de champion d'Europe, il espère, avec son nouvel entraîneur Bozidar Maljkovic, emporter le trophée national, qui lui échappe depuis deux ans.

LIMOGES

de notre envoyée spéciale.

Dans la capitale de la porcelaine, Bozidar Maljkovic est un héros. *Juste hommage à l'entraîneur du* club chéri par une ville qui arbore les couleurs jaune et pourpre sur les places ou dans les vitrines. Les habitants le saluent avec respect dans la rue ou, lors des matches, l'ovationnent encore plus que ses joueurs lorsqu'il gagne le banc de touche. Le Limoges CSP est champion d'Europe et, aux yeux des Limougeauds, « Boza » est pour beaucoup dans ce triomphe.

Silhouette généreuse drapée dans le traditionnel costume croisé-cravate de l'entraîneur de basket-ball, l'index replié sous un menton qui termine un visage ovale, un peu « balladurien », Bozidar Maljkovic tiendrait plutôt de l'anti-héros. Il n'est ni mystérieux ni secret, réservé, tout au plus, et son français balbutiant le rend encore insaisissable.

Il n'est pas de ceux qui s'énervent ou explosent de joie. Durant les rencontres, il passe ses nerfs sur des tablettes de chewing-gum qu'il mastique consciencieusement. Au comble de l'exaspération, il croisera les bras, fera les cent pas, ou jonglera du pied avec un ballon. *« J'essaie de contrôler mes émotions et je ne gesticule pas*, dit-il. *Je ne me comporte pas comme un candidat aux élections présidentielles américaines. Si j'étais candidat, je ne serais pas élu. »*

On dit qu'il vit pour le basket. Mais du basket, il parle peu. On dit qu'il a révolutionné ce sport. Il rit. *« Personne ne sait vraiment ce que c'est que le bon basket ; moi, je me contente de faire accepter ma philosophie aux joueurs, et s'ils l'acceptent, comme ils l'ont fait à Split ou à Limoges, je suis heureux. »* Parce que les portes de la salle d'entraînement sont souvent interdites aux intrus, on lui a inventé une alchimie secrète basée sur la vidéo. Il sourit en montrant une collection de cassettes nichées sous un téléviseur installé dans son bureau : *« Nous faisons comme tout le monde, nous visionnons nos matches et nous tentons d'y déceler les défauts et d'y remédier. Rien de bien diabolique. »*

Le talent de Bozidar Maljkovic réside tout d'abord dans sa longévité. A quarante et un ans, cet homme a déjà passé plus de vingt ans sur le banc de touche. Membre de l'équipe de Krajlevo, en Serbie, il a raccroché son maillot à vingt ans. *« J'ai été honnête avec moi-même*, se souvient-il. *J'étais loin d'être le meilleur. Les copains m'ont demandé de rester comme entraîneur. Quand on est dans le circuit, c'est difficile d'en sortir, alors, j'ai accepté. »*

Pendant vingt ans, en Yougoslavie, à Barcelone, puis à Limoges où il est en escale depuis décembre 1991, Bozidar Maljkovic a mis au point un basket basé sur un labeur imposé par sa poigne de fer. *« Nous nous entraînons dix fois deux heures par semaine*, note John Guirman, directeur sportif du Limoges CSP. *Personne, en France, ne bûche plus que nous ; les séances sont souvent plus épuisantes que les matches. »* Depuis l'arrivée de Boza, au début de la saison, le capitaine Richard Dacoury et ses collègues ont appris une rigueur quasiment inédite pour une équipe française. Après des heures passées à refaire les gammes, à se faire engueuler, aussi, l'équipe, renouvelée de plus de moitié au début de la saison, s'est soudée. Il n'y a plus de vedette, mais cinq hommes qui se battent ensemble sur le parquet.

Solides défenseurs – parfois accusés de servir un basket trop posé, trop attentiste, – les joueurs sont pourtant capables de mener des attaques éclair, inlassablement réglées à l'entraînement et surtout, de décrypter les stratégies de leurs adversaires pour mieux les gripper. Ainsi, dimanche, face à Pau-Orthez, les jaune et pourpre ont su casser avec succès le rythme de leurs adversaires émoussés par les contre-offensives limougeandes.

Le « sorcier de Split »

Bozidar Maljkovic n'en dira pas beaucoup plus, sinon qu'il se demande comment il n'est pas devenu fou après avoir fait ce *métier pendant plus de vingt ans.* Sans doute est-ce parce qu'il a beaucoup voyagé. Dans son pays, aujourd'hui déchiré par la guerre civile, il est venu prodiguer ses conseils à l'Etoile rouge de Belgrade avant de partir à Split, en 1987, pour se faire un nom et un surnom, le « sorcier de Split », en révélant de jeunes joueurs comme Kukoc, aujourd'hui vedette à Trévise, et en permettant à l'équipe de devenir championne d'Europe en *1989 et 1990. Il a ensuite choisi* l'Europe, avec Barcelone, qui échoua en 1991 face à... Split et, aujourd'hui Limoges : *« Je me considère comme un homme cosmopolite »*, explique-t-il.

Cosmopolite mais pas apatride. Bozidar Maljkovic se rappelle toujours qu'il est serbe et yougoslave. Maintenant, il parle de son pays avec une voix feutrée d'inquiétude. Il se souvient que jamais, en quinze ans, il n'a rencontré de querelles nationalistes au sein des équipes yougoslaves. Il se souvient qu'il y a deux semaines, tous ses amis serbes, croates, les entraîneurs du Monténégro lui ont téléphoné pour le féliciter de la victoire en Coupe d'Europe : l'un des souvenirs les plus émouvants de sa carrière. *« Je ne connais personne de mes amis, de quelque nationalité qu'ils soient, qui ait commencé cette guerre. Aujourd'hui, je suis convaincu qu'ils seront contraints de la terminer. »* Pour l'heure, Bozidar Maljkovic pense à ce titre de champion de France qu'il faut accrocher, même si cela lui semble parfois bien dérisoire.

Le « sorcier de Split » ne retournera pas travailler dans son pays, même si la guerre civile prend fin demain : *« Que peut faire un entraîneur contre cette folie meurtrière ? Le sport peut-il panser les plaies de ce pays en guerre ? »* Bozidar Maljkovic devrait rester encore un an à Limoges avant de refaire ses valises. Le bruit court, cependant, qu'il va repartir pour la Catalogne, qui se languit d'un titre de champion d'Europe. *« Quand je suis dans un pays, dans un club, je me dis qu'il est bien petit par rapport au monde entier, alors, une fois mon travail accompli, j'ai envie d'aller voir ailleurs. Je me suis fixé pour mission de donner quelque chose au basket, dans la possibilité de mes moyens. C'est la seule chose que je sais faire. Ce qui restera de ma philosophie de ce sport ? Cela, je laisse les autres en juger. »*

BÉNÉDICTE MATHIEU

FOOTBALL : championnat de deuxième division

Martigues tient à sa montée

Vainqueur de Perpignan, 2-0, le FC Martigues (Bouches-du-Rhône) a conservé, samedi 1er mai, la première place dans le groupe A, un point devant Cannes, à deux journées de la fin du championnat de France de deuxième division. Leader surprise depuis le début de la saison, le club voit ainsi poindre une montée en première division que ni son maigre budget ni son équipe hétéroclite ne lui permettent d'espérer.

MARTIGUES

de notre envoyé spécial

Longtemps le club a ressemblé à la ville, blottie à l'entrée de l'étang de Berre, sous le béton d'un pont autoroutier. Le FC Martigues avait fini par prendre ses habitudes au creux des classements de deuxième division. Vingt années de présence ininterrompue, vingt saisons à regarder d'autres équipes franchir le gouffre, rejoindre les poids lourds de l'élite du ballon rond. A Martigues, la montée restait une ambition inavouée, dont personne n'aurait osé faire un objectif. A peine le club avait-il sacrifié à la mode de l'argent facile, au tournant des années 80. Quelques recrues mal assorties, quelques emprunts inconsidérés, histoire d'améliorer l'ordinaire. A la fin de la saison dernière, le club était au bord de la cessation d'activité, avec un passif supérieur à 15 millions de francs. La direction nationale de contrôle et de gestion (DCNG), père fouettard des débauches budgétaires, avait imposé la potion habituelle : interdiction de recruter puis limitation draconienne de la masse salariale. L'incroyable a jailli de ce trou financier. Pour se relancer et espérer gagner sa place en super D2 (1), le FC Martigues n'avait d'autre choix que de se fabriquer une équipe de bric et de broc. Sept apprentis footballeurs ont quitté les bancs du centre de formation. Six joueurs ont été prêtés au club – un record pour une seule équipe. Les uns ont amené leur envie de se faire une place au soleil des professionnels. Les autres brûlaient de prouver à leurs clubs d'origine qu'ils valaient mieux que des marchandises. Un nouvel entraîneur, Christian Sarramagna, l'ancien ailier du grand Saint-Etienne, s'est chargé de fédérer ces enthousiasmes et ces rancœurs, de donner une âme à l'attelage hétéroclite. Et les solutions de fortune se sont transformées en martingale.

Sur un graphique affiché dans le bureau de l'entraîneur, un trait vert, rectiligne, résume le miracle. Les Martégaux se sont hissés à la tête du championnat au bout de trois journées, et ne l'ont plus quittée. *« Jusqu'à présent le club avait procédé lentement, en ajoutant wagon par wagon*, explique le nouveau président du club, Michel Bérard. *En 1974, l'accession en deuxième division, en 1983, le passage au statut professionnel puis la création du centre de formation. C'est comme si, tout à coup, nous étions devenus un TGV. »*

Remplir les conditions de la D1

Trop vite ? En dribblant la logique, le club a suscité l'inquiétude des hautes autorités du football. Au FC Martigues, les propos de l'administrateur général de la Ligue nationale, rapportés par l'hebdomadaire *France-Football*, ont douché l'euphorie, en laissant planer un doute sur la possibilité d'accéder au paradis. *« Le FCM ne remplit pas les conditions de la première division »*, constatait Jacques Thébault. Avec son budget de 13 millions de francs, le club fait déjà figure de nain en deuxième division. A l'étage supérieur, il ressemblerait à un microbe, qui aurait du mal à faire éternuer les mastodontes. Surtout, le club ajoute une autre anomalie à son parcours atypique. Il multiplie les exploits dans le vide. Le FC Martigues a beau réussir sa plus belle saison, son stade n'attire pas plus de 1 500 spectateurs en moyenne, sur les 44 000 que compte la ville. *« Le voisinage de l'Olympique de Marseille nous a toujours tenu dans l'ombre*, explique Paul Lombard, maire (PC) de la ville. *Les gens en ont sans doute aussi assez de manger les mêmes plats. La première division attirerait un nouveau public. »*

Dans le fief communiste, enrichi par l'argent des industries pétrolières, la municipalité a toujours su se montrer généreuse avec le club de football. Ainsi Paul Lombard, amoureux du ballon rond, dont les Martégaux sussurent qu'il est le vrai patron du club, s'est-il immédiatement récrié devant les menaces de la Ligue. *« Cela reviendrait à interdire l'entrée de Polytechnique à un jeune qui aurait réussi le concours, parce qu'il serait issu d'une famille ouvrière. Et cela remettrait en cause l'existence de la deuxième division. »* Le FC Martigues n'entend pas se laisser déposséder de sa montée-récompense, et vit depuis un mois au rythme de deux parcours parallèles. Celui des joueurs, qui ont vu fondre sur eux l'AS Cannes et ses vedettes. Ils défendent leur point d'avance avec l'énergie de ceux qui se savent regardés comme des gêneurs. Celui des dirigeants qui se démènent, sous le regard attentif du maire, pour démontrer que la présence du club en première division ne serait pas incongrue. Ils ont présenté à la DNCG, un budget de 37 millions de francs. Et ils rêvent de faire prospérer parmi l'élite une petite entreprise du football, sans stars. Un nouvel Auxerre, sur les bords de la Méditerranée.

JÉRÔME FENOGLIO

(1) La prochaine saison, les deux groupes de deuxième division n'en formeront plus qu'un, qui comptera vingt équipes.

TENNIS

La sécurité des joueurs renforcée après l'agression contre Monica Seles

La Yougoslave Monica Seles, blessée vendredi 30 avril d'un *coup de couteau dans le dos* pendant un match des quarts de finale du tournoi de Hambourg, a quitté dimanche l'hôpital où elle était soignée et s'est envolée pour les Etats-Unis où elle réside. Le coup, ayant fait une blessure de 1,5 cm de profondeur dans les muscles du haut du dos, a manqué de peu la colonne vertébrale et n'a touché aucun organe vital.

L'indisponibilité de Monica Seles pourrait durer d'un à trois mois, ce qui devrait entraîner son forfait aux Internationaux de France qui débutent le 24 mai. Cette agression de la part d'un Allemand qui voulait permettre à Steffi Graf de redevenir la meilleure joueuse du monde, *pose le problème de la sécurité.* Dès samedi, des policiers revêtus de tenues anti-émeutes avaient été postés entre le court et les tribunes, les yeux rivés sur le public de Hambourg. Les organisateurs des prochains tournois de Rome, Roland-Garros et Wimbledon ont annoncé le renforcement des mesures de sécurité. Des fouilles pourraient être opérées à l'entrée des stades, tandis qu'à l'intérieur, les effectifs des forces de police et des gardes du corps seraient augmentés. La plupart des organisateurs n'envisagent pas toutefois la pose de filets ou d'écrans autour des courts.

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*

Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat, directeur de la rédaction
Jacques Guiu, directeur de la gestion
Manuel Lucbert, secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani, Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

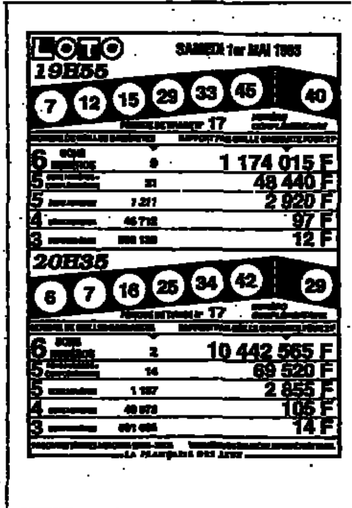
Yves Agnès, Thomas Ferenczi,
Philippe Herreman, Jacques-François Simon

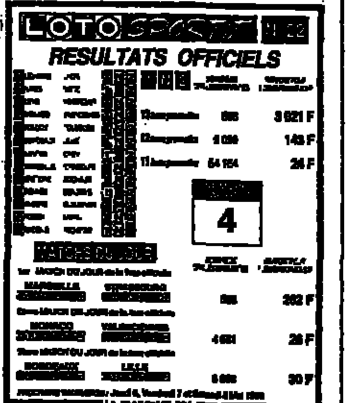
Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10





Les résultats

FOOTBALL

Championnat de France
Première division
(33e journée)

*Nantes et Caen	1-1
*Bordeaux b. Lille	3-0
*Monaco b. Valenciennes	2-1
Paris-SG b. *Auxerre	2-1
*Toulon b. Toulouse	2-0
*Nîmes et Metz	2-2
*Le Havre b. Lyon	2-0
*Saint-Etienne b. Sochaux	2-0
*Marseille b. Strasbourg	5-0
*Lens b. Montpellier	2-0

Classement : 1. Marseille, 47 pts ; 2. Monaco, 45 ; 3. Paris-SG, 44 ; 4. Bordeaux, 43 ; 5. Nantes, 39 ; 6. Saint-Etienne, 37 ; 7. Auxerre et Strasbourg, 35 ; 9. Lens, 34 ; 10. Caen, Metz, Lyon et Montpellier, 31 ; 14. Sochaux, 29 ; 15. Toulouse et Lille, 27 ; 18. Valenciennes et Le Havre, 25 ; 19. Toulon, 23 ; 20. Nîmes, 19.

Deuxième division
(32e journée)
GROUPE A

*Epinal b. Mulhouse	3-0
*Martigues b. Perpignan	2-0
Istres b. *Louhans-Cuiseaux	2-0
*Cannes b. Rodez	4-2
*Nice b. Créteil	3-1
*Alès b. Nancy	3-2
*Valence b. Annecy	3-0
*Bastia b. Sedan	1-0
*Charleville b. Ajaccio	1-0

Classement : 1. Martigues, 43 pts ; 2. Cannes, 42 ; 3. Nice, Nancy et Valence, 37 ; 6. Bastia, Sedan et Istres, 36.

GROUPE B

*Lorient b. Tours	3-0
*Rennes et Beauvais	1-1
Red Star b. *Ancenis	2-1
*La Roche-sur-Yon et Dunkerque	0-0
*Angers b. Gueugnon	2-0
*Amiens b. Guingamp	4-1
*Rouen b. Laval	2-1
*Bourges b. Niort	2-1
*Le Mans b. Châteauroux	4-1

Classement : 1. Angers, 44 pts ; 2. Rouen, 43 ; 3. Rennes, 41 ; 4. Red Star, 40 ; 5. Le Mans, 38.

Championnat d'Angleterre

Manchester United, où évolue l'attaquant français Eric Cantona, est devenu champion d'Angleterre, dimanche 2 mai, après la défaite de son dernier rival, Aston Villa face à Oldham, 1-0, lors de l'avant-dernière journée. Le club, qui compte quatre points d'avance et un match de plus à jouer que son adversaire, attendait ce titre national depuis vingt-six ans (*le Monde* du 28 avril). Eric Cantona, qui avait rejoint Manchester United en novembre après avoir gagné le championnat avec Leeds United, réussit ainsi l'exploit d'obtenir deux titres d'affilée avec deux clubs différents.

RUGBY

Championnat de France
Phases qualificatives
(Dernière journée)
Poule A

*Perpignan b. Biarritz	56- 8
*Coulomiers b. Brive	37-21

Classement : 1. Perpignan, 16 pts ; 2. Brive, 12 ; 3. Colommiers et Biarritz, 10.

Poule B

Stade Toulousain b. *Toulon	15-10
Bègles-Bordeaux b. *Montferrand	23-12

Classement : 1. Toulouse et Toulon, 14 pts ; 3. Bègles-Bordeaux, 12 ; 4. Montferrand, 8.

Poule C

Narbonne b. *Grenoble	19-18
*Béziers b. Pau	32-30

Classement : 1. Narbonne, 16 pts ; 2. Grenoble, 14 ; 3. Béziers, 10 ; 4. Pau, 8.

Poule D

*Agen b. Castres	18- 6
Tarbes b. *Dax	26-21

Classement : 1. Agen, 16 ; 2. Castres, 14 ; 3. Tarbes, 10 ; 4. Dax, 8.

Les deux premiers de chaque poule sont qualifiés pour les quarts de finale qui opposeront, dimanche 16 mai sur terrain neutre, Agen à Brive, Toulouse à Grenoble, Narbonne à Castres et Perpignan à Toulon.

HANDBALL

L'OM-Vitrolles s'est qualifié pour la finale de la Coupe d'Europe des vainqueurs de coupe de handball en allant battre le club grec de Veria, 27-22, dimanche 2 mai. Les Français s'étaient déjà imposés à l'aller, 27-14. L'OM-Vitrolles rencontrera en finale les Hongrois de Vesprem.

HOCKEY-SUR-GLACE

L'équipe de Russie a remporté, dimanche 2 mai à Munich, le championnat du monde de hockey sur glace, en battant la Suède, tenante du titre, 3-1

CARNET DU Monde

Décès

– M. Daniel Aidenbaum,
son fils,
Mme Dominique Aidenbaum-Royer,
sa fille,
M. Michel Leski,
son frère,
Mme Paulette Optiker,
sa sœur,
Et leurs familles,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Berthe AIDENBAUM,

survenu le 29 avril 1993, à l'âge de soixante et onze ans.

Les obsèques et l'inhumation auront lieu le mardi 4 mai, à 14 h 45, au cimetière parisien de Bagneux (rendez-vous entrée principale).

Ni fleurs ni couronnes.

– M. Léopold Grungras,
M. et Mme Michel Grungras,
M. et Mme André Franck,
Et toute la famille,
ont le regret de faire part du décès de

Mme Elsi BEGUELIN,
sculpteur,
peintre,

leur sœur, tante et parente.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité.

– Mme Gilberte Bérégovoy,
sa femme,
M. et Mme Georges Cottineau,
Claire et Julie,
M. et Mme Vincent Sol
et Anne,
M. et Mme Pierre Bérégovoy,
Marie et Lucie,
ses enfants et petits-enfants,
M. Marcel Bérégovoy,
M. et Mme Michel Bérégovoy,
M. et Mme Michel Neveu,
Mme Dehais,
ses frères et sœurs
Et leurs enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Pierre BÉRÉGOVOY,
ancien premier ministre,
député,
maire de Nevers,

survenu le 1er mai 1993.

Une chapelle ardente est dressée le lundi 3 mai, à 15 heures, à l'hôpital du Val-de-Grâce, 74, boulevard de Port-Royal, à Paris et le mardi 4 mai, à 9 heures, au Palais ducal de Nevers.

Les obsèques auront lieu mardi 4 mai, à 15 heures, en la cathédrale de Nevers.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Nous apprenons le décès, survenu samedi 1er mai 1993 à Paris, de

Erwan BERGOT,

dont les obsèques seront célébrées jeudi 6 mai, à 10 h 30, en la chapelle de l'Ecole militaire, à Paris, et l'inhumation aura lieu au cimetière du Père-Lachaise.

[Né le 27 janvier 1930 à Bordeaux, Erwan Bergot découvre, au cours de son service militaire, la carrière des armes et il s'engage, comme aspirant, pour l'Indochine. En 1954, il sert au 6e bataillon commandé par le futur général Marcel Bigeard et, blessé, il est fait prisonnier à Dien-Bien-Phu. Il passera quatre mois dans un camp du Vietminh. A sa libération et après un bref séjour en France, il est affecté en Algérie, où il fait partie du service « action » des services spéciaux français, chargés des opérations aux frontières, puis il participe à des missions de maintien de l'ordre par le 2e régiment étranger parachutiste (REP). Grièvement blessé en 1961, il regagne la France où il est affecté à la rédaction en chef technique du magazine *TAM* des forces armées. En 1963, il retourne à la vie civile et devient alors l'un des écrivains militaires les plus prolixes et les plus doués de sa génération. Ses nombreux livres sur la vie quotidienne des soldats, sur les guerres contemporaines, sur les combats de la Légion ou des services secrets lui valent de multiples succès de librairie. Son ouvrage sur Dien-Bien-Phu (1979) est couronné par l'Académie française. L'un de ses romans, *le Flambeau*, dans la série *les Sentiers de la guerre*, obtient le prix Claude-Farrère (1984) et, pour l'ensemble de son œuvre, lui a été décerné, au début de cette année, le prix Vauban par l'Association des anciens stagiaires de l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN). Titulaire de la croix de guerre des TOE et de la croix de la valeur militaire, Erwan Bergot, qui avait été promu chef de bataillon (commandant) honoraire, était commandeur de la Légion d'honneur.]

– C'est avec tristesse que
Christine,
sa petite-fille,
fait part du décès de

Jean CARRICHON,
chevalier de la Légion d'honneur,
médaille de la Résistance avec rosette,
croix de guerre 1939-1945,

survenu le 22 avril 1993, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

Il avait fait don de son corps à la science, et, selon sa volonté, il n'y a pas eu d'obsèques.

CARNET DU MONDE
Renseignements : 40-65-29-94
Tarif : la ligne H.T.
Toutes rubriques .... 100 F
Abonnés et actionnaires .. 90 F
Communicat. diverses .... 105 F
Thèses étudiants .... 60 F

– M. et Mme Jean-Marie Desgrées du Loû,
M. et Mme Xavier Franque,
M. et Mme Yves Desgrées du Loû,
Mme Noëlle Desgrées du Loû,
M. et Mme François de Rodellec du Porzic,
M. et Mme Stanislas Maillard,
M. et Mme Anastasios Brenner,
M. et Mme Dominique Maillard,
M. et Mme François-Emmanuel Desgrées du Loû,
ses enfants, ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
La vicomtesse Joseph Sioc'Han de Kersabiec,
sa sœur,
Mme Léonie Sevestre,
Les familles des Prez de La Morlais, Sioc'Han de Kersabiec, Desgrées du Loû, Hutin,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Mme Françoise DESGRÉES DU LOÛ,
née Anne des Prez de La Morlais,

le 30 avril 1993, à Rennes, dans sa quatre-vingtième année, munie des sacrements de l'Eglise.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église de Saint-Léry par Mauron (Morbihan), aujourd'hui lundi 3 mai, à 16 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

6, rue Baudelaire,
35700 Rennes.
Château du Loû en Saint-Léry,
56430 Mauron.

– M. Paul Garelli,
membre de l'Institut,
professeur au Collège de France,
M. et Mme Pierre Garelli,
M. et Mme Bertrand Badiou,
Catherine Garelli-Tardif
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Paul GARELLI,
née Marie-Thérèse de Montalembert,

survenu le 15 avril 1993, dans sa soixante-septième année.

Selon les volontés de la défunte, les obsèques et la cérémonie religieuse ont eu lieu dans l'intimité familiale.

32, rue Madame,
75006 Paris.

– On nous prie d'annoncer le rappel à Dieu de

Mme Jacques HARTEMANN,
née Elisabeth Grosperrin,

survenu le 30 avril 1993.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 5 mai, à 9 heures, en l'église Sainte-Geneviève d'Asnières.

De la part de
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Ses arrière-petits-enfants,
De ses sœurs,
Et du Père Dominique Froissart.

23, rue Bapst,
92600 Asnières.

– M. David Lerner,
son mari,
M. et Mme Victor Silber
et leurs enfants,
M. et Mme Sergio Silber
et leur fils,
ses enfants et petits-enfants,
M. Grégorio Laufer,
son frère,
M. Charles Cukier,
son beau-frère,
Et sa famille,
MM. Henri Lerner et Jean Lerner,
Mme Lerner,
ses cousins,
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Félicia LERNER,

survenu à Paris, le 29 avril 1993.

L'inhumation aura lieu au nouveau cimetière de Vincennes (Fontenay-sous-Bois), à 15 h 30, le mercredi 5 mai.

16, rue Defrance,
94300 Vincennes.

– Mme Maxime Malinski,
Mme Martine Malinski
et son fils David,
M. Delaplanche et Mme René Malinski,
Mme Nicole Malinski,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Maxime MALINSKI,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur
de l'ordre national du Mérite,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
commissaire contrôleur général
honoraire des assurances,
directeur général honoraire
des Assurances générales de France,
membre de l'Institut
des actuaires français,
professeur honoraire
au Conservatoire national
des arts et métiers,

leur époux, père, grand-père et parent,

survenu le 27 avril 1993.

L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

102, avenue Achille-Peretti,
92200 Neuilly-sur-Seine.

– Paris. Le Molay-Littry.

Mme Jean-Jacques Morice,
son épouse,
Stéphanie, Sébastien, Alexandre,
ses enfants,
Le colonel Marcel Le Prince,
Le docteur et Mme Pierre Morice
et leurs enfants,
M. et Mme Claude Mouton
et leurs enfants,
M. et Mme François Morice
et leurs enfants,
M. et Mme Gérard Giudicelli
et leurs enfants,
M. et Mme Claude Morice
et leurs enfants,
font part du décès du

docteur Jean-Jacques MORICE,
cardiologue,

survenu à Paris, le 28 avril 1993.

La messe de sépulture est célébrée ce lundi 3 mai, à 14 h 30, en l'église Saint-Clair de Le Molay (Calvados).

Un service sera célébré lundi 10 mai, à 18 h 45, en l'église Saint-Augustin, à Paris-8e.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

11 *bis*, rue Portalis,
75008 Paris.

Pompes funèbres Lemerre,
Villers-Bocage.
Tél : 31-77-10-10.

– La Chambre des généalogistes de France
a la douleur de faire part du décès de

Jacques PÉROTIN,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre,
docteur en droit,
généalogiste,

rappelé à Dieu, le 29 avril 1993, à l'âge de quatre-vingt-un ans.

– Mme Sylvia Fize-Roussel,
sa fille,
Orlando Marin Lopez et Haydée,
ses petits-enfants,
Et les familles Launay, Danjon, Roussel,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Anne-Marie ROUSSEL,

survenu le 29 avril 1993.

Les obsèques auront lieu dans la plus stricte intimité le 4 mai, à Daubert-la-Campagne.

27, rue du Rhin,
75019 Paris.

– Anne et John Wilkinson,
Corinne et Marion Bastien,
La famille Lamberet,
La famille Sauvy,
Bodgan et Manuela Matei,
ont la douleur de faire part de la mort de

Mme Alfred SAUVY,
née Marthe Lamberet,

décédée à l'âge de quatre-vingt-quinze ans.

L'enterrement se fera dans l'intimité à Montalba-le-Château.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– M. et Mme Paul Ambrosini,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Philippe Conté,
leurs enfants et petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Helyett LAMY,

le 27 avril 1993, dans sa quatre-vingtième année, munie des sacrements de l'Eglise.

Ses obsèques religieuses ont été célébrées le jeudi 29 avril, à Cognac.

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Georges ZERVUDACKI,
avocat honoraire au barreau de Paris,

endormi dans la paix du Seigneur, le 21 avril 1993, à Argenteuil (Val-d'Oise).

De la part de
Mme Georges Zervudacki,
son épouse,
Sœur Marie-Thérèse du Christ Emmanuel OCD,
M. et Mme Pierre Zervudacki,
Mme Bernadette Zervudacki,
M. et Mme Jean de Mathan,
ses enfants, petits-enfants,
Et toute la famille,

« Surrexit Christus Alleluia. »

3, passage Duguesclin,
75015 Paris.

Remerciements

– Profondément émus par le témoignage d'affection et de sympathie qu'ils ont reçu à l'occasion du décès de leur cher

Jean-Louis BISMUTH,

Son épouse,
Et ses enfants,
remercient tous ceux qui leur ont écrit ou qui se sont associés à leur peine.

Anniversaires

– Il y a un an disparaissait

Julien MAZOYER,

« Une comète tout à l'heure est [passée
Blonde et dorée, elle a emporté
Les battements de mon cœur
Dans une pluie de baisers. »
J. M (*les Yeux électrique*)

– Il y a vingt ans, le 3 mai 1973

Elie BALLAÏCHE

nous quittait.

Odette, Francine, Daniel, Michèle et tous ceux qui l'ont connu se souviennent de lui.

– Le 2 mai 1983, disparaissait accidentellement

François DENQUIN.

Qu'il demeure présent dans le souvenir et les prières de sa famille et de ses amis.

– Il y a neuf ans, quelques jours avant d'avoir vingt ans,

Bruno HUBERT

a quitté la vie.

Nicole et Etienne-Alain Hubert,
Agnès et Denis,
ne cessent de penser à lui.

– Il y a deux ans le 3 mai, disparaissait subitement

Norbert WIERZBICKI,
médecin,

tant aimé de ses parents, sa femme, ses enfants et de son frère.

Une pensée pour lui en ce triste anniversaire.

Soutenances de thèses

– Le mardi 4 mai 1993, à 9 heures, M. Thierry Dufrêne soutiendra sa thèse de doctorat en histoire de l'art de l'université Paris-I : « Art et réalité : l'œuvre d'Alberto Giacometti (1901-1966). Le monumental à rebours », Sorbonne, salle 113.

CULTURE

ARTS

L'Afrique polychrome

Un voyage à travers la statuaire africaine doublé d'une leçon d'esthétique

FORMES ET COULEURS
au Musée Dapper

« La sculpture africaine est couramment peinte », note Frank Willett. *« Le nègre peint rarement ses sculptures »*, remarque Elsy Leuzinger. Pour départager ces deux éminents spécialistes de l'art africain, on peut se rendre à l'exposition « Formes et couleurs » organisée par le Musée Dapper.

Qu'y voit-on ? Au rez-de-chaussée, dans une obscurité sépulcrale, des terres cuites de Jenné, dont un splendide cavalier quadrillé de rouge. Puis, aux niveaux supérieurs, mieux éclairés, parmi des pièces d'une grande qualité, deux chefs-d'œuvre kongos (Congo/Zaïre), des masques passés au kaolin, rehaussés de quelques pigments colorés ; un grand serpent baga (Guinée), tout en courbes, orné de chevrons noirs, bleus et ocre sur fond blanc ; un beau masque grebo (Côte-d'Ivoire/Liberia), bleu délavé, avec des yeux tubulaires ; un crâne bamiléké (Cameroun), orné de perles de couleurs ; une minuscule statuette vili (Congo) en ivoire rougi ; un bouclier de danse kikuyu (Kenya), qui redouble les peintures corporelles de son propriétaire ; un haut masque bwa (Burkina-Faso) avec ses damiers, cercles et croissants teints de noirs, de blancs, et d'ocre rouge.

Un choix de sculptures qui illustre quelques-uns des styles pratiqués sur le continent africain. La plupart de ces pièces – dont certaines ont déjà été présentées ici même – sont effectivement teintes ou peintes à partir de pigments végétaux ou minéraux. La patine d'usage, les divers matériaux qui les composent, les coquillages, perles, ou plumes qui les ornent, viennent y ajouter des touches de couleurs. Quelques-unes enfin sont délavées ou ravinées par le temps. L'ensemble des objets, reproduit dans un volumineux catalogue, sert *de support à une rigoureuse* démonstration.

Car les expositions du Musée Dapper, dont on a souvent critiqué le côté « gratuit », esthétisant, sont désormais liées par des publications, simples recueils techniques à l'origine, maintenant de plus en plus détaillées, sensibles ou érudites. Ainsi l'étude de Philippe Laburthe-Tola sur la sculpture fang, accompagnée d'un texte introuvable de l'Allemand G. Tesman ou *Vision d'Océanie* de Vincent Bounoure, qui accompagnait l'exposition consacrée aux civilisations du Pacifique. Le volume qui correspond à l'exposition « Formes et couleurs » est signé par Christiane Falgayrettes-Leveau, directrice du musée, et par Lucien Stéphan, coauteur (avec Jean-Louis Paudrat et Jacques Kerchache) d'une somme, *l'Art africain* (éd. Citadelles, 1988).



Kuyu, Congo, tête, bois et pigments.

Ce dernier poursuit ici son travail sur la *définition* d'une esthétique africaine avec une érudition parfois redoutable. Son étude sur les liens entre formes, couleurs et matières brasse Kant, Hegel, Gombrichs et Goodman. L'auteur multiplie les citations et les classifications. Le lecteur surfe sur les tableaux, les diagrammes, et les formules chiffrées, pour s'arrêter sur un développement passionnant abordant, par exemple, formalisme ou symbolisme, avant d'être avalé de nouveau par une avalanche de schémas. Au passage, Stéphan aura cependant réglé la vieille querelle de l'ethnologue aveugle et de l'esthète sourd. Le premier ne voulant pas *voir* l'objet qu'on lui présente puisqu'il est destiné à *parler*. Le second refusant de *l'entendre* puisque sa forme est suffisamment signifiante. Bizarrement, s'agissant de couleurs, on retrouve les deux antagonistes sur le même terrain de l'indifférence. Le collectionneur ne reconnaît guère de statut esthétique qu'aux formes sculptées et considère volontiers les sculptures comme si elles étaient incolores ? Quant à l'ethnologue qui multiplie les études *in situ* et pour qui la symbolique des couleurs ne devrait pas avoir de secret, il oublie souvent de les mentionner quand il aborde l'étude de ces objets.

Lucien Stéphan, après l'Américaine Sally Price, renvoie dos à dos ces extrémistes. Le conservateur de musée à œillères qui refuse le savoir ethnologique puisque l'objet « primitif » ne reçoit un statut « artistique » qu'intégré dans l'univers occidental (les populations dites primitives sont ainsi privées de tout sens du beau puisqu'ils n'en ont pas conscience). Comme l'ethnologue à l'ancienne, qui tient toute évaluation esthétique pour ethnocentrique, refus de l'autre, mais qui de ce fait refuse à ces « productions exotiques » toute vertu transcendantale en les enfermant dans un fonctionnalisme strict. Et Lucien Stéphan demande, à l'amateur comme au scientifique, d'acquérir ce *regard éloigné* dont parle Lévi-Strauss. Le conseil est judicieux. C'est lui qu'il faut adopter pour parcourir les salles du Musée Dapper.

EMMANUEL DE ROUX

► *« Formes et couleurs »*, au Musée Dapper, 50 av. Victor-Hugo, 75116 Paris. Tél. : 45-00-01-50. Tous les jours de 11 h à 19 h. Jusqu'au 15 septembre.

► *Formes et couleurs*, de Christiane Falgayrettes-Leveau et Lucien Stéphan, Musée Dapper, 208 pages, 100 ill. 190 F.

MUSIQUES

Les fins de siècle d'un Italien cultivé

Chanteur-conteur, Paolo Conte propose pendant un mois un spectacle d'une rare finesse

PAOLO CONTE
Au Théâtre des Champs-Elysées

Voilà, c'est fini. Le siècle se termine, et nous ne l'aurons pas vu passer. Restent les souvenirs. Des bouquets d'impressions. Un jour, à Asti, Paolo Conte roule dans sa petite Alfa Romeo, *« en respectant très scrupuleusement les règles du code de la route*, raconte l'avocat qui ne l'est plus depuis que le succès a frappé à sa porte avec insistance. *Alors, une jeune femme aux formes somptueuses décide de traverser, soudain. Aussi soudainement, je tire le frein à main, par pure solidarité humaine, je le jure »*. Mais la dame, *« de Turin, sans aucun doute »* se rebiffe. *« Elle me traite de «macaco»* (singe). *Une injustice que j'ai souvent voulu voir réparée par le conducteur d'une voiture à pneus lisses. »*

La fable, devenue chanson bien plus tard *(Sparring Partner)*, nous est contée sur la scène du Théâtre des Champs-Elysées, où Paolo Conte s'est installé pour un mois avec un spectacle d'une rare finesse. Elle permet au chanteur *« à l'accent du nord-ouest de l'Italie »* de tirer la morale de la vie : *« On naît tout seul, on meurt tout seul, mais pendant l'attente, il y a beaucoup de trafic »*. Un mot dont on ne sait s'il faut le prendre dans son sens italien (circulation) ou dans son acception française la plus courante. Car il y a du mouvement, mais aussi des tricheurs et des maudits dans l'univers de Paolo Conte. D'innocents tricheurs, des cabotins amoureux qui abandonnent des fleurs confidentes aux pieds de leurs idoles, puis les ramassent en catimini pour mieux les relancer en pleine lumière. Des *dames chics qui portent des robes* longues et de faux brillants pour épater la galerie et séduire la victime. Pris dans les filets du *cantautori* (auteur-compositeur-interprète) italien, les personnages de la comédie humaine glissent tels des fantômes ironiques.

En mourant, notre siècle tue ce qu'il a hérité du précédent, ces refrains de grand-mère, nos goûts pour le vin pétillant, le fromage parfumé et le jambon sec. A Asti, petite ville du Piémont encerclée de campagne, on va à la mer pour le week-end comme on prendrait un navire pour l'autre monde. Dans son précédent album, *Parole d'amore scritta a macchina*, le compositeur érudit et féru d'Amérique noire avait fait une incursion vers la modernité. Sur scène, des choristes anglo-ghanéennes, omni*présentes, amenaient un ton plus* enlevé, une joie souple annonciatrice de la préhistoire du funk. *Novecento*, l'album paru l'an passé, et le spectacle qui s'ensuit, éclairent les facettes d'un artiste fasciné par la nostalgie créatrice.

Paysan rude et mal rasé, intellectuel raffiné, Paolo Conte tente l'aventure de la musique avec dix musiciens d'une étonnante subtilité (quatre cuivres, dont une joueuse de tuba, violoncelle, contrebasse, guitare, claviers, percussions, accordéon). Ensemble, ils explorent les moindres recoins du style Conte, assemblage sans faute de goût, *« la plus belle invention artistique du siècle »*, le jazz, mais aussi ses racines, ses ramifications, toutes nées de galères identiques.

Balayant la poussière d'un doigt nonchalant, ils retrouvent les traces des grands orchestres de jazz (Chick Webb, Duke Ellington) et de l'afro-cubain (un *Dancing* réhaussé aux congas), les mélodies prolongées des *milongas* argentines (avec référence à Atahualpa Yupanqui), les atmosphères de bal (accordéon, caisse-claire travaillée aux balais, cymbales), la joie du New-Orleans tendance Bechet, le climat cool du vibraphone.

Ce fragile équilibre est travaillé à merveille. *S'appuyant rythmique*ment sur une impitoyable guitare sèche (Daniele Dall'Omo), l'édifice sonore (l'ingénieur du son, Guido Caliandro, mériterait au passage une Palme d'or de la sensibilité) est un labyrinthe aux surprises délicieusement étudiées. Bourru sentimental, le maestro désabusé joue du piano et du smoking, s'offre le luxe de changer les tempos de ses chansons à succès (*Via con me*, veloce, *Sotto le Stelle del Jazz*, alanguie), respecte les accords de fanfares des nouveaux titres extraits de *Novecento*. Le percussionniste (Daniele Di Gregorio, venu de la musique contemporaine) brode, le violoncelle imite des bruits de voiture. Et Paolo Conte promet dans le programme que, peut-être, il chantera *Azzuro*, qu'il avait écrite à la fin des années 60 pour Adriano Celentano. Mais tout cela n'est que comédie.

VÉRONIQUE MORTAIGNE

► Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, 75008. Paris. Tél. : 49-52-50-50. Jusqu'au 23 mai. Album : 900, 1 CD Carrère 450991033.

Le laboratoire du Mans

Le quatorzième Festival Europa rassemble les expériences du jazz

LE MANS
de notre envoyé spécial

Retrouvailles : le terme aurait pu figurer en sous-titre du Quatorzième Europa Jazz Festival du Mans, qui a eu lieu du 27 avril au 2 mai, tant la plupart des musiciens conviés avaient, lors d'autres éditions, laissé des traces. Ils sont donc revenus, Français et Italiens en majorité, par plaisir, par fidélité à un public qui a appris l'exigence. Avant-garde contemporaine, free-jazz – ici le mot n'a jamais fait peur et n'a jamais été un étendard, – folklores et traditions populaires des cultures européennes, reconnaissance des sources afro-américaines du jazz comme inspiration et non comme modèles, ont ainsi fourni la matière de cette semaine du Mans.

L'Europa version 1993 s'est enrichi d'un nouveau lieu : la collégiale Saint-Pierre-la-Cour, dont les voûtes étaient ornées de photographies en noir et blanc, signées Mephisto, qui viennent raviver les souvenirs des treize années passées. C'est ici que le Festival se présente toujours comme un laboratoire qui aime le risque : les Lyonnais du trio Apollo, emmenés par le trombone Alain Gibert ; Daunik Lazro et Jo Mc Phee, saxophonistes hors normes ; ou le duo entre le saxophoniste Mario Schiano, figure indispensable du jazz italien, et le guitariste Jean-Marc Montera. Tout aussi décapant, même si la salle surchauffée de la FNAC n'invitait pas à l'attention, le trio Atipico de Carlo Actis Dato a passé en revue, avec humour, toute la famille des saxophones et des clarinettes.

En fin de semaine, le Festival prend rituellement ses quartiers à l'abbaye de l'Epau, aux portes du Mans. On y espère la surprise. Le quintette italien Nexus s'est lancé à la suite d'Albert Ayler tout en évitant les références aux fanfares ou au cri, qui collent au nom du saxophoniste disparu. Nexus a préféré jouer « autour » d'Ayler et pour sa musique.

Le Mans a également montré la place prépondérante du trompettiste Enrico Rava, dont le travail sur les airs et les mélodies de l'opéra reste élégant et subtil. Evacuant tout effet spectaculaire, Rava – épaulé par les soupirs des cordes ou la batterie de Jon Christensen – évoque, d'un son pincé, la *Tosca* de Puccini, le *Stabat Mater* de Pergolèse ou le *Chant d'amour* de Bizet.

Il faut enfin retenir les folies, les exubérances de l'Italian Instabile Orchestra, bel exemple du renouveau du jazz transalpin : les dix-huit instrumentistes tournent, sur scène, une nouvelle page jubilatoire de l'Europa.

SYLVAIN SICLIER

Sous le bruit, la musique

Ned's Atomic Dustbin fait son apprentissage en public

NED'S ATOMIC DUSTBIN
à la Maison de Radio-France à Paris

Les « Black Sessions » organisées par Bernard Lenoir à l'occasion de son émission sur France-Inter consacrée au rock,sont devenues un étrange rituel. Les groupes, souvent britanniques, souvent bruyants, sont confrontés au public du studio 105, sagement assis, séparé de la petite scène par une vaste étendue de parquet ciré. Brett Anderson, le chanteur de Suede, y avait perdu son latin mardi 27 avril, les musiciens de Ned's Atomic Dustbin (la poubelle atomique de Ned, *« le nom le plus crétin que nous ayons trouvé quand nous nous sommes rencontrés »)* prenaient la situation avec humour. John Pennehy, l'immense chanteur du groupe, sosie juvénile et chevelu de John Cleese, s'émerveille d'un rien – *« merci d'être venus nous écouter »*, dit-il en appuyant lourdement sur le dernier mot –, comme si l'idée de se rendre au concert pour écouter de la musique était totalement neuve.

En quatre ans de carrière, les Ned's ont acquis une réputation de sportifs du rock, de musiciens prodigues de leurs calories, portés à travers les festivals par un titre aux relent punk, *Kill Your Television*. Mais *Are You Normal?* leur second album, révélait un groupe en pleine transformation qui découvrait les possibilités d'une formation originale (voix, guitare, deux basses et batterie). Bon gré, mal gré, ils ont été obligés d'accélerer ce voyage du bruit vers la musique devant le public de la maison de la radio. Sans tout à fait transgresser les limites du genre (les décibels et la vitesse restent les principes fondateurs du groupe), les Ned's donnent un peu plus que la plupart de leurs contemporains. Ce qui n'empêchera personne, au cours de la tournée à venir, de danser à corps perdu.

T. S.

► Le 4 mai à Lille, l'Aéronef. Le 5 mai à Lyon, Transbordeur.

► Discographie : *Are You Normal?* 1 CD Squatt/Sony Music 4726332.

PHOTOGRAPHIE

Jardins secrets

ERICA LENNARD
chez Agathe Gaillard
et au Parc floral

Deux expositions, deux traitements différents. La photographe Erica Lennard se passionne depuis une dizaine d'années pour les jardins à travers le monde. Dix ans après son livre *Classic Gardens* (1982), devenu aussi classique que les jardins qu'elle photographiait, elle présente quelques visites privées de jardins d'artistes, qui ressemblent tant à ceux qui les ont inventés. Le noir et blanc est chez Agathe Gaillard, la couleur au Parc floral de Paris.

Ces paysages personnels appel*lent-ils la couleur ? Parfois, répond* cette photographe américaine de quarante-trois ans, par exemple dans le jardin secret de Joan Mitchell, qui n'en parlait qu'en termes chromatiques. Mais, Erica Lennard, connue pour ses photos de mode et de publicité, affirme utiliser la couleur pour des commandes et le noir et blanc pour le « travail personnel ». Ses photos en couleurs ne méritent effectivement guère d'être exposées, leur véritable place est le livre illustré, d'ailleurs à paraître sous peu.

En revanche, les fougères jaunes, fleurs roses et arbres teintés, qui semblaient sortir d'un livre de botanique, prennent en noir et blanc du caractère, un relief étonnant, une élégance *toute en* nuances. On oublie les propriétaires des lieux, leurs œuvres. Dans cet ensemble inégal, on retiendra un amoncellement de cailloux chez Isamu Noguchi au Japon, des oliviers dans la pénombre chez Renoir à Cagnes-sur-Mer, une lumière éblouissante chez Robert Dash à Long Island. La matière photographique reprend tous ses droits.

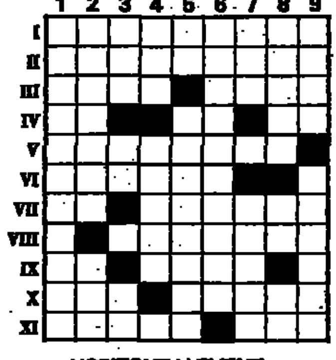
M. G.

► « Jardins d'artistes », d'Erica Lennard, galerie Agathe Gaillard, 3, rue du Pont-Louis-Philippe, 75004 Paris. Tél. : 42-77-38-24. Jusqu'au 15 mai.

► Parc floral de Paris, pavillon 21, esplanade du château de Vincennes, 75012 Paris. Jusqu'au 16 mai. Livre en collaboration avec Madison Cox. Michel Aveline éditeur, 208 p., 465 F jusqu'au 30 juin. 580 F ensuite.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6031



HORIZONTALEMENT

I. Livre d'or. – II. Ne veut pas qu'on lui serve de crudités. – III. Des marais, il n'est pas cultivé. Fait beaucoup de bruit quand il se lève. – IV. Dieu. Fleuve. Préposition. – V. Qui ne peuvent pas descendre plus bas. – VI. Où l'on trouve des poils de lièvre – VII. Article. Etait prêt à prendre la suite. – VIII. Invitation à enlever le morceau. – IX. Une base d'accord. Pas loin de l'Espagne. – X. Mauvais fond. Fait sauter le chef. – XI. Greffes. Cri hostile.

VERTICALEMENT

1. Dont les traits sont très fins. – 2. Est capable de tout emporter. Rivière. – 3. En Suisse. Pas couvert. Lie. – 4. Entre pas à pas. Gemme infâme pour Apollinaire. – 5. Entre deux propositions. Peuvent trouver dans la danse un moyen de s'exprimer. – 6. Pour sauver la façade. – 7. Cri de celui qui s'est fait pincer. Qui ont beaucoup vécu. – 8. Qui n'ont rien coûté. Symbole. Pas dit. – 9. Où il n'y a rien à enlever. Les baisser, c'est tirer le rideau.

Solution du problème n° 6030

Horizontalement

I. Trinqueur. – II. Oiseux. Né. – III. Ca. Péon. – IV. Détroit. – V. In. Seille. – VI. Non. Ulis. – VII. Couros. – VIII. Mit. Cent. – IX. Ové. Na. le. – X. Dérailler. – XI. Esaü. Eure.

Verticalement

1. Tocsin. Mode. – 2. Ris. Novices. – 3. Is. Notera. – 4. Nèpes. Au. – 5. Quêteur. Ni. – 6. Uxorilocale. – 7. Nolisé. Lu. – 8. Un. Ils. Nier. – 9. Reste. Stère.

GUY BROUTY



CULTURE

THÉÂTRE

Comédiens et partisans

Futur fusillé, Lorca se reprochait de jouer au théâtre alors qu'on se battait dans la rue

SANS TITRE
à Bobigny

« Je ne serai jamais un homme politique », a dit Federico Garcia Lorca, quelques semaines avant d'être fusillé par les franquistes. Mais il ajoutait : *« Je suis révolutionnaire, car il n'y a de vrai poète que révolutionnaire. »* Avant de partir, en juillet 1936, pour Grenade où il allait être arrêté, il avait confié à un proche le brouillon de sa pièce appelée *Sans titre*, qui tranche sur ses autres œuvres, en ce que, dans celle-ci, il « plaide coupable », si l'on peut dire. Coupable de jouer du théâtre, de jouer au théâtre, pendant que dans les usines, les mines, les casernes, les campagnes, les hôpitaux, les taudis, ou contre des murs et des poteaux, c'est la faim, la peur, la souffrance, l'assassinat.

Cette pièce sonnerait un peu comme un testament, un ultime témoignage d'auto-accusation, si Lorca, après l'avoir écrite, n'avait achevé et lu plusieurs fois en public un texte sans « mea culpa » : *la Maison de Bernarda Alba*. Notons aussi qu'il ne s'agit pas d'une pure et simple déclaration publique par l'entremise de la scène ; c'est une « mise en doute », une « mise en écho ou en rétro-reflet » de l'acte théâtral entier, avec référence à Dieu le Père, c'est-à-dire à Shakespeare qui, dans *Hamlet* et dans *le Songe d'une nuit d'été*, convoque des acteurs (et leur metteur en scène) sur les planches. Chez Lorca, cette incursion du public dans l'envers du théâtre est interrompue par les bombes des révolutionnaires. *« Que la pluie trempe les cintres ! »*, crie l'auteur. *« Le peuple a enfoncé les portes ! »*, crie un machiniste. *« Vive la Révolution ! »*, crie un ouvrier. Rideau. Jean Genet reprendra cette situation dans *le Balcon*.

« Homme politique », au sens de député, ministre, certes Lorca ne l'était pas. Mais il était homme de manifestation, d'action, d'intervention. Lorsqu'en octobre 1934 le général Franco fit 3 000 à 4 000 tués et 30 000 emprisonnés pour briser une grève des mineurs d'Asturie, Lorca se mit en grève aussi, lui et son théâtre. A Barcelone, il donna des représentations pour des internés politiques. Il ne laissait pas passer une occasion de s'opposer au fascisme, c'est pourquoi il fut arrêté et fusillé dès l'été 1936. Mais l'aspect « règlement de comptes avec le théâtre » de *Sans titre* va en fait au-delà de sa pensée. Il reprochait au théâtre « bourgeois » de présenter *« des personnages creux, absolument vides, chez qui on ne peut voir, à travers leur gilet, qu'une montre arrêtée, un os postiche, ou une crotte de chat, comme on en trouve dans les greniers »*, et il ajoutait que le public « frais », *« le peuple, ne comprend pas comment on vient là lui parler de problèmes qu'on méprise autour de lui »*. Mais Federico Garcia Lorca n'était pas l'homme du théâtre militant, engagé. Il faisait confiance à l'énergie proprement dramatique, poétique, de l'imagination créatrice.

Ces ambiguïtés et ces contradictions font de *Sans titre* une pièce difficile à jouer. Emboîter carrément le pas au culpabilisme de l'œuvre, c'est risquer de trop basculer dans un exercice de style, une sorte de forfanterie. Trop gommer cet aspect, c'est laisser la pièce sur une patte. La mise en scène de Jean-Louis Hourdin, soignée, curieuse, ajoute à la théâtralisation du propos et de l'écriture une théâtralisation du spectaculaire : un second décor dans le décor, masques, automatisme des conduites... C'est fort bien exécuté, et pittoresque, mais c'est quelque peu appliqué, démonstratif. L'esprit de Lorca y devient un peu plus étroit que nature.

L'auteur de la traduction (excellente), Claude Demarigny, rappelle que Lluis Pasqual avait donné, en 1990, à l'Odéon, une *« formidable mise en scène »* de *Sans titre*, et c'est vrai. Mais la meilleure saisie de cette pièce fuyante, elle-même masquée, ne serait-elle pas celle des marionnettes, qui permettent des transferts d'optique, des accélérations, des ellipses, toute une dialectique folle et vive de l'irréel et du réel ? Lorca faisait confiance aux marionnettes. En 1936, il commandait encore au sculpteur Angel Ferrant des figurines pour *Don Cristobal et Rosita*, et à la Foire du Livre de Madrid, en mai, ce sont des marionnettes qui interprétaient *le Jeu de Don Cristobal*.

Animés par Jean-Louis Hourdin, de vrais acteurs cette fois, en nombre égal genevois et strasbourgeois, jouent *Sans titre* : Philippe Berodot, Françoise Chavaillaz, Franck Colini, Anne Cuneo, Caroline Gasser...

MICHEL COURNOT

▶ Maison de la culture, 93, boulevard Lénine, 93002 Bobigny, métro Bobigny Pablo-Picasso. *Grande salle du mardi au* samedi à 21 heures. Dimanche : 16 heures. Jusqu'au 13 mai. Tél. : 43-63-51-71. 95 à 130 F.

« Mon Dieu, quel homme, quel petit homme ! »

Les lettres d'amour, même celles de Botho Strauss, n'ont pas intérêt à être jouées

SA LETTRE DE MARIAGE
à l'Athénée

« Je t'ai donné ma vie et je n'ai plus rien... Sur mon lit, mes mains sont froides, reposent à mes côtés comme dans un tombeau... Je regarde fixement les draps vides... Je passe toute la journée à attendre que tu reviennes le soir... » C'est la lettre d'une femme que son homme a quittée ; il va épouser une jeunesse, semble-t-il. Lettre nulle et non avenue, se dit la femme abandonnée, mais elle l'écrit tout de même : *« Ne suis-je donc plus qu'un morceau de papier, criant, balbutiant, épouvanté ? »*

L'auteur, Botho Strauss, prend ses distances en donnant à ces pages lugubres un titre plaisant : *Sa lettre de mariage*. Pourquoi n'a-t-il pas mis du même coup un peu d'air, un rien de sédition, ou bien quelques accents d'imagination forte, dans ce qu'est supposée écrire cette femme ? Non, juste les plaintes conformes, les larmes amères, les mains suppliantes, comme si Botho Strauss avait préféré s'en tenir au petit manuel de correspondance, chapitre des ruptures sauvages.

Un écrivain qui s'aventure à poser les pieds sur ce terrain miné, mouvant – la rupture, ou l'extinction d'un beau feu – n'est attachant que sur deux notes : ou bien il est absolument vrai, sincère, et génial, c'est-à-dire capable d'ouvrir tout grands des horizons inexplorés, et c'est Franz Kafka dans ses lettres à ses plus ou moins brèves fiancées ; ou bien, sur un mode plus mineur mais dont le charme peut avoir des mérites, il fait entendre une abandonnée (ou un abandonné) qui sait rester calme, amène, et d'un certain sourire, et c'est Colette dans la lettre qu'elle a appelée *Répit*.

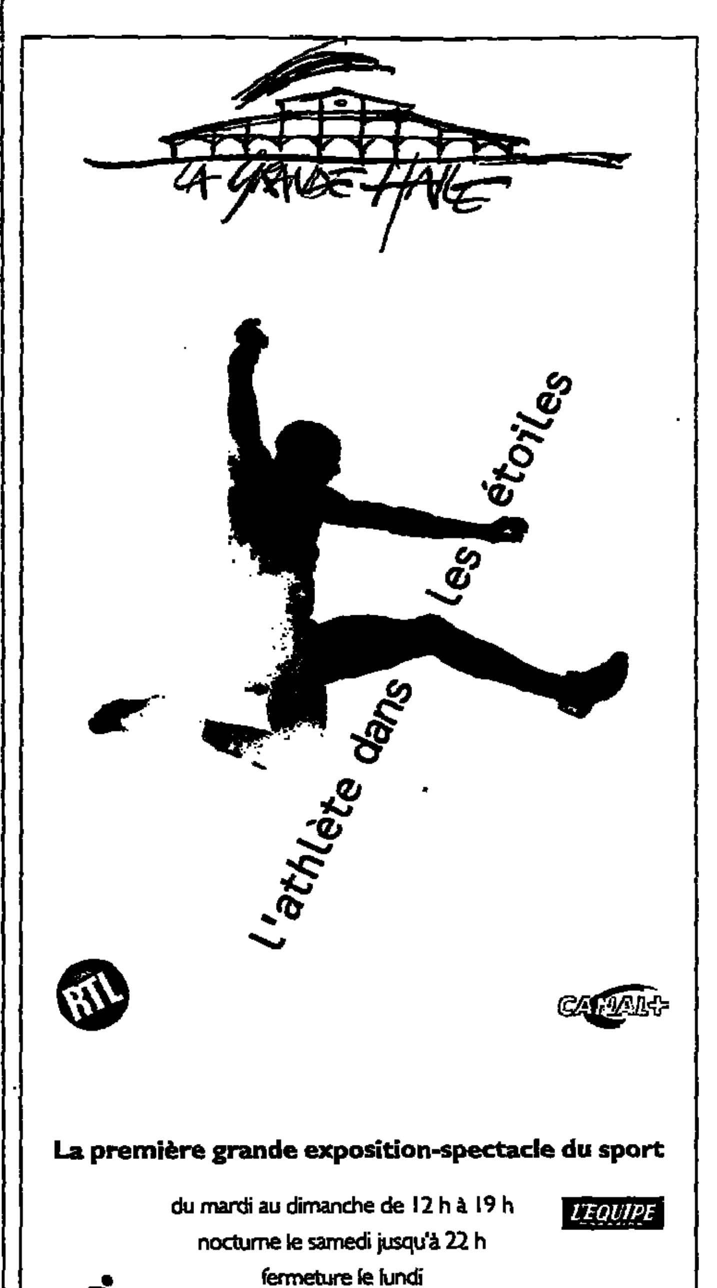
« Je ne t'attends pas, écrit la désespérée de Colette, *j'aime te voir à travers la distance, inoffensif... Qu'elle est belle, l'allée blonde et vide ! La barre bleue de ton ombre ne chemine plus sur le sable pur... Maintenant l'aube est à moi seule, et seule je la savoure rose, emperlée, comme un fruit intact qu'ont dédaigné les hommes* [allusion aiguë de Colette à ce coquillage auquel pensent les hommes, c'est assez bien envoyé] ... *Comme la fenêtre est large ! Tu me la masquais à demi, et je n'avais jamais vu, jusqu'à présent, l'envers mauve, presque blanc, des fleurs de clématite pendantes... »* Tout à l'avenant... Mais Sidonie Colette est un grand écrivain, une grande femme aussi, et dans *Sa lettre de mariage* en tout cas, Botho Strauss ne casse pas trois pattes à un canard.

Pourquoi Laurence Masliah a-t-elle eu l'idée étrange de dire en public ce texte ni chair ni poisson, d'en faire un « spectacle » ? Est-ce pour dissimuler l'insignifiance du texte que le « metteur en scène », Patrick Haggiag, a incité l'actrice à chuchoter dans ses dents ces pages, de manière à les faire carrément inaudibles même du premier rang du parterre (c'est en ayant recours à l'édition Gallimard qu'il devient possible de donner, comme ci-dessus, des extraits) ? Est-ce pour brouiller mieux encore les pistes que Laurence Masliah se présente sur scène engoncée, en dépit du bon sens, dans une robe assez hideuse, étoffe de rayonne triste, *imprimé gris et noir* style nappe de toile cirée écossaise *pour table de cuisine*, avec, de chaque côté de la taille, des sortes de grosses corbeilles *comme pour mettre le poivre et le sel*... *« Une actrice mal habillée ne peut pas jouer bien »*, c'est un postulat irréfutable du théâtre, qui veut dire que le spectateur, ne pouvant dissocier l'art de l'actrice du costume qui l'encadre, ne peut plus savoir si elle joue bien ou pas : il est chiffonné par la vision d'ensemble.

Une innovation : quand cette malheureuse *Lettre de mariage* est enfin terminée, le noir final ne se fait pas, et le théâtre de l'Athénée nous donne l'audition gratuite d'une petite aubade à l'accordéon, œuvre de Dominique Probst, style chanson sans danger – genre *Nous n'irons plus au bois* ou *Mon père m'a donné un mari, mon Dieu quel homme, quel petit homme !* – plus accordée aux circonstances.

M. C.

▶ Salle Christian-Bérard. 4, square de l'Opéra-Louis-Jouvet, 75009 Paris. Métro : Opéra ou Chaussée-d'Antin. Le mardi à 18 h 30. Du mercredi au samedi à 20 h 30. Relâche le 1er mai. Jusqu'au 28 mai. Tél. : 47-42-67-27. De 65 F à 90 F.



Du bonheur au cauchemar

Une superbe mise en scène de « la Mégère apprivoisée », tuée par les cris des comédiens

LA MÉGÈRE APPRIVOISÉE
à Chaillot

C'est une mise en scène géante, somptueuse, éclatante, emportée, de la *Mégère apprivoisée*, que sort aujourd'hui, comme d'une corne d'abondance, Jérôme Savary. Inventions, surprises, accidents, volées d'images : une fête déchaînée du regard. Défilé rapide de très grands décors, essentiellement des toiles peintes, descriptives mais oniriques, horizons infinis de paysages, ou bien panoramas de cités, places, palais, tout cela italien, Toscane, Vénétie. Ce sont des décors de rêve signés Serge Marzolff, avec un côté illustrations simplettes, mais prolixes.

Évoluant comme ablettes dans l'eau, ou comme martinets dans l'azur, devant la magie de ces décors, une nuée de merveilleux costumes, princiers, clownesques, cocasses, animent la force de l'illusion. Des peintres comme Carpaccio, des cinéastes comme Pasolini, ont usé eux aussi de cette richesse des costumes de l'Italie. Des éclairages de grand soleil, style *« midi roi des étés »*, ou bien bleus lunaires, jonglent entre euphorie et malaise. Tout cela n'est pas du spectaculaire pour la frime. Au contraire, la dynamique des mouvements, la rapidité des inventions de jeu, qui viennent sans cesse recouper l'ascendant de ces toiles peintes, de ces éclairages, de ces costumes, concourent à fermement cerner, illuminer, radiographier cette pièce de Shakespeare, souvent sous-estimée parce que jouée trop sommairement. L'effet Savary réussit presque à nous faire saisir que *la Mégère apprivoisée* est une pièce capitale, très personnelle peut-être, profonde, mystérieuse, libre et originale, et qui pourrait bien être la source d'œuvres aussi diverses qu'*Ubu roi*, *le Capitaine Fracasse*, *Maître Puntila et son valet Matti*, d'autres...

« Réussit presque » ... Oui, hélas : presque... Parce que toutes ces merveilles visuelles se heurtent à un désastre : cette *Mégère apprivoisée* est ABOMINABLEMENT mal jouée. Un sabotage intégral : tous les acteurs hurlent comme des brutes. Il n'y a plus de pièce, il n'y a plus de Shakespeare. Il semble que les acteurs, dans les écoles et les Conservatoires, n'apprennent plus à s'exprimer. A se faire entendre clairement de loin sans du tout élever la voix. Il semble qu'il n'existe plus de professeurs d'orthophonie, qui enseignaient l'emploi du souffle, des muscles, du ventre. Il semble que les nouveaux acteurs, aujourd'hui, ne savent même pas respirer. Ils sont à bout de souffle, ils n'ont pas leur voix à leur disposition, alors ils forcent, ils hurlent. Mais il y a aussi une part d'inconscience, peut-être de paresse. Le drame est que les metteurs en scène, ici et là, laissent faire. Ou bien déclarent forfait, reconnaissent qu'ils sont incapables d'arrêter une surenchère qui s'installe d'un gueuleur à l'autre.

Cette *Mégère apprivoisée* est donc, tout compte fait, une déconfiture. Seuls les deux rôles principaux échappent au vacarme, c'est un fétu de paille dans la tempête. Jacques Weber a une telle présence, un art si sûr, qu'en partageant un peu la gueulante générale il parvient à exprimer tout au moins quelques signes. Et Christine Boisson, seule à ne pas crier du tout, et qui donne un jeu précis, libre, fin, conduisant avec beaucoup de sensibilité sa « mégère » de la douleur à l'apaisement, apparaît en fait comme une petite chose faiblarde, presque aphone, tellement elle tranche sur la gesticulation et la criaillerie unanime. Elle est la seule à se conduire en vraie actrice, et à jouer.

M. C.

▶ 1, place du Trocadéro, 75116 Paris. Du mardi au samedi à 20 h 30, dimanche à 15 heures, sauf le 30 mai à 20 h 30. Relâche les 1er, 2, 19, 20 mai, 6 et 13 juin. Jusqu'au 26 juin. Tél. : 45-27-81-15. De 100 à 140 F. Scolaires 80 F. Etudiant 70 F dans la mesure des places disponibles.



AGENDA

MUSIQUE

> **Nous publions le lundi (daté *mardi*) la liste des concerts de la semaine, dont une sélection commentée figure dans le supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).**

CONCERTS

AMPHITHÉATRE DE LA SORBONNE (42-62-71-71). Orchestre de Paris-Sorbonne : 20 h 30 jeu. Jacques Grimbert (direction). Fauré, Ravel, Chausson.
AMPHITHÉATRE RICHELIEU. Quatuor Athaeneum-Enesco : 20 h 30 lun. Nathalie Pannier, Dominique Thibaudet (sopranos), Philippe Lesgourgues, Viviane Lopez (flûte), Gilles Deliège (alto), Philippe Pennanguer (violoncelle), Wim Hoogewerf (guitare). Roussel, Vienne, Charron, Leroux, Cazaban.
AUDITORIUM CHARLES-MUNCH (47-00-88-07). Lauréats des concours centralisés : 20 h 30 mer. Olivier Boulle, David Leszcynski, Aurélien Abihssira (piano), Isabelle Durin, Julie Friez, Pierre Alain Chouard (violon), Delphine Blin, Marie Caravassilis (violoncelle). Saint-Saëns, Brahms, Franck, Bach, Kabalevski, Tisné.
AUDITORIUM COLBERT (BIBLIOTHÈQUE NATIONALE). Guillaume Sutre, Miguel da Silva, Marc Coppey : 12 h 30 mar. Violon, alto, violoncelle. Mozart, Schubert, Dohnanyi.
AUDITORIUM DES HALLES (40-28-28-40). Groupe vocal de France : 19 h jeu. Bernard Têtu (direction). Schumann, Françaix, Auric, Poulenc.
AUDITORIUM DU LOUVRE (40-20-52-29). Gérard Caussé, Marie Scheublé, Yfaat Weltman : 12 h 30 jeu. Alto, violon, violoncelle, Alain Marion (flûte). Haydn, Mozart, Schubert, Beethoven.
AUDITORIUM SAINT-GERMAIN (46-33-87-03). Mélisande Chauveau : 20 h 30 jeu. Piano. Messiaen Béatrice Lenain : 17 h 30 dim. Piano. Mozart, Brahms, Schubert Ensemble vocal Pythagore : 20 h 30 mar. Géraldine Toutain (direction). Monteverdi, Lorenzani, Poulenc, Ravel, Reibel.
CENTRE DE LANGUE ET DE CULTURE ITALIENNE (46-34-27-00). Josep Guasch : 18 h 15 sam. Guitare. Villa-Lobos, Llobet, Cipriani, Tarrega.
CENTRE GEORGES-POMPIDOU (44-78-13-15). Ensembe 2e2m : 20 h 30 lun. Paul Méfano (direction). Fedele, Depraz, Bancquart, Darasse.
CHATELET. THÉATRE MUSICAL DE PARIS (40-28-28-40). Carlos Dourthé, Walter Civitareale : 12 h 45 mer. Violoncelle, piano. Chausson, Debussy, Brahms Ensemble Intercontemporain, Philharmonia Orchestra : 20 h 30 mer. Suzanne Mentzer (mezzo-soprano), Stanford Olsen (ténor), David Wilson- Johnson (baryton), Joana McGregor (piano), Pierre Boulez (direction). Schoenberg, Birtwistle, Stravinsky Petra Lang, Burkhard Schaeffer : 12 h 45 ven. Soprano, piano. Schubert, Mahler, Wolf, R. Strauss.
CIRQUE D'HIVER BOUGLIONE. Margarita Zimmermann, Francisco Araiza : 20 h 30 mar. Soprano, ténor, Orchestre Colonne, Ralf Weikert (direction). Massenet, Mozart, Rossini, Berlioz, Weber, Gounod.
CONSERVATOIRE ITALIEN DE PARIS (45-26-46-67). Ekaterina Tamazova, Gabriella Torma : 20 h jeu. Violon, piano. Paganini, Kreisler, Prokofiev.
EGLISE DANOISE (42-56-12-84). Mikael Brydenfelt, Carol Contad : 16 h dim. Trompette, piano. Haydn.
EGLISE DE LA MADELEINE. Sinfonietta de Paris : 20 h 30 mar. Chœur Musici Europae, Dominique Fanal (direction). Requiem de Mozart.
EGLISE DES BILLETTES (42-46-06-37). Chorale Cori Spezzati : 21 h ven. Palestrina. Au profit de la Ligue nationale contre le cancer Michèle Leclerc : 10 h dim. Orgue. Bach, Langlais.
ÉGLISE NOTRE-DAME-DE-LA-GARE. Chœur et orchestre Pierre Molina : 20 h 45 jeu. Pierre Molina (direction). Le Messie de Haendel.
EGLISE SAINT-EUSTACHE. Ensemble Organum : 21 h mer. Marcel Pérès (direction).Plain-chant parisien des XVIIe et XVIIIe siècles.
EGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS. Maîtrise des Petits Chanteurs de Versailles : 21 h jeu. Christophe Einhorn (ténor), Théo Calissano (baryton-basse), Orchestre baroque de Versailles, Jean-François Frémont (direction). Bach Orchestre Bernard Thomas : 20 h 30 mar. José Torado (ténor), José Luis Barreto (basse), Chœurs de Saint-Eustache, Bernard Thomas (direction). Puccini, Verdi, Donizetti.
EGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE. Les Trompettes de Versailles : 21 h sam. Haendel, Vivaldi, Telemann.
EGLISE SAINT-LOUIS-EN-L'ILE. Ensemble instrumental Futurs-musiques : 20 h 30 mer. Ensemble vocal Soli Tutti, Denis Gautheyrie (direction). Ohana, Messiaen Académie de Saint-Louis en l'île : 20 h 45 sam. ; 17 h 30 dim. Jean-Louis Paya (baryton), Maîtrise de Paris, Patrick Marco (direction). Fauré Chœurs de Saint-Michel : 20 h 30 mar. Anita Nardeau (alto), Christian Dassie (ténor), Luc Rapinneau (baryton), Sandrine Poursilly (harpe), Marie-Anne Morel (orgue), Norma Basso (direction). Britten, Kodaly.
ESPACE JEMMAPES (45-35-97-31). Avon Stuart Company : 12 h dim. Negro-spirituals.
GALERIE D'HONNEUR DU CONSEIL D'ETAT (42-67-36-47). Quatuor Ernest Chausson : 20 h 30 mar. Mozart, Beethoven, Mendelssohn, Bartok.
LE MADIGAN (42-27-31-51). Annie Jordy, Louise Delisle : jusqu'au 14 mai 1993. 22 h 30 mer. Violon, piano. Schubert, Brahms, Kreisler, Bartok Mathieu Papadiamandis : 22 h 30 jeu., ven. Stanislaw Winierscyk, Judy Chin : 22 h 30 lun., mar. Hautbois, piano. Bach, Tchaïkovski, Rachmaninov, Chopin, Poulenc.
MAIRIE DU XVIIE ARRONDISSEMENT. Jungwha Lee, Xavier Maistre : 20 h jeu. Sandrine Chatron, Christine Grevin (harpe), Michel Marchesini, Sylvain Gasqui, Frédéric Masson (violoncelle). Haendel, Salzedo, Grandjany, Albeniz, Debussy, Godfroid, Tournier.
MUSÉE D'ORSAY (40-49-48-27). John O'Connor : 12 h 30 mar. Piano. Field, Fauré, Debussy.
PÉNICHE OPÉRA (42-45-18-20). Garth Knox, Jean-Yves Penafiel, Pascal Zavaro : 21 h vén., sam. ; 17 h dim. Alto, voix, marimba.
SAINTE-CHAPELLE (46-61-55-41). Ensemble Ars Antiqua de Paris : jusqu'au 7 mai 1993. 19 h 21 h ven. Musique des troubadours et des trouvères, musique espagnole du XVIe siècle Les Musiciens du roy : jusqu'au 17 mai 1993. 21 h dim. Marais, Bach, Telemann, Mozart Les Trompettes de Versailles : jusqu'au 24 mai 1993. 21 h lun. Vivaldi, Purcell, Marcello.
SALLE CORTOT (47-63-80-16). Jean-Louis Caillard : 20 h 30 mer. Piano. Beethoven.
SALLE GAVEAU (49-53-05-07). Orchestre symphonique français : 20 h 30 mer. Yvan Chiffoleau (violoncelle), Gilles Silvestrini (hautbois), Laurent Petitgirard (direction). Mahler, Arca, Ravel, Chostakovitch Georges Pludermacher : 20 h 30 jeu. Piano. Scarlatti, Bach, Beethoven, Chopin, Prokofiev, Liszt Gwyneth Jones : 20 h 30 lun. Soprano, Geoffroy Parsons (piano). Wagner, Sibelius, R. Strauss Dominique Merlet : 20 h 30 mar. Piano. Brahms, Liszt, Leguay, Chopin.
SALLE PLEYEL (45-63-88-73). Chœur et Orchestre de Paris : 20 h 30 mer., jeu. Jerry Hadley (ténor), André Cazalet (cor), Antonio Pappano (direction). Schubert, Strauss, Britten, Stravinsky Radu Lupu : 20 h 30 lun. Piano. Schubert, Brahms, Schumann.
THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77). Lilya Zilberstein : 20 h 30 lun. Piano. Schubert, Schumann, Ravel.
THÉATRE DES CHAMPS-ELYSÉES (49-52-50-50). Orchestre national de France : 20 h 30 jeu. Maria Ewing (soprano), Ensemble Electric Phœnix, Andrew Litton (direction). Mahler, Berio Quatuor Alban Berg : 20 h 30 ven. Haydn, Urbanner, Beethoven Brigitte Engerer, Olivier Charlier, Gary Hoffman : 11 h dim. Piano, violon, violoncelle. Dvorak, Schubert.
THÉATRE DES DÉCHARGEURS (42-36-00-02). Duo Delta : 20 h 30 sam. Piano, clarinette. Poulenc, Lutoslawski, Brahms.

Périphérie

ARGENTEUIL. BASILIQUE SAINT-DENYS. Alexandre Lagoya : 21 h ven. Guitare. Sor, Villa-Lobos, Granados.
BRIE-COMTE-ROBERT. EGLISE SAINT-ETIENNE (64-05-05-57). Chœurs Francis-Poulenc : 20 h 45 sam. Hélène Obadia (soprano), Madeleine Jalbert (mezzo-soprano), Guy Flechter (ténor), Jean-Louis Serre (baryton), Michèle Guyard (piano), Raphaël Tambyeff (harmonium), Colette Chauvet (direction). Petite Messe solennelle de Rossini.
CRÉTEIL. CAFÉ-THÉATRE L'UNION (43-39-01-14). Quatuor Sanacore : 21 h 45 ven., sam. Polyphonies.
DRAVEIL. ESPACE VILLIERS (69-40-94-90). Orchestre national d'Ile-de-France : 21 h ven. Jean-Marc Luisada (piano), Hiroyuki Iwaki (direction). Beethoven, Schumann, Bartok.
MAISONS-ALFORT. THÉATRE CLAUDE-DEBUSSY (43-96-77-67). Marie-Josèphe Jude : 20 h 45 mar. Piano. Brahms, Ravel.
POISSY. THÉATRE (39-79-03-03). Samson et Dalila : 20 h 45 ven. De Saint-Saëns version de concert). Marie Wehrle (mezzo-soprano), Mario Agnetti (ténor), Jacques André Perini (baryton-basse), Chorales des conservatoires de Poissy, Bougival et Mantes-la-Ville, Orchestre du commandement militaire de l'Ile-de-France, Gérard Besse (direction) Ensemble orchestral Harmonia Nova : 20 h 30 mar. Bernard Soustrot (trompette), Didier Bouture (direction). Hertel, Hümmel, Purcell.
SAINT-DENIS. MAISON DE LA LÉGION D'HONNEUR (42-43-77-72). Ensemble instrumental Futurs-musiques : 20 h 30 jeu. Ensemble vocal Soli Tutti, Denis Gautheyrie (direction). Ohana, Messiaen.
VERSAILLES. EGLISE NOTRE-DAME (39-50-71-18). Les Petits Chanteurs de Versailles : 21 h mar. Christophe Einhorn (ténor), Théo Calissano (baryton), Orchestre baroque de Versailles, Jean-François Frémont (direction). Bach.
VERSAILLES. TRIANON PALACE (30-84-38-45). Isabelle Lagors, Christian Ott : 16 h 30 dim. Harpe, clavecin. Bach, Dussek, Rigel, Debussy.
LE VÉSINET. CAL (34-80-19-69). Miguel Angel Estrella : 21 h mar. Piano. Rameau, Couperin, Bach, Haendel, Aguirre, Chopin.
VILLIERS-SUR-MARNE. CINÉMA LE CASINO (49-41-31-71). Ensemble Laborintus : 20 h 30 mar.

OPÉRAS

OPÉRA-BASTILLE (44-73-13-00). La Dame de pique : jusqu'au 28 mai 1993. 19 h 30 mer., ven., mar. Opéra de Tchaïkovski. Vitalij Tarachenko (ténor), Nina Rautio (soprano), Irina Bogatcheva, Hélène Perraguin (mezzo-sopranos), Thomas Allen (basse), Tom Krause (baryton), Chœur et Orchestre de l'Opéra de Paris, Youri Simonoff (direction), Andrei Konchalovski (mise en scène) Les Noces de Figaro : jusqu'au 29 mai 1993. 19 h 30 lun. Opéra de Mozart. Hakan Hagegard (baryton), Christina Barbaux, Ruth Ziesak (sopranos), Michele Pertusi, Romuald Tesarowicz (basses), Martine Mahé, Jane Berbié (mezzo-sopranos), Wilfried Gahmlich (ténor), Chœur et Orchestre de l'Opéra de Paris, Theodor Guschlbauer (direction).
PALAIS OMNISPORTS PARIS-BERCY (40-02-60-20). Aïda : jusqu'au 19 mai 1993. 20 h mer., jeu., ven., sam., mar. ; 15 h dim. Opéra de Verdi. Wilhelmenia Fernandez, Maria Bravo, Galina Kalinina, Sylvie Brunet (sopranos), Kristjan Johannsson, Carlo Cossuta, Mario Melagnini, Giuseppe Giacomini (ténors), Bruna Baglioni, Alexandrina Miltcheva, Susan Porter, Ludmilla Semtchuk (mezzo-sopranos), Ballet de l'Opéra d'Erevan, Chœur de l'armée française, Chœur et Orchestre symphonique de la ville de Vérone, Enrico de Mori (direction), Vittorio Rossi (mise en scène), Pieter Van der Sloot (chorégraphie).
PÉNICHE OPÉRA (42-45-18-20). Le Toréador : jusqu'au 16 mai 1993. 21 h mer., jeu., ven., sam., mar. ; 17 h dim. Opéra d'Adolphe Adam. Edwige Bourdy (soprano), Yves Coudray (ténor), Lionel Peintre (baryton), Frédéric Chatoux (flûte), Erika Guiomar (piano), Mireille Larroche (mise en scène).
THÉATRE DU LIERRE (45-86-55-83). Encore une heure si courte : jusqu'au 29 mai 1993. 20 h 30 ven., sam. ; 16 h dim. D'Aperghis. Avec Claude Bokhobza, Yves Marc, Lucas Thiéry, Claire Heggen (mise en scène).
LE TRIANON (46-06-63-66). Schubert, le voyageur de l'hiver : jusqu'au 20 mai 1993. 20 h 30 mer., jeu., ven., sam. ; 16 h dim. D'Ali Ihsan Kaleci. Avec Géraud Andrieux, Jean-David Beshung, Jacques Canselier, Philippe Cohen, Jean-Philippe Daguerre, Pascal Durozier, Sophie Hiéronimus, Fraid Agier (violon), Andréa Cohen, Igor Lavroff (piano), Olivier Perrin (violoncelle), Ali Ihsan Kaleci (mise en scène).

Périphérie

NANTERRE. THÉATRE DES AMANDIERS (46-14-70-00). Sextuor : jusqu'au 29 mai 1993. 20 h 30 mer., jeu., ven., sam., lun., mar. De Georges Aperghis. Françoise Degeorges, Donatienne Michel-Dansac, Emmanuelle Zoll (sopranos), Valérie Joly (mezzo-soprano), Frédérique Wolf-Michaux (contralto), Elena Andreyev (violoncelle), Georges Aperghis (mise en scène).
VITRY-SUR-SEINE. THÉATRE JEAN-VILAR (46-82-84-90). Les Acharniens : jusqu'au 16 mai 1993. 21 h mer. ; 18 h 30 ven. De Vojtech Saudek. Lucia Bensasson, Agnès Delume, Frédérique Lazarini, Claire Vidoni, Ensemble 2a2m, Agnès Delume (mise en scène) Lysistrata : jusqu'au 16 mai 1993. 21 h ven. De Vojtech Saudek. Lucia Bensasson, Agnès Delume, Frédérique Lazarini, Claire Vidoni, Ensemble 2e2m, Agnès Delume (mise en scène).

JAZZ, POP, ROCK

AU DUC DES LOMBARDS (42-33-22-88). Sylvain Beuf Quartet : 22 h 30 mer., jeu. ; Stéphane Persiani Quartet : 22 h 30 ven., sam. ; Quintet Evolutions : 22 h 30 dim. ; Milky Sax : jusqu'au 24 mai 1993. 22 h 30 lun. ; Jam Session : 22 h 30 mer.
AUDITORIUM DES HALLES (40-28-28-40). Jerry Gonzalez & the Fort Apache Band : 21 h mer. ; J.J. Johnson : 20 h 30 ven. ; Pedro Aznar y Grupo : 21 h sam.
BAISER SALÉ (42-33-37-71). The Untouchables : 22 h 30 jeu., ven., sam. ; Régis T & the Big Possee : jusqu'au 30 mai 1993. 22 h 30 dim. ; Cap'tain : 22 h 30 lun. ; Craig David Trio : 22 h 30 mar.
BATACLAN (47-00-30-12). Diesel : 20 h jeu.
LE BILBOQUET (45-48-81-84). Michèle Bautier : jusqu'au 12 mai 1993. 22 h 30 mer., jeu., ven., sam., lun., mar. ; Turk Mauro Quartet : 22 h 45 dim.
BISTROT D'EUSTACHE (40-26-23-20). Gérard Siffert Trio : 22 h 30 ven.
BOUFFONS THÉATRE (42-38-35-53). Yvan Avice et ses invités : 16 h sam.
CAFÉ RIVE-DROITE (42-33-81-62). Alexandre Band : 22 h 30 mer., jeu. ; Alef : jusqu'au 30 mai 1993. 22 h ven., sam., dim. ; The Kingsnakes : 22 h 30 lun., mar.
CASINO DE PARIS (49-95-99-99). Joan Baez : 20 h 30 jeu., ven. ; Liz McComb : 20 h 30 sam.
CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05). Maxim Saury Jazz Music : 21 h 30 mer., jeu., ven. ; Happy Six : 21 h 30 sam. ; Bob Wilber, Kenny Devern : jusqu'au 19 mai 1993. 21 h 30 dim., lun., mar.
LA CHAPELLE DES LOMBARDS (43-57-24-24). Jean-Michel Cabrimol et la Masfia : jusqu'au 25 mai 1993. 20 h mar.
LA CIGALE-KANTERBRAU (42-23-15-15). Rui Veloso : 20 h dim. ; Johnny Winter : 20 h mar.
ELYSÉE-MONTMARTRE. Gun Club : 19 h 30 sam.
ESPACE JEMMAPES (48-03-33-22). Rag'No : 21 h lun., mar.
ESPACE KIRON. Korman et Tuscadu :
FRONT PAGE (42-36-98-69). Ze Boom : 22 h 30 mer. ; Coketale : 22 h 30 jeu. ; Franck Ash Blues Band : 22 h 30 ven. ; Bluesmaniacs : 22 h 30 sam. ; House Band : 22 h 30 dim. ; Brooklyn : 22 h 30 lun. ; Layla & the Dominoes : 22 h 30 mar.
GÉNÉRAL LA FAYETTE (47-70-59-08). Paris Swing Trio : 22 h jeu.
HIPPOCAMPUS (45-48-10-03). Trio Jazz Middle : jusqu'au 7 mai 1993. 21 h ven. ; Trio New Orleans : 21 h sam.
JAZZ CLUB LIONEL-HAMPTON (40-68-30-42). J. J. Victoria : jusqu'au 5 mai 1993. 22 h 30 mer. ; Tramaine Hamkins : jusqu'au 15 mai 1993. 22 h 30 jeu., ven., sam., lun., mar. ; Boto et Novos Tempos : 22 h 30 dim.
LATITUDES SAINT-GERMAIN (42-61-53-53). Stardust Big Band : 22 h 30 mer., jeu. ; Anne Ducros Quartet : 22 h 30 ven., sam. ; Chantage : 22 h 30 mar.
LOCOMOTIVE (42-57-37-37). Indians : 0 h ven.
LA LOUISIANE (42-36-58-98). Boozoo's Jazz Combo : 21 h mer. ; Jean-Pierre Gélineau Trio : 21 h jeu. ; Michel Mardignan Clarinette Connection : 21 h ven. ; Philippe de Preissac Group : 21 h sam., mar. ; Fabrice Eulry : 21 h lun.
LE MONTANA (45-48-93-08). Philippe Lucas Quartet : 22 h 30 mer., jeu. ; Roxane Quartet : 22 h 30 ven., sam. ; Chris Henderson Band : 22 h 30 dim. ; Alain Bouchet Quartet : 22 h 30 lun., mar.
MONTGOLFIER (40-60-30-30). Dominique Bertrand : 22 h 30 mer. ; François Penaud : 22 h 30 jeu., ven., sam. ; Stéphane Guérault : 22 h 30 lun., mar.
NEW MOON (49-95-92-33). Persona non grata : 20 h 30 mer. ; L'Ordonnance de l'albatros : 20 h 30 jeu. ; Shitbone : 23 h ven. ; Chessan Roots Band : 23 h sam. ; Les Portùguaises ensablées : 20 h 30 mar.
NEW MORNING (45-23-51-41). Dave Liebman : 21 h mer. Saxophone, Vic Juris (guitare), Phil Markowitz (claviers), Tony Marino (basse), Jamey Haddad (batterie, percussions) ; Paul Moltan Electric Beebop Band : 21 h jeu. ; Archie Shepp Quartet : 21 h sam. ; Jason Rabello : 21 h lun. ; Pierre Blanchard Group : 21 h mar. ; Les McCann and his Magic Band : 21 h ven.
LE NOUVEAU CAFÉ (43-21-65-29). Georges Locatelli : 21 h mer., jeu. ; Georges Makinto : 21 h ven., sam.
PASSAGE DU NORD-OUEST (47-70-81-47). Les Innocents : 22 h mer., jeu., ven., sam. ; Capitain Sensible : 22 h mar.
PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70). Les Etoiles : 21 h 30 mer., jeu. ; Dixie Stompers : 21 h 30 ven. ; Bocquel Connection : 21 h 30 sam. ; Danny Brillant : 21 h 30 mar.
PETIT JOURNAL SAINT-MICHEL (43-26-28-59). Triocolas : 21 h 30 mer. ; Five O'Clock Jazz Band : 21 h 30 jeu. ; Southern Stompers : 21 h 30 ven. ; Storyville : 21 h 30 sam. ; Quarté plus : 21 h 30 lun. ; Guy Lafitte Quartet : 21 h 30 mar.
PETIT OPPORTUN (42-36-01-36). Olivier Hutman Trio : 22 h 45 mer. ; Bibi Louison, Lionel Belmondo, Alby Cullaz : 22 h 45 jeu., ven., sam. Piano, saxophone, contrebasse, Simon Goubert (batterie) ; Emmanuel Sourdeix, Olivier Rivaux : 22 h 45 mar. Piano, contrebasse. Christophe Marguet (batterie).
REX CLUB (45-08-93-89). Fudge Tunnel : 23 h 30 mer. Soirée Metallic Jungle ; Adorable : 23 h ven. Soirée Planete Rock.
SHÉHÉRAZADE (48-74-41-68). Bon et Méchants : 20 h jeu.
SLOW CLUB (42-33-84-30). Jive Cats : 21 h 30 mer., jeu., ven., sam. ; Betty and the Bop's : 21 h 30 mar.
SUNSET (40-26-46-60). Mi Sud : 22 h 30 mer. ; Nelson Veras & Jeff Gardner Quartet : 22 h 30 jeu., ven., sam. ; Gueude Gang : 22 h 30 dim. ; Pierre Minvielle Quartet : 22 h 30 mar.
THÉATRE DES DÉCHARGEURS (42-36-00-02). Richard Witczak et ses Tziganes : 22 h 30 jeu., ven., sam.
THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Trio Vienne Express : jusqu'au 16 mai 1993. 19 h 30 mer., jeu., ven., sam., mar. ; 14 h dim.
TONIC HOTEL JAZZ CLUB (40-19-04-05). Flore : 22 h mar.
UTOPIA JAZZ CLUB (43-22-79-66). Luc Bertin : 22 h mer. ; Stylix : 22 h jeu. ; Chris Lancry : 22 h ven. ; Turn Around : 22 h sam. ; Jean-Jacques Milteau & Friends : 22 h mer. ; Chris & Azad : 1 h sam.
LA VILLA (43-26-60-00). Michel Benita Quartet : 22 h 30 mer., jeu., ven., sam. ; Peter Osborne Quartet : 22 h 30 lun. ; François Theberge Group : 22 h 30 mar.
ZÉNITH (42-08-60-00). Bon Jovi : 20 h ven., sam.

Périphérie

BOULOGNE-BILLANCOURT. LE JEAN-BAPTISTE. Liz McComb : 20 h 30 mar. Dans le cadre du Festival de jazz de.
BOULOGNE-BILLANCOURT. TBB (46-03-60-44). Marc Duret Quartet, John Abercrombie Trio : 20 h 30 mer. Dans le cadre du Festival de jazz de Boulogne-Billancourt ; Joao Bosco, Egberto Gismonti Group : 20 h 30 jeu. Dans le cadre du Festival de jazz de Boulogne-Billancourt ; Quartet Icarius, Al di Meola World Sinfonia : 20 h 30 dim. Dans le cadre du Festival de jazz de Boulogne-Billancourt.
CHESSY. MANHATTAN JAZZ CLUB (60-45-75-16). Michel Sardaby Trio : 21 h mer., jeu., ven., sam., dim. ; Bud Shank Quartet : 21 h lun., mar.
CRÉTEIL. CAFÉ-THÉATRE L'UNION (43-39-01-14). Duo Peylet-Cuniot : 21 h 45 mer., jeu.
MASSY. CENTRE PAUL-BAILLIART (69-20-57-04). Angélique Kidjo : 21 h ven.
MONTREUIL. INSTANTS CHAVIRÉS (42-87-25-91). Jam Session : 21 h mer. ; Daniel Beaussier Sextet : 21 h jeu. ; Derek Bailey, Noël Akchote, Daunik Lazro : 21 h mar. Guitare, saxophone. Yves Robert, Thierry Madiot (trombone).
RAMBOUILLET. L'USINE A CHAPEAUX CAFÉ CLUB (30-88-89-05). Yellow Moon : 21 h sam.
RUEIL-MALMAISON. CENTRE CULTUREL EDMOND-ROSTAND (47-51-85-45). Touloulou : 20 h 45 ven.
RUEIL-MALMAISON. THÉATRE DE VERDURE (47-32-24-42). Dee Dee Bridgewater : 20 h 45 mar.
SAVIGNY-LE-TEMPLE. MPT JACQUES-PRÉVERT (60-63-28-24). Yakovleff Quartet : 21 h 30 ven.
VERSAILLES. TRIANON PALACE (30-84-38-45). Manu Jazz Potes : 22 h jeu. ; Trio Jazz Elysée : 22 h mar.

CHANSON

AKTÉON-THÉATRE (43-38-74-62). Achille Coat : 20 h 30 mer. ; Caroline Chivé : 20 h 30 jeu. ; Alain Bellone : 20 h 30 ven. ; Camille Morgane : 20 h 30 sam. ; Médoc : 20 h 30 dim. ; Didier Carret : 15 h 30 dim. ; Moine Erichson : 20 h 30 lun. ; Franck Dribault : 20 h 30 mar.
BAISER SALÉ (42-33-37-71). Bernard Granger : jusqu'au 28 mai 1993. 18 h 30 mer., jeu., ven., lun., mar.
BATEAU-THÉATRE (40-51-84-53). Paris accords et à cris : jusqu'au 30 mai 1993. 21 h mer., jeu., ven., sam. ; 17 h dim. ; Lacouture : 20 h 30 lun.
CASINO DE PARIS (49-95-99-99). Jacques Dutronc : jusqu'au 5 juin 1993. 20 h 30 mar.
CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97). Cabaret de la chanson française : 21 h mer., jeu., ven., sam., lun., mar. Chansons à la carte tous les soirs.
GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). Catherine Lara : jusqu'au 22 mai 1993. 20 h 45 mer., jeu., ven., sam., mar. La Romantique. Lydie Callier (mise en scène).
LE NOUVEAU CAFÉ (43-21-65-29). Eric Berouti : 21 h mar.
OLYMPIA (47-42-25-49). Isabelle Aubret : 20 h 30 mer., jeu., ven., sam. ; 17 h dim. ; Paco de Lucia : 20 h 30 lun.
PASSAGE DU NORD-OUEST (47-70-81-47). Jean-Pierre Kalfon : 22 h lun.
ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). Suivez c'qu'on fait : jusqu'au 29 mai 1993. 14 h 30 mer., jeu., ven., sam., lun., mar. D'après des chansons de Mireille et Jean Nohain. Avec Ariane, Steeve de Paz, Sylvie Heymans, Marie-Line, Lou Volt, Bonbon (mise en scène).
SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). Debora Seffer : 22 h mer., jeu., ven., sam.
THÉATRE DE LA MAINATE (42-08-83-33). Gudrun Scherer : jusqu'au 10 mai 1993. 20 h 30 jeu., ven., sam., lun. ; 18 h 30 dim. ; Annie Dubray, Frédéric Deverio : 19 h jeu., ven., sam. ; 15 h dim. Une voix, un accordéon.
THÉATRE DES CHAMPS-ELYSÉES (49-52-50-50). Paolo Conte : jusqu'au 23 mai 1993. 20 h 30 mer., sam., lun., mar. ; 15 h dim.
THÉATRE DES DÉCHARGEURS (42-36-00-02). Les Oumènes de Bonnada : 21 h dim.
TOURTOUR (48-87-82-48). Véronique Gain : jusqu'au 11 mai 1993. 22 h 15 mer., jeu., ven., sam., lun., mar. ; Goyescas : 17 h dim. ; 20 h 30 lun.

Périphérie

CRÉTEIL. MAISON DES ARTS (49-80-18-88). Jean Guidoni : 20 h 30 mer.
FONTENAY-SOUS-BOIS. MAISON POUR TOUS (48-75-05-21). Gina et l'Orchestre : 20 h 30 ven.
NOISY-LE-GRAND. ESPACE MICHEL-SIMON (49-31-02-02). Diane Dufresne : 21 h jeu.

BALLETS

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17). Compagnie 8 renversé : 20 h 30 mer. Choir, Tango avec un ou deux danseurs, Carla Foris (chor.).
CAFÉ DE MADRID (48-24-97-22). Soniquete : 22 h 30 mer., jeu. Flamenco. Dans le cadre du Mois de l'Andalousie La Cuadro de Carmen Giraldez : jusqu'au 29 mai 1993. 21 h 22 h 30 ven., sam. Flamenco. Dans le cadre du Mois de l'Andalousie.
CENTRE GEORGES-POMPIDOU (44-78-13-15). Compagnie Castafiore : 20 h 30 mer., jeu., ven. ; 18 h sam. 4-Log Volapük, Marcia Barcellos, Karl Biscuit (chor.).
CITÉ INTERNATIONALE (45-89-53-93). Loïc Touzé : 20 h jeu., ven., sam. La Confession des Ilchetés, Loïc Touzé (chor.) Fabienne Compet : 21 h 15 jeu., ven., sam. Où aller? , Fabienne Compet (chor.).
OPÉRA DE PARIS. PALAIS GARNIER (47-42-53-71). Ballet de l'Opéra de Paris : jusqu'au 5 mai 1993. 19 h 30 mer. Hommage à George Balanchine. Orchestre de l'Opéra de Paris, Jonathan Darlington (direction). Concerto barocco, Tzigane, le Fils prodigue, les Quatre Tempéraments, George Balanchine (chor.), musique de Bach, Ravel, Prokofiev, Hindemith.
PALAIS DES CONGRÈS (40-68-00-06). Académie internationale de danse : 20 h 30 jeu. Avec les étoiles de l'Opéra de Paris. Ouverture, Isabelle Marty, Kovarea (chor.) ; Lapsus de temps, Laura Perez Cabrero (chor.) ; Chopiniana, Gopak, Nelly Koltchaff (chor.) ; Feu et Lumière, Mandy Rabin (chor.) ; les Noces, Angelin Preljocaj (chor.) ; Golem, Alain Marty (chor.) ; Feuillet d'automne, Jiry Kylian (chor.) ; Grand Pas, Twyla Tharp (chor.). Au profit de SOS Drogue International.

Périphérie

ANTONY. THÉATRE FIRMIN-GÉMIER (46-66-02-74). Compagnie Castafiore : 21 h mar. Aktualismus, Marcia Barcellos (chor.).
BEZONS. THÉATRE PAUL-ELUARD (39-82-20-88). Compagnie Jean-François Duroure : 21 h sam. Le Langage des oiseaux, Jean-François Duroure (chor.).
LA COURNEUVE. CENTRE JEAN-HOUDREMONT (48-36-11-44). Santiago Sempere : 21 h ven. Don Quixote, petites et grandes morts, Santiago Sempere (chor.).
NOISIEL. LA FERME DU BUISSON (64-62-77-77). Christian Bourigault, Claudio Bernardo : 21 h jeu. L'Autoportrait de 1917, Christian Bourigault (chor.) ; Raptus, Claudio Bernardo (chor.) Schmid-Pernette, Joao Fiadeiro, Angels Margarit : 21 h sam. Le Mur palimpseste, Andréas Schmid, Nathalie Pernette (chor.) ; Solo 12, Joao Fiadeiro (chor.) ; Corol La, Angels Margarit (chor.).

MUSIQUES DU MONDE

CENTRE MANDAPA (45-89-01-60). Serge Tamas, Karim Maïki : 20 h 30 ven. Duo de guitares djmas Ostad Farâmarz Nadjafi Teherani : 20 h 30 sam. Musique traditionnelle persanne Partho Sarathy : 17 h 30 dim. Sarod. Musique classique de l'Inde du Nord Hiromu Handa : 20 h 30 lun. Koto. Musique du Japon.
INSTITUT DU MONDE ARABE (40-51-38-38). Ensemble des femmes d'Azerbaïdjan : 21 h ven., sam. Musique et chants traditionnels.
MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-72-30). Famoudou Konaté et son ensemble : 20 h 30 mer., jeu., ven. ; 17 h dim. Tambours des Malinké, musique de Guinée.

PARIS EN VISITES

MARDI 4 MAI

« Les passages couverts du Sentier où se réalise la mode féminine. Exotisme et dépaysement assurés » (deuxième parcours), 10 h 30, 3, rue de Palestro (Paris autrefois).

« L'île Saint-Louis pas à pas. De l'hôtel de Lauzun à l'hôtel Lambert en passant par l'hôtel Chenizot », 11 h 15, 14 h 30 et 17 h 45, métro Pont-Marie (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Guimard à Auteuil avec visite intérieure de l'hôtel Mezzara. Le Castel Béranger. Une chapelle moderne, chef-d'œuvre de Le Maresquier », 14 h 30, métro Jasmin (P.-Y. Jaslet).

« Les salons de l'hôtel Gouthière et son quartier », 14 h 30, 6, rue P.-Bullet (Mme Cazes).

« Hôtels et jardins du sud du Marais. Place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Le chinatown du treizième arrondissement et ses sanctuaires bouddhiques », 14 h 30, porte de Choisy, devant la BNP (C. Merle).

« Rodin et Camille Claudel en l'hôtel Biron », 14 h 30, 77, rue de Varenne, devant le portail (Connaissance de Paris).

« Du Buisson Saint-Louis au bas Belleville », 14 h 45, métro Goncourt (V. de Langlade).

« La Bibliothèque nationale, ou l'histoire d'une vénérable institution qui ne cesse de grandir » (limité à vingt-cinq personnes), 15 heures, 58, rue de Richelieu (Monuments historiques).

« Sept des plus vieilles maisons de Paris », 15 heures, devant la mairie, place Baudoyer (Paris autrefois).

« Le cinquième arrondissement : de l'insolite autour des murs de Philippe Auguste », 15 heures, métro Maubert-Mutualité, sortie rue des Carmes (Paris et son histoire).

CONFÉRENCES

Aquarius, 54, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, 20 h 30 : « L'éternité, le monde et l'homme ». Entrée libre (Rose-Croix d'or).

ÉCONOMIE

BILLET

Mobilisation textile

Lutter contre la concurrence déloyale, la contrefaçon et le *« dumping » social. Obtenir un* accord *« équilibré »* sur le GATT. Doter la Communauté européenne d'une véritable politique commerciale. Décidées à se faire entendre, les industries du textile et de l'habillement ont décidé d'en appeler à l'opinion. Par voie de presse pour la première, qui lance, début mai, une campagne publicitaire dans les quotidiens nationaux. Par le canal d'une *manifestation de rue, le 14 mai*, pour les professionnels de la confection : démarche inhabituelle où l'on voit les patrons prier leurs salariés de venir battre le pavé parisien à leurs côtés. Les syndicats n'ont guère apprécié, qui n'ont pas *repris le mot d'ordre à leur* compte. Quand ils n'ont pas, comme la CFDT, dénoncé par tract une initiative patronale derrière laquelle pourrait s'en cacher d'autres, comme la recherche d'une plus grande *« flexibilité du travail »* par exemple.

Il n'empêche. Les temps sont favorables aux initiatives, même *désordonnées, même* concurrentes, des deux fédérations patronales.

Longtemps négligés par les pouvoirs publics au profit des secteurs considérés comme « stratégiques » comme l'électronique ou l'informatique, *les professionnels* du textile et de l'habillement ont retrouvé une écoute plus attentive. Menaçant de fédérer autour d'elles d'autres industries manufacturières, *ils avaient déjà* contraint le CNPF à amender sa position libre-échangiste sur le GATT. Auteur d'un « plan textile » lorsqu'il était ministre de l'industrie, Dominique Strauss-Kahn ne leur avait pas mesuré son soutien. Son *successeur*, Gérard Longuet, lui emboîte le pas, qui affirmait dès vendredi 30 avril dans le Nouvel Economiste : *« Les emplois supprimés dans la chaussure ou le textile ne se remplacent pas. »* Entre-temps, en effet, le désastre de l'emploi est passé par là. Avec plus de trois millions de chômeurs et des licenciements économiques en hausse régulière, la France peut-elle continuer à dédaigner des industries – un peu vite qualifiées de traditionnelles, quand le montant total des *investissements* du textile et de l'habillement s'est élevé, l'an dernier, à 50 milliards de francs chez les Douze – et qui emploient directement et *indirectement sept cent* cinquante mille salariés dans le pays et cinq millions dans la Communauté. A l'heure où la France redécouvre le rôle des petites et moyennes industries dans la défense et le développement de l'emploi, peut-elle encore accepter que les effectifs des industries du *textile et de l'habillement* fondent de dix mille à quinze mille postes par an ?

PIERRE-ANGEL GAY

□ **Hervé Novelli chargé d'une mission de réflexion sur les PME par MM. Madelin et Longuet.** – Gérard Longuet, ministre de l'industrie, des PTT et du commerce extérieur, et Alain Madelin, ministre des entreprises, ont chargé Hervé Novelli, député UDF-PR d'Indre-et-Loire, d'une mission de réflexion axée notamment sur les moyens de créer des emplois au sein des PME. M. Novelli, qui dirige une petite entreprise familiale de vingt-deux salariés en Touraine, *« devra contribuer à l'action et à la réflexion des pouvoirs publics sur le développement économique local, et en particulier sur le potentiel des petites et moyennes entreprises en matière de création d'emplois »*. M. Novelli, ancien secrétaire général du PR chargé de l'organisation, devra aussi *« proposer des mesures pour favoriser le partenariat entre grandes et petites entreprises, notamment en matière de technologie et d'innovation »*.

La fin des réunions de Washington

La Grande-Bretagne souhaite vendre une partie de l'or du FMI

Les réunions de printemps du *Fonds monétaire international* (FMI) et de la Banque mondiale se sont achevées, samedi 1er mai à Washington. Le groupe des Dix (1) a examiné un rapport sur les marchés des changes, à la suite de la crise monétaire européenne de septembre. Il a souligné le rôle crucial des taux d'intérêt dans des systèmes de changes fixes mais ajustables, tels que le SME, et préconisé un renforcement de la coordination des politiques économiques. Ce thème était également au centre du comité intérimaire du FMI, l'instance politique qui réunissait les ministres des finances des 177 pays membres du Fonds.

WASHINGTON

de notre envoyée spéciale

Norman Lamont a-t-il voulu se venger de George Soros ? La question, mi-sérieuse, mi-ironi*que, était sur les lèvres de nom*breux responsables présents à Washington vendredi 30 avril. A l'occasion du comité intérimaire du FMI, le chancelier de l'Echiquier britannique a en effet proposé que le Fonds vende une partie de ses stocks d'or, afin de regarnir l'enveloppe consacrée par l'institution au financement des pays les plus pauvres. Immédiatement, les cours de l'or ont baissé sur les marchés ; car si, comme le suggère M. Lamont, le FMI met sur le marché 10 % environ de ses réserves d'or, soit 10 à 15 millions d'onces, les *cours du métal fin en souffriront* très certainement.

Or George Soros, célébrissime financier américain, vient d'acquérir une mine d'or. Il risquerait ainsi de perdre une partie des gains empochés lors de la dévaluation de la livre sterling, le 16 septembre dernier, contre laquelle il avait massivement spéculé, au grand dam des autorités britanniques.

L'idée que le FMI puisse vendre une partie de ses réserves d'or, déplaît profondément à Michel Camdessus, directeur général du Fonds : *« la force de cette institution, c'est son or »*, a-t-il déclaré vendredi lors d'une conférence de presse, ajoutant que *« nous vivons une époque difficile et personne ne peut dire ce que le début du siècle prochain nous apportera »*. Catégorique à l'encontre de la proposition de M. Lamont – même si dans le passé, le FMI s'est déjà séparé d'une partie de son or – M. Camdessus négocie toujours pour obtenir l'autorisation d'émettre des droits de tirage spéciaux (DTS), la monnaie émise par le FMI (*le Monde* du 29 avril). Le directeur général n'exclut pas de réussir à convaincre les responsables allemands et américains, opposés à une telle démarche, et de faire approuver l'allocation lors de l'assemblée de septembre. L'allocation ne viserait pas à renflouer une enveloppe particulière du FMI, comme le ferait la vente d'or, mais permettrait d'augmenter les réserves de change de tous les membres. Au sujet de l'enveloppe pour les pays pauvres (qui prendra le relais de la facilité d'ajustement structurel renforcée) le FMI est toujours à la recherche de financements, et attend des propositions de la part de son conseil d'administration avant la fin de l'année.

Le découragement des pays en développement

La recherche d'argent frais, à laquelle se livre le FMI pour lui-même comme pour ses membres, témoigne des difficultés économiques de l'époque, et de l'extension des missions du Fonds. Cette année, le comité intérimaire a tenu, pour la première fois, à publier une déclaration solennelle affirmant la volonté de tous les Etats, industriels, en développement, ou en transition vers l'économie de marché, de coopérer pour faire face aux *« graves difficultés que laisse présager à l'heure actuelle la faiblesse générale de l'activité économique »*. Faut-il y voir un signal adressé au groupe des Sept, réuni jeudi 29 avril à Washington, lui rappelant qu'il n'est pas le seul maître de l'activité mondiale ? *En tout cas, le comité intérimaire* a placé au sommet de la liste de ses priorités – contrairement aux Sept – la nécessité de conclure le plus rapidement possible la négociation de l'Uruguay Round.

Un thème également cher au comité du développement, commun au FMI et à la Banque mondiale. *« Il est normal que les pays en développement se sentent découragés »*, a déclaré le président de la Banque mondiale, Lewis Preston, faisant allusion à l'attitude plus ou moins protectionniste des pays industriels. Les exportations de bananes vers la Communauté européenne sont plus importantes pour l'Amérique centrale que l'ensemble de l'aide internationale qu'elle reçoit, a pour sa part rappelé Ricardo Hausmann, ministre du plan du Venezuela et président cette année du comité du développement.

Deuxième axe prioritaire du comité intérimaire : la surveillance des politiques économiques et des politiques de change menée par les Etats-membres. Le FMI, *dont les responsables* aiment à rappeler qu'il est devenu une institution à vocation universelle, a reçu pour mission d'accroître son rôle de surveillance, afin de *« résoudre au plus vite les problèmes qui risquent de créer des tensions au sein de l'économie mondiale et une fâcheuse instabilité des taux de change »*. Sept mois après la crise monétaire de l'automne, plusieurs institutions ont désormais analysé les turbulences sur les marchés des changes, et publié leur diagnostic, plus ou moins similaire. An moment où le groupe de Dix discutait de son propre rapport, le comité de Bâle, auteur du fameux « ratio Cooke » qui détermine le niveau des fonds propres des banques, se prononçait en faveur d'un renforcement de ces fonds pour les organismes très actifs sur le marché des changes. *Commentant* le rapport du groupe des Dix, le ministre français de l'économie, Edmond Alphandéry, a déclaré que des règles prudentielles devraient également s'appliquer aux établissements non bancaires présents sur les marchés.

FRANÇOISE LAZARE

(1) – *Le groupe des Dix comprend en* fait onze membres : l'Allemagne, la Belgique, le Canada, les *Etats-Unis*, la France, l'Italie, le Japon, les Pays-Bas, le Royaume-Uni, *la Suède et la Suisse. Il* apporte occasionnellement, à travers les accords *généraux d'emprunts*, des ressources à certains membres du FMI.

Les économistes redoutent une hausse des prix incontrôlable en Russie

Moscou devrait recevoir très prochainement 1,5 milliard de dollars (8 milliards de francs) de crédits octroyés par le FMI dans le cadre d'un nouveau programme d'aide. Pourtant, les économistes du Fonds monétaire international ne peignent pas un portrait flatteur de la *situation économique* de la Russie. Lors d'une rencontre avec la presse, organisée en milieu de semaine dernière à Washington, Ernesto Hernandez-Cata, directeur adjoint de la direction qui au FMI chapeaute les pays de l'ex-URSS – désormais tous membres du Fonds – a indiqué que *« des taux d'inflation mensuels de 20 % à 25 % par mois ne sont pas tenables »*. De tels taux sont pourtant enregistrés en Russie depuis plusieurs *mois*.

Selon M. Hernandez-Cata, *« la tâche prioritaire des autorités russes est de contenir l'inflation »*. Seconde plaie qui empêche toute réforme économique : le *« fossé immense »* qui existe entre l'inflation, large*ment supérieure* à 1 000 % par an, et les taux d'intérêt, qui s'élèvent à 100 % à peine. La conséquence en est une fuite de capitaux massive, généralement *estimée à plus de 10 milliards* de dollars par an, et une accélération de la chute du rouble.

La solution ne peut se trouver, explique Ernesto Hernandez-Cata, que dans un assainis*sement* des comptes de l'Etat. Côté dépenses, le responsable du Fonds préconise un strict contrôle des crédits et une diminution des subventions et, côté *recettes*, la disparition des exemptions fiscales ainsi que l'introduction d'une taxe sur l'énergie.

Quoi qu'il en soit, le FMI et *les responsables russes* devraient se mettre d'accord au cours des prochaines semaines sur les objectifs économiques qui conditionnent le déblocage *rapide de la première tranche de* crédit du Fonds. Moscou, selon certaines sources, s'engagerait en particulier à ramener son déficit budgétaire à 5 % de son PNB (produit national brut), alors qu'il a atteint 20 % l'an dernier.

Ce faisant, le FMI, poussé il est vrai par les pays industriels, prend des risques. En dépit de la situation économique *confuse* qui règne en Russie, il s'apprête en effet à accorder à Moscou *une aide sur la base de critères* moins stricts qu'à l'ordinaire et dotée de conditions de rem*boursement plus souples*. Les pays en développement, réunis au sein du groupe des 24, ont d'ailleurs exprimé leurs réserves à l'égard de cette nouvelle facilité réservée à l'Est.

F. L.

La réforme de la Banque de France

Les neuf membres du « conseil de la politique monétaire » seront nommés par le gouvernement

Transmis *mercredi* 28 avril au Conseil d'Etat, le projet de loi relatif à la réforme de la Banque de France contient des dispositions qui ne devraient pas manquer de provoquer de vifs débats au Parlement. L'objectif de cette réforme est, comme l'avait indiqué le ministre de l'économie, Edmond Alphandéry, de *« confier la gestion de la politique monétaire à une autorité qui l'assumera en pleine indépendance »* (*le Monde* du 24 avril). C'est donc naturellement sur la composition et le mode de désignation de cette autorité, appelée « conseil de la politique monétaire », que repose la clé de cette indépendance.

Un collège de six renouvelé par tiers

Dans son état actuel, le projet de loi prévoit un dispositif complexe. *Nouvelle instance de pouvoir*, le « conseil de la politique monétaire » sera composé de neuf membres : un gouverneur, deux sous-gouverneurs et six autres personnalités. Tous seront nommés par le gouvernement mais selon des procédures et pour des durées différentes. Le gouverneur et les deux sous-gouverneurs seront nommés directement par le gouvernement pour un mandat irrévocable d'une durée de six ans, un mandat qui sera renouvelable.

La désignation des six autres personnalités sera plus diversifiée : les présidents d'institutions non politiques (notamment du Conseil d'Etat, de la Cour de cassation, de la Cour des comptes et du Conseil économique et social) seront chargés d'établir, ensemble, une liste de noms, le nombre de personnalités présentées devant être supérieur au nombre de postes à attribuer. Le gouvernement choisira dans cette liste les membres du conseil. Dans certains cas, précisés par la loi, les personnalités nommées devront abandonner leurs activités professionnelles (les chefs d'entreprise notamment). Leur mandat, irrévocable également, sera d'une durée de neuf ans. Ce collège de six sera renouvelé par tiers tous les trois ans. Les *premières nominations* se feront donc pour des *périodes de trois, six et neuf ans.*

Ce conseil de neuf membres déterminera et mènera en toute indépendance la politique monétaire – la gestion des taux d'intérêt, de la masse monétaire et des réserves obligatoires. Com*plété par deux personnalités*, ce conseil deviendra le conseil général de la Banque de France, son conseil d'administration en fait. Les deux membres supplémentaires seront un élu représentant les personnels de la Banque et un représentant de l'Etat, le censeur. C'est ce conseil qui gèrera l'institution Banque de France, son personnel et ses activités non monétaires.

ERIK IZRAELEWICZ

□ **La FNSEA a élu son nouveau bureau.** – *Le conseil d'administration* de la FNSEA (Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles) a élu, mercredi 28 avril, son nouveau bureau. Luc Guyau a été réélu président de la Fédération. Gérard Lapie, qui était secrétaire général adjoint, devient secrétaire général, et Michel Tesseydou, secrétaire général adjoint.

ÉCONOMIE

CONJONCTURE

Edouard Balladur annonce un gel des traitements de la fonction publique en 1993

Edouard Balladur, qui recevait lundi 3 mai à l'hôtel Matignon les représentants des sept fédérations syndicales de fonctionnaires (CFDT, CFTC, CFE-CGC, CGT, FEN, FO, FGAF), a annoncé que les 4,5 millions d'agents de la fonction publique ne bénéficieront d'aucune nouvelle mesure d'augmentation générale en 1993. En revanche, *le premier ministre* a précisé que les engagements pris par ses prédécesseurs concernant la mise en œuvre du «protocole Durafour» (réforme de la grille de classification des fonctionnaires) et des «accords Jospin» (revalorisation des enseignants) seraient intégralement tenus. Les cinq fédérations *signataires du protocole* Durafour, qui lors de leurs *premiers entretiens bilatéraux* avec André Rossinot, ministre de la fonction *publique, avaient mis en* garde le gouvernement contre toute entorse au calendrier de ces accords pluriannuels, ont donc été entendus. L'entrée en vigueur des mesures prévues par ces accords au titre de 1993 devrait, selon les estimations budgétaires, coûter 3,2 milliards de francs.

Le gel des traitements de la fonction publique, qu'Edouard Balladur justifie par la situation économique de la France, a suscité une déception parmi toutes les fédérations de fonctionnaires. *«Nous n'échangerons pas l'application du protocole Durafour contre la non-augmentation des fonctionnaires»*, a indiqué Roland Gaillard (secrétaire général de FO) qui a, comme les représentants de la CGT, d'ores et déjà appelé ses adhérents à se mobiliser. *«L'Etat ne peut pas reprendre d'une main ce qu'il donne de l'autre»*, a pour sa part indiqué Michel Agostini, secrétaire de la fédération CFDT en estimant que les fonctionnaires ne devaient pas être pénalisés deux fois, en qualité de salariés et en tant que citoyens. M. André Rossinot, qui assistait à cette rencontre de même que Nicolas Sarkozy, ministre du budget, Philippe Douste-Blazy, ministre de la santé, Daniel Hoeffel, secrétaire d'Etat à l'aménagement du territoire, a laissé entendre que le gouvernement serait toutefois *«amené à engager des négociations salariales sur 1994 et 1995»*. M. Edouard Balladur a d'ores et déjà accepté de revoir les fédérations de fonctionnaires à l'automne, pour en discuter.

Chute du bâtiment en 1992

Pour la première fois depuis sept ans, le bâtiment et les travaux publics ont vu en 1992 leur activité baisser en volume : – 1,4 % à 814 milliards de francs, selon les chiffres publiés dans le dernier *numéro d'INSEE première*. Ce recul intervient après deux années de faible croissance : + 1,6 % en 1990 et + 0,2 % en 1991. Les conséquences sur l'emploi sont lourdes : près de 60 000 ont été perdus en 1992 et le nombre de journées de chômage partiel indemnisables a été multiplié par plus de trois.

En 1992, 277 000 logements ont été mis en chantier, chiffre le plus bas depuis quarante ans avec un repli plus marqué (– 14 %) dans la maison individuelle que dans les logements collectifs (– 4 %). La crise est plus durement ressentie en Ile-de-France (– 22 %) et dans la région Rhône-Alpes (– 25 %). En conséquence, la production de logements neufs baisse pour la deuxième année consécutive : – 5 % après – 4 % en 1991. La tendance s'est poursuivie au premier trimestre, selon les dernières statistiques du ministère : à la fin mars, les mises en chantier au cours des douze derniers mois s'établissaient à 264 100 (– 15 %).

F. V.

Le déficit de la RATP a atteint 135 millions de francs en 1992

La RATP a enregistré un déficit d'exploitation de 135 millions de francs en 1992 contre une perte de 95 millions en 1991. Ce déficit représente 0,7 % du budget de la RATP (de l'ordre de 19 milliards de francs) et résulte, selon la direction financière de l'entreprise, d'*«une réduction conjoncturelle de l'activité, qui frappe la RATP comme d'autres acteurs économiques»*. L'année 1992 s'est traduite par un recul des ventes de Carte orange mensuelle de l'ordre de 3,5 %, alors que les abonnements hebdomadaires et les ventes de billets ont observé une légère augmentation. Le trafic a progressé de 1,8 % par rapport à 1991. Sur les trois premiers mois de l'année, la RATP observe les mêmes tendances qu'en 1992.

□ **Les perspectives de production des chefs d'entreprise ont cessé de se dégrader en avril.** – Les perspectives personnelles de production des chefs d'entreprise ont cessé de se dégrader en avril, montre la dernière enquête de l'INSEE. Les perspectives générales se sont, quant à elles, légèrement améliorées. Les stocks de produits finis sont toujours jugés supérieurs à la normale et les carnets de commandes restent à un niveau particulièrement bas.

SOCIAL

La célébration du 1er mai

La CGT a rassemblé 15 000 personnes à Paris

Le seul défilé organisé le 1er mai à Paris a rassemblé quelque quinze mille personnes samedi à l'appel de la CGT, entre la place de la République et l'Opéra. *«La situation qui se développe dans le pays nous conduit à placer ce 1er mai résolument sous le signe de la solidarité, de la justice, de la défense des libertés et de la paix»*, a déclaré Louis Viannet, secrétaire général de la CGT. Des représentants d'organisations antiracistes (SOS-Racisme, MRAP) et des associations de travailleurs immigrés s'étaient joints à la manifestation. Dans les régions, quelques rares manifestations ont eu lieu.

A Nancy, où la CFDT a organisé une journée de débats, en présence d'André Rossinot, maire (UDF) de la ville et ministre de la fonction publique, Nicole Notat, secrétaire générale de la confédération, a indiqué qu'elle attendait d'Edouard Balladur *«une confirmation nette et claire des accords qui ont été passés avec les gouvernements précédents»* sur l'évolution des classifications des fonctionnaires. *«Si ces accords étaient remis en cause, il y aurait là franchissement de la ligne jaune pour la CFDT»*. *«Les fonctionnaires, comme l'ensemble des Français mais, ni plus ni moins, seront astreints à des efforts et à des sacrifices»*, a répondu M. Rossinot.

Enfin, Marc Blondel, leader de Force ouvrière, qui a profité du 1er mai pour dialoguer avec des jeunes à l'Arche de la Défense, a également évoqué le sujet en réclamant l'ouverture de négociations salariales dans la fonction publique et *«à tous les niveaux»* avec le patronat.

Selon la CISL

Deux cent soixante syndicalistes ont été assassinés en 1992

Dans son rapport annuel rendu public à l'occasion du 1er mai, la Confédération internationale des syndicats libres (CISL) – qui regroupe 164 centrales dans 117 pays – indique que *«260 syndicalistes ont été assassinés de par le monde»* et que *«2 500 militants ont été arrêtés»* en 1992.

«Défendre les droits des travailleurs, c'est encore trop souvent risquer sa vie, la torture, la prison, la persécution et la perte de son emploi», souligne la confédération. Selon elle, *«plus de 40 000 travailleurs ont perdu leur emploi pour avoir revendiqué des améliorations de leurs conditions de travail»* et *«plusieurs multinationales installées dans des pays en voie de développement (Spie Batignolles au Lesotho, Daewoo au Pakistan, Good-year en Colombie, Volskwagen au Brésil) se sont tristement illustrées par une attitude antisyndicale, voire carrément répressive»*.

Au total, 87 pays sont évoqués dans le rapport *«pour avoir, à des degrés divers, bafoué les droits syndicaux fondamentaux reconnus dans les conventions internationales de l'OIT»*. L'Afrique du Sud, la Birmanie, la Chine, la Colombie, le Salvador, le Guatemala, l'Iran, le Malawi, le Pérou, la Côte-d'Ivoire, Cuba et le Soudan apparaissent une fois de plus comme des pays où il ne fait pas bon être syndicaliste. Alors que les régimes «durs» d'Asie *«n'ont guère réagi à la vague de démocratisation qui a balayé d'autres continents»*, la CISL dénonce la Serbie et le Kosovo où *«les sanctions internationales sont utilisées comme prétexte pour museler les organisations indépendantes»*. Quant aux pays industrialisés, ils ne sont pas au-dessus de tout soupçon. Ainsi, la CISL observe *«une recrudescence d'attaques contre les droits syndicaux»* aux Etats-Unis, en Nouvelle-Zélande, en Grande-Bretagne et en Australie.

J.-M. N.

ÉTRANGER

Ancien président de l'American Stock Exchange

Arthur Levitt va être nommé à la tête de la commission boursière américaine

NEW-YORK

de notre correspondant

Le président Clinton a indiqué, jeudi 29 avril, qu'il allait nommer dans les tout prochains jours Arthur Levitt, un ancien président de l'American Stock Exchange (la deuxième enceinte boursière aux Etats-Unis après le New York Stock Exchange pour les valeurs inscrites à la cote officielle) à la tête de la Securities & Exchange Commission (SEC), la commission boursière américaine. M. Levitt, dont la nomination doit être confirmée par le Sénat, succédera alors à l'actuel président de la SEC, Richard Breeden, un républicain nommé par George Bush et qui avait manifesté son intention de quitter, à la mi-avril, quelques mois avant la fin de son mandat, les fonctions qu'il aura exercées durant trois ans et demi.

M. Breeden était un avocat appelé d'abord à la Maison Blanche pour participer au «nettoyage» des caisses d'épargne en difficulté avant d'être nommé à la présidence de la SEC. M. Levitt, lui, est un homme des marchés qui a fait toute sa carrière – et sa fortune – à Wall Street. Agé de soixante-deux ans, il a été le cofondateur et l'un des dirigeants de la banque d'affaires Shearson Lehman Brothers, devenue récemment Smith Barney Shearson après avoir été cédée par American Express au groupe financier bâti par M. Sandy Weill, un transfuge d'Amex. Il a ensuite assuré la présidence de l'American Stock Exchange de 1978 à 1989 avant de s'orienter vers l'édition en prenant notamment la direction de *Roll Call*, un journal à succès consacré à l'activité du Congrès. En compagnie de Roger Altman, l'ancien responsable du groupe financier Blackstone nommé par M. Clinton aux côtés de Lloyd Bentsen, nouveau secrétaire au Trésor, M. Levitt a été un important collecteur de fonds à Wall Street pour la campagne du candidat démocrate.

Hissé à la tête d'un organisme employant 2 800 personnes, Arthur Levitt va sans doute se consacrer en priorité à l'ambitieux rapport *Market 2000* commandé par son prédécesseur et dont la publication devrait intervenir à l'automne. Ce volumineux document est consacré à l'avenir des marchés de valeurs mobilières aux Etats-Unis et au meilleur moyen de les promouvoir face à la globalisation croissante des mouvements de capitaux dans le monde. Il comporte aussi un passage sur l'ouverture des marchés boursiers américains aux sociétés étrangères, un sujet sur lequel M. Levitt semble plus ouvert à la discussion que ne l'était son prédécesseur, connu pour ses jugements tranchés.

SERGE MARTI

L'éventuel renouvellement du mandat de Hiroshi Nakajima

Les méthodes du directeur général de l'OMS sont de plus en plus controversées

L'Assemblée mondiale de la santé doit se réunir à partir du 3 mai à Genève. Il y sera notamment question du renouvellement du mandat de directeur de l'OMS de Hiroshi Nakajima, une personnalité très controversée, en particulier par certains des principaux bailleurs de fonds de l'organisation.

GENÈVE

de notre correspondante

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) traverse une crise grave : l'atmosphère au siège, selon la plupart de ses fonctionnaires, devient franchement irrespirable. Les médias suisses répètent à l'envi que, pour se faire réélire par le Conseil exécutif de l'OMS, le 20 janvier dernier, le docteur Hiroshi Nakajima (Japon) a commis des irrégularités sous des formes diverses, usant tour à tour de pressions et de largesses envers les membres du Conseil représentant des pays pauvres.

Les milieux diplomatiques ne se gênent pas pour affirmer que ce style de campagne électorale explique qu'il ait pu être réélu à son poste – alors qu'il fait l'objet des critiques les plus sévères – par dix-huit voix contre treize au docteur Mohammed Abdelmoumène (Algérie), ex-directeur général adjoint de l'OMS. Ce qui s'explique moins, c'est que ce dernier n'ait bénéficié, semble-t-il, d'aucune voix africaine, alors que sa candidature était officiellement soutenue par l'Afrique, qui compte sept représentants au Conseil exécutif.

Des diplomates occidentaux en poste à Genève accusent froidement, en privé, le directeur général d'avoir acheté des voix et des abstentions et utilisé les fonds de l'OMS pour sa campagne électorale. Un haut responsable des services de santé américains, James Sarn, dont le pays est le plus gros contributeur aux activités de l'OMS, est allé jusqu'à prier le docteur Nakajima de démissionner ou, tout au moins, de licencier quelques-uns de ses proches collaborateurs.

Une enquête sur la gestion

Les milieux internationaux sont en outre irrités par l'insistance avec laquelle le Japon fait campagne en faveur du docteur Nakajima, alors qu'on lui reproche, entre autres, d'être personnellement lié avec l'ancien criminel de guerre nippon Ryoishi Sasakawa, un des gros donateurs de l'OMS, dont la contribution était gérée avec d'autres par le docteur Kawagushi, directeur de la planification et de la coordination de l'organisation.

Face à cette situation, le professeur Jean-François Girard (France), président du Conseil exécutif, a demandé qu'une enquête soit entreprise par un vérificateur de comptes externe, sur la gestion de l'OMS. L'enquête a été menée par le contrôleur général de Grande-Bretagne, Sir John Bourn (*le Monde* du 2 avril). Son rapport porte principalement sur les contrats signés par l'OMS entre juin et décembre 1992 (le semestre précédant l'élection).

Ces contrats de fonction ou de mission temporaire ont presque doublé en nombre (soixante-cinq) et plus que triplé en valeur (246 646 dollars) en comparaison avec la même période de 1991. La haute direction de l'OMS n'a donc pas tenu compte de l'avis exprimé en 1984 par le conseiller juridique de l'époque, Claude-Henri Vignes, selon qui, *«d'un point de vue éthique, il ne serait pas souhaitable de recruter des membres du Conseil exécutif car cela serait incompatible avec leur statut»*.

Vers une réduction des contributions

De surcroît, sur quarante-six contrats vérifiés en détail, le rapport relève six cas pour lesquels plusieurs des irrégularités suivantes ont été commises : examen insuffisant de l'éventuel intérêt de l'activité projetée; absence de prise en considération d'autres candidatures, notamment au sein même de l'OMS, ce qui aurait constitué une économie substantielle; rédaction inadéquate du contrat; taux de rémunération non contrôlé et absence de tout rapport ou compte rendu d'activité de la part du titulaire du contrat.

En termes mesurés mais sans équivoque, le vérificateur *«exprime* [sa] *préoccupation de voir que l'OMS ne s'assure pas normalement, avant l'approbation des contrats, que les projets proposés sont pleinement justifiés et dignes du soutien de l'OMS»*. Les six contrats comportant des irrégularités étaient tous financés par des fonds publics ou privés d'origine japonaise dont l'utilisation et la répartition étaient soumises à l'autorisation du docteur Kawagushi, le directeur de la planification.

Pour calmer les esprits, le docteur Nakajima a fait savoir qu'il était prêt à se séparer de certains de ses proches collaborateurs, dont le docteur Kawagushi, et de procéder à certains changements. En fait de changements, une circulaire d'information datée du 16 avril annonce qu'il *«va être créé une nouvelle division des affaires inter-institutions (INA)»* dont le directeur sera... le docteur Kawagushi.

Cela n'est pas fait pour rassurer les gouvernements des pays occidentaux qui songent à réduire leurs contributions ou même à les supprimer carrément au cas où l'Assemblée mondiale de la santé qui se réunit à Genève du 3 au 18 mai entérinerait l'élection du docteur Nakajima pour un nouveau mandat de cinq ans. Déjà, à l'issue d'une réunion tenue à Londres, les principaux donateurs du programme sur le sida – la plus importante activité de l'OMS, dont le budget se monte à 180 millions de dollars – ont envisagé de transférer leur participation au Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) à New-York. Il est fortement question aussi d'enlever à l'OMS les campagnes de vaccination pour les confier à l'UNICEF. Des bureaux régionaux de l'OMS ne cachent pas d'autre part leur tentation de faire sécession afin de ne plus dépendre de son directeur général.

Si l'OMS était démantelée ou si elle voyait son budget se réduire sérieusement, et si les Etats-Unis, qui sont les plus déterminés en ce sens, se retirent (ils contribuent à eux seuls à plus du quart de ce budget), ce n'est pas seulement les quelque quatre mille six cents employés de l'organisation qui en pâtiront mais aussi et surtout les pays du tiers-monde, où un milliard et demi de personnes n'ont pas accès à des services de santé suffisants.

ISABELLE VICHNIAC

□ **Pologne : la Diète adopte la loi sur la privatisation.** – La Diète (Chambre basse du Parlement polonais) a adopté, vendredi 30 avril, le programme de «privatisation générale» soumis par le gouvernement. Selon cette version amendée – la première avait été rejetée par cette même Chambre, – *la privatisation se fera en deux* étapes : dans un premier temps, les actions de près de deux cents entreprises seront offertes aux seuls pensionnés, retraités et fonctionnaires. Les bénéficiaires de l'opération recevront ainsi une compensation pour les augmentations accordées depuis 1991 mais non versées. Ce n'est que dans un deuxième temps que seront privatisées les quatre cents autres entreprises d'État sélectionnées pour ce programme, avec la participation de l'ensemble de la population polonaise, invitée à acquérir des actions à des cours préférentiels.

ÉCONOMIE

COMMUNICATION

La crise de la presse écrite

M. Carignon annonce un fonds de soutien aux journaux

Le ministre de la communication, Alain Carignon, a affirmé, vendredi 30 avril, après un entretien avec le premier ministre, Edouard Balladur, que le gouvernement veut aider la presse en crise en créant un fonds de soutien en faveur des journaux et en réservant à l'écrit une part des campagnes publicitaires qui seront organisées en vue de la privatisation de certaines entreprises nationales.

M. Carignon a convoqué, lundi 3 avril après-midi, à l'occasion de la journée internationale de la liberté de la presse, une table ronde des dirigeants de la presse, pour discuter de ces mesures et de leur application. Le fonds de soutien – qui pourrait être doté, dès cette année, de 200 millions de francs – doit permettre, selon M. Carignon, de *«sauver la presse écrite, de lui permettre d'exister».* Devant la commission des affaires culturelles du Sénat, jeudi 29 avril (*le Monde* daté 2-3 mai), M. Carignon avait noté que le gouvernement de Pierre Bérégovoy avait dégagé 450 millions de francs en faveur des sports mécaniques et des organisateurs de courses automobiles affectés par la «loi Evin» antitabac alors que rien n'avait été fait pour la presse. M. Carignon ne souhaite cependant revenir ni sur la «loi Evin» ni sur la «loi Sapin», dont *«l'interêt est manifeste»* dans les domaines de la santé et de la transparence, a-t-il déclaré au *Journal du Dimanche.*

Le président du Syndicat de la presse hebdomadaire parisienne, Georges Montaron, s'est félicité de la perspective de la table ronde convoquée par le ministre de la communication mais il a exprimé la crainte que les mesures envisagées ne soient *«trop limitées, trop ciconstancielles et ne touchent en rien aux structures du monde de la presse».* M. Montaron suggère à son tour de ramener au taux zéro la TVA sur la presse tout en préconisant l'octroi de prêts bonifiés pour la modernisation et des aides postales pour les journaux d'opinion et d'information.

Répondant au ministre de la communication

M. Bourges conteste que les programmes des chaînes publiques ressemblent à ceux de TF1

Répondant aux propos tenus la veille, au Sénat, par le ministre de la communication, Alain Carignon, le président de France Télévision, Hervé Bourges, a estimé, vendredi 30 avril, dans un entretien accordé au *Quotidien de Paris,* qu'*«il est faux de dire qu'on ne fait pas la distinction entre les chaînes commerciales et les chaînes publiques».* M. Carignon ayant affirmé que *«tout le monde s'accorde aujourd'hui à reconnaître que les programmes de nos chaînes nationales ressemblent à s'y méprendre à ceux de leurs principales concurrentes privées»* (*le Monde* daté 2-3 mai), M. Bourges a précisé : *«France Télévision refuse de fabriquer des reality-shows, des émissions pornographiques ou érotiques»* en évoquant *«les beaux parleurs, comme Jean Drucker de M6,* [qui] *oublient souvent qu'une bonne partie de leurs recettes publicitaires sont liées à la pornographie ou au sexe.»*

M. Bourges a également défendu le droit du service public d'être présent dans tous les autres genres télévisuels comme *«les jeux ou les séries»* et surtout le sport.

Dans la presse d'extrême droite

«Mohamed Bourges»

La presse d'extrême droite se déchaîne contre le président de France Télévision. La dernière page du quotidien *Présent* du 29 avril, conçue traditionnellement comme une *«page vitrine» susceptible d'être utilisée* en guise de tract ou d'affiche, a pour titre : *«Hervé Bourges : trentième anniversaire de son acquisition de la nationalité algérienne.»* Elle précise la date du décret conférant cette qualité *à M. Bourges en prétendant que «si Hervé Bourges est toujours directeur de France 2-France 3, la fête sera retransmise par câble et satellite.»*

M. Bourges ayant exercé des fonctions de conseiller auprès du premier ministre algérien Ahmed Ben Bella, de 1962 à 1965, l'hebdomadaire *National Hebdo* n'est pas en reste sur *Présent.* Il fait état, dans son numéro du 29 avril, sous la forme d'un encadré, de la récente condamnation du prési*dent de France Télévision – que* le journal surnomme *«Mohamed Bourges»* – et des deux producteurs de l'émission «Envoyé spécial» (France 2) à 5 000 francs *d'amendes et* à 10 000 francs de dommages et intérêts (*le Monde* du 28 avril). Dans le cadre d'un reportage sur le Front national, ces derniers avaient *diffusé un témoignage* de l'ex-épouse de Jean-Marie Le Pen concernant l'antisémitisme militant dont aurait fait preuve le président du Front national *auprès de ses propres filles. National Hebdo* regrette les *«sommes dérisoires»* accompagnant cette condamnation.

Dans l'Indre

Le journal «le Provisoire» est menacé de disparition

LIMOGES

de notre correspondant

«Journal d'expression libre d'intérêt local et de salut public» paraissant dans le département de l'Indre, *le Provisoire* est menacé de disparition. Trois procès en cours pour diffamation risquent de frapper mortellement à la caisse ce périodique à la parution irrégulière, qui joua un rôle actif dans les rebondissements de l'affaire Mis et Thiennot, ces deux hommes qui tentent depuis quarante-sept ans d'obtenir la révision de leur procès (*le Monde* du 10 mars).

D'une périodicité approximative (quatre-vingt-sept numéros en dix-huit ans d'existence, pour un tirage moyen de 7 500 exemplaires), *le Provisoire* commente avec une vigueur agressive la vie politique régionale et locale. De sensibilité anarchiste, il a pour cible la classe politique locale, principalement Michel Aurillac, RPR, ancien ministre de la coopération, et André Laignel, PS, ancien secrétaire d'Etat. «Le Provisoire, fait remarquer son directeur, Roland Henault, professeur de lettres à Châteauroux, *ne meurt pas de ses difficultés financières; il meurt de l'argent qu'on lui demande. Les amendes concernant un journal de bénévoles sont les mêmes que celles qui concernent un journal professionnel :* le Provisoire *paie le même prix que* Libération, l'Evénement *ou* le Monde. *Or, les choses dites ne sont que l'expression de la libre parole, avec droit de réponse pour tous.»*

Sa dernière livraison, la «87e», constitue donc un *«numéro exceptionnel de soutien»* : on y trouve les signatures de Gilles Perrault, Claude Confortes, Aguigui Mouna, et du dessinateur Tignous, de *Charlie Hebdo.*

GEORGES CHATAIN

▶ *Le Provisoire,* BP 271, 36005 Châteauroux Cedex. Tél. (16) 54-35-15-66.

Engagée après la fausse interview de Fidel Castro

L'action de TV Carton Jaune contre TF1 est déclarée irrecevable

La première chambre du tribunal de grande instance de Paris vient de déclarer *«irrecevable»* l'action en justice que l'association TV Carton jaune avait introduite le 15 juin 1992 contre TF1, Patrick Poivre d'Arvor et Régis Faucon à propos d'une *«fausse interview»* de Fidel Castro (*le Monde* du 5 mars). Le 16 décembre 1991, le journal de *TF1 avait présenté sous forme* d'entretien un certain nombre de déclarations du leader cubain. *Ces* propos, recueillis au cours d'une conférence de presse, avaient fait l'objet d'un montage spécifique destiné à introduire des questions laissant supposer qu'il s'agissait d'un dialogue. Estimant que MM. Poivre d'Arvor et Faucon avaient méconnu leurs *«obligations élémentaires»* d'informer honnêtement et exactement, l'association TV Carton jaune avait introduit une action en justice.

C'est celle-ci que le tribunal a déclarée irrecevable. Les magistrats ont jugé que *«le litige entre les parties est relatif au support et à la présentation de ladite information, éléments qui ne sont certes pas sans importance sur les téléspectateurs qui la reçoivent, mais qui sont secondaires par rapport au contenu de l'information elle-même».* Ils ont fondé leur jugement sur le fait que *«la teneur même de l'information et son contenu ne font pas l'objet de discussion»* et que le seul grief est d'avoir diffusé *«un dialogue qui n'a, en réalité, pas eu lieu».*

L'association TV Carton jaune a décidé de faire appel. Elle a pris acte de la reconnaissance par le tribunal du fait que l'information *«doit être honnête et exacte». «On comprend ainsi qu'*a contrario, souligne-t-elle, *en cas d'atteinte au strict contenu de l'information les téléspectateurs seraient fondés à agir devant les tribunaux.»*

□ **Un colloque sur les rapports entre la presse et la justice.** – L'ordre des avocats à la cour de Paris organise un colloque sur les rapports entre la justice et la presse, le 13 mai au CNIT de l'esplanade de la Défense, sous la présidence du bâtonnier de l'ordre de Paris, Georges Flécheux. Ce colloque comprendra quatre tables rondes : les relations médias-justice, la liberté d'expression et la déontologie du journaliste, la liberté de la presse et la protection de la personne, et la presse et la vie économique. Renseignements : 43-43-45-65.

VIE DES ENTREPRISES

Pour des motivations financières et industrielles

Philips se retire de la joint-venture Matsushita Electronic Corporation

AMSTERDAM

de notre correspondant

« Surprise » : tel est le mot-clé des commentaires et des réactions à la suite de l'annonce par Philips, vendredi 30 avril, de la cession de son intérêt de 35 % dans la joint-venture Matsushita Electronic Corporation (MEC), au sein de laquelle il était associé depuis 1952 avec le groupe japonais. Pour devenir l'unique propriétaire de MEC, Matsushita va verser à la multinationale néerlandaise la somme de 185 milliards de yens, soit quelque 9 milliards de francs.

La surprise, en l'occurrence, est double. En premier lieu, parce que le désengagement de Philips est en contradiction avec les déclarations récentes de son président, Jan Timmer, qui avait affirmé début mars que le groupe n'envisageait pas de vendre certaines de ses composantes ou de ses participations pour améliorer sa situation financière. En second lieu, parce que le montant de la transaction avec Matsushita, dont un porte-parole a *déclaré qu'elle avait lieu à l'initiative* de Philips, est trois fois supérieur aux pertes enregistrées en 1992 par ce dernier.

Philips ayant renvoyé ses explications à la présentation, mercredi 5 mai, des résultats du premier trimestre de l'exercice 1993, les observateurs en sont réduits à spéculer. L'impression générale est que les mobiles du groupe d'Eindhoven sont essentiellement financiers. Endettée à hauteur de 38 milliards de francs, la multinationale doit rembourser aux banques *7,8 milliards de francs* d'ici à la fin de l'année. Le retrait de MEC lui permettra de faire face *« en douceur »* à cette échéance, tout en empochant un bénéfice comptable estimé à 3 milliards de francs. Allégeant sa dette et renforçant *ses fonds propres, Philips* redressera structurellement ses comptes : le *Financieel Dagblad* a calculé que le rapport fonds propres/dettes allait passer de 18,5/81,5 à 21/79.

Mais les motivations de Philips *seraient aussi industrielles. L'alliance* avec Matsushita était censée lui procurer, à l'origine, un accès au marché asiatique, en échange d'un transfert de savoir-faire. Celui-ci a bien eu lieu, mais la position de Philips en Extrême-Orient *ne s'est pas sensiblement* renforcée. *« MEC est même devenu au cours des dix dernières années un concurrent de Philips »*, a déclaré au *Financieel Dagblad* une *« source interne »*. Le quotidien se demande dans quelle mesure la dissolution de la joint-venture n'annonce pas un désengagement plus poussé du groupe néerlandais du marché asiatique.

En attendant, Philips et Matsushita, qui ont développé ensemble le compact-disc interactif et la cassette *audio digitale et possèdent* une usine commune de piles en Belgique, affirment vouloir continuer à coopérer. En dehors de MEC.

CHRISTIAN CHARTIER

Pour restaurer sa rentabilité

Eastman Kodak annonce une restructuration majeure

Eastman Kodak va procéder *d'ici le mois de septembre à une* importante cession d'activité. Kay Whitmore, PDG du géant américain de la photographie, a annoncé ce désengagement jeudi 29 avril, à l'issue d'une semaine difficile pour la firme de Rochester. Confronté à une érosion régulière de sa rentabi*lité, endetté à hauteur de 10 mil*liards de dollars (53 milliards de francs), Kodak, de plus en plus attaqué par les milieux boursiers pour la timidité de ses actions de redressement, s'emploie désormais à restructurer son portefeuille d'activités, jugé trop diversifié.

La chimie pourrait faire les frais de cette volonté de recentrage, même si M. Whitmore n'a pas voulu donner davantage de précisions. Le patron de Kodak s'est contenté de souligner que la photographie et l'imagerie resteraient la raison d'être du groupe.

L'annonce d'un désengagement majeur couplé avec un plan d'économies prévisibles suffira-t-elle à *redonner le sourire* à Wall Street, où l'on juge sévèrement la firme de Rochester ? Le groupe avait déjà, au début de l'année, annoncé une série de mesures-chocs, dont 3 000 licenciements parmi ses 133 200 salariés. Kodak avait aussi débauché, à grands renforts de publicité, un financier d'envergure, Christopher Steffens, ancien de chez Chrysler, en poste chez Honeywell, réputé pour son savoir-faire dans la réduction des coûts.

« L'effet Steffens » s'est dissipé mercredi 28 avril. Trois mois à *peine après son arrivée, le « gestionnaire de haut vol »* de Kodak a tout bonnement claqué la porte pour cause de désaccord sur la stratégie du groupe avec M. Whitmore. Le titre Kodak a immédiatement plongé. En une seule séance, la firme a perdu 1,7 milliard de *dollars, soit 9 milliards de francs*, en capitalisation boursière.

C. M.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

CRISE

□ **Cerus va diviser par deux son capital social.** – Cerus, le holding français de l'homme d'affaires italien Carlo De Benedetti, va diviser par deux son capital social, qui sera ramené de 5,146 milliards de francs à 2,573 milliards, pour apurer les importantes pertes accumulées par la société depuis trois ans. Cette opération sera réalisée par réduction de 200 francs à 100 francs de la valeur nominale des 25 729 680 actions composant le capital social. Les actionnaires de Cerus (Compagnies européennes réunies) seront «prochainement» convoqués en assemblée générale extraordinaire pour ratifier cette décision. Cerus, qui contrôle notamment l'équipementier automobile Valeo, a perdu 1,54 milliard de francs en 1992, 1,3 milliard en 1991 et 2,2 milliards en 1990, en raison notamment des déboires de sa filiale bancaire Dumenil-Leblé.

OPA

□ **OCP : M. Duché cédera les commandites au vainqueur de la bataille boursière.** – Jean-Pierre Duché, gérant des deux sociétés en commandite dont dépendent les activités opérationnelles de l'OCP (Office commercial pharmaceutique), a décidé de *céder le contrôle de ces sociétés* à ceux qui emporteront la bataille boursière, a-t-on confirmé vendredi 30 avril dans l'entourage de la Cooper. La Cooper, qui a lancé une OPA sur l'OCP avec l'américain Bergen Brunswig, a été informée de cette décision par la Société des Bourses françaises. Jusqu'à présent, M. Duché n'avait consenti à lâcher le contrôle de ses sociétés en commandite qu'au groupe allemand Gehe. Mais l'OPA de ce dernier a été invalidée en début de semaine par la justice en raison de ces conditions préférentielles et le groupe allemand n'a pour le moment pas redéposé de nouvelle offre.

RÉSULTATS

□ **Air Canada a enregistré une perte de près de 2 milliards en 1992.** – Air Canada va supprimer 2 200 emplois cette année afin de limiter ses pertes qui se sont élevées à 1,96 milliard de francs en 1992. *«Nous ferons tout ce qu'il faut faire pour assurer notre survie, nous devons commencer à faire de l'argent»*, a commenté Hollis Harris, le président de la compagnie. D'ici la fin de l'année, le nombre de salariés d'Air Canada devrait tomber à 16 000, soit 7 000 de moins qu'en 1990, quand les premières mesures de réduction des effectifs de la compagnie sont intervenues.

□ **SEB maintient son résultat net à 314 millions de francs.** – Le groupe de petit électroménager SEB (marques Calor, Rowenta, SEB, Tefal) a réalisé en 1992 un bénéfice net de 314 millions de francs, en progression de 1 % par rapport à l'année précédente. *«Malgré le ralentissement économique mondial et les dévaluations monétaires, le groupe maintient ses marges»*, indique le groupe dans un communiqué, en rappelant que son résultat courant a augmenté de 2,5 %, à 746 millions de francs. Le chiffre d'affaires consolidé s'est élevé à 8,2 milliards de francs, en hausse de 2,5 % sur 1991. Les actionnaires du groupe ont approuvé, mercredi 28 avril, à plus de 99 %, l'institution d'un dividende majoré de 10 % pour les actions détenues au nominatif depuis au moins deux ans (*le Monde* du 5 mars).

□ **Technip voit son bénéfice consolidé avant impôts progresser de 19 % en 1992.** – Technip, société du groupe Elf-Aquitaine spécialisée dans l'ingénierie et les services parapétroliers, a accru son chiffre d'affaires consolidé de 14 % en 1992 pour atteindre 7,408 milliards de francs. Le bénéfice consolidé avant impôts a progressé de 19 %, soit 322 millions de francs contre 270 millions en 1991. En revanche, son bénéfice net part du groupe est en baisse de 8,8 % par rapport à 1991 à 228 millions de francs. Il a été lesté en 1992 par une augmentation de la charge fiscale de 70 millions de francs, a indiqué mercredi 7 avril son PDG Pierre Vaillaud. En 1992, la France a représenté 16 % de l'activité du groupe (en heures) avec 270 contrats en cours de réalisation pour un montant moyen de 6,5 millions de francs. L'Europe représente 59 % de l'activité (contre 48 % en 1991) dont 9 % pour l'Europe de l'Est, le Moyen-Orient 16 % (contre 31 % en 91), l'Asie reste stable à 13 %, l'Amérique et divers 7 % et l'Afrique 5 % (contre 3 % en 1991). Les hydrocarbures et la pétrochimie représentent toujours une part *prépondérante de l'activité du groupe* avec respectivement 49 % et 25 % (en pourcentage du nombre d'heures sur contrats).

ÉMISSION

□ **SPEP : les actionnaires approuvent l'augmentation de capital.** – Les actionnaires de la SPEP (Société parisienne d'entreprises et de participation, holding de contrôle du groupe Schneider) ont approuvé vendredi 30 avril, lors d'une assemblée générale extraordinaire, une augmentation du capital social de 22,5 millions de francs. Cette augmentation, sous forme d'une émission de 1,125 million d'actions nouvelles, avait été décidée le 19 mars par le conseil d'administration de la SPEP. Il s'agit du deuxième volet d'une opération d'augmentation du capital, annoncée l'an dernier. Le premier volet a eu lieu en novembre 1992 et s'est effectué aux mêmes conditions, soit 1,125 million d'actions nouvelles d'une valeur nominale de 20 francs. Le cours d'émission est de 390 francs. Le premier volet a été souscrit par les petits actionnaires de la SPEP et le public. Le second volet est réservé à la société Valorifrance, détenue par Elf-Aquitaine et Comipar. Le total des fonds propres de la société, après ces deux volets, se trouve augmenté de 877 millions de francs.

INVESTISSEMENT

□ **Apple renforce sa présence au Mexique et sur les marchés fédéraux américains.** – Le fabricant d'ordinateurs américain Apple a annoncé récemment la création d'un département chargé spécialement de commercialiser ses produits au Mexique, Apple Computer Mexico, ainsi qu'un accord avec une société spécialisée dans les marchés fédéraux américains. Apple souligne dans un communiqué le *« développement rapide du marché des micro-ordinateurs »* au Mexique, qui devrait atteindre 1 milliard de dollars en 1993, soit une hausse de 29 % sur l'an dernier. Ce marché, le plus prometteur en Amérique latine, devrait augmenter de 25 % d'ici la fin de 1995, estime Apple. En outre, Apple a conclu un accord avec la société Government Technology Services Inc. (GTSI) aux termes duquel GTSI vendra la gamme complète de produits Apple aux agences fédérales et à leurs principaux fournisseurs. GTSI est le premier revendeur américain de micro-ordinateurs, de logiciels et de produits en réseau.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 3 mai ↓ Atone

La Bourse de Paris était en baisse lundi matin, avec un volume insignifiant, *en raison de la fermeture des bourses* de Londres et de Tokyo. Après avoir ouvert en recul de 0,71 %, le CAC 40 était en baisse de 0,7 % en fin de matinée. Le tassement s'atténuait peu après et l'indice des quarante valeurs se maintenait à – 0,18 % à 13 h 30, soit 1 934,90 points.

Le marché était atone après la brève hausse de vendredi. Au lendemain de la *mort* de Pierre Bérégovoy, la décision de Matignon de reporter l'annonce de son collectif budgétaire et des conclusions du rapport Raynaud sur les finances de la France limitent les initiatives. La Banque de France a retiré 15,2 *milliards de francs de liquidités du* marché monétaire, lors d'un appel d'offres ordinaire, au taux inchangé de 8,25 %. Elle a accordé au total 19,9 *milliards* pour une tombée globale de 35,1 *milliards* de francs.

Du côté des valeurs, Michelin continuait de reculer après son repli de 6 % *vendredi sur des rumeurs de pertes plus* fortes que prévu en 1993. L'action perdait ainsi plus de 3 %.

Cerus perdait plus de 6 % suite à la décision du groupe de diviser son capi*tal par deux*. Cap Gemini continuait son repli sur le manque de visibilité et l'absence de reprise économique. Son *actionnaire principal affirmait avoir cédé* vendredi à Londres 1,85 million de titres Cap Gémini au prix du marché, soit 4,41 % de sa participation. Eurotunnel s'appréciait légèrement après l'annonce par la presse outre-Manche que le responsable britannique de TML pourrait être remplacé par Neville Simms, directeur-général de Tarmac Plc. Cette nomination pourrait permettre la résolution du différend entre les deux entités.

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES)

Indices généraux de base 100 : 31 décembre 1992

	23-4-93	30-4-93
Valeurs franç. à rev. variable	109,1	107,3
Valeurs industrielles	104,7	103,1
Valeurs étrangères	115,4	118,4
Pétroles-Energie	108,3	106,8
Chimie	96,6	93,9
Métallurgie, mécanique	107,1	105,5
Electricité, électronique	103	101,4
Bâtiment et matériaux	109,4	107,6
Ind. de consom. non alim.	108,5	107,1
Agroalimentaire	100,8	99,5
Distribution	113,4	113,9
Transports, loisirs, services	107,1	104,9
Assurances	123,6	120,4
Crédit banque	113,6	111,1
Sicomi	122,6	123,1
Immobilier et foncier	119	117,3
Investissement et portefeuille	120,3	110,3

Base 100 en 1949

	23-4-93	30-4-93
Valeurs franç. à rev. variable	4 316	4 244,7
Valeurs étrangères	3 992,8	4 096,7

Base 100 en 1972

	23-4-93	30-4-93
Valeurs franç. à rev. variable	622,8	612,6
Valeurs étrangères	539,8	553,8

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE

Base 100 : 31 décembre 1981

	23-4-93	30-4-93
Indice général	527,5	521,1
Produits de base	454,2	449,8
Construction	471,5	466,7
Biens d'équipement	286,6	285,7
Biens de consom. durables	491,6	480,4
Biens de consom. non durables	904	882,9
Biens de consom. alim.	848	837,8
Services	524,6	520,4
Sociétés financières	546,1	535,4
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	418,9	414,8
Valeurs industrielles	530,1	523,8

Le groupe danois Hafnia a perdu 8 milliards de francs en 1992

Epilogue d'une folle ambition, le groupe financier et d'assurances danois Hafnia a enregistré en 1992 une perte record de 9,125 milliards de couronnes (8 milliards de francs), contre un déficit de 1,313 milliard de couronnes (1,1 milliard de francs) en 1991. Ces résultats catastrophiques, les pires de l'histoire financière danoise, sont la conséquence des investissements stratégiques coûteux de Hafnia dans son concurrent danois Baltica, dont il détient 34,6 %, et dans l'assureur suédois Skandia (15,1 %).

Le groupe a perdu en tout 4,419 milliards de couronnes en 1992 à la suite de la baisse significative des cours d'actions des portefeuilles détenus dans Baltica et dans Skandia. Mais il a perdu également 1,6 milliard de couronnes dans son portefeuille d'actions non cotées en Bourse et considéré comme pratiquement invendable.

La société-mère Hafnia Holding, en cessation de paiement depuis le *19 août 1992, devrait être mise en* faillite avant l'assemblée générale des actionnaires le 24 mai. Les divisions rentables du groupe, les compagnies d'assurances et Hafnia Bank, ont été vendues le 29 mars à CODAN, la filiale danoise du groupe britannique Sun Alliance, pour 1,305 milliard de couronnes. La direction de Hafnia Holding est décidée *« à vendre au plus offrant et le plus rapidement possible »* les portefeuilles détenus dans Baltica et Skandia ainsi que la filiale anglaise d'assurances Economic.

TOKYO, 3 mai Clos

En raison des jours fériés au Japon, les marchés sont fermés depuis le lundi 3 mai jusqu'à mercredi inclus. Ils ne rouvriront que jeudi 6 mai.

CHANGES

Dollar : 5,3515 F ↑

Le deutschemark est en repli à 3,3719 francs lundi 3 mai au cours des premiers échanges entre banques, contre 3,3740 francs dans les échanges interbancaires de vendredi et 3,3711 francs selon le cours indicatif de la Banque de France. Le dollar s'apprécie à 5,3515 francs, contre 5,3480 francs dans les échanges interbancaires de vendredi soir.

FRANCFORT	30 avril	3 mai
Dollar (en DM)	1,5811	1,5865

TOKYO	30 avril	3 mai
Dollar (en yens)	111,10	Clos

MARCHÉ MONÉTAIRE

Paris (3 mai)	8 3/8-8 1/2 %
New-York (30 avril)	3 %

BOURSES

	29 avril	30 avril
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	525,70	521,14
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 920,55	1 939,03

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	29 avril	30 avril
Industrielles	3 425,12	3 427,55

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	29 avril	30 avril
100 valeurs	2 786,80	2 813,10
30 valeurs	2 200,20	2 221,30
Mines d'or	153,30	146,90
Fonds d'Etat	94,59	94,70

FRANCFORT

	29 avril	30 avril
Dax	1 623,94	1 627,19

TOKYO

	30 avril	3 mai
Nikkei Dow Jones	20 919,18	Clos
Indice général	1 620,79	Clos

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,3500	5,3520	5,4130	5,4180
Yen (100)	4,8249	4,8311	4,8812	4,8912
Ecu	6,5890	6,5942	6,5789	6,5889
Deutschemark	3,3722	3,3727	3,3734	3,3762
Franc suisse	3,7287	3,7328	3,7535	3,7608
Lire italienne (1000)	3,6050	3,6100	3,5751	3,5832
Livre sterling	8,4050	8,4100	8,4406	8,4515
Peseta (100)	4,6224	4,6282	4,5390	4,5540

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3	3 1/8	3 1/16	3 3/16	3 3/16	3 5/16
Yen (100)	3 1/16	3 3/16	3 1/16	3 3/16	3 1/8	3 1/4
Ecu	8 7/16	8 9/16	8 1/4	8 3/8	8 1/8	8 1/4
Deutschemark	7 3/4	7 7/8	7 9/16	7 11/16	7 3/16	7 5/15
Franc suisse	5 1/8	5 1/4	5	5 1/8	4 3/4	4 7/8
Lire italienne (1000)	11	11 1/4	10 7/8	11 1/8	10 7/8	11 1/8
Livre sterling	5 15/16	6 1/16	6 1/16	6 3/16	6 1/8	6 1/4
Peseta (100)	15 3/8	17 1/8	14 3/8	15 5/8	13 1/4	14 1/4
Franc français	8	8 1/4	7 3/4	7 15/16	7 9/16	7 3/4

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la salle des marchés de la BNP.

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 3 MAI

Cours relevés à 13 h 30

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
5430	C.N.E 3%	5430	5430	5430	....
1040	B.N.P. T.P.	1020	1030	1020	....
917	Cr.Lyon. T.P.	906	905	906	-0 11
1850	Renault T.P.	1820	1860	1820	....
1980	Rhone Poul. T.P.	1930	....	....	....
1110	Saint Gobain T.P.	1100	....	....	....
890	Thomson T.P.	895	895	895	....
675	ACCOR	631	632	632	+0 16
775	Air Liquide	759	751	759	....
680	Alcatel-Alsthom	659	655	661	+0 30
2060	Als.Superm.	2040	2035	2030	-0 49
345	A L S P I	342 50	342	342	-0 15
615	AGF Sté Centrale	609	613	610	+0 16
1290	Axa (ex Cie Midi)	1249	1225	1238	-0 88
165	Bafip	154	154	154	....
88	Bail-Equipem.	82 70	....	....	....
940	Bail Investiss.	945	945	931	-1 48
450	Bancaire	438 70	432	436 60	-0 48
655	Bazar H.-V.	660	665	665	+0 76
1200	Berger (M)	1160	1230	1230	+6 03
435	Bertrand Faure	435	440	440	+1 15
1090	Bic	1090	1098	1098	+0 73
1120	B.I.P.	1129	....	....	....
168	BIS	166 50	171	170	+2 10
545	B N P (CI)	526	523	526	....
505	Bolloré Tech.	495	492	492	-0 82
2830	Bongrain	2779	2770	2750	-1 04
550	Bon-Marché	547	548	545	-0 37
680	Bouygues	650	647	650	....
90	BP France	91 50	93 40	93 40	+2 08
930	B S N	910	909	918	+0 88
1300	Canal Plus	1334	1321	1312	-1 65
193	Cap Gem.S.	193 50	187 50	186 90	-3 41
200	Carnaudmetalbox	200 50	200	200 70	+0 10
2700	Carrefour	2730	2706	2716	-0 51

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
1110	Créd. Foncier	1071	1056	1078	+0 65
420	Crédit Loc France	402	406	408	+1 49
615	Cr Lyon.(CI)	625	616	616	-1 44
1270	Credit Nat.	1295	1290	1289	-0 46
580	CSEE	597	581	594	-0 50
3510	Damart	3890	3875	3885	-0 14
480	Dassault Aviation	484	485	488	+0 83
285	Dassault Electr.	289	285 50	286	-1 04
1700	De Dietrich	1679	1661	1661	-1 07
525	Degremont	511	515	512	+0 20
46	Dév.R.d.C.(LI)	41 45	41 45	41 50	+0 12
89	Dév.R.Sud-Est	90	....	....	....
280	D M C	273	273	278 99	+2 18
470	Docks France	487	487	485 50	-0 32
140	Dynaction	146	140 10	143	-2 05
2280	Eaux (Gle)	2241	2245	2244	+0 13
680	E.B.F.	688	676	678	-1 45
440	Ecco	442	440	440	-0 45
365	Elf Aquitaine	389 50	385	388 10	-0 36
980	ElfSanofi(ExSanofi)	969	965	974	+0 52
295	Eaux-El (Cecil)	310	311	311 10	+0 35
705	Eridania-Beghin	700	699	700	....
445	Essilor	445	440	437	-1 80
230	Essil.Int.(DP)	230	231	230	....
745	Esso	732	732	734	+0 27
1610	Eurafrance	1645	1625	1640	-0 30
490	Euro RSCG	482	484	484	+0 41
77	Eurodisneyland	73 50	75 50	76 10	+3 54
1040	Europe 1	1060	1065	1050	-0 94
36	Eurotunnel	35 35	35 60	35 55	+0 57
136	Finextel	139	136 50	139	....

Comptant (sélection)

SICAV (sélection) 30/4

Second marché (sélection)

Marché des Changes

Marché libre de l'or

LA BOURSE SUR MINITEL

36-15

TAPEZ **LE MONDE**

PUBLICITÉ FINANCIÈRE

Renseignements :

46-62-72-67

Marché à terme international de France MATIF

Cotation du 30 avril 1993

NOTIONNEL 10 %

Nombre de contrats estimés : 149 799

COURS	Juin 93	Sept. 93	Déc. 93
Dernier	116,90	116,76	116,50
Précédent	116,96	116,84	116,46

CAC 40 A TERME

Volume : 31 291

COURS	Avril 93	Mai 93	Juin 93
Dernier	1 910,50	1 947	1 929
Précédent	1 919	1 927	1 914,50

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - ◆ : prix précédent - ■ : marché continu

CRÉDITS, CHANGES, GRANDS MARCHÉS

MARCHÉ INTERNATIONAL DES CAPITAUX

Le compartiment de l'eurofranc très sollicité

Très sollicité, le compartiment de l'eurofranc demeure en vedette. Presque tous les nombreux trésors publics et organisations supra-nationales qui ont drainé des ressources en deutschemarks durant les premiers mois de l'année songent maintenant au franc pour poursuivre leur programme d'emprunts. La plupart cherchent à lever des fonds pour des durées habituelles, allant de trois à dix ans. Certains veulent des échéances bien plus éloignées, quinze, vingt ou même trente ans, qu'en Europe seuls les marchés du franc et de la livre sterling sont en mesure d'offrir. Un des candidats les plus en vue est l'Espagne, qui pourrait bientôt battre un record qu'elle détient depuis près d'un an et demi.

Le trésor de Madrid envisage de lancer une euro-émission encore plus volumineuse que celle de 6 milliards de francs, qui date de novembre 1991. Son nouveau projet est prêt et il aurait pu aboutir merdredi 28 avril. La détérioration générale de l'euromarché, qui s'est alors produite, en a fait différer l'exécution, et on l'attend maintenant pour cette semaine. Si la conjoncture le permet, il devrait voir le jour mardi 4 mai. L'Espagne peut certes repousser encore sa transaction, mais il ne faudrait pas trop tarder. Mieux vaut agir avant que la campagne électorale ne batte son plein. Les élections législatives se tiendront le 6 juin.

Quoi qu'il en soit du moment de son lancement, l'opération espagnole est attendue avec quelque impatience par tous ceux qui en espèrent une confirmation de l'attrait international des placements en francs. La fin du mois d'avril a été très intéressante à cet égard. Elle a vu l'apparition de nouveaux investisseurs asiatiques, en dehors du Japon, qui jamais auparavant n'avaient répondu à une offre de souscription d'un euro-emprunt libellé en francs. Cet élargissement du cercle des bailleurs de fonds s'est produit à l'occasion du retour de la Suède sur le marché français. Ce pays s'est présenté, mercredi dernier, par l'intermédiaire de la Banque nationale de Paris, pour lever 3 milliards de francs sur sept ans. Le rapport proposé initialement aux investisseurs était de 35 points de base supérieur à celui des fonds d'Etat français de référence.

Le cercle des investisseurs s'élargit

Malgré tous ses nombreux mérites, l'emprunt suédois n'a pas fait l'unanimité. Plusieurs spécialistes lui ont reproché d'offrir des conditions un peu trop justes. Ils auraient souhaité que le débiteur suive l'exemple donné quelques jours auparavant par la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA) qui s'est taillé un véritable succès en proposant pour son emprunt de 1,5 milliard de francs de dix ans de durée une rémunération de 7,32 %, soit quinze points de base de plus que les emprunts d'Etat. Le crédit de la CECA est très apprécié et ses transactions extrêmement rares sur le marché français.

L'emprunteur, qui avait fait appel au Conseil des grandes banques internationales, n'a pas retenu la proposition la plus avantageuse pour lui, car elle lui paraissait trop risquée. Sa prudence a été récompensée et son émission est une des rares de la fin du mois d'avril à avoir bien résisté à la pression générale qui s'exerçait sur l'euromarché. Tout compris, les ressources reviennent à 7,37 % à l'emprunteur qui avait confié son mandat à la BNP.

Parmi les autres opérations récentes qui sortent du lot, il convient de mentionner le premier emprunt public dirigé depuis Paris par la Deutsche Bank, la seule banque allemande habilitée à assurer le secrétariat de nouvelles émissions en eurofrancs. Le débiteur est une société du groupe de la Deutsche Bank. L'affaire se monte à 2 milliards de francs pour trois ans. On proposait aux souscripteurs un rendement de 7,07 %. C'est une des réussites de la semaine.

Par ailleurs, la tension tend à revenir vers les compartiments du dollar où on se prépare à recevoir de très grandes opérations. Une des plus importantes pourrait être émise prochainement par l'Italie, qui pourrait lancer un emprunt simultanément à New-York.

Sur le marché allemand, pour la première fois cette année, une semaine s'est écoulée sans qu'aucun nouvel emprunt international n'y ait été émis. Une des raisons de cette accalmie est l'accumulation de grands emprunts d'Etat. Plusieurs projets d'euro-emprunts ont été repoussés, et parmi les rares émissions qui figurent au calendrier du mois de mai, on trouve surtout des signatures dont le crédit est discuté. La société nationale des pétroles du Mexique, Pemex, est au nombre des candidats. Les spécialistes espèrent que quelques grands groupes industriels d'outre-Rhin mettront à profit la situation pour lever des fonds en l'absence de réelle concurrence étrangère. Ils pourraient compter sur l'appétit des investisseurs allemands qui ont une préférence naturelle pour les noms qui leur sont familiers et qui demeurent fidèles à leur propre monnaie.

CHRISTOPHE VETTER

MATIÈRES PREMIÈRES

La fièvre du sucre

Rumeurs et inquiétudes. Affolement puis perplexité. Et à nouveau l'euphorie propice aux spéculations. Les cours du sucre, qui avaient renchéri de près de 50 % au premier trimestre dans la crainte d'une pénurie de l'offre, avaient piqué du nez tout aussi brusquement au début d'avril, en l'absence de concrétisation de cette menace (passant de 12 cents la livre à 9 cents). Ils se raffermissent durant la dernière semaine d'avril – 13,10 cents la livre pour des livraisons à échéance du mois de juillet – car les mauvaises nouvelles recommencent à pleuvoir sur le marché. Presque tous les pays producteurs semblent confrontés aux aléas climatiques. Cuba d'abord : alors qu'en cette période de l'année les raffineries devraient tourner à pleine capacité, 90 usines sur les 156 que compte l'île n'ont pas fonctionné.

Pour les analystes de la maison de courtage Czarnikow, la tempête qui a ravagé, au mois de mars, cette région du monde n'est pas seule en cause. Cuba continue de manquer d'intrants, de pièces détachées et aussi de carburant. Même si les opérateurs font preuve de la plus grande circonspection vis-à-vis de la grande île des Caraïbes, car le bluff fait partie intégrante de l'arsenal commercial cubain, ils ne peuvent s'empêcher d'être troublés par des chiffres de production que confirment la plupart des statisticiens occidentaux : la récolte cubaine ne devrait pas, cette année, dépasser 6 millions de tonnes – à dire vrai, les tonnages seraient plus près de 5 millions que de six – alors qu'elle s'élevait à 7 millions de tonnes l'année dernière.

Quant à la Thaïlande, elle a purement et simplement fermé 46 usines faute d'approvisionnement. Selon le Comité de la canne et du sucre, les tonnages enregistrés cette saison seraient les plus bas depuis cinq ans en raison de la forte sécheresse qui a sévi pendant la mousson en septembre et octobre de l'année dernière ; ainsi la Thaïlande n'a récolté que 3,8 millions de tonnes au lieu de 5,1 millions de tonnes un an plus tôt.

L'Afrique du Sud a connu aussi quelques déboires. Les responsables de l'Association des planteurs viennent d'annoncer que la sécheresse et les incendies des plantations de canne auraient causé une diminution de récolte de 36 % par rapport à l'année précédente ; 1,6 million de tonnes – soit le plus bas niveau depuis vingt-sept ans, – c'est juste assez pour couvrir la demande intérieure (1,4 million de tonnes) mais insuffisant pour honorer des engagements à l'exportation. Le manque à gagner qui en découle a été d'ores et déjà calculé : 460 millions de rands, soit 810 millions de francs.

Reprise des achats

Enfin, l'Inde elle-même, fortement excédentaire l'an dernier, deviendrait également, en raison des caprices de la météo, déficitaire, pour la première fois depuis quatre ans. Il ne faut pas s'illusionner cependant loin d'importer, ce pays puisera probablement dans ses stocks volumineux.

Nombreux sont donc les opérateurs convaincus d'une année 1993 symbole de pénurie. D'aucuns annoncent même un déficit de la production mondiale de 2 millions de tonnes par rapport à la consommation. Des estimations précises seront publiées ultérieurement car une certaine prudence est de mise : les prévisions actuelles sont déjà assez éloignées des excédents annoncés en février (1,47 million de tonnes) ou en mars (500 000 tonnes).

Plus que la crainte d'une pénurie, l'espoir de nouveaux achats stimule un marché toujours à l'affût. Le Zimbabwe a acquis 100 000 tonnes de sucre roux auprès du Zaïre ; c'est encourageant. Le groupe Sucres et denrées annonce que des groupes privés russes ont acheté 400 000 tonnes de sucre raffiné ; voilà qui est mieux.

Les cours s'en trouvent aussitôt ragaillardis, d'autant qu'un responsable de Produntorg (société d'Etat russe chargée du négoce du sucre) estime qu'elle importera au total près de 4 millions de tonnes de sucre, soit 1 million de plus que les volumes prévus par l'Organisation internationale du sucre. *« Tout le monde sait pourtant que la Russie et l'ex-URSS dans son ensemble ne sont pas solvables »*, s'étonne un analyste. *« Certes*, rétorque un autre, *mais chacun sait aussi que l'ancien bloc soviétique bénéficie de l'appui moral... et financier de l'Occident. »* Même le récent sommet de Tokyo est ressenti par les opérateurs comme un élément positif. *« On se doute bien que les sommes allouées à la Communauté des Etats indépendants* (CEI) *ne serviront pas obligatoirement à des achats de sucre mais cela importe peu, le marché croit ce qu'il a envie de croire »*, sourit un analyste.

En réalité, la Russie à elle seule a besoin de 5,3 millions de tonnes de sucre. Or le département américain de l'agriculture évalue la récolte actuelle à seulement 2,2 millions de tonnes ; *« le pays continue à souffrir d'inefficacité tant dans la gestion des travaux des champs que dans le processus de production »*, explique-t-il. Cuba, qui reste le fournisseur essentiel de l'ancien Etat soviétique, devrait livrer, au cours du premier semestre, 1,5 million de tonnes de sucre roux en échange de pétrole.

Mais les retards et les incertitudes qui pèsent sur les embarquements cubains tiennent le marché en haleine. Qui approvisionnera la Russie et l'ensemble de la CEI, se demandent les opérateurs ? Une question qui tient le marché d'autant plus en éveil que les usines de l'Oural n'absorberont plus de sucre roux, donc de sucre cubain, après juillet. Pendant l'été, les raffineries seront fermées afin d'assurer la mise en route pour septembre. De là à penser que les Russes seront « obligés » de s'approvisionner en sucre déjà raffiné il n'y a qu'un pas que les opérateurs n'hésitent pas à franchir.

MARIE DE VARNEY

PRODUITS	COURS DU 30-4
Cuivre h. g. (Londres) Trois mois	1 196 (+ 8) Livres/tonne
Aluminium (Londres) Trois mois	1 137 (+ 17) Dollars/tonne
Nickel (Londres) Trois mois	6 000 (– 170) Dollars/tonne
Sucre (Paris) Août	313 (+ 9) Dollars/tonne
Café (Londres) Juillet	904 (+ 19) Dollars/tonne
Cacao (New-York) Juillet	936 (+ 31) Dollars/tonne
Blé (Chicago) Juillet	301 (– 51) Cents/boisseau
Maïs (Chicago) Juillet	232 (+ 12) Cents/boisseau
Soja (Chicago) Juillet	186,7 (+ 1,7) Dollars/t. courte
Pétrole (Londres) Juillet	19,16 (+ 0,27) Dollars/baril

Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 23-4-93	Cours 29-4-93
Or fin (kilo en barre)	59 100	60 800
– (kilo en lingot)	59 100	60 900
Pièce française (20 fr.)	338	349
● Pièce française (10 fr.)	365	384
Pièce suisse (20 fr.)	340	351
Pièce latine (20 fr.)	340	351
● Pièce tunisienne (20 fr.)	330	340
Souverain	428	443
● Souverain Elisabeth II	438	438
● Demi-souverain	251	265
Pièce de 20 dollars	2 125	2 270
– 10 dollars	1 160	1 160
● – 5 dollars	660	NC
– 50 pesos	2 205	2 280
● – 20 marks	422	430
– 10 florins	356	362
● – 5 roubles	240	255

● Ces pièces d'or ne sont cotées qu'à la séance hebdomadaire supplémentaire.

DEVISES ET OR

Le mai du franc français

C'est le printemps pour le franc français, qui continue à se raffermir vigoureusement vis-à-vis du mark, dont le cours, à un peu plus de 3,37 francs, a retrouvé son niveau du début de mai de l'année dernière, cela en dépit de la baisse accélérée des taux à court terme à Paris. En même temps, la Banque de France récupère des devises, pour l'équivalent d'une bonne quinzaine de milliards de francs pendant la semaine du 15 au 22 avril. A Londres et ailleurs, notamment aux Etats-Unis, on paie la facture d'une spéculation ratée contre le franc, sans compter le coût du « portage », c'est-à-dire des emprunts contractés dans cette monnaie pour pouvoir la vendre à découvert, dans l'espoir de la racheter à des cours moins élevés : c'est le contraire qui s'est produit, au grand dam des clients de Goldman-Sachs et de Morgan Stanley. On ne peut pas gagner à tous les coups : le franc est un morceau autrement plus dur que la livre sterling et la lire.

En ce qui concerne la devise italienne, son cours a commencé par remonter violemment en début de semaine, sur l'appel fait au très respecté gouverneur de la Banque d'Italie, Carlo Azeglio Ciampi, pour former le nouveau gouvernement. Le cours du mark redescendit de 945 à 920 lires, la Bourse de Milan monta sensiblement de même que les obligations d'Etat. Las ! La remise en cause de ce gouvernement, qui devait être présenté jeudi au vote des députés, par le rejet de l'essentiel des demandes de levée de l'immunité parlementaire de Bettino Craxi, a immédiatement affaibli la monnaie transalpine : le mark remontait à 957 lires pour finir la semaine un peu au-dessus de 940 lires. Nul ne savait, à la veille du week-end, si M. Ciampi, la *« conscience de l'Italie »*, pourrait former le cinquante-deuxième gouvernement depuis la seconde guerre mondiale.

La peseta s'est maintenue dans une marge étroite, soutenue par la Banque d'Espagne, qui maintient, à nouveau, des taux d'intérêt meurtriers, plus de 15 % au jour le jour, afin de défendre sa monnaie, tout au moins jusqu'aux élections législatives du 6 juin prochain. Les milieux financiers internationaux restent sceptiques sur la possibilité, pour une économie espagnole déjà entrée dans la récession, de supporter longtemps de tels taux, ce qui rend plausible un nouvel « ajustement » de la peseta après les élections.

Comme nous l'indiquions la semaine dernière, la remontée du dollar paraît bien compromise, du moins dans l'immédiat. Les baisses répétées des taux allemands à court terme n'ont en aucune façon dopé le billet vert, contrairement à tous les pronostics effectués en début d'année. Le raisonnement suivant lequel la reprise de l'économie américaine devait se comparer avantageusement à la dépression où s'enfoncent les économies européennes n'est pas pris en compte, d'autant que les nouvelles en provenance des Etats-Unis ne sont pas très bonnes. Après le recul de 3,7 % des commandes de biens durables en mars, annoncé la semaine dernière, on a appris, cette semaine, une baisse de 1,5 % des commandes à l'industrie, et, surtout, un fléchissement de l'indice de l'Association des directeurs des achats de la région de Chicago, qui est revenu de 60,7 % en mars à 54,3 % en avril.

Selon les opérateurs, si le dollar ne remonte pas la semaine prochaine, le marché deviendra très nerveux, et il n'est pas exclu de voir le dollar, qui, cette semaine, est tombé à moins de 1,57 DM et de 5,30 F avant de se redresser un peu, fléchir à près de 1,50 D M. Selon la société de Bourse Pinatton-Wargny, le prix d'équilibre actuel de la devise américaine est de 1,51 DM et de 5,11 F.

Le communiqué du groupe des Sept, réuni jeudi, suivant lequel *« les taux de change devraient refléter les données économiques fondamentales et qu'une volatilité excessive n'était pas souhaitable »* n'a eu aucun effet. Le fait que les Sept ne soient pas engagés spécifiquement à freiner la hausse du yen rend probable une nouvelle appréciation de cette devise, dont la Réserve fédérale des Etats-Unis a freiné l'ascension à deux reprises cette semaine.

F. R.

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 26 AU 30 AVRIL 1993
(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D.mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres	–	1,5725	8,3799	2,2385	2,4846	51,0276	2,7928	2332,02
	–	1,5745	7,9509	2,2570	2,4932	51,3759	2,6774	2345,22
New-York	1,5725	–	18,7652	70,2494	63,2911	3,0817	56,3063	0,00674
	1,5745	–	17,9899	69,7593	63,1512	3,0647	58,8062	0,00671
Paris	8,3799	5,3290	–	374,3590	337,2785	16,4222	300,0563	3,5934
	8,4196	5,3475	–	373,8380	337,8313	16,3883	314,4663	3,5901
Zurich	2,2385	1,4235	26,7123	–	90,0949	4,3867	80,1520	0,9599
	2,2570	1,4335	27,3932	–	90,5273	4,3932	84,2987	0,9624
Francfort	2,4846	1,5800	29,6491	110,9940	–	4,8690	88,9640	1,0654
	2,4932	1,5835	29,5334	110,4639	–	4,8529	93,1197	1,0631
Bruxelles	51,0276	32,45	6,0893	22,7959	20,5380	–	18,2714	2,1881
	51,3759	32,63	6,0947	22,7625	20,6063	–	19,1885	2,1987
Amsterdam	2,7928	1,7760	333,27078	1,24763	112,40506	5,47304	–	1,1975724
	2,6774	1,7005	332,40798	1,18626	107,38869	5,21146	–	1,1416582
Milan	2332,02	1483	278,2886	1041,7984	938,6076	45,70108	835,0725	–
	2345,22	1489,50	275,9918	1039,8652	940,6378	45,64818	875,9188	–
Tokyo	174,47	110,95	20,82084	77,94169	70,22152	3,41911	62,47185	0,074815
	174,45	110,80	21,57249	77,29334	69,97158	3,39565	65,15731	0,074387

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 30 avril 1993, 4,80306 F contre 4,82626 F le vendredi 23 avril 1993.

*SYSTÈME MONÉTAIRE EUROPÉEN** : Ampleur des variations de chaque monnaie par rapport à la plus forte

30 avril 1993

LIVRE IRLANDAISE · FLORIN NÉERLANDAIS · FRANC BELGE · MARK ALLEMAND · ESCUDO · FRANC FRANÇAIS · PESETA ESPAGNOLE · COURONNE DANOISE

0 % · -1 · -2 · -3 · -4 · -5 · -6

* Depuis le 17 septembre, la livre sterling (– 15,43) et la lire italienne (– 16,20) ne participent plus au mécanisme de change du SME.

Taux calculés par rapport aux cours estimatifs de la Banque de France

MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

Baisse accélérée sur les taux courts remontée brutale des taux longs

Un formidable mouvement de bascule s'est produit cette semaine sur les marchés financiers européens, où les taux courts ont accéléré leur recul, tandis que les taux longs se raffermissaient sensiblement, ce qui a entraîné de violents mouvements sur le MATIF. Une forte hausse des cours du contrat PIBOR (argent à trois mois) était contrebalancée par un vif repli de ceux du contrat OAT 10 ans.

Sur les taux courts, c'est la débandade : mercredi 28 avril, la Banque fédérale d'Allemagne, qui, la semaine précédente, avait ramené de 7,50 % à 7,25 % ses taux d'escompte, transformait l'essai en abaissant de 8,09 % à 7,75 % son taux de pension à court terme, le REPO qui, selon l'un des directeurs de la BUBA, M. Issing, est désormais, le véritable taux directeur. L'ampleur de cette baisse a surpris, car les marchés n'attendaient que 0,15 à 0,20 point de moins et ils eurent plus d'un tiers de point : il y a longtemps qu'un tel mouvement n'avait été observé.

Il est vrai qu'en début de semaine, le président de la BUBA, Helmut Schlesinger, avait déclaré à *l'International Herald Tribune*, qu'un assouplissement de la politique de la banque était en cours : *« Il est clair que si les problèmes changent, les solutions doivent changer aussi. Ce n'est pas notre philosophie qui s'est modifiée, ce sont les circonstances. La situation économique est devenue plus difficile. Nous devons prendre ces éléments en considération (chute de la production industrielle et des commandes) et cela signifie que l'inflation est une préoccupation moins immédiate. Les faucons peuvent devenir des colombes... »*

Immédiatement, c'est-à-dire le lendemain matin, vendredi, dès la première heure, la Banque de France, pour la troisième fois en dix jours, abaissait d'un quart de point ses taux directeurs, les ramenant de 8,50 % à 8,25 % pour les appels d'offres et de 9,50 % à 9,25 % pour ses pensions à 5-10 jours, soit le niveau de débit de l'été 1989, il y a presque trois ans. Du coup, les banques commerciales, abandonnant leur discours précédent sur le thème : *« Il ne faut pas abaisser trop vite notre taux de base pour compenser le manque à gagner que nous avait infligé son maintien indu à 10 % pendant au moins quatre mois »*, s'empressaient, pour la troisième fois depuis le 19 avril, de réduire leur taux de base, ramené de 9,50 % à 9,25 % qui retrouvait son niveau d'il y a cinq ans, au second semestre 1988.

Notons, toutefois, qu'à New-York le même Helmut Schlesinger mettait un bémol en déclarant qu'*« une baisse trop agressive des taux d'intérêt à court terme pouvait affecter la tenue du mark et le rendement des emprunts obligataires »*.

En ce qui concerne le mark, tout va bien pour l'instant puisque le dollar est manifestement « plombé » et n'a pas monté sur les abaissements de taux à Francfort. En revanche, les rendements des obligations allemandes orientées à la baisse depuis des mois, et notamment au début de l'année, ont brusquement remonté, passant pour le BUND 10 ans, de 6,59 % à plus de 6,90 %. Du coup, les rendements français ont suivi, celui de l'OAT 10 ans s'élevant de 7 % à 7,22 % à la veille du week-end, en route pour les 7,30 %, pensent les opérateurs. Du coup, enfin, l'écart entre le BUND et l'OAT est revenu à 0,40 point. Naturellement, le cours du contrat sur le notionnel dix ans s'est écroulé, passant de son record historique de 118,36, il y a huit jours, à 116,80 à la veille du week-end tandis, qu'à l'inverse, celui du contrat PIBOR (trois mois) sur l'échéance juin bondissait à 92,30, au plus haut depuis longtemps.

Une correction bien naturelle après des excès d'anticipation, hasardaient les analystes pour expliquer les chutes du contrat dix ans. Sans doute, mais il faut y voir, également, à Paris comme à Francfort, un transfert de la spéculation vers le papier « court », notamment le deux ans, susceptible de se valoriser rapidement si les taux à court terme continuent de baisser, ce qui n'est pas exclu. Ce faisant, ladite spéculation vend le papier « long » qu'elle avait acheté massivement ces derniers mois pour jouer la baisse des rendements, assez sensible sur le dix ans. D'où les ventes massives de non-résidents, notamment les « anglo-américains » de Londres, sur le dix ans du MATIF au profit du PIBOR. Ajoutons que l'on croit de plus en plus à la disparition, plus ou moins prochaine, du phénomène d'inversion (les taux courts supérieurs aux taux longs, situation tout à fait anormale et nocive). A Paris, en fin de semaine, le trois mois donnait 8,40 %-8,45 % et le jour le jour, 8,50 % contre 9 % il y a huit jours.

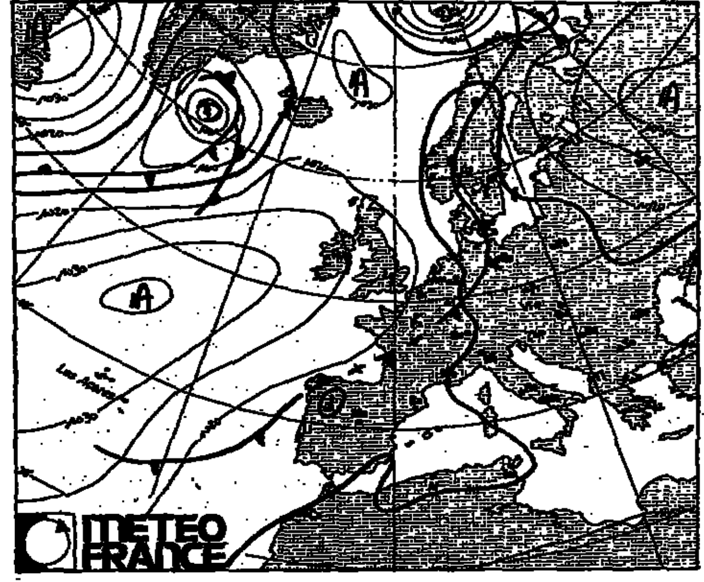
Notons enfin que selon Edmond Alphandéry, ministre de l'économie, et Hans Titmeyer, vice-président de la Bundesbank, la situation de l'économie française, plus satisfaisante ou moins dégradée, au choix, que celle de l'économie allemande, permettrait au loyer de l'argent pratiqué à Paris de passer au-dessous de celui de Francfort : il s'en faut encore d'un demi ou de trois quarts de point, ce qui est trop.

Sur le marché obligataire, la seule émission a été celle de Renault : 1,5 milliard de francs à dix ans, 7,50 % nominal et 7,85 % réel, à 0,7 point au-dessus de l'OAT. L'accueil a été plutôt tiède, en raison de la chute du MATIF. Pour la semaine prochaine, place à l'adjudication mensuelle d'obligation du Trésor (OAT) qui devrait être « carabinée », en raison des besoins des plus pressants du Trésor : l'objectif de 220 milliards de francs d'OAT en 1993 va être largement dépassé, comme prévu.

FRANÇOIS RENARD

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 3 MAI A 0 HEURE TUC



Mardi : retour du soleil avec des températures de saison. – Le matin, le ciel sera très nuageux sur les côtes de la Manche, avec un vent de nord-est soufflant à 40 km/h.

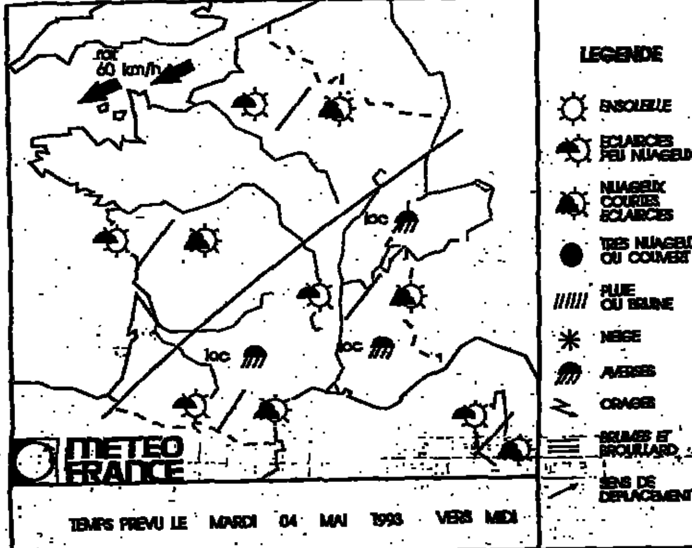
De la Franche-Comté aux Alpes du Nord, les nuages seront encore abondants. Au nord de la Loire, le soleil fera de belles apparitions et sur l'Aquitaine le ciel sera variable. Sur le Sud-Est et la Corse, le soleil sera au rendez-vous. Le ciel sera voilé sur les Pyrénées.

L'après-midi, il fera beau au nord d'une ligne Biarritz-Strasbourg. Plus au sud, nuages et éclaircies alterneront et des orages isolés éclateront surtout sur le relief des Alpes et des Pyrénées.

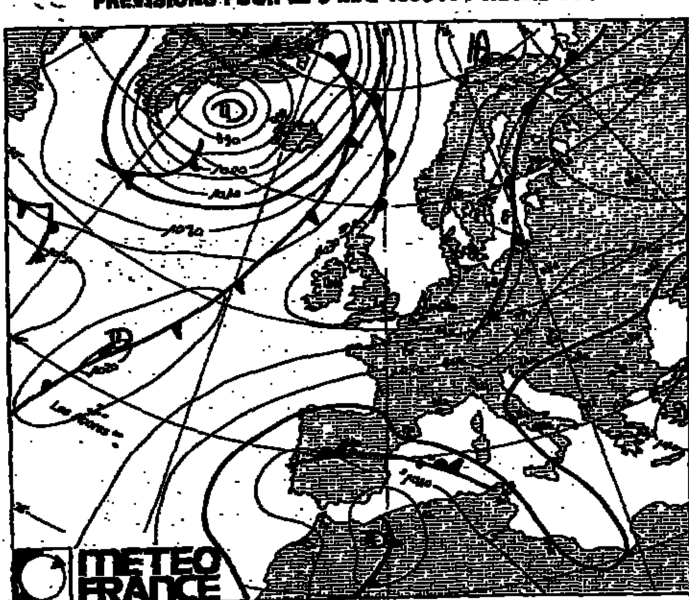
Les températures minimales seront de 9 degrés à 12 degrés dans les régions méditerranéennes, 6 degrés à 9 degrés en moitié nord et 8 degrés à 12 degrés au sud.

L'après-midi, on atteindra 17 degrés à 20 degrés au Nord et 22 degrés à 24 degrés au Sud.

PRÉVISIONS POUR LE 4 MAI 1993



PRÉVISIONS POUR LE 5 MAI 1993 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 3-5-93

Valeurs extrêmes relevées entre le 2-5-1993 à 18 heures TUC et le 3-5-1993 à 6 heures TUC

FRANCE			
AJACCIO	17	8	D
BIARRITZ	14	8	C
BORDEAUX	16	4	D
BOURGES	14	11	C
BREST	13	5	N
CAEN	12	5	C
CHERBOURG	13	7	N
CLERMONT-FER.	14	11	C
DIJON	16	10	C
GRENOBLE	19	10	C
LILLE	12	8	C
LIMOGES	11	9	C
LYON	15	12	C
MARSEILLE	18	9	[illegible]
NANCY	17	10	P
NANTES	15	9	C
NICE	18	11	D
PARIS-MONTS.	14	10	C
PAU	12	9	C
PERPIGNAN	21	13	[illegible]
POINTE-A-PITRE	30	23	C
RENNES	14	9	N
ST-ETIENNE	16	11	P
STRASBOURG	19	13	C
TOULOUSE	16	11	C
TOURS	15	9	C

ÉTRANGER			
ALGER	20	7	D
AMSTERDAM	11	8	C
ATHÈNES	21	12	N
BANGKOK	39	28	N
BARCELONE	17	11	C
BELGRADE	24	11	C
BERLIN	25	14	C
BRUXELLES	18	9	C
COPENHAGUE	22	9	C
DAKAR	27	20	D
GENÈVE	17	8	C
ISTANBUL	16	7	D
JÉRUSALEM	17	8	D
LE CAIRE	26	16	D
LISBONNE	18	10	D
LONDRES	14	8	P
LOS ANGELES	22	16	C
LUXEMBOURG	15	9	C
MADRID	20	8	N
MARRAKECH	25	15	N
MEXICO	–	–	–
MILAN	19	6	N
MONTRÉAL	15	7	D
MOSCOU	20	10	C
NAIROBI	25	14	N
NEW-DELHI	44	29	D
NEW-YORK	26	11	N
PALMA	19	6	D
PÉKIN	25	14	C
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	19	9	D
HONGKONG	28	22	C
SÉVILLE	25	13	D
SINGAPOUR	32	26	O
STOCKHOLM	22	7	D
SYDNEY	23	11	N
TOKYO	11	9	C
TUNIS	23	11	N
VARSOVIE	20	6	D
VENISE	22	11	D
VIENNE	23	16	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brouillard	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

DEMAIN NOTRE SUPPLEMENT

Le Monde SCIENCES ET MÉDECINE

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ *Ne pas manquer* ; ■■■ *Chef-d'œuvre ou classique.*

Lundi 3 mai

TF 1

20.45 Variétés : Stars 90. Emission présentée par Michel Drucker. Premier anniversaire d'Euro-Disney. Avec France Gall, Cyndi Lauper, l'Affaire Louis *Trio, C. Jérôme, Phil Barney, Anne.*
22.45 Magazine : Santé à la Une. Les animaux guérisseurs.
0.15 Série : Les Enquêtes de Remington Steele.
1.05 Divertissement : le Bébête Show

FRANCE 2

20.50 ▶ Téléfilm : La Fortune de Gaspard. De Gérard Blain, d'après le roman de la comtesse de Ségur.
22.30 Magazine : Savoir plus. Présenté par François de Closets. *Les cancers que l'on guérit.* Invités : professeur Michel Boiron, de l'hôpital Saint-Louis à Paris ; docteur Thierry Philip, de Lyon.
23.55 Journal et Météo.
0.10 Magazine : Le Cercle de minuit. Présenté par Michel Field. Spécial musique baroque.

FRANCE 3

20.45 Cinéma : La Zizanie. ■ Film français de Claude Zidi (1978).
22.25 Journal et Météo.
22.55 Magazine : A la une sur la 3. Présenté par Christine Ockrent.
23.25 Magazine : Les Arts. D'Alain Jaubert. Emile Reynaud, le magicien ; Marcel et Victor vont en gondole : Foster à Nîmes ; Kioku Suru Hako, sculpture mémoire ; René Duvillier ; Les Compositions de Pierre Bastien ; Le Mai du livre d'art.
0.20 Continentales. L'Eurojournal : l'info en v.o.
1.05 Musique : Portée de nuit.

CANAL PLUS

20.35 Cinéma : Ralph Super King. ■ Film américain de David S. Ward (1991).
22.05 Flash d'informations.
22.15 Le Journal du cinéma.
22.20 Cinéma : Une nuit sur Terre (Night on Earth). ■■ Film américano-franco-japonais de Jim Jarmusch (1990) (v.o.).
0.25 Cinéma : La Nurse. ■ *Film américain de William Friedkin (1989).*

ARTE

20.40 Cinéma : Mauvais Sang. ■ Film français de Leos Carax (1986).
22.35 Magazine : Ich liebe dich. De Patrick Jeudy. Joséphine Baker.
22.40 ▶ Téléfilm : Carrefour haïtien. De Raoul Peck.
0.20 Cinéma d'animation : Snark. On Land at Sea and in the Air, de Paul Driessen.

M 6

20.45 Cinéma : Les Vikings. ■■ Film américain de Richard Fleischer (1958).
22.45 Série : Le Saint. Avec Roger Moore, Sylvia Syms.
0.35 Informations : **Six minutes première heure.**
0.45 Magazine : Culture pub. Roosevelt Sykes.

FRANCE-CULTURE

20.30 L'Histoire en direct. Prisonniers en Allemagne : 1940-1945.
21.30 Dramatique. La Preuve et le Témoin (5 et *fin), de Mᵉ Maurice Garçon, d'après le procès* Kravchenko.
22.40 La Radio dans les yeux. Spécial poésie.
0.05 Du jour au lendemain. Avec Roger Munier (l'Ardente Patience d'*Arthur Rimbaud*).
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct du Théâtre communal de Bologne) : Serenata per un satellite, de Maderna ; Concerto secondo pour piano et deux groupes instrumentaux, Renderings, de Berio, par l'Orchestre Giovanile Italiana, dir. Luciano Berio.
23.09 Ainsi la nuit. Par Roubina Saidkhanian. Trio pour piano, violon et violoncelle en ut *mineur nº 2 op. 66, Sonate pour piano*, de Mendelssohn ; Octuor pour cordes en ut majeur op. 176, de Raff.
0.33 L'Heure bleue. L'actualité internationale du jazz, par Henri Renaud.

Mardi 4 mai

TF 1

18.20 Série : Hélène et les garçons.
18.50 Magazine : *Coucou, c'est nous !* Invité : Michel de Grèce.
19.50 Divertissement : Le Bébête Show (et à 1.05).
20.00 Journal et Météo.
20.40 Sport : Football. Huitième de finale de la Coupe de France : Monaco-PSG, en direct de Monaco ; à *21.30, Mi-temps et Tiercé.*
22.40 Magazine : Durand la nuit. La Visiteurmania..
0.35 Magazine : Le Club de l'enjeu. Invités : Claude Bovis, d'Alcatel-Câble ; Brigitte Deydier, de Seat France ; Jean Seraqui *(Placer mieux, gagner plus)* ; Chantal Barthélemy-Ruiz *(le Jeu et les supports ludiques en formation d'adultes)* ; Jean-Louis Marie Montoriol, de Brandt ; Gilles Johanet, du CNAM.
1.10 Journal et Météo.

FRANCE 2

17.10 Magazine : Giga.
19.20 Jeu : Que le meilleur gagne plus.
20.00 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 Cinéma : Va voir maman, papa travaille. ■ Film français de François Leterrier (1977).
22.35 Magazine : Bas les masques. J'ai été adopté. Reportages : Les Réunionnais de la Creuse ; La douloureuse attente en pouponnière ; Charles-Edouard.
23.50 Journal et Météo.
0.10 Magazine : *Le Cercle de minuit.* Présenté par Michel Field.

FRANCE 3

18.00 Magazine : Une pêche d'enfer. Invité : Bruno Peyron.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. Du texte au livre, les avatars du sens, d'Hubert Nyssen.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Jeu : Hugodélire (et à 20.40).
20.15 Divertissement : La Classe.
20.45 Série : L'Ami Maupassant. Berthe, de Claude Santelli.
21.50 ▶ Planète chaude. *Indonésie, mémoire d'un cyclone.*
22.40 Journal et Météo.
23.10 Téléfilm : La Scène finale. De Bruno Gantillon.
0.40 Continentales. *L'Eurojournal : l'info en v.o.*

CANAL PLUS

15.55 Cinéma : Revenge. □ Film américain de Tony Scott (1989).
18.00 Canaille peluche.

En clair jusqu'à 20.35

18.30 Ça cartoon.
18.50 Le Top.
19.20 Magazine : Nulle part ailleurs. Invité : Jean-Paul Farré.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Cinéma : Double Impact. □ Film américain de Sheldon Lettich (1991).
22.20 Flash d'informations.
22.25 Cinéma : Après l'amour. □ Film français de Diane Kurys (1992).
0.05 Le Journal du hard.
0.10 Cinéma : Couples infidèles. Film français, classé X, de Michel Ricaud (1991).

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 Théâtre : *Le Temps et la Chambre.* De Botho Strauss (rediff.).
18.35 Cinéma d'animation : Snark. La Rue ; La Pista (rediff.).
19.00 Magazine : Rencontre. *Frédéric Vester/Karl Heinz Böhm.*
19.30 Documentaire : **Edouard Chevardnadze et la Géorgie.** De Vera Tschechowa et Vadim Glovna.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Soirée thématique : **Allemands de l'Est et de l'Ouest de l'unité à la séparation ?**
20.45 Série : Motzki, **une satire divise la nation.**
20.55 De l'unité à la séparation.
21.00 Reportage : Vues à l'Ouest.
21.30 Reportage : Scènes éclatées. *La culture à l'Est s'est-elle tue ?*
22.10 Téléfilm : La Grande Fête. De Frank Beyer et Klaus Poche.
23.40 Débat : ***L'unité peut-elle encore être sauvée ?***
0.00 Documentaire : ***Notre Berlin n'a pas de prénom.***

M 6

18.00 Série : L'Homme de fer.
19.00 Série : **Les Rues de San-Francisco.**
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Cosby Show.
20.35 Le Mardi, c'est permis.
20.45 Téléfilm : Le Vol de Blue Yonder. De Mark Rosman.
22.20 Série : Mission impossible.
23.20 Série : Soko, brigade des stups.
0.10 Informations : **Six minutes première heure.**
0.20 Musique : Flashback.

FRANCE-CULTURE

20.30 Archipel science. Les orages et la foudre. Avec Frank Roux (le Temps qu'il fait).
21.30 Enquête. Les soignants au cœur des années sida (rediff.).
22.40 Les Nuits magnétiques. L'œuvre d'un jour : un jeu à cinq voix.
0.05 Du jour au lendemain. Avec Gérard Macé (la mémoire aime chasser dans le noir).
0.50 *Musique : Coda.*

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (*donné le 3 mai 1992 à Lugano*) : *Genoveva, ouverture op. 81*, Concerto pour violoncelle et orchestre en la mineur op. 129, de Schumann ; Symphonie nº 2 en si bémol majeur, de Zemlinsky, par l'Orchestre symphonique de la radio de Berlin.
22.00 Les Voix de la nuit. Par Henri Goraïeb. *Ernest Blanc, baryton ; Irma Kolassi, mezzo-soprano* ; Maud Bianvillain, alto solo ; Julien Giovannetti, baryton basse ; René Doria, *soprano.* Œuvres de Paladilhe, Verdi, Wagner, Berlioz, Massenet, Gounod, Rimski-Korsakov, Thomas.
23.09 Ainsi la nuit.
0.33 L'Heure bleue.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33
Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex

Le Monde

La mort de Pierre Bérégovoy

Un acte mûrement réfléchi

NEVERS

de notre correspondant

Pour toute décision importante, Pierre Bérégovoy réfléchissait longtemps avant de prendre une option et, une fois son choix arrêté, il s'y tenait et allait jusqu'au bout. Tel semble aussi avoir été le cas pour sa décision de mettre fin à ses jours. C'est la conclusion unanime à laquelle sont arrivés, dimanche, les proches collaborateurs de l'ancien premier ministre, qui l'ont accompagné pendant dix ans à la municipalité de Nevers.

Abattus, réunis pendant toute la journée dans un petit bureau de la mairie, trois adjoints, Didier Boulaud, suppléant à l'Assemblée nationale de Pierre Bérégovoy, Marcel Charmant, sénateur de la Nièvre, et Jean-Pierre Harris, premier vice-président du conseil général, se sont interrogés pour essayer de comprendre les motivations de celui que certains appelaient «le patron».

Ils ont évoqué par bribes des confidences, des attitudes et des décisions récentes de Pierre Bérégovoy, qui, ces derniers temps, leur *«donnait le bourdon»*. Les pistes étaient convergentes, et ils acquirent la certitude que le suicide de l'ancien premier ministre avait été un acte *mûrement réfléchi*.

A cet entourage de fidèles, il est apparu que le maire de Nevers a commencé à envisager sa disparition il y a deux à trois semaines. Ainsi, il est significatif que, vers le 18 avril, il se soit mis en tête de vouloir régler au plus vite les plus importants des dossiers municipaux en suspens. Des élus et des fonctionnaires de la ville s'en étaient d'ailleurs étonnés en constatant que rien n'imposait une telle précipitation.

De même, conformément à son esprit méthodique et rigoureux, Pierre Bérégovoy s'était attaché dernièrement à se mettre à jour dans les demandes d'avis soumis par ses collaborateurs. Il s'est efforcé aussi de régler la situation de certains de ses anciens collaborateurs de Matignon. Pour quelques proches, il est également révélateur qu'il ait récemment fait le tour des membres de sa famille comme pour un dernier adieu.

Enfin, depuis une quinzaine de jours, périodiquement, sur un ton faussement léger, il évoquait sa disparition future et parlait de la mort, tout en marquant son souci que son entourage «fasse ce qu'il fallait» pour l'avenir de Nevers.

Allusion à Roger Salengro

Devant plusieurs de ses collaborateurs, il a ainsi fait allusion au suicide de Roger Salengro et, il y a quelques jours, il a confié à l'un d'eux : «Je préfère être enterré à Nevers, c'est encore là qu'il y a le moins d'hypocrites.». Ces propos morbides inquiétaient ses proches, qui s'efforçaient devant sa détresse de l'*entourer, de le rassurer et de* l'encourager. Mais ils avaient fini par se rendre compte que Pierre Bérégovoy, enfermé dans son obsession, était devenu inaccessible à tout raisonnement lucide.

Pour cet entourage, la dépression de l'ancien premier ministre était consécutive à l'«affaire» du prêt *sans intérêt que lui avait accordé* Patrice Pelat, et toutes ses conséquences. Pierre Bérégovoy se tenait ainsi pour *«responsable»* de la déroute du PS aux législatives, *«coupable»*, parce que cette «affaire» du prêt l'avait politiquement affaibli et qu'il n'avait donc pu mener la campagne électorale de son parti comme il l'aurait souhaité.

Physiquement épuisé par cette campagne, il aurait encore été déstabilisé par la prochaine publication de l'audit sur l'état des finances de la France et l'approche du procès de l'affaire Pechiney, où il risquait d'être à nouveau mis en cause.

JACQUES SPINDLER

Exemple français

par Bertrand Poirot-Delpech

De Napoléon à de Gaulle, c'est le péché mignon des hommes d'Etat français de croire que le *monde entier nous regarde et* nous veut pour modèle. La majorité nouvelle n'a pas failli à cette prétention en proposant d'offrir à la planète un nouvel «exemple *français*». *Ainsi espère-t-on* changer un prosaïque programme de gouvernement en ce qui, paraît-il, nous manquerait : un grand dessein collectif.

S'il est une spécialité dont nous avons donné le spectacle depuis cinquante ans, ce n'est pas la «troisième voie» entre *capitalisme et socialisme, ni la* «participation», ni la «nouvelle société», ni l'«économie mixte», mais une férocité dans le débat public et dans les mises en cause personnelles, sans équivalent dans les autres pays latins, dans le tiers-monde même, et qui, par chance, ne fait pas trop d'émules.

A comparer les campagnes électorales dans les démocraties comparables, nous tenons le sinistre record des vocabulaires de guerre civile et des insinuations assassines. Au-delà des *idées, ou pour mieux oublier* qu'ils en manquent ou qu'elles ne diffèrent plus guère, les divers «camps» croient galvaniser leurs troupes en se promettant mutuellement l'anéantissement et en vouant les leaders d'en face à l'indignité.

Dans le temps où tombaient en *désuétude* la lutte des classes et son aboutissement «final», des propos de plus en plus martiaux et exterminateurs envahissaient les tribunes. Plus les programmes se ressemblaient, faute de marges de manœuvre dans les gestions nationales, plus on s'en est pris à l'immoralité supposée de l'adversaire. Aux batailles de chiffres, jugées fastidieuses, ont succédé les statistiques, jugées plus croustillantes, d'inculpations.

A qui mieux mieux

Le citoyen n'en demande pas tant. *Il n'est pas ravi des réflexes* torves qu'on lui inspire. Il se réjouit plutôt, les lendemains de scrutin, de voir que les ennemis jurés de la veille savourent fraternellement, hors caméras du moins, les avantages de la vie *parlementaire*. Restent les coups vilainement portés, les blessures fouaillées, les honneurs meurtris, qui ne se lavent plus sur le pré, c'est heureux, mais pas davantage dans les prétoires remueurs de boue, cependant que la presse satirique et ses émules de l'audiovisuel enfoncent les clous, à qui *mieux mieux*.

La licence de salir autrui n'a jamais tant servi ; et comment s'en plaindre ! La liberté est un bien qui ne se divise pas, et qui se perd faute d'en abuser. Mais historiens et vieux témoins croient percevoir dans ces assauts d'insultes des relents de la *polémique de caniveau* pratiquée vers 1930, avec la circonstance aggravante que les excès de langage ne sont plus limités à une poignée de publications pour quelques milliers de lecteurs amateurs de castagne.

Deux ou trois aigris du petit monde littéraire s'autorisent de *ce climat pour réhabiliter ce qu'ils* croient être la verve polémiste, en maniant l'outrage ignoble aux personnes, sans s'apercevoir que l'invective, comme le remarquait François Mauriac à propos de Léon Daudet, *«prend toujours sa source dans un cimetière d'œuvres avortées»*.

Après le geste désespéré de Salengro, en 1936, le ton de la *presse cannibale* baissa, comme dût se taire l'aboiement antisémite après la découverte d'Auschwitz en 1945. Il est des haines et des infamies que seule la mort tient en respect.

Les causes d'un suicide demeurent le secret sacré de celui qui n'a plus vu d'issue qu'en lui. Il y en a généralement plusieurs. On ne saura jamais ce qui l'a emporté, durant les quelques pas de Pierre Bérégovoy le long du canal avant l'irréparable, des *injustices subies dans son action* publique ou dans son comportement privé. Ceux qui profitèrent le plus salement de la curée n'ont pas assez de mots déférents, aujourd'hui, devant un cadavre qui est leur œuvre.

Puissent leurs larmes ne pas être de crocodile, leurs appels *tardifs à la «courtoisie» n'être* pas de pure forme, et ce geste d'honnête homme servir d'exemple, ou plutôt de garde-fou, à ce qui est devenu la bassesse française !

Les réactions à l'étranger

Comme dans l'Hexagone, les réactions à l'étranger à la mort de Pierre Bérégovoy sont unanimes pour souligner les qualités politiques et personnelles de l'ancien premier ministre.

Le premier ministre britannique John Major s'est dit *«profondément choqué et attristé»* samedi soir par la disparition de Pierre Bérégovoy. *«Le premier ministre enverra ses condoléances»*, a précisé le porte-parole en rappelant que John Major et Pierre Bérégovoy étaient amis depuis plusieurs années. Le ministre allemand des finances, Theo Waigel, a également fait part de sa *«grande émotion»* en apprenant le décès d'un homme avec lequel il avait longtemps travaillé quand il occupait le poste de ministre de l'économie et des finances.

Cité dimanche par l'agence DPA, M. Waigel a ajouté qu'il gardait un bon souvenir du travail fait en commun et des longues heures passées avec son collègue *«pour la France, l'Allemagne et pour toute l'Europe». «M. Bérégovoy était un bon partenaire»*, a-t-il ajouté.

Le président du conseil italien Carlo Azeglio Ciampi a envoyé un message de condoléances au gouvernement français en soulignant également *«le rôle déterminant joué* [par Pierre Bérégovoy] *dans la progression de la construction européenne»*.

«Ne pas introduire la haine»

Quant au vice-président du gouvernement socialiste espagnol, Narcis Serra, il s'est déclaré dimanche, lors d'une réunion publique, à Barcelone, *«très affecté»* par le suicide de M. Bérégovoy. Il a rappelé que l'ancien chef de gouvernement français avait toujours défendu l'idée que *«le socialisme doit lutter pour l'intérêt général et pas pour des intérêts particuliers»*.

De son côté, Jordi Pujol, président du gouvernement autonome catalan, a estimé que M. Bérégovoy *«n'a pu éviter de se sentir coupable, sans l'être, du déclin socialiste dans son pays»*. M. Pujol, qui présentait à Barcelone le programme électoral de son parti, Convergencia i Unio (CiU), a ajouté que l'ancien premier ministre était *«un homme très droit qui n'a pu résister aux doutes qui se sont abattus sur son honnêteté»*. Il ne faut pas *«introduire de la haine»* dans le débat politique, a-t-il conclu.

Le ministre espagnol des affaires étrangères, Javier Solana, a estimé que *«seule la douleur entraîne qu'une personne honnête soit amenée par des pressions extérieures à une situation aussi terrible». «C'était une personne extraordinaire, un homme d'origine humble qui s'est fait tout seul et qui est devenu premier ministre de la France et un excellent ami»*. Quant au Parti socialiste espagnol (PSOE), il a *«déploré la disparition de l'un des hommes les plus éminents de la scène politique de ces dernières années»*.

Enfin, le président du PS belge, Philippe Busquin, a expliqué que *«Pierre Bérégovoy, homme de cœur et de raison, a toujours manifesté sa fidélité au socialisme. Son combat politique restera à jamais empreint d'humanisme et de conviction. Aujourd'hui, tous les socialistes européens sont en deuil. Ce fait tragique montre que derrière toute fonction, il y a des hommes et des femmes avec leurs convictions et leur défense d'un idéal»*.

□ **Mgr Jean-Marie Lustiger :** *«Dieu seul connaît le secret des cœurs.»* – *«J'ai appris à connaître le dévouement de Pierre Bérégovoy pour le bien de ses concitoyens*, a déclaré l'archevêque de Paris, *et je témoigne du respect et de l'estime que je lui porte. Pour lui, je prie Dieu, qui seul connaît le secret des cœurs et les pensées des hommes. Qu'Il accorde courage et espérance à tous les Siens.»*

Selon le rapport Raynaud

Le déficit des comptes publics approche les 6 % du PIB

Le rapport d'évaluation des déficits publics commandé par Edouard Balladur le 9 avril à Jean Raynaud, procureur général près la Cour des comptes, n'a pas été publié lundi 3 mai, contrairement à ce qui avait été prévu. La disparition de Pierre Bérégovoy a incité le gouvernement à en repousser la publication à la fin de la semaine, vendredi 7 ou samedi 8 mai. Ce rapport d'une trentaine de pages est la première partie d'un audit plus large qui comprendra 70 pages, sera publié à la fin de ce mois et concernera les grands problèmes qui sont posés au pays : emploi, justice, sécurité, éducation...

La première partie de l'audit décrit l'état des finances publiques, aussi bien le déficit budgétaire que celui des collectivités locales ainsi que les déséquilibres de la Sécurité sociale et du régime d'assurance-chômage. En revanche, les comptes des entreprises publiques ne seront examinés que dans la deuxième partie du rapport.

Il n'y a pas de révélation fracassante à attendre du rapport Raynaud, qui confirme pour l'essentiel la dérive des comptes publics, une dérive dont l'ampleur est *grosso modo* connue depuis le début de l'année (*le Monde* du 17 février). Le déficit budgétaire risque d'atteindre 330 milliards de francs cette année (avec une incertitude de plus ou moins 20 milliards de francs), *c'est-à-dire le double de ce* qui avait été prévu (165,4 milliards de francs) à la fin de l'année dernière lors du vote de la loi de finances par le Parlement. Le déficit des comptes de la Sécurité sociale et de l'assurance-chômage aurait atteint – sans les mesures de redressement qui seront annoncées la semaine prochaine – 60 milliards de francs pour le régime général et une douzaine de milliards pour l'Unedic. Soit au total, si l'on prend en compte une dizaine de milliards de francs de besoin de financement des collectivités locales, entre 410 et 430 milliards de francs, l'équivalent de 6 % du PIB (produit intérieur brut).

Si le gouvernement ne prenait pas rapidement des mesures de rééquilibrage, la dérive se prolongerait et entraînerait selon toute vraisemblance un déficit qui l'année prochaine atteindrait 520 à 530 milliards de francs – dont 80 milliards de francs pour le seul régime général de la Sécurité sociale – soit presque 7 % du PIB. Les chiffres montrent la rapidité avec laquelle peuvent se dégrader les comptes publics. La France était à la fin des années 80, un modèle de vertu dans le monde pour l'état de ses comptes publics.

Le rapport devrait souligner que les remèdes à appliquer pour rééquilibrer les comptes de notre système de protection sociale sont connus aussi bien à court terme (relèvement des prélèvements obligatoires) qu'à moyen et long terme (application des mesures préconisées dans les divers rapports et études consacrés aux régimes d'assurance-maladie et vieillesse). Sous-entendu : ne manque qu'une décision politique pour les appliquer. Le rétablissement des comptes budgétaires, s'il n'implique pas quant à lui de décision politique spectaculaire, sera autrement plus long à obtenir. Il est vain d'espérer – contrairement à ce qu'annonce le nouveau gouvernement – ramener la croissance des dépenses publiques au rythme de la hausse des prix, c'est-à-dire en fait stabiliser complètement les dépenses de l'Etat en volume. Une telle prouesse n'est possible qu'exceptionnellement, grâce notamment aux produits des privatisations. De même, les recettes fiscales, même si elles recommencent à croître plus vite quand l'activité redémarrera, augmenteront-elles toujours un peu moins vite que la croissance économique. La réduction des déficits budgétaires prendra de longues années.

ALAIN VERNHOLES

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* : 3615 LEMONDE 3615 LM

Ce numéro comporte un cahier «Le Monde-L'Économie» folioté 29 à 38
Le numéro du « Monde » daté 2-3 mai 1993 a été tiré à 554 320 exemplaires.

Demain dans « le Monde »

«Initiatives» : la cuisine technologique

Avec les bouleversements des modes alimentaires et des comportements de consommation, «la bouffe» évolue et ses métiers aussi...

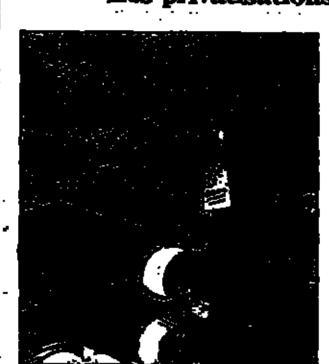
«Sciences et médecine» : le nouveau rêve spatial russe

En dépit du manque de moyens, les responsables de l'espace, en Russie, ne renoncent pas à leur projet de station du futur, en coopération avec les Américains et les Européens.

Le Monde



Les privatisations en Italie



Le nouveau gouvernement italien devrait confirmer la politique de *privatisation lancée* par le cabinet Amato. Mais, si le terrain juridique a été préparé, il reste bien des incertitudes sur les prix, *la méthode*, le calendrier.

page 31

Dossier : la politique familiale



La nouvelle majorité a promis de transférer progressivement des *entreprises au* budget de l'Etat le financement des prestations familiales. C'est l'occasion de faire le bilan de la politique *familiale à la* française.

page 36

Nouvelle génération d'investissements



Pour Albert Merlin, directeur des études de Saint-Gobain, l'investissement est toujours essentiel, mais sa nature évolue : 18 % des budgets concernent l'environnement et 15 % les produits nouveaux.

page 37

L'ECONOMIE

À-CÔTÉS

La révolution Mercedes

Moins chers, moins « allemands », les nouveaux modèles du constructeur traduiront un changement de culture

FRANCFORT
de notre correspondant

ELLE s'appelle la Classe C. Elle mesure 4,49 mètres et sera livrée en juin dans toute l'Europe. *« Comme aucune autre voiture, elle personnifie le départ vers un nouvel avenir pour Mercedes »*, assure Werner Niefer, le président de la firme. Mais c'est dit sans la fanfare habituelle d'un constructeur qui sort un nouveau modèle. On ne vante ni le confort ni les performances, pas plus qu'on ne laisse entendre qu'elle va laisser sur place les misérables concurrentes. Werner Niefer, comme tout l'état-major de Stuttgart, tremble. Si – ne parlons pas *de malheur !* – cette Mercedes nouvelle, remplaçante de la 190 actuelle, ne rencontrait pas le succès, tous les projets futurs du constructeur allemand seraient remis en cause. Et, par voie de conséquence, Daimler-Benz, la maison mère, premier industriel du pays, serait, lui, contraint à une révision déchirante de ses énormes ambitions...

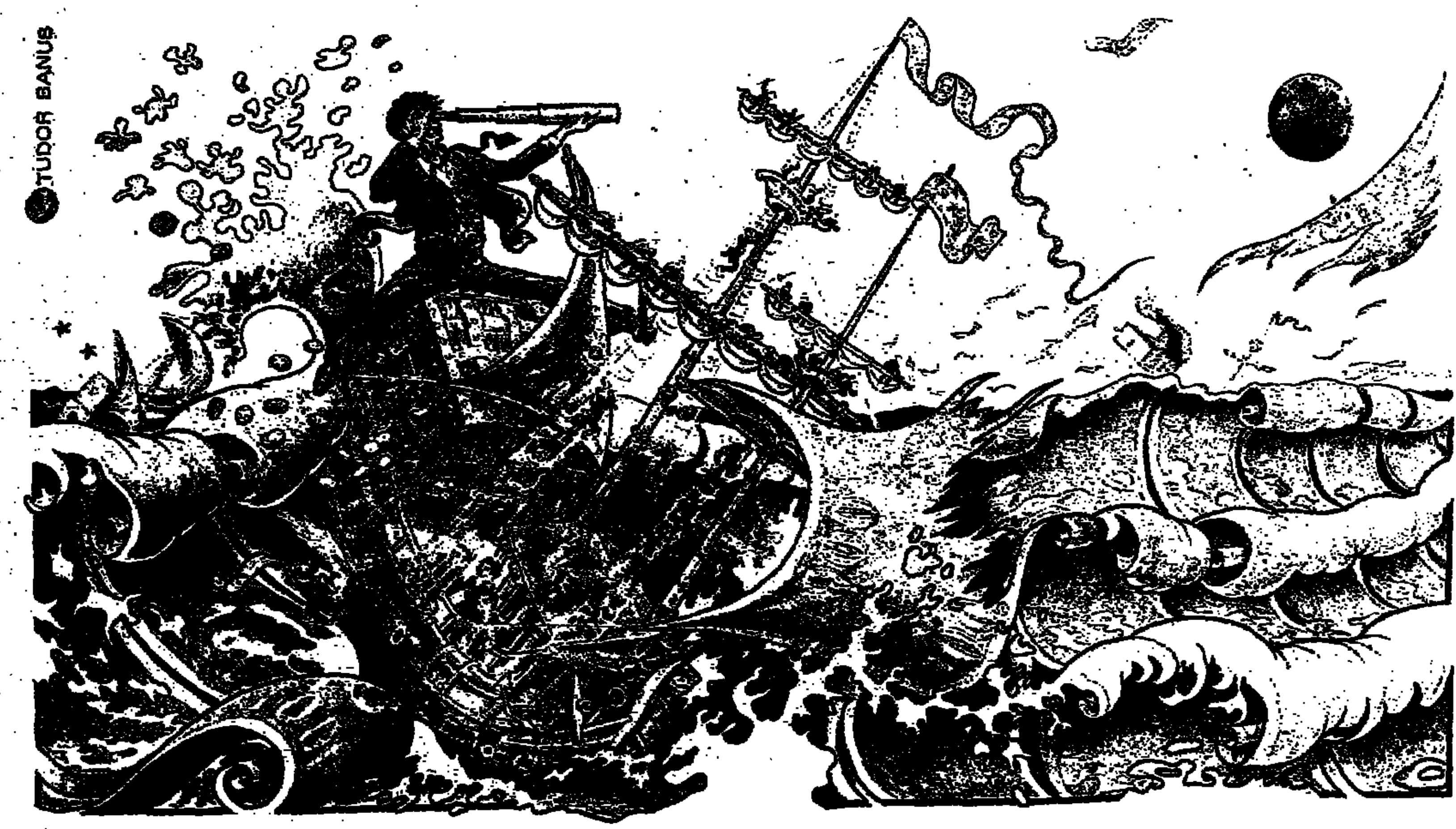
La Classe C marque le début d'une révolution : il s'agit d'abandonner la « Mercedes Kultur » qui voulait que tout soit « fait en Allemagne », et que la technique prime quel qu'en soit le prix.

Eric Le Boucher

Lire la suite page 31

FINANCE

Bourrasque sur les banques



Effondrement de l'immobilier, crise économique, multiplication des faillites, concurrence et contraintes accrues, 1992 a été pour les banques françaises l'année terrible. Les bénéfices ont globalement chuté de 30 %. Les audacieux ont perdu, les prudents s'en tirent. Mais tous sont aujourd'hui obligés de revoir leur stratégie pour affronter la hausse des coûts.

Lire pages 32 et 33 les articles de Eric Leser et de François Renard

ÉTATS-UNIS

Los Angeles, un an après

Le quartier de South Central, dévasté par les émeutes d'avril 1992, n'a toujours pas été reconstruit. Déserté, le ghetto s'enfonce un peu plus dans la crise malgré les efforts publics et privés pour recréer une vie économique

LOS ANGELES
correspondance

AU carrefour des avenues Manchester et Vermont, un des lieux les plus touchés, rien, absolument rien, *n'a été* reconstruit... Aux coins de Florence et de Normandie, où furent allumés les premiers incendies, comme sur Avalon Boulevard, des terrains vagues ont succédé aux carcasses de bâtiments brûlés lors des émeutes de Los Angeles, les plus destructrices qu'aient connus les Etats-Unis, avec des dégâts estimés à 1 milliard de dollars (1). Partout dans le ghetto noir et latino de la mégapole californienne, des trous *béants*...

Un an après, l'état des lieux à South Central est *sans appel* : à peine *10 %* des bâtisses détruites sont aujourd'hui reconstruites. Avec *une exception bien visible* : les stations-service flambant neuves au coin des rues, mais ces *franchises* (rentables) sont contrôlées par de grandes chaînes de distribution comme Texaco, Shell, Unocal.

Le quartier de South Central vit-il une « désertification » économique identique à ce qu'a subi Watts après la rébellion de 1965 ? Ce secteur est aujourd'hui encore le plus délabrée de tout le quartier noir, avec 44 % de ses habitants vivant en dessous du seuil de pauvreté. Les émeutes du printemps dernier risquent d'accélérer la détérioration d'une zone urbaine où vivent près *de deux millions d'Angelenos*, avec un revenu annuel par famille de seule*ment* 20 000 dollars (alors que ce chiffre atteint 35 000 dans le comté de Los Angeles) et une concentration d'entreprises trois fois plus faible qu'ailleurs.

RECONSTRUIRE • Qu'a donc accompli Rebuild L. A. (RLA, Reconstruire Los Angeles), l'association lancée avec grand fracas médiatique en mai dernier ?... C'est à Peter *Ueberroth, un homme d'affaires connu pour* avoir rentabilisé les Jeux olympiques de 1984, *que la* ville de Los Angeles a confié le sort de ses quartiers déshérités : le président de RLA est un peu le Bernard Tapie de la Californie ! Chef d'entreprise, il a fait fortune dans le tourisme, tâté du sport, fut tenté par la politique (tendance républicaine). Il a vite proclamé haut et fort le but de sa mission : inciter de grandes firmes créatrices d'emplois à investir dans les zones urbaines abandonnées. En bref : rallier l'Amérique des *corporations* au sort des ghettos. Il y eut des volontaires (Vons, IBM, Edison, Shell, Arco, Hughes, Pioneer, Disney), et près de 500 millions de dollars investis ou... promis, en équipements, centres de formation, dons, prêts. Mais force est de constater que la relance *économique* est lente, voire inexistante. D'après un consultant auprès de RLA, il faudrait 4 à 6 milliards de dollars d'investissements pour générer les 75 000 à 95 000 emplois nécessaires au redressement de South Central.

L'aide fédérale a tout juste paré aux cas des plus démunis avant d'être déroutée sur la Floride, victime d'un cyclone. Et, avec un budget déjà *déficitaire, l'Etat de Californie* n'a pas encore voté les allègements fiscaux susceptibles d'inciter les entreprises à investir dans ces zones sinistrées, ni alloué les crédits utiles à la reconstruction de l'infrastructure urbaine. En effet, les transports en commun, les services sanitaires, les écoles adéquates, les équipements sportifs, les centres culturels... font cruellement défaut à South Central.

Claudine Mulard

(1) 1 dollar vaut environ 5,60 francs.

Lire la suite et l'article de Serge Marti pages 34 et 35.

ENVIRONNEMENT

Les paradoxes du papier recyclé

La baisse du prix des vieux papiers menace les récupérateurs de papier-carton, alors que les besoins papetiers français en fibres recyclés augmentent

EN théorie, la récupération du papier semble aller de soi. Selon les calculs de la profession, une tonne de papier recyclé économise environ dix-sept arbres (pour la pulpe qui donnera la cellulose), 20 000 litres d'eau et plus de 1 000 litres de pétrole (pour la fabrication), sans oublier les trois mètres cubes de décharge publique nécessaires pour déposer le papier usagé. Qui ne souscrirait à un programme de récupération des vieux papiers?

Or le métier connaît actuellement une crise majeure due à la conjonction de deux facteurs sans lien entre eux. Tout d'abord, le prix de la pâte neuve est en chute libre. Non seulement la crise économique a ralenti la demande, mais l'offre n'a jamais été aussi élevée. A côté des exportateurs traditionnels (Canada, Scandinavie, Russie), qui regorgent de ces bois dont on fait le papier (résineux et bouleau, essentiellement), de nouveaux producteurs s'affirment avec les plantations d'eucalyptus au Brésil, en Inde, au Congo ou au Portugal. Même un pays comme la France, qui a toujours importé l'essentiel de sa pâte à papier, dispose aujourd'hui d'un confortable stock de bois sur pied.

COLLECTE • L'autre raison de l'effondrement des cours des vieux papiers en France vient de... la politique allemande. La loi Töpfer imposant un quota de récupération des emballages a incité industriels et municipalités à mettre en place, parfois à grands frais, un système de collecte des papiers et cartons usagés. Ces matériaux, ne pouvant plus être incinérés ou mis en décharge, sont donc exportés... vers la France où ils sont pratiquement «donnés» aux papetiers. Du coup, les récupérateurs français de papiers et cartons, qui doivent vendre à perte, baissent les bras et hurlent à la mort de leur profession.

Le paradoxe, c'est que la profession papetière, elle, se vante de réutiliser de plus en plus de fibres recyclées. Selon le Groupement français des papetiers utilisateurs de papiers recyclables, constitué à l'été 1991 sous le sigle REVIPAP, le taux de récupération a atteint en France 46,7 %, ce qui place l'Hexagone au sixième rang européen, et largement devant les Etats-Unis (39 % en 1992). De la même façon, les cartonniers font valoir que les trois quarts de leur production sont déjà fabriqués à partir de fibres de récupération. Or seulement deux cartons d'emballage sur trois sont récupérés en France après usage : la différence est comblée par l'importation. En 1990, déjà, les papetiers avaient importé 260 000 tonnes de vieux papiers pour mélanger à leur pâte neuve.

Les papiers et cartons neufs contiennent donc de plus en plus de fibres recyclées, alors que la récupération de ces mêmes fibres est toujours aussi laborieuse en France. C'est l'offre étrangère de vieux papiers qui permet à la production de progresser.

Dans les municipalités, où la collecte sélective des ordures ménagères ne cesse de s'affirmer, le tri du papier s'impose comme une ardente obligation : on espère «économiser des arbres» en remettant les vieux papiers dans le circuit de la production. Mais, pour les papetiers, tous les vieux papiers ne sont pas bons à prendre. Les fabricants de cartons ondulés préfèrent récupérer les vieux cartons plutôt que les papiers «écriture», chargé d'additifs chimiques pour blanchir et faire briller. A l'inverse, les fabricants de papier ne veulent pas de «tout venant», où se mêlent vieux cartons, papier kraft et toutes sortes de matériaux parasites qui gênent la production de pâte de qualité.

MÉLANGE • Une fois de plus surgit le problème du mélange des matériaux, qui handicape tous les métiers de la récupération. Pour être recyclé à bon compte, le papier doit être trié à la source. Les cartons ondulés ensemble, les cartons plats à part, et, enfin, les vieux journaux et magazines. Tant que les municipalités se contenteront de recueillir pêle-mêle les matériaux théoriquement recyclables, elles ne trouveront pas preneur, ou alors à si bas prix que le jeu n'en vaudra pas la chandelle.

L'expérience de la ville de Paris est à cet égard éclairante : les Parisiens ont beaucoup de mal à se plier aux gestes simples qui leur sont demandés à grands renforts d'affiches, en l'occurrence ne jeter que journaux et magazines dans la poubelle à couvercle bleu qui vient de faire son apparition dans les cours d'immeubles. Beaucoup de gens, croyant bien faire, viennent y vider le contenu de leur corbeille à papiers et y entassent les cartons d'emballage. De tels mélanges, hélas, ont toute chance de finir dans les fours d'incinération d'ordures ménagères, car ils ne valent pas la livraison aux papetiers. Au moins tant que l'offre internationale, pour les vieux papiers comme pour la pâte neuve, sera si abondante.

Roger Cans

HUMEUR • par Josée Doyère

Marketing à trois bandes

«*LE tout nouveau shampooing régénérant, supercoiffant, qui ferait que les mecs se retourneraient captivés sur ma divine chevelure, il y a quinze jours que je le cherche... Rien à faire. Il n'est pas dans les rayons. Et quand je le demande, on m'envoie paître. Pourtant, les spots n'arrêtent pas, à la télé... Alors... ils font de la pub pour un produit qui n'est pas encore en vente? Ils sont fous.*» Elle n'a rien compris, mon amie Nicole, aux subtilités de la distribution.

On ne peut pas lui en vouloir. On s'est tous fait piéger de la même façon, qu'il s'agisse d'une nouvelle lessive qui lave encore plus blanc, d'une boisson «légère» garantie sans sucre, d'une crème qui fait disparaître les rides (sur le visage resplendissant d'une fille de vingt ans!), d'une céréale pour petit déjeuner, tout miel, tout fruits, tout couleurs... Séduit par le spot de pub à la télé, on est parti à la recherche du nouveau produit miracle, sans résultat.

En fait, le fabricant et son publicitaire se servent du consommateur final comme d'un prescripteur pour les responsables des magasins de grande surface. Il faut les convaincre de «référencer» le nouveau produit (entendez, de l'acheter), et de l'installer sur les «linéaires» (les rayons). Si plein de clients le demandent, s'étonnent de ne pas le voir, cela revient aux oreilles du directeur du magasin, qui en parle au directeur de la chaîne, qui en parle à sa centrale d'achat, et si la demande est suffisamment intense, il y a une petite chance de plus pour que l'acheteur spécialisé se laisse faire et en inscrive dans sa commande.

D'ailleurs, les magazines spécialisés dans le commerce moderne (*Libre-service actualités*, ou *Points de vente*, par exemple), lus exclusivement par les professionnels et par quelques journalistes consciencieux, sont pleins de pages en quadrichromie annonçant les campagnes de pub à la télé pour tel jambon vendu en tranches ou tel liquide nettoie-sol. Il s'agit de persuader ceux qui garnissent les rayons que ça se vendra, que ça se vendra bien, parce que prévendu.

C'est tout simplement du marketing à trois bandes, comme le billard, et le consommateur final est une de ces boules destinées à faire bouger une autre boule, qui enverra la dernière là où elle doit aller. Oui, je sais, je ne suis pas très calée en billard, mais c'est juste pour être claire.

Il faut dire que les fabricants n'ont pas la partie belle, avec les acheteurs des grandes enseignes de super et d'hypermarchés. Ils sont de plus en plus féroces, ces acheteurs, durs en affaires, âpres au gain, tous leurs efforts tendant à obtenir les meilleures conditions, les plus juteuses ristournes, les manutentions les moins justifiées – jusqu'à la mise en rayons des produits, – ce qui économise des frais de personnel, mis ainsi à la charge de l'industriel producteur. Et les industriels feraient n'importe quoi – ou presque – pour obtenir le fameux référencement d'un produit «nouveau». Les spots télé font partie de ce n'importe quoi. ■

LA COTE DES MOTS

Audit

Le tome 1 du nouveau *Dictionnaire de l'Académie française* (neuvième édition) n'accueille pas l'anglicisme *audit* – et les «Immortels» ne mentionnent même pas, à *auditeur*, que ce dernier mot pourrait correspondre à l'une des acceptions d'*audit*. Les «Quarante» se montrent donc plus réservés que certains lexicographes. L'excellent Joseph Hanse, ainsi, acceptait le terme sans formuler la moindre réserve (1)...

Ce vocable anglais vient du latin *auditus*, «audition», et désigne soit une procédure de contrôle des objectifs d'une entreprise, soit une vérification des comptes, le plus souvent l'établissement d'un «bilan de santé», en quelque sorte. Par extension, le mot a été appliqué à la personne chargée de cette mission. En anglo-américain, ce contrôle, ce bilan, cette radiographie, sont non seulement traduits par *audit*, mais aussi par *auditing*, tandis que l'expert effectuant cette vérification est exclusivement désigné, semble-t-il, par *auditor* («auditeur»).

En français, «auditeur», trop marqué par d'autres significations : «*chers z'auditeurs*», *auditeur au Conseil d'Etat*, etc., ne paraît pas jouir d'un grand succès, pas plus que *réviseur* – qui évoque le fameux *Revizor* de Gogol, – déjà affecté d'autres acceptions. La brièveté de l'anglicisme concourt évidemment à la bonne fortune d'*audit*. Néanmoins, il n'y a pas de raison d'écarter des formules telles que : *contrôle (général) de gestion, expertise comptable, vérification comptable*, etc., d'une part, et *expert-comptable, contrôleur de gestion*, d'autre part.

Jean-Pierre Colignon

(1) *Nouveau Dictionnaire des difficultés du français moderne* (Duculot éd.).

LIVRES

Destin de l'Afrique

Le continent noir est-il condamné au déclin? En tout cas, il faudra repenser l'aide des pays développés : les sommes versées au cours des années 70 n'ont rien arrangé

LA FRANCE ET L'AFRIQUE
Vade-mecum pour un nouveau voyage
sous la direction de Serge Michailof, Karthala, 512 p., 180 F.
L'ÉCONOMIE DE L'AFRIQUE
de Philippe Hugon, la Découverte, 123 p., 45 F.
FUTURIBLES
no 172, janvier 1993, 62 F.

ET si l'on laissait l'histoire s'accomplir et l'Afrique suivre son destin? La tentation existe. Elle gagne même du terrain, alimentée par les résultats décourageants du continent noir depuis l'indépendance. Sans doute, s'agissant de l'Afrique, faut-il manier avec circonspection les statistiques. Il n'empêche : les observations sur place confirment le pessimisme des chiffres. Depuis les indépendances, dans l'Afrique subsaharienne, le produit intérieur brut par habitant, c'est-à-dire la richesse de chacun, a stagné. Et, depuis dix ans, il régresse. En une génération, la part de cette Afrique subsaharienne dans les échanges mondiaux a été divisée par deux tandis que sa dette était multipliée par vingt.

Déliquescence des rares industries et des services publics, inefficacité des développements agricoles, crise des systèmes éducatifs : le constat est accablant. Une observation, rapportée par l'universitaire Philippe Hugon dans un ouvrage consacré à *l'Économie de l'Afrique*, rend compte de cette faillite : parmi les pays à «*faible revenu*» (moins de 500 dollars par habitant et par an, selon les critères de la Banque mondiale), plus des deux tiers appartiennent au continent africain.

Quantités de raisons ont été avancées pour expliquer cet échec : la géographie, l'histoire, l'environnement international... Aucune d'entre elles, explique Jacques Giri dans un article remarquable publié par la revue *Futuribles*, n'emporte la conviction. Le Zaïre ou le Nigéria sont plus riches en matières premières que la Corée. A l'image de l'Afrique, la quasi-totalité de l'Asie a été colonisée et, si elle n'a pas subi la traite des esclaves, elle a pratiqué l'esclavagisme (en Thaïlande, il n'a en pratique disparu qu'à la fin du siècle dernier).

Quant au cliché qui veut que, à l'inverse de l'Asiatique, l'Africain rechigne au travail, Jacques Giri lui fait un sort à bon droit. Les Africains, écrit-il, «*travaillent durement* [et] *ne le cèdent souvent en rien aux Asiatiques, ni pour la quantité de travail fournie ni pour la modicité de leur salaire*». Faut-il invoquer l'absence de démocratie en Afrique? Mais en Thaïlande ou à Singapour, elle est plus formelle que réelle. Vanter le libéralisme des «dragons asiatiques»? Ils sont au contraire adeptes de la planification centrale et de l'interventionnisme de l'Etat. Invoquer le manque d'état de droit? La corruption est aussi répandue en Thaïlande qu'au Sénégal...

Comment expliquer alors le décrochage du continent africain? Il y a une quinzaine d'années, le produit national brut par habitant (PNB) de la Côte-d'Ivoire était deux fois plus élevé que celui de la Thaïlande. Début 1990, la situation est inverse.

PRUDENCE • Jacques Giri avance une explication : les pays asiatiques qui décollent le doivent au déclenchement d'un processus de création de richesses par «*une petite minorité d'entrepreneurs publics ou privés qui se trouvent placés dans des conditions favorables grâce à l'action d'un Etat*». Les hommes au pouvoir peuvent être corrompus au possible, l'essentiel est qu'ils ont créé des conditions favorables au développement. En Afrique, rien de tel. L'argent de la rente (le café, le cacao à la fin des années 70, par exemple) – loin d'être mis à profit pour créer les conditions du développement agricole ou industriel – a été dilapidé. Aujourd'hui que le cours des matières premières est au plus bas, poursuit Jacques Giri, «*toute l'action du pouvoir vise à (...) créer des raretés et des rentes artificielles* (et) *à redistribuer les unes et les autres pour assurer le contrôle de la société*».

Dans les années 60, parler d'un possible décollage économique de l'Asie était hors de saison. Du haut de leur savoir, les experts condamnaient la Corée à n'être qu'un exportateur de riz et jugeaient Singapour non viable. Une prudence élémentaire conseille donc aujourd'hui de ne pas verser dans l'«afro-pessimisme». D'autant qu'«*aucune fatalité ne pèse sur l'Afrique*». Le jugement émane d'un connaisseur : Serge Michaïlof, choisi par Edwige Avice, éphémère ministre de la coopération (mai 1991-avril 1992), pour diriger un groupe de travail chargé de l'éclairer sur «*la situation du continent et l'efficacité de la coopération française*».

Voici donc disponible le fruit de ce travail considérable. Un constat – déplaisant – s'en dégage : «*L'abondance des ressources qui ont été déversées sur l'Afrique au cours de la décennie 70 n'a pas facilité l'essor économique. Bien au contraire...*» Il faut donc «*changer*» la coopération française. Serge Michaïlof recommande, entre autres, une meilleure sélection des aides pour éviter de couvrir l'Afrique d'«*usines non rentables et d'infrastructures inutiles ou surdimensionnées*»; un soutien accru aux projets qui répondent aux besoins prioritaires des populations défavorisées (éducation, santé, eau potable); l'abandon de la «*politique du cadeau*» («*les contribuables français pauvres paient pour sauver une élite africaine qui ne compte pas parmi les damnés de la terre*»); enfin, une clarification du cadre institutionnel de la coopération française.

Vaste chantier auquel devrait s'atteler le nouveau ministre de la coopération.

Jean-Pierre Tuquoi

NOTE DE LECTURE

ÉCONOMIE ET POLITIQUE DE L'ENVIRONNEMENT
de Jean-Philippe Barde. PUF, coll. «L'économiste», 383 pages, 198 F.

Réconcilier l'environnement et l'économie, voici à la fois l'enjeu et l'ambition de l'ouvrage de Jean-Philippe Barde, administrateur à la direction de l'environnement de l'OCDE. Un «*développement durable*», dit-il, implique la préservation et la transmission aux générations futures de l'ensemble du patrimoine, naturel et créé par l'homme, et exige une stricte rationalité économique. Il s'agit d'élaborer des politiques de l'environnement capables de corriger les défaillances du marché, tout en respectant les critères d'efficacité économique, autrement dit au moindre coût global pour la collectivité.

Pour l'économiste, c'est la «gratuité» des ressources (eau, air, sol) qui est la cause première de la détérioration de l'environnement. Une comptabilité des dommages qu'il subit s'avère, dès lors, indispensable. Les politiques environnementales, aussi nombreuses soient-elles, reposent cependant toutes sur un principe de base : le «principe pollueur-payeur», ou PPP. Le PPP, c'est l'abandon de la gratuité des ressources environnementales, de telle sorte que le pollueur prenne en compte les coûts de l'utilisation ou de la détérioration des ressources naturelles. Il s'agit, en d'autres termes, d'intégrer pleinement l'environnement dans la sphère marchande de l'économie.

Deux conceptions, au demeurant complémentaires, des politiques de l'environnement se sont imposées. La première préconise l'utilisation des mécanismes du marché au moyen de ce que l'on appelle des «instruments économiques» (taxes, redevances, permis négociables de droit à polluer). La seconde propose que les politiques de l'environnement reposent exclusivement sur des réglementations de type administratif.

La dernière partie de l'ouvrage est consacrée à la nécessité de mettre en place une véritable coopération internationale en matière d'environnement. Au total, Jean-Philippe Barde, grâce à un va-et-vient constant entre les apports théoriques et les applications pratiques, nous offre une rigoureuse synthèse des principales facettes de l'économie politique de l'environnement.

X. H.

AGENDA

MARDI 4 MAI. Paris. réunion paritaire sur l'assurance chômage (au CNPF).
Paris. Les conférences de l'AFB (Association française des banques), sur le thème : «Lille, candidate à l'accueil de la Banque centrale européenne».

MERCREDI 5 MAI. Paris. Examen par le conseil des ministres du collectif budgétaire et du plan de relance du bâtiment, du logement et des travaux publics, ainsi que du plan d'apurement et de rééquilibrage des déficits sociaux.

VENDREDI 7 MAI. Paris. Conférence-débat sur le thème : «Fonds propres des banques et reprise économique», organisée par la revue *Banque* (18, rue Lafayette).
Paris. rencontre entre Edouard Balladur et les quatre grandes organisations professionnelles agricoles pour discuter du GATT et d'un contrat de progrès. Annonce des mesures d'aides nationales aux agriculteurs.
Washington. Sommet semi-annuel entre la CEE et les Etats-Unis. Réunion ministérielle pour tenter de relancer les négociations de l'Uruguay Round.

LUNDI 10 MAI. Bruxelles-CEE. réunion des ministres des affaires étrangères et de l'agriculture.

ITALIE

Feu vert aux privatisations

L'Etat italien ne veut plus et ne peut plus garder un secteur public énorme et peu rentable. Plusieurs entreprises de second rang sont donc à vendre, mais on est loin de la transparence souhaitée par les investisseurs potentiels

L'UN des plus grands secteurs publics d'Occident est à vendre. Six cents, 700 milliards de francs? C'est en gros la valeur des entreprises publiques que l'Italie compte céder au privé dans les plus brefs délais. Pour donner une comparaison, les privatisations françaises de 1986-1987 ont représenté 85 milliards de francs...

Des privatisations, on en parle en Italie depuis au moins dix ans. Mais, comme les chœurs d'opéra chantent «marchons, marchons» tout en restant sur place, les gouvernements successifs s'étaient hâtés de ne rien faire. Pourquoi? On le comprend mieux depuis que les enquêtes «mains propres» menées par les magistrats italiens ont révélé dans toute son ampleur la collusion entre partis politiques et dirigeants des entreprises publiques, les premiers assurant la nomination des seconds, qui assuraient à leur tour des versements aux caisses des partis. Personne n'avait intérêt à introduire la logique du privé dans ce système clientéliste – où les décisions d'investissement se faisaient au gré des circonscriptions électorales, surtout dans le Sud – aussi longtemps que l'Etat était prêt à faire les fins de mois. Ce n'est plus le cas.



BILAN • Le gouvernement de Giuliano Amato – remplacé la semaine dernière par le gouverneur de la Banque d'Italie Carlo Azeglio Ciampi – a pris des mesures sérieuses pour permettre les privatisations. Son ministre du Trésor, Piero Barucci, présent à Paris lundi 26 avril pour un colloque organisé par *le Monde* sur l'économie italienne à la veille des privatisations, l'a dit et répété : les privatisations, cette fois, c'est pour de bon. Reconduit au même poste dans le gouvernement Ciampi, il pourra poursuivre le travail engagé depuis un an. Le bilan du cabinet sortant est, il est vrai, éloquent : en août 1992, les groupes publics ont changé de statut, devenant des sociétés par actions; *«les nominations, au sein des entreprises publiques, ne sont plus faites que par les conseils d'administration»*, a insisté Piero Barucci, prenant à témoin les patrons du secteur public italien assis à la même tribune...

Le feu vert a été donné fin décembre pour la vente de plusieurs entreprises (la SME et le Credito italiano du groupe IRI, Nuovo Pignone du groupe ENI, les assurances INA); un projet de loi présenté à la Chambre le 20 janvier 1993 prévoit des incitations fiscales à l'achat d'actions, des avantages en matière de succession et d'imposition des dividendes; pour faire acheter des actions de privatisées à des Italiens habitués à investir presque exclusivement en bons du Trésor, le gouvernement sortant a eu l'idée de permettre la conversion en actions des titres d'Etat... ce qui réduirait d'autant la dette publique. En somme, les signes de la bonne volonté «privatisatrice» ne manquent pas – et Piero Barucci s'est montré déterminé à pousser les feux : *«l'Etat italien sortira complètement des entreprises publiques dont il a dit vouloir sortir»*, a-t-il dit, dans un délai de *«quatre ou cinq ans»*.

Pour les entreprises publiques elles-mêmes, la situation actuelle ne peut plus durer. Michele Tedeschi, l'administrateur délégué de l'IRI – le colosse public fort de 500 sociétés, 400 000 employés... et 73 000 milliards de lires de dettes (263 milliards de francs) – a expliqué lors du colloque parisien que les apports de l'Etat à l'IRI ne couvraient plus depuis dix ans que 10 % à peine de ses besoins, et étaient tombés récemment presque à zéro. Ainsi, *«la STET – équivalent d'Alcatel – n'a pu faire appel à l'actionnaire public pour mettre à niveau les télécommunications italiennes, et a dû s'endetter de 23 000 milliards de lires (83 milliards de francs) pour investir»*. Et de préciser que l'IRI a commencé voilà dix ans à vendre des filiales (pour 72 milliards de francs jusqu'ici).

Pour sa part, l'administrateur délégué de l'ENI, Franco Bernabé, a annoncé un programme chargé de cessions et de restructurations : 50 à 60 sociétés du groupe pétrolier, employant 27 000 personnes et représentant 16 milliards de francs, vont être vendues, les autres sont appelées à un sévère recentrage. La holding *«assainie et resserrée»* serait prête à être elle-même privatisée dans trois ans.

SCEPTICISME • L'Etat veut vendre, les entreprises publiques veulent vendre, sans préjugé sur la méthode ni les investisseurs potentiels (à part une petite préférence pour les acheteurs «communautaires», c'est-à-dire européens). Pourquoi, alors, ce scepticisme, cette retenue que ne parvenaient pas à cacher, au colloque du *Monde* sur les privatisations, les représentants éminents du monde des affaires tant français qu'italien – de René Thomas (BNP) à Jean-Louis Beffa (Saint-Gobain), de Raul Gardini à Roberto Mazzotta (CARIPLO)?

C'est que, jusqu'à présent, aucune vente n'a abouti. Quand Raul Gardini, ancien PDG de Ferruzzi «émigré» en France avec ses capitaux, a voulu acheter l'ensemble de la SME, belle entreprise de distribution, restauration et agro-alimentaire, il a été écarté; le Credito italiano est en vente, mais les entreprises industrielles italiennes n'ont pas le droit de l'acheter – de par la loi – et on ne propose aux banques étrangères intéressées que des paquets minoritaires; l'INA, second assureur italien et premier sur le secteur vie, entend se placer en priorité auprès de ses 1,3 million d'assurés; l'achat de l'IMI, une banque spécialisée dans les prêts à moyen terme, par la CARIPLO (caisse d'épargne de Lombardie) bute sur une question de prix qui cacherait des dissensions entre partis politiques...

Les mois à venir devraient permettre de se faire une idée plus précise sur les privatisations italiennes avec la mise sur le marché par l'IRI de deux divisions de la SME, GS (distribution) et Autogrill (restauration), la vente de Nuovo Pignone par l'ENI à un investisseur dont on exigera une stratégie industrielle, le placement de l'INA annoncé pour la fin de l'année. Contrairement à ce qui s'est passé en France en 1986-1987, il n'y a pas en Italie de loi de privatisation : d'abord, parce qu'il n'y a pas eu de loi de nationalisation, mais des interventions de l'Etat au coup par coup, pour sauver tel ou tel secteur; ensuite parce que les résistances politiques au changement, toujours virulentes, ne l'auraient pas permis.

Les choses se font donc sans méthode, sans argent (le ministère du Trésor ne dispose pas de lignes budgétaires pour faire évaluer les entreprises publiques par des cabinets indépendants), sans véritable marché boursier (300 000 Italiens seulement possèdent actuellement des actions). François-Xavier Ortoli, président du CNPF-International, faisait observer gentiment que *«le système national italien était jusqu'à présent peu compatible avec tout autre»* et qu'on pouvait espérer voir bientôt *«la fin d'une certaine forme de cartellisation»*. Les privatisations seront un bon test.

Sophie Gherardi

La révolution Mercedes

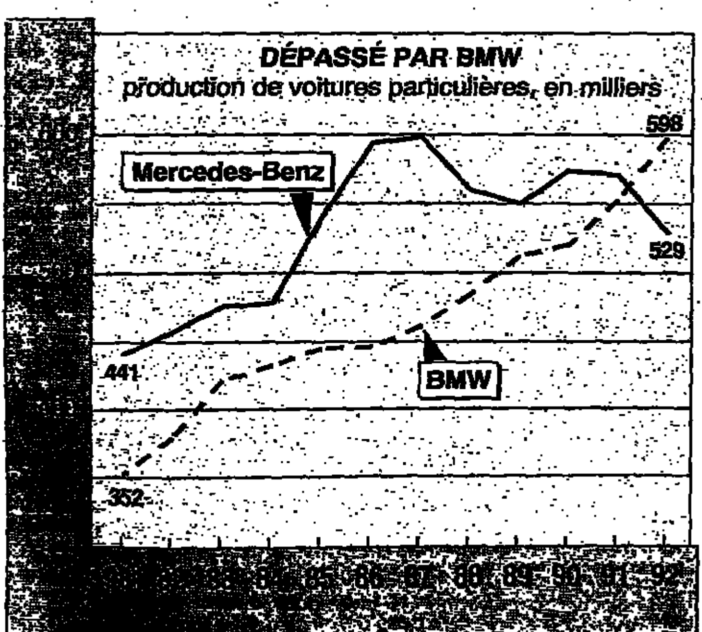
Suite de la page 29

Il s'agit en même temps de vérifier que produire en Allemagne est encore rentable malgré des salaires les plus élevés du monde.

Il s'agit enfin, accessoirement, de retrouver sa fierté en reprenant sa place, la première, parmi les constructeurs mondiaux de voitures de prestige, place ravie l'an dernier par BMW et convoitée avec acharnement par les Japonais. La Classe C est la tentative la plus aboutie et la plus attendue pour engager le redressement et pour retrouver une perspective stable vers l'an 2000.

Mercedes-Benz traverse certes la crise générale de l'industrie allemande due à la récession et aux surcoûts salariaux. Mais elle y ajoute, comme Volkswagen, une crise interne qui provient d'un épuisement de sa stratégie passée. Vendre toujours plus cher des voitures toujours plus chères à fabriquer, cette politique bute désormais sur un plafond. A continuer, Mercedes finirait comme Rolls Royce avec une base de clientèle toujours plus réduite.

OPTIONS • Tandis que les concurrents offrent de plus en plus d'options en série (système ABS, climatisation), les clients de la marque à l'étoile doivent payer un supplément pour des lève-vitres électriques. Ils grognent désormais trop fort pour ne pas avoir été, enfin, entendus à Stuttgart.



Il est temps. Depuis le début de 1993, Mercedes-Benz est en perte opérationnelle. Ses ventes sont tombées d'un quart. L'an passé, au bout d'une lente érosion de la rentabilité *(voir graphique)*, son bénéfice avait plongé de près de moitié, à 849 millions de marks. Plus de 30 000 voitures et 40 000 camions s'entassent dans les stocks. La production de voitures a reculé de 8 % et les ventes de 5 %.

La chute brutale des marchés européens après l'été, la réévaluation du mark à l'issue de la tourmente monétaire de septembre et le maintien à un niveau élevé des investissements n'expliquent pas tout.

Helmut Werner, actuel numéro deux, qui prendra la présidence fin mai, a déclenché la «révolution» dans le milieu des années 80. La Classe C en est le premier résultat. Les modèles seront vendus au même prix que les précédents (à partir de 140 000 francs) mais ils «en offriront plus» : meilleur équipement, meilleur moteur. Le développement a duré quarante mois soit un tiers de moins qu'avant chez Mercedes. Le montage prend trente-cinq heures, contre quarante-cinq heures pour les anciens modèles.

La difficulté pour Helmut Werner est maintenant d'étendre la méthode à toutes les autres lignes de produits et d'aller plus loin. On estime que le surcoût de production de Mercedes par rapport aux constructeurs nippons est encore de 15 % pour la Classe-C et de 35 % pour les autres lignes. La stratégie désormais employée est triple.

> **L'un des volets de la stratégie : attaquer tous les segments du marché.**

D'abord poursuivre la baisse des coûts. Le plus facile ayant été fait, Mercedes va porter le fer plus profond. L'emploi a déjà été réduit de 15 000 postes en 1992, il le sera encore de 7 000 cette année; tous en Allemagne. Les niveaux hiérarchiques sont passés de six à quatre.

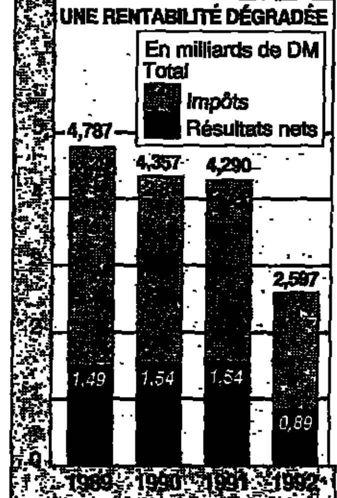
Mercedes a modifié ses chaînes de montage et introduit «des groupes de travail» dotés d'une responsabilité élargie. Autant de méthodes largement utilisées au Japon, aux Etat-Unis et ailleurs en Europe, mais que les constructeurs allemands sur le petit nuage de la réunification avaient différées. Mercedes se met à son tour à la *lean production*.

MÉLANGE • Mais pour autant la firme ne renonce pas à ce qu'elle est. Elle procède à un savant mélange. Ainsi des usines : elles sont chez Mercedes Allemagne au nombre de six (automobiles et camions) et non spécialisées par modèle. Tout rationaliser, comme il serait de bonne logique, permettrait de supprimer les norias de trains et de camions de pièces détachées. L'économie serait de 3 % selon Klaus-Dieter Vöhringer, directeur de la production des automobiles. Mais cela imposerait de supprimer des emplois ici pour en recréer là : ce n'est pas et ce ne sera pas dans la mentalité Mercedes que de manipuler ainsi ses employés. Et puis *«supprimer des emplois coûte trop cher à notre réputation en Allemagne»* ...

Deuxième volet de la stratégie : attaquer tous les segments du marché. La firme va construire un «véhicule de loisir», un «monospace» et une voiture de la taille d'une Golf. Toutes les Mercedes ne seront plus des limousines. De 1993 à 1997, l'investissement en matériels neufs se montera à 21,3 milliards de marks et les dépenses de recherche-développement à 17,2 milliards de marks. Une moyenne de 7,7 milliards par an : les économies n'affecteront pas les bureaux d'études.

L'internationalisation de la production constitue le dernier pilier de la stratégie. Mercedes ne produit encore qu'un tiers de ses camions hors d'Allemagne et pratiquement aucune voiture (en dehors de petites opérations de montage en Indonésie et en Afrique du Sud).

Désormais, les coûts salariaux allemands, les charges fiscales et l'absentéisme poussent à la délocalisation. Mais, là encore, Mercedes ne troque pas le modèle du consensus social allemand pour un libéralisme sauvage. Le groupe progresse avec mesure : le véhicule de loisirs sera construit aux Etats-Unis, des premières voitures sortent d'une usine au Mexique, une société commune a été créée avec le coréen Ssangyong Motor, tandis que des conversations sont engagées en Chine et en Inde. Une prudence nécessaire : il faut vérifier que les clients acceptent des Mercedes faites hors d'Allemagne. Le «made by Mercedes» doit pouvoir remplacer le «made in Germany» sans dommage pour l'image. Une prudence liée aussi à la volonté de conserver une base majoritaire sur le sol natal.



«Si la production en Allemagne devenait un handicap définitif, nous devrions transférer toutes nos usines à l'étranger et non pas seulement une partie d'entre elles. Mais ce serait trop tard, nous n'aurions plus le temps face à la concurrence», explique Klaus-Dieter Vöhringer. Il demeure optimiste : *«Les Allemands ont toujours su s'adapter. Quand ils verront que leur niveau de vie est menacé, ils changeront.»*

La marque à l'étoile a symbolisé l'industrie allemande tout entière. *«Trop lourdes, trop gourmandes, trop chères»* : derrière les critiques adressées aux Mercedes ces derniers temps, on lisait les problèmes structurels de l'Allemagne. Voilà pourquoi la firme, le groupe et le pays sont les passagers de la Classe C.

Eric Le Boucher

PERSPECTIVES



FINANCE

Bourrasque sur les banques

Progression des risques, baisse de la rentabilité : l'année 1992 a été impitoyable. Elle a révélé la nécessité de révisions stratégiques pour beaucoup d'établissements

« *TOUS n'en mouraient pas, mais tous étaient frappés.* » A l'image des animaux malades de la peste évoqués par Jean de la Fontaine, les banques françaises ont été atteintes l'an dernier, simultanément, par une crise immobilière sans précédent, par une conjoncture anémiée avec son corollaire, la multiplication des faillites d'entreprises, et par une nouvelle diminution de leurs marges.

Leur rentabilité, qui s'était miraculeusement redressée en 1991, est cette fois en chute libre. Les bénéfices n'ont pourtant baissé, *en moyenne*, que de 30 % pour les établissements liés à l'Association française des banques (AFB), mais la majeure partie des profits proviennent de plus-values. Les provisions, qui avaient déjà augmenté en moyenne de 22 % en 1991, se sont accrues de plus de 30 % l'an dernier, absorbant sans doute l'essentiel des résultats d'exploitation. Les dotations aux provisions ont atteint des niveaux record : 16,5 milliards de francs pour le Crédit agricole, 14,7 milliards pour le Crédit lyonnais, 8,3 milliards pour la BNP, 6 milliards pour la Société générale, 5 milliards pour le CIC et 3 milliards pour les Banques populaires. Encore faut-il y ajouter des reprises de provisions souvent importantes, sur risques-pays notamment : de 3,6 milliards pour le Crédit lyonnais et 1,7 milliard pour la BNP.

Les risques ont aussi changé de nature. En 1991, il s'agissait pour l'essentiel de quelques *grands sinistres bien identifiés*, comme Maxwell, Olympia and York, La Cinq, Montlaur, l'ex-URSS. L'an dernier, les provisions résultaient plus de l'accumulation de petites faillites et de petits crédits à risques : le Crédit lyonnais, une nouvelle fois fait exception et paye au prix fort les mésaventures – le mot est faible – de sa filiale néerlandaise à Hollywood.

AMBITION ● Cependant tous les établissements ne sont pas logés à la même enseigne. L'accumulation des difficultés a même élargi le fossé entre les banques prudentes et les trop audacieuses, et les différences de stratégie apparaissent maintenant clairement dans les comptes. L'ambition, les politiques d'expansion ont été sévèrement sanctionnées : le Crédit lyonnais et le groupe Suez, deux noms prestigieux de la finance française, affichent des pertes record, de respectivement 1,8 milliard et 1,9 milliard de francs.

Mais la liste des établissements durement touchés est longue. La Banque Worms n'a dû son salut qu'à une recapitalisation de 1,4 milliard de francs souscrite par sa maison mère, l'UAP. La Banque du bâtiment et des travaux publics et la BIMP sont à la recherche d'actionnaires de référence. La banque Hervet en a trouvé un, le CCF. La BRED a été reprise en main par les Banques populaires. L'avenir du Crédit d'équipement des PME (CEPME) est incertain. La BAC est en cours de liquidation. Le sauvetage *in extremis* du Comptoir des entrepreneurs, en cessation de paiement, a révélé en février 1993 la fragilité de cette institution financière spécialisée dont deux administrateurs et le président sont nommés par les pouvoirs publics, et a laissé une forte impression de malaise. D'autant que les autorités de contrôle ont donné parfois l'impression d'être dépassées par les événements.

A quelques très rares exceptions près, la survie des banques françaises n'est pas en jeu, mais 1992 laissera des traces durables à la fois dans les comptes et dans les esprits. Les bons élèves ne *manquent pas : généralement* les moins engagés dans le financement de l'immobilier, comme le CCF et le Crédit mutuel, qui voient leurs résultats progresser de 13 % et 6,7 % respectivement.

La palme revient pourtant au Crédit agricole avec 5,2 milliards de francs de bénéfices, soit une *hausse de 6 % sur 1991.* Et encore, selon bon nombre d'analystes, le Crédit agricole a-t-il fait preuve d'une extrême prudence en effectuant les plus importantes provisions de son histoire : « *Il lui aurait été facile d'annoncer des bénéfices bien supérieurs* », affirme le directeur général d'un établissement concurrent. Un cas un peu similaire à celui de la Société générale, dont la baisse (de 3 %) des profits, revenus à 3,2 milliards de francs, ne reflète pas réellement la pertinence d'une stratégie axée sur le choix de métiers et de clientèles rentables. La BNP a, dans une moindre mesure, réussi aussi à tirer son épingle du jeu, en préservant un bénéfice de 2,1 milliards de francs.

A quelques très rares exceptions près la survie des banques françaises n'est pas en jeu mais 1992 laissera des traces durables à la fois dans les comptes et dans les esprits.

Mais les « trois vieilles » banques de dépôt françaises (Crédit lyonnais, BNP, Société générale) n'ont gagné ensemble qu'à peine 3,7 milliards de francs en 1992, contre 9,5 milliards en 1991 : ce total est largement inférieur aux profits de la seule Deutsche Bank (1,8 milliard de deutschemarks, soit plus de 6 milliards de francs).

AMPLEUR ● Les deux grandes institutions financières françaises, Paribas et Suez, auront également connu des fortunes diverses. Paribas, après une perte historique de 184 millions de francs en 1991, a renoué avec les bénéfices (886 millions) en amortissant les effets de la crise grâce à ses activités de banque d'affaires et de marchés. Suez, après un bénéfice de 3 milliards de francs en 1991, a plongé dans le rouge, affichant 1,9 milliard de francs de pertes en

En milliards de francs	Produit net bancaire		Fonds propres « durs »*		Total du bilan		Frais généraux		Provisions (dotation nette)		Résultat net (part du groupe)	
	1991	1992	1991	1992	1991	1992	1991	1992	1991	1992	1991	1992
Crédit agricole	57,5	62,3	66	72	1 591	1 648	35,3	36,7	14	16,5	4,9	5,2
Crédit lyonnais	46,3	49	39	44	1 587	1 938	33	36	9,6	14,7	3,2	– 1,8
BNP	37,9	39,9	48,5	51,3	1 429	1 568	27	28,1	8	8,3	2,9	2,1
Société générale	35,3	36,4	33	40	1 216	1 420	24,8	25,7	5,4	6	3,4	3,3
CIC	17,1	18	17,2	16,3	475,4	522,2	12,8	13	3	4,9	0,7	0,1
Banques populaires	16,5	17,7	17,5	18,5	388	408	12,8	13,1	2	3	1,6	1,2
Crédit mutuel	15,1	16,7	23	25	355,1	380	11	11,7	1,5	2	1,3	1,5
Banque Indosuez	10,9	11,3	11,6	12	367,2	364,7	8,1	7,9	1,5	3,5	0,8	0,1
Banque Paribas	10,5	10,4	8,1	18	620	719,6	6,3	6,5	5,2	1,9	– 1,7	0,8
CCF	7,6	7,8	8,8	10,5	291,6	338,4	5,2	5,1	1,1	1,3	0,9	0,97

* « Tier one », selon la norme de solvabilité internationale : ratio cooke.

1992. Paribas et Suez sont confrontés à des problèmes d'une autre ampleur : de moyens et de taille pour rester de véritables banques d'affaires et d'investissement capables d'accompagner leurs clients industriels. En fait, seul le Crédit lyonnais joue encore ce rôle, mais à quel prix ?

SOLIDES ● Si les banques françaises restent solides – et si trois d'entre elles (Crédit lyonnais, Crédit agricole, BNP) comptent parmi les dix plus importantes de la planète, – elles ne pourront toutefois pas échapper à des révisions stratégiques. Ainsi, la concurrence entre les « trois vieilles », le Crédit agricole et les caisses d'épargne est si forte sur le marché des particuliers que certains dirigeants se demandent ouvertement si la banque de masse peut être rentable.

D'autant qu'un nouvel acteur, La Poste, cherche à prendre par tous les moyens des parts de marché. « *Si La Poste devient une banque à part entière, au moins un réseau national sera condamné à disparaître* », pronostique le président d'un ensemble de banques régionales. Le mot barbare de « surbancarisation » revient de plus en plus souvent dans la bouche des banquiers. « *Le marché est tellement incertain que, dans cinq ans, seul le Crédit agricole me semble suffisamment solide pour préserver de façon certaine ses positions* », affirme le président d'une banque moyenne.

« Le secteur bancaire français est confronté à une hausse de la charge du risque alors que la rentabilité d'exploitation atteint un niveau historiquement bas. »

Dans ce maelström, les établissements de taille moyenne (Crédit mutuel, CIC, Banques populaires) oscillent entre des stratégies coûteuses de conquête de parts de marché, pour atteindre une taille « suffisante » dans un certain nombre de régions, et des logiques privilégiant la rentabilité, à l'image de la Société générale. L'impact de la conjoncture sur la rentabilité des banques, avec la montée des risques *immobiliers* et des défaillances d'entreprises, ne doit pas masquer des évolutions plus profondes. La fameuse « déréglementation » des années 80 a exposé les établissements bancaires à une concurrence toujours plus forte, au moment même où le coût de leurs ressources devenait de plus en plus élevé. L'explosion des sicav monétaires – un phénomène exclusivement français – a vidé les comptes à vue et condamné la plupart des banques à acheter leur matière première, l'argent, à des coûts de plus en plus élevés, notamment pendant la crise monétaire.

SURVEILLANCE ● « *Le secteur bancaire français est confronté à une hausse de la charge du risque alors que la rentabilité d'exploitation atteint un niveau historiquement bas.* » Voilà ce qu'écrivait au début de l'année l'agence de notation financière Standard and Poor's, en mettant sous surveillance huit grandes banques françaises. La marge d'intérêt, qui représente encore l'essentiel des bénéfices, en dépit des efforts pour faire rémunérer les services par des commissions, n'a cessé de diminuer au fil des ans. De 5 % en 1987, elle s'est réduite à 3,8 % en 1990 et 3,4 % en 1992.

Une évolution qui n'a pas été compensée, loin de là, par une augmentation du volume des crédits distribués. « *Au contraire, pour la première fois depuis la guerre, la demande de crédits a stagné en 1992* », souligne Michel Pébereau, le président du CCF. Les particuliers et les entreprises ont limité leurs demandes de capitaux du fait des taux très élevés, mais les banques elles-mêmes ont redoublé de prudence. Elles doivent faire face depuis le 1er janvier 1993 aux contraintes internationales de fonds propres dites ratio Coke. Elles doivent désormais avoir l'équivalent de 8 % de leurs engagements en capitaux propres.

Pour autant, les banques françaises vont sans doute redresser la barre en 1993 et surtout en 1994, aidées par la baisse des taux et l'amélioration de la conjoncture. Leur rentabilité devrait se redresser également, à la suite des efforts considérables entrepris depuis plusieurs années pour accroître la productivité et de la diminution progressive des provisions. « *Il n'est tout simplement pas imaginable qu'elles aient encore autant de difficultés additionnées qu'en 1992* », explique un analyste.

Mais de nombreux établissements ne feront pas l'économie de révisions stratégiques. Le changement de statut de la Banque de France, la réforme de la Caisse des dépôts et les privatisations prévues des grandes banques publiques (BNP, Crédit lyonnais) vont modifier leur environnement. Il leur faudra gérer dans le même temps des effectifs encore trop importants, avec des pyramides des âges déséquilibrées, des réseaux internationaux la plupart du temps non rentables, et des marges réduites. Vaste programme...

Eric Leser

POINT DE VUE

Des profits nécessaires

PAR JEAN-PAUL BETBÈZE (*)

LE théorème du chancelier Schmidt – « *les profits d'aujourd'hui font l'investissement de demain qui fera l'emploi d'après-demain* » – a longtemps connu un succès aussi large qu'immérité. Il s'agissait, objectif réussi à l'époque, de regonfler les profits des firmes et donc d'infléchir le partage de la valeur ajoutée entre salaires et non-salaires. Mais les profits peuvent faire de l'investissement de capacité ou de productivité, physique... ou financier, et créer des emplois ici... ou ailleurs.

Plus profondément, c'est la logique même du théorème qui est fausse. En effet, les profits sont la conséquence de bons choix. Ils sont donc postérieurs à la formation de la demande, c'est-à-dire à la combinaison de ressources et d'un désir de dépense. Et, si l'on remonte encore cette logique séquentielle, la formation de ressources dépend des revenus de la période antérieure et de l'importance des nouveaux crédits qui seront accordés. Revenu et création de monnaie sont l'alpha de toute période de formation-dépense du revenu, et donc de la dynamique même de l'activité. Mieux, à revenu donné, c'est le crédit nouveau qui fait la différence.

Cette logique n'est malheureusement guère reconnue. En théorie d'abord, la vague monétariste a toujours mis davantage l'accent sur le support (la monnaie) que sur son origine (la création de monnaie – encore taboue). Dans les faits ensuite, on suppose implicitement qu'il n'y a pas de vraie contrainte dans le désir d'endettement et surtout dans la capacité *des banques à prêter. Si l'on ajoute à cela que*, fondamentalement, la décennie passée a été celle de la dérégulation et de la désintermédiation – c'est-à-dire plus de ressources offertes dans un climat plus concurrentiel, – on explique à la fois notre forte croissance et sa fragilité : une très forte montée du crédit associée à une très nette érosion des marges bancaires.

Le cas américain

La superposition d'une économie d'endettement et d'une économie de marché financier a conduit les grandes économies à un cycle du crédit, hors norme, porteur d'une grande croissance. Jusqu'au moment où ce crédit, massif et surtout polarisé (par lieu et activité, notamment dans l'immobilier des grandes capitales), a fabriqué une suproduction – qui appelle à son tour une correction, mais avec un système financier qui ne s'est pas ragaillardi dans la phase d'expansion du crédit. Ajoutons encore à cela l'interconnexion mondiale du marché des bons du trésor, qui, offerts à taux fixe pour de longues périodes, rendent les gestionnaires de fonds très nerveux face à toute menace inflationniste et constituent donc un très puissant facteur de surveillance de l'inflation. Nous avons les ingrédients majeurs de la crise actuelle des grandes économies :

– une expansion excessive du crédit, suivie d'une brusque contraction,

– des banques affaiblies (et qui ont à satisfaire la norme Cooke),

– une vigilance anti-inflationniste totale.

Voilà pourquoi ce cycle est si particulier, si résistant aussi aux solutions dites « keynésiennes » (la reflation... car elle ferait immédiatement repartir les taux longs à la hausse) ou « classiques » (car le désendettement, la « purge », n'est que l'accentuation de la récession, avec des risques cumulatifs).

Il n'y a, au total, de sortie que « par le haut », par la mise en œuvre de la reprise, c'est-à-dire par la redynamisation de la demande, donc des ressources, et donc – dans une phase où les revenus stagnent et les psychologies s'inquiètent – du crédit. Mais, comme les banques sont fragilisées et précautionneuses, comme les taux réels restent (et resteront) élevés, c'est le seul crédit public qui fera repartir la machine.

Le cas américain est exemplaire des modes de sortie possibles de ce marasme. D'abord, le taux auquel les banques se refinancent auprès de la Banque centrale a chuté de 10 % début 1989 à 3 % au début 1993, beaucoup plus vite que le *prime rate*, le taux de base offert par les banques à leurs clients, passé de 11,5 % à 6 % aux mêmes dates. La marge de refinancement, s'élevant donc à 300 points de base (6 % – 3 %), a permis aux banques de se refaire une santé. Ensuite, la courbe des taux est redevenue normale – les taux à court terme sont plus faibles que les taux à long terme – et a permis aux banques de poursuivre leur cure : avec un refinancement à court terme qui leur coûte 3 %, elle peuvent acheter des titres d'Etat à long terme qui leur rapportent 5 %, cela sans aucun risque et sans consommer de fonds propres, en même temps qu'elles financent le déficit budgétaire, c'est-à-dire le redémarrage. Enfin, on mesure expérimentalement le temps nécessaire au regain (près de trois ans) et sa *toute relative solidité*.

L'Europe vit, décalée, cette même situation. Partout, les marges bancaires s'affaissent, partout les crédits stagnent, voire baissent en termes réels. Mais, nulle part, une action à l'américaine ne paraît entreprise pour restaurer les marges bancaires. En France, avec des refinancements à 8,50 % et des taux de base bancaires à 9,50 %, la marge brute des banques est égale au tiers de celle des Etats-Unis. En Allemagne, seule la faible dérégulation bancaire, les us et coutumes locaux, ont préservé le système de financement, lui permettant d'ailleurs de résister au traitement de choc de la Buba.

Et pour la France donc? Reconnaissons d'abord que la situation bancaire y est significativement meilleure qu'aux Etats-Unis. Reconnaissons aussi qu'il s'agit aujourd'hui de freiner la descente de l'activité et d'organiser le retournement. Les taux baissent et aident, certes, mais ils ne peuvent tout faire. Consolider les systèmes de financement est impératif. Propos de banquier ! Bien sûr... Mais ce sont bien les banques qui ont supporté une très grande part de l'ajustement dans la récession. Aujourd'hui, le poids rémanent de leur sacrifice passé peut considérablement affaiblir le redémarrage. Propos plus généraux donc.

Finalement, le théorème de la reprise est celui-ci : le profit des banques aujourd'hui, c'est le crédit demain, donc les revenus après-demain, donc la dépense après-après-demain, donc l'investissement... donc l'emploi... Comme on le voit, la séquence est plus longue, plus impliquée, plus délicate. Elle a aussi le défaut d'être vraie.

(*) Directeur des études économiques et financières du Crédit lyonnais.

FINANCE

La lourde facture de l'immobilier

Les craquements du marché immobilier, entre 1989 et 1992, ont infligé de lourdes pertes aux banques françaises qui y étaient engagées pour 300 à 500 milliards de francs. L'heure des comptes et des sanctions a sonné

LONGTEMPS minimisée, la crise de l'immobilier a dû être, finalement, prise en compte par les banques, qui se sont résignées à lourdement provisionner leurs engagements sur le secteur pour l'exercice 1992.

Rappelons l'historique de cette crise, tel que le définit Philippe Pontet, PDG pendant sept ans de la banque La Hénin, du groupe Suez, qui distingue quatre fractures successives du marché. La première s'est produite en 1989, dans l'immobilier de loisirs gagné par l'asphyxie. La seconde est apparue au printemps 1990 après trois ans d'excès spéculatifs, qui provoquèrent un phénomène de saturation, cette fracture étant masquée par l'éclatement de la crise du Golfe à laquelle on a imputé, à tort, le début du ralentissement de l'économie en France. La troisième a été marquée par une accélération de la dégradation du marché immobilier en 1991, tandis que la quatrième s'est manifestée par un véritablement craquement entre le printemps et l'automne 1992.

> **Les plus touchés en proportion de l'encours global de leurs crédits sont très logiquement les établissements spécialisés.**

Les banques se décidèrent alors *à opérer des révisions* déchirantes en fin d'année et à fortement déprécier les créances chez les professionnels de l'immobilier, promoteurs et marchands de biens. Elles y étaient incitées par la Commission bancaire, leur organisme de contrôle, qui, dans son bulletin numéro 6 d'avril 1992, préconisait l'enregistrement en créances douteuses et litigieuses (CDL) de *« tout concours pour lequel il existe un risque probable ou certain de non-recouvrement total ou partiel, pour toutes les échéances impayées et le capital restant dû, quelles que soient les sûretés en garantie qui y sont attachées »*. Dès qu'une échéance était impayée depuis plus de trois mois, l'intégralité de la créance devait être enregistrée en CDL, et les intérêts provisionnés en totalité.

Dans ce cadre, les banques qui, maintenant, savent qu'une amélioration n'aura pas lieu avant longtemps dans l'immobilier, notamment dans celui des bureaux, ont fini par lever le voile sur les créances en question. A cette occasion, il serait imprudent d'appliquer un taux standard et moyen à l'ensemble des engagements sur l'immobilier, que la Commission bancaire évaluait à 300 milliards de francs, il y a environ un an, chiffre que la banque Paribas portait pour son compte à 500 milliards de francs, et qui recouvre des situations tout à fait différentes.

Ainsi, Jean-Yves Haberer, PDG du Crédit lyonnais, établissement qui détient la palme des engagements dans le béton, 43 milliards de francs, a affirmé : *« Nous ne voulons pas être le numéro un au palmarès du risque »*, ne faisant rentrer dans ces risques que les crédits accordés à des emprunteurs « fragiles », tels que les promoteurs ou les marchands de biens, avec, pour gages, les actifs immobiliers ainsi financés. Il en exclut les engagements « sans danger », comme ceux sur les centres commerciaux (qui restent prospères), sur les entrepôts et locaux fonctionnels d'entreprises, et sur les filiales et grands groupes comme Bouygues, Dumez, etc. Ce tri lui permet de ramener de 43 milliards à 24 milliards de francs les crédits véritablement risqués, avec un taux de provisionnement porté de 5 % à 25 %, ce qui a coûté au Crédit Lyonnais 5,3 milliards de francs en 1992, part de l'exercice.

Ce même genre de raisonnement a été adopté par la BNP, où le périmètre à risque *« après examen de chaque dossier avec les commissaires aux comptes »* est ramené de 31,5 milliards de francs à 9,4 milliards de francs, provisionné à 45 % soit 4,2 milliards de francs de dépréciation intégrée dans les comptes de 1992.

SPÉCIALISÉS • D'une manière générale, l'exposition du système bancaire français aux risques immobiliers peut s'analyser de la manière suivante : les plus touchés, en proportion de l'encours global de leurs crédits, sont très logiquement les établissements spécialisés, dont c'est le métier, à savoir la banque La Hénin, du groupe Suez (3,3 milliards de francs de provisions sur 18,8 milliards de créances), l'UIC-SOFAL, du groupe du CIC (2 milliards de francs sur 24 milliards), avec une mention très particulière pour le Comptoir des entrepreneurs (20 milliards de francs de créances dont 10 milliards de francs chez les promoteurs et une perte nette réelle dépassant 2 milliards), ce qui a exigé un renflouement en catastrophe, le plus beau scandale de la place de Paris depuis bien des années.

Les grandes banques de dépôts, certes, affichent de très grosses provisions, mais sur des encours qui représentent une faible proportion de leurs crédits, guère plus de 1 %, ce qui ramène les choses à leur juste valeur. Les plus épargnés ont été la Société générale (11,1 milliards de francs d'engagements en France), provisionnée à 10 % – 46 % pour les risques les plus sensibles, – et le Crédit agricole, 6 milliards de francs de créances douteuses et litigieuses, couvertes à 35 %, sur un total de 19 milliards de francs d'engagements en France (2 % des crédits totaux), provisionnés à 15 %.

ENCOURS • Le Crédit commercial de France tire également son épingle du jeu avec, seulement, 3,7 milliards de crédits à l'immobilier en France. Ce n'est pas le cas de la Banque Indosuez, qui a dû constituer 1,84 milliard de francs de provisions après 754 millions de francs en 1991, sur 13 milliards de francs d'encours promoteurs (8 % des crédits totaux) couverts, pour l'instant, à 20 %. Ni celui du groupe Paribas, qui a porté ses provisions d'un peu moins de 900 millions de francs, en 1991 (hors sa filiale suisse), à un peu plus de 1,7 milliard de francs sur un encours de 29,9 milliards de francs dont 21,6 en France.

Mais, en fait, ce sont les établissements petits et moyens qui ont payé le plus lourd tribut à la crise, après s'être chargés, souvent imprudemment, au-delà de leurs capacités.

Ainsi, la Banque Pallas-Stern a provisionné 1,2 milliard de francs sur 6 milliards d'encours, et partage encore un autre encours de 6 milliards avec la BRED, du groupe des Banques populaires qui a, elle aussi, supporté de fortes dépréciations. La banque Worms a perdu 1,6 milliard après 1,44 milliard de provisions sur un encours qui atteint 18 % des crédits globaux de l'établissement, ce qui est énorme pour un organisme non spécialisé dans l'immobilier.

Ce pourcentage est porté à 25 % pour la Banque Hervet (plus de 4 milliards de francs). On a même vu la filiale française (ex-banque Louis Dreyfus), filiale de la Banque Bruxelles-Lambert, avouer un déficit de 540 millions de francs sur les crédits à des professionnels de l'immobilier.

La liste est encore longue, et les montants de provisions annoncés tiennent peu ou pas compte, dans la plupart des cas, des coûts de « portage » des programmes de construction pour les prochaines années, dans l'impossibilité de les calculer sérieusement : tout va dépendre des taux d'intérêt à court terme applicables aux crédits et du rythme de commercialisation desdits programmes sur lequel les experts sont bien peu optimistes (quatre ans de stocks sur les bureaux). L'un d'eux hasardait récemment que les pertes totales pour les banques françaises pourraient atteindre, en cumulé, 100 milliards de francs pour les exercices 1992, 1993 et 1994.

Conséquence logique, des têtes sont tombées, bien que tout le monde se soit fait prendre dans cette crise, même le Crédit local de France et le vénérable Crédit foncier, entrés dans la danse en 1990 au plus mauvais moment. Pierre Moussa a dû passer la main à Gérard Eskenazi, dont la holding Comipar a injecté 600 millions de fonds propres dans la banque Pallas-Stern. Jean-Michel Bloch-Lainé, PDG de la banque Worms, a été contraint à démissionner, les pertes de son établissement ayant outrageusement « plombé » les comptes de l'UAP, sa maison mère. Philippe Pontet, PDG de la Banque La Hénin, a dû céder sa place, bien que, globalement, sa responsabilité n'ait pas été supérieure à celle des dirigeants du groupe Suez.

Jean-Jacques Piette, PDG du Comptoir des entrepreneurs, en principe contrôlé par l'Etat, mais qui bénéficiait des faveurs du pouvoir, a dû ère « démissionné » par Michel Sapin, ministre des finances, le 26 mars, tout à fait *in extremis* : le scandale était devenu trop grand. Quant à la banque Hervet et son président Patrick Careil, ils tombent gentiment dans les bras du Crédit commercial de France.

François Renard

ÉTATS-UNIS

Los Angeles, un an après

Suite de la page 29

De plus, la récession économique est particulièrement aiguë en *Californie, où le taux de chômage* atteint presque 10 %, se situant nettement au-dessus de la moyenne nationale (7 %).

Reconstruire South Central, *mission... impossible? Et, si la* reprise économique a jamais lieu, viendra-t-elle de l'initiative privée façon Ueberroth, des programmes d'aide gouvernementale ou de l'au*todétermination et* de la *reprise* en main de la communauté noire? ... Isaac Baxter, gérant d'un magasin de peinture qui a rouvert il y a neuf mois sur un tronçon déserté de Ver*mont* Avenue, a *soupesé toutes* ces solutions. Cet Afro-Américain de quarante-neuf ans, qui en tant que vétéran du Vietnam a bénéficié d'un cycle d'études supérieures, *explique que son patron*, le fabricant de peintures Sinclair, était couvert par l'assurance.

ARGENT • Il doute fort que la *renaissance économique de son* quartier puisse venir du secteur privé blanc. *« Nous aider?* ironise-t-il, *tout au plus profitent-ils de la situation, ce n'est qu'une question d'argent. »* Un exemple : la plus grande chaîne de supermarchés de Californie du Sud, Vons, qui ne s'était jamais implantée dans South Central, annonce désormais son arrivée. *« Pendant très longtemps, nous avons perdu de vue les possibilités commerciales qui existaient dans ces quartiers,* explique en effet le PDG de Vons, Richard Stangeland. *Honte à nous pour avoir mis si longtemps à comprendre!*

> **La désertion des entreprises est ancienne. Suite au redéploiement du secteur industriel vers les technopoles californiennes, 70 000 emplois ont fui South Central entre 1978 et 1982.**

La désertion des entreprises est ancienne. Suite au redéploiement du secteur industriel vers les *technopoles* (les parcs industriels) californiennes, 70 000 de ces emplois ont fui South Central entre 1978 et 1982 (2). Et le commerce de détail demeure la principale acti*vité économique d'un quartier où* le chômage touche près de la moitié de la population masculine. Les pertes d'emplois consécutives aux émeutes (estimées à environ *40 000)* ont affecté en premier lieu ces petits commerçants. Or les *mom-and-pop shops* (les boutiques tenues en famille) ont le plus grand mal à refaire surface, la moitié des *victimes n'étant pas, ou très insuffi*samment, assurées. Sur plus de 1 000 bâtiments détruits ou sinistrés, seulement 150 ont fait l'objet d'une demande de permis de *construction ou* de *rénovation.*

Autant dire que sur South Central plane une atmosphère de blues économique... A côté du marchand de peinture de Vermont Avenue, *Khang's Tropical Fish* est à *louer. Idem* pour Kim's Family Shoes. Suite à l'abandon des Coréens, durement touchés, Collins Shoes avertit de son changement de propriétaire : *« Black-owned »* (tenu par un Noir), lit-on en vitrine. Le Super Swap Meet (marché couvert pratiquant le rabais) annonce une réouverture prochaine et des boxes à louer. Derrière un grand mur percé d'un minuscule guichet, Latinos' Pizza se protège désormais mieux qu'une banque. Plus loin, Launderland offre un service de blanchisserie à 50 cents par machine pour fêter son redémarrage. Le petit *mall* (centre commercial) d'en face est désespérément vide...

DISCRIMINATION • Isaac Baxter envisage de se mettre à son compte, et il a fait le tour de la question. *« On ne prête pas aux Noirs »,* voilà son verdict. Même avec des revenus corrects et un bon niveau d'éducation. Les statistiques officielles lui donnent raison : une étude de la Banque centrale atteste qu'en 1991 le taux de rejet des demandes de prêts par les établissements bancaires est de 15 % pour les Asiatiques, 17,3 % pour les Blancs, 26,6 % chez les Latinos, mais culmine à 37,6 % pour les Noirs. L'association RLA veut s'attaquer à cette discrimination bancaire, en débloquant le jour anniversaire des émeutes un fonds de 5 *millions de dollars.*

Les banques gérées par les minorités peuvent-elles remédier à cette difficulté d'accès au capital? L'expérience de Founders National Bank of Los Angeles s'avère *intéressante.* Fondé en 1991 et dirigé par des Afro-Américains, cet établissement bancaire compte 10 000 clients. dont 90 % sont *noirs. Il a 50 millions de dollars de* prêts en cours, allant de l'emprunt de 5 000 dollars alloué à une femme pour l'acquisition de machines à coudre lui permettant *de faire démarrer un cottage-industry* (une industrie familiale), jusqu'aux prêts plus élevés (jusqu'à 1 million) accordés à des restaurants, des concessionnaires automobiles, des *Eglises,* un centre médical, ou à la rénovation de l'unique *cinéma du quartier. « Notre idée est simple,* explique Carlton Jenkins, directeur de la Founders Bank, trente-sept ans, né à South Central et banquier de métier, *nous voulons fournir un service financier de qualité, des capitaux, des crédits, à une communauté qui n'en a pas bénéficié depuis vingt-cinq ans. Nos critères sont les mêmes qu'ailleurs, c'est notre détermination qui fait la différence. »*

Convaincu que les firmes américaines doivent réinjecter dans ces quartiers les dollars, en essence, vêtements, alcool, automobiles... qu'elles y gagnent, et donc *« recycler les dollars noirs »,* selon une expression fréquemment employée par la communauté, Carlton Jenkins a obtenu que la compagnie pétrolière Arco investisse 1 million de dollars *dans le capital de la Founders* Bank! *« Nos finances sont saines, c'est une très bonne décision de leur part »,* ponctue le banquier qui croit que seul le *self-empowerment,* l'auto-renforcement de son propre pouvoir, peut sortir South Central de son marasme économique. L'association à but non lucratif L. A. Renaissance, qui dépend de l'influente église noire First African Methodist Episcopal Church, s'est aussi lancée dans le prêt commercial avec des fonds venus de Disney (1 million) et d'Arco.

Tandis que, évoquant la promesse faite par Abraham Lincoln aux Noirs, un vendeur ambulant de T-shirts, à l'angle de Manchester Avenue, lance : *« We never got our forty acres and a mule! »* (on ne nous a jamais donné nos 40 acres et une mule), Isaac Baxter affirme que *« les émeutes ont sonné le réveil de la communauté noire, qui doit trouver ses propres solutions à long terme ».*

Une revitalisation économique des *innercities* serait un fait sans précédent. C'est pourquoi l'Amérique observe actuellement South Central, tel son champ d'essai...

Claudine Mulard

(2) D'après James Johnson, *The L. A. rebellion : A retrospective,* UCLA.

ÉTATS-UNIS

L'emploi contre les ghettos

Pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion, mises en lumière par les émeutes de Los Angeles il y a un an, le gouvernement démocrate redécouvre les zones d'entreprises bénéficiant d'avantages fiscaux

NEW-YORK
de notre correspondant

LORSQU'IL a enfin compris, au mois de juin 1992, que les émeutes de South-Central, survenues deux mois plus tôt, n'étaient pas seulement une flambée raciale comme Los Angeles en connaît régulièrement, mais l'expression de colère de laissés-pour-compte et de « déclassés économiques », dans une communauté où les Latino-américains sont désormais plus nombreux que les Noirs, mais aussi pauvres, le président Bush avait donné son accord de principe à un plan de réhabilitation économique de South-Central, comportant notamment la création de « zones d'entreprises ».

Ce projet n'a jamais vu le jour, pour cause de tourmente électorale et en raison du veto mis ultérieurement par la Maison Blanche à son volet fiscal. De retour aux affaires après douze ans, la nouvelle administration démocrate a ressorti ce mécanisme de réhabilitation des régions économiquement sinistrées, commun en Europe et notamment dans son pays d'origine, la Grande-Bretagne, mais peu développé aux Etats-Unis. Avec pour mission d'élaborer un système fédéral, alors que seuls, jusqu'à présent, les Etats et les municipalités mettaient en œuvre cette aide à l'emploi.

« Les zones d'entreprises ? On en a surtout parlé », estime James B. Steinberg, l'un des chercheurs de la Rand Corp., organisme d'études situé à Santa-Monica (Californie), et co-auteur d'un récent ouvrage consacré à la politique urbaine (1). Née aux Etats-Unis au milieu des années 70, la formule n'a commencé à être développée qu'au début des années 80, à une échelle modeste. Actuellement, 36 Etats et le district de Columbia (où siège la capitale fédérale) ont mis en place des programmes de zones d'entreprises, qui consistent, pour venir en aide aux régions les plus sinistrées, à y attirer des firmes grâce à des incitations fiscales. Leur taille et leur nombre varie grandement d'un Etat à l'autre : le Maryland en compte 4, l'Etat de New-York 19, mais la Floride et l'Illinois plus d'une centaine, un nombre jugé excessif, mais qui reflète autant des arbitrages politiques que les difficultés économiques locales.

EXPÉRIENCES • Après une dizaine d'années d'expérience aux Etats-Unis, l'efficacité de ces zones reste l'objet de vastes débats. Selon Jack Kemp, ancien secrétaire au logement du président George Bush, qui avait suggéré, en vain, à son patron l'instauration d'un système fédéral, ces zones auraient permis de créer – ou de sauver – 180 000 emplois dans les régions concernées. Les services de Jack Kemp soulignaient le bien-fondé économique du système à partir de l'exemple du New-Jersey, notamment de Newark, où les problèmes urbains sont particulièrement aigus. La richesse économique créée après la mise en place des zones d'entreprises (matérialisée par l'impôt versé par les sociétés qui y sont implantées) a compensé, et au-delà, les exonérations fiscales consenties initialement : pour chaque dollar investi, la recette fiscale a été de 1,90 à 5,20 dollars selon les cas.

Mais ce type d'analyse a souvent été contesté, notamment par le General Accounting Office (GAO), un service (sans coloration politique) du Congrès : à l'issue d'une étude portant sur différentes expériences sur une durée de quatre ans, ce dernier arrivait à la conclusion que les emplois créés dans ces zones provenaient davantage d'une amélioration générale de la conjoncture économique dans l'Etat concerné que de l'effet mécanique des incitations fiscales.

« L'un des principaux problèmes est que les jobs aillent véritablement aux personnes vivant dans la zone visée et qu'on évite de transférer la croissance – et donc les emplois – d'une région à une autre, souligne James Steinberg. *Mais ces zones peuvent avoir un effet positif pour peu qu'elles soient conçues comme un ensemble s'appuyant sur des infrastructures et sur un réseau de services publics adapté. »* Au fil des ans, la réflexion des autorités locales s'est affinée et chacun a compris aujourd'hui (la crise économique y a naturellement contribué) le besoin d'intégrer aussi des objectifs à dominante sociale dans la création de ces zones.

« Dans l'attention portée aux ressources humaines, nous sommes certainement l'Etat le plus avancé, assure Liz Abzug, directeur des programmes de développement des zones économiques à Albany, la capitale de l'Etat de New-York. *Nous consacrons de gros efforts au logement, à la garde d'enfants, à l'apprentissage et au réseau de communications. Depuis 1986, une législation de l'Etat nous a permis de créer des zones d'entreprises. Dès 1987, nous en avons créé 10, puis 9 autres l'année suivante : ces 19 zones – dont 4 sont situées dans la ville de New-York – ont permis de créer 12 000 emplois. La loi nous permet d'aller jusqu'à 40 zones au total, et d'ici six mois à un an nous en aurons créé 8 nouvelles, qui, comme les précédentes, devront allier industrie manufacturière et services, PME-PMI et moyennes entreprises. »*

CONTEXTE • Ce principe peut-il être appliqué à Los Angeles et aider à rebâtir South-Central sur les cendres de son ghetto ? Liz Abzug en est convaincue : *« Il doit naturellement être adapté au contexte local. Mais les zones d'entreprises constituent effectivement un instrument important pour revitaliser le tissu d'une ville »*, affirme-t-elle.

A condition que la volonté politique remonte d'un cran, jusqu'au niveau de l'Etat fédéral. Même l'administration républicaine avait admis en son temps l'intérêt du système. En 1980, peu avant son entrée à la Maison Blanche, le président Reagan avait demandé à son équipe de préparer un projet de loi en liaison avec le Congrès, le Jobs & Enterprise Zone Act. Balayé par la « révolution conservatrice », celui-ci n'a jamais vu le jour et Georges Bush, son successeur, ne s'est guère préoccupé de la question jusqu'à ce que les flammes de South-Central ravivent le débat.

Le nouveau président démocrate a hérité du dossier. Au cours de sa campagne électorale, Bill Clinton avait plaidé en faveur des zones d'entreprises. Son secrétaire au logement, Henry Cisneros, a repris en partie les idées de son prédécesseur (Jack Kemp) en matière de zones d'entreprises pour en faire *« un concept totalement nouveau et qui ne se limitera pas à l'octroi d'incitations fiscales »*, indique Jack Flynn, l'un des porte-parole du ministère du logement. Sans pouvoir préciser, toutefois, sous quelle forme et dans quels délais ce projet sera soumis à la Maison Blanche.

Mais une chose est sûre : pour Bill Clinton, une politique urbaine, définie cette fois au niveau de l'Etat, doit être élaborée au plus vite. Sous peine de voir rallumer des foyers que l'on croyait éteints. Henry Cisneros ne peut que se féliciter de cette priorité gouvernementale : le ministère du logement et du développement urbain a été créé par le président Johnson en septembre 1965. Exactement un mois après les émeutes de Watts et en réponse à des violences qui, déjà, avaient la pauvreté et les tensions sociales pour principale origine.

Serge Marti

(1) *Urban America : Policy Choices for Los Angeles and the Nation*, de James B. Steinberg, David W. Lyon et Mary E. Vaiana, Rand Corp.

Mêmes causes mêmes effets

NEW-YORK
de notre correspondant

De tout temps, les Etats-Unis ont connu des émeutes. De tout temps ou presque, les pouvoirs publics, au niveau fédéral et au niveau des Etats concernés, ont créé des commissions *ad hoc*, qui ont publié de volumineux rapports sur les causes de ces explosions de violence et les moyens de tenter de les prévenir. Jusqu'ici sans grands résultats. La première commission de ce genre avait été constituée après les émeutes de 1917 dans la partie est de Saint-Louis (Missouri), aujourd'hui encore la plus misérable de cette ville. Par la suite, les violences de Chicago (1919 et 1968), de New-York (1935) et de Detroit (1943), de Washington (1969 et 1970) et de Miami (1982) avaient suscité autant de doctes commentaires.

Un an après les événements de South-Central, il est tentant de comparer tous ces textes à la réalité. Le constat est unanime : non seulement la situation ne s'est pas améliorée mais elle s'est plutôt aggravée au plan racial et économique.

Dans son rapport, la commission constituée après les émeutes de South-Central, en 1992, constate elle-même que *« les causes des émeutes sont les mêmes que celles qui ont entraîné les violences des années 60 »*.

De plus, *« elles ont été aggravées par une concentration accrue et très visible de la richesse en haut de l'échelle sociale et par un désengagement de l'Etat fédéral et de l'Etat local des programmes urbains destinés à ceux qui se situent au bas de l'échelle »* (1).

Remontant jusqu'à 1968 et au fameux rapport Kerner qui avait suivi les émeutes de Newark et de Detroit l'année précédente, la fondation Milton-Eisenhower, qui vient de publier une étude consacrée aux *« moyens de reconstruire nos villes »* (2), estime que les constatations faites il y a un quart de siècle sont toujours d'actualité. *« Certes, des progrès ont été accomplis, notamment avec l'émergence d'une classe moyenne noire,* admet, dans un entretien au *Monde*, Lynn Curtis, président de la fondation. *Mais, dans la plupart des cas, notamment pour le nombre de Noirs en prison ou la proportion d'enfants vivant en-deçà du seuil de pauvreté, la situation est pire qu'avant. »*

Dans cette guerre engagée contre la pauvreté et la discrimination, la fondation évalue à quelque 30 milliards de dollars par an, pendant dix ans au moins, les sommes qu'il faut consacrer à la réhabilitation urbaine. A titre de comparaison, après les émeutes, le gouvernement fédéral avait promis une aide de 1,3 milliard de dollars à l'économie locale. Une somme minime, dont, pourtant, les habitants de South-Central n'ont toujours pas vu la couleur.

S. M.

(1) *Final report & recommendations of the Assembly special committee ont the Los Angeles crisis* (présidé par Curtis Tucker), septembre 1992.

(2) *Investing in children & youth. Reconstructing our cities*, The Milton S. Eisenhower Foundation, mars 1993.

DOSSIER

La politique familiale



La nouvelle majorité a promis de faire prendre progressivement en charge par le budget de l'Etat le financement des prestations familiales, assuré, pour l'essentiel, par des cotisations «patronales» sur les salaires ou sur les revenus des travailleurs indépendants. Cette mesure rapprocherait la France de la situation de la plupart des pays de la Communauté européenne. Même si la part de l'Etat dans le financement de la politique familiale est déjà plus importante qu'on ne le dit en raison du «quotient familial», qui allège l'impôt sur le revenu pour les familles.

Mais cette réforme n'apportera pas pour autant de l'ordre dans un système devenu de plus en plus complexe : à des prestations d'«entretien» des enfants (les allocations familiales proprement dites), se sont ajoutées d'autres, à objectif plus nettement nataliste (l'allocation pour jeunes enfants, l'allocation parentale d'éducation), voire social, destinées à certaines catégories «fragiles» ou démunies (les prestations logement, allocation de parent isolé, de soutien familial).

Dans cet ensemble complexe, les familles ont de plus en plus de mal à se repérer et les priorités proclamées au début des années 80 (les familles nombreuses et les familles jeunes) apparaissent de moins en moins clairement. Le quotient familial, bien que «plafonné», accroît encore cette complexité. L'efficacité «démographique» du système commence à être mise en doute : l'aide apportée suffit-elle pour les familles nombreuses ? Répond-elle d'autre part à la baisse tendancielle des premières naissances ?

Construit après la seconde guerre mondiale pour des couples où la femme restait au foyer, ce système n'est pas encore adapté à la société actuelle, où les deux tiers des femmes travaillent à l'extérieur et où les modes de garde des enfants comptent de plus en plus. Tout en affichant une priorité à la conciliation de la vie familiale et de la vie professionnelle, comme tous les gouvernements européens aujourd'hui, les socialistes, toujours mal à l'aise sur le terrain de la politique familiale, préoccupés de l'équilibre des comptes sociaux, n'ont pas su la mettre en œuvre en menant une politique dynamique et coordonnée dans les domaines du travail, de l'emploi et du logement. Le nouveau gouvernement, qui trouve ses alliés plutôt du côté des traditionalistes, fera-t-il mieux?

Dossier réalisé par Guy Herzlich et Jean-Michel Normand

Comment a-t-elle évolué ?

■ La politique française d'aide aux familles est ancienne : la première loi, prévoyant le versement par les communes d'allocations aux familles nombreuses dans le besoin, remonte à 1913. Elle a trois sources : démographique (la baisse de la natalité, plus précoce que dans le reste de l'Europe, apparaît comme un danger pour la nation), sociale, voire *paternaliste* (soutenir les familles nombreuses, méritantes), et patronale (fidéliser et moraliser les travailleurs par un supplément de salaire).

C'est entre les deux guerres que le système s'est construit : sursalaire pour les petits fonctionnaires chargés de famille, «caisses de compensation» patronales. Le «code de la famille» du 29 juillet 1939 fixe déjà le cadre de la politique ultérieure : il généralise les allocations familiales, crée une prime à la première naissance et une allocation pour la mère au foyer, accorde des avantages fiscaux pour les familles en fonction du nombre d'enfants. Avec, en outre, natalisme et morale obligent, une aggravation de la répression de l'avortement.

Le régime de Vichy (travail-famille-patrie) ne pouvait que souscrire, mais la Libération, pour garantir le revenu du travailleur chargé de famille, intègre les allocations familiales dans le nouveau système de Sécurité sociale, en laissant leur autonomie aux caisses, à la demande des associations familiales et des démocrates-chrétiens. *L'après-guerre est* «l'âge d'or de la politique familiale : la base mensuelle des allocations est fixée à 225 fois l'heure de travail du métallo parisien. Toutes les catégories socio-professionnelles en profiteront progressivement, mais dans les années 60 le taux de la cotisation tombe de 16,75 % à 9 % et les dépenses reviennent de 22 % à 10 % du PNB par habitant avec le baby-boom et la progression du niveau de vie.

Dans les années 70, la politique, devenue sélective, cherche à répondre à des besoins précis (logement), à aider des publics particuliers (orphelins, handicapés, *parents isolés*). Ces *prestations* s'adressent de préférence aux familles à revenus modestes ou moyens : en 1981, 46 % sont soumis à des conditions de ressources, contre *13,6 %* en *1970*.

Cette évolution est liée à la crise, qui fragilise certaines familles, mais aussi aux changements sociaux – multiplication des divorces, déclin du mariage – et démographiques : la baisse de la natalité (de 18,1 pour mille en 1964 à 13,8 en 1978) amène à augmenter l'aide aux familles «nombreuses» (trois enfants et plus) par majoration des allocations et création du complément familial. Aujourd'hui, familles nombreuses et familles jeunes forment les «cibles» privilégiées. Mais le système n'a pas encore tiré les conséquences du développement du *salariat féminin : les prestations* juxtaposent allocations pour la garde des enfants et incitations au retour au foyer ; aucune coordination n'existe avec la politique de l'emploi. ■

Quels en sont les éléments ?

■ De nombreuses allocations sont directement versées aux parents, selon des règles différentes et complexes.

Certaines sont accordées sans condition de revenu :

– *Les allocations familiales* proprement dites : versées dès la naissance aux familles ayant au moins deux enfants à charge, jusqu'aux vingt ans de l'enfant (644 francs *par mois pour deux enfants*, 1 470 pour trois, plus 826 pour chacun des suivants), auxquelles peuvent s'ajouter, entre dix et quinze ans, des majorations.

– *L'aide pour l'emploi d'une assistante maternelle* et *l'allocation de garde d'enfant à domicile* (AGED) correspondent à la prise en charge de cotisations sociales. La seconde (6 000 francs au maximum par trimestre) est versée seulement si les deux parents (ou le parent seul) travaillent.

– *L'allocation parentale d'éducation* peut être versée à l'un des parents à partir du troisième enfant – de sa naissance à son troisième anniversaire – s'il a travaillé deux ans dans les dix dernières années et ne travaille pas.

Il convient d'y ajouter notamment les aides au recouvrement des pensions alimentaires et les prêts à l'amélioration de l'habitat.

En revanche, ne sont attribuées qu'aux familles ne dépassant pas un certain seuil de revenu (ce qui exclut en général 15 % des familles) :

– *l'allocation pour jeune enfant* (925 francs par mois), accordée pour tous à *partir du cinquième mois* de grossesse jusqu'aux trois mois de l'enfant, peut être versée jusqu'à ses trois ans, selon les revenus de la famille;

– *l'allocation de rentrée scolaire*, versée pour les enfants de six à douze ans;

– *le complément familial* : pour les familles ayant au moins trois enfants de plus de trois ans.

De même, le versement de *l'allocation de parent isolé*, de *l'allocation de soutien familial*, des allocations de logement dépend des revenus des parents.

Au total, les familles de trois enfants et plus (un cinquième du total reçoivent la moitié du volume des prestations) et les familles avec enfants jeunes (moins de trois ans) 40 %.

Parallèlement à cette multitude d'allocations *totalisant 156 milliards de francs* en 1991, les familles – lorsque leur revenu est imposable – bénéficient d'allégements fiscaux. Il s'agit du célèbre *quotient familial* (chaque enfant compte pour une demi-part (1) et une part entière à partir du troisième), qui, la même année, a représenté l'équivalent de 62,7 milliards de francs. D'autres réductions d'impôt existent : pour l'emploi d'une personne au domicile de la famille (réduction d'impôt égale à 50 % de la dépense dans la limite d'un plafond de dépense de 25000 francs par an), pour les frais de garde d'un enfant de moins de six ans (25 % des sommes avec un plafond de *25 000 francs de dépense*), *ainsi que* des allégements sur intérêts immobiliers calculés selon la taille de la famille... ■

(1) Une part pour les parents isolés.

Comment est-elle financée ?

■ Les salariés ne versent pas de cotisation au titre des prestations familiales. Ce sont leurs entreprises qui paient une contribution. Jusqu'en 1990, celle-ci, de 9 %, n'était calculée que sur la part de salaire au-dessous du plafond de la Sécurité sociale. Pour ne plus pénaliser les bas salaires, elle l'est désormais sur la totalité de la rémunération (à un taux réduit). En 1992, elle appportait 124 milliards de francs à la Caisse nationale d'allocations familiales (CNAF), qui, regroupant en une caisse unique presque tous les assurés *sociaux, quelle que soit leur activité* professionnelle, reçoit aussi les cotisations versées par les agriculteurs et les travailleurs indépendants.

La CNAF, qui verse des prestations non destinées aux familles (aides au logement, allocation d'adulte handicapé (AAH), revenu minimum d'insertion), bénéficie aussi du produit de la contribution sociale généralisée (40 milliards en 1992), et de 19 milliards de subventions de l'Etat, correspondant essentiellement à la prise en charge de l'AAH.

Ce mode de financement, hérité de l'après-guerre, est aujourd'hui contesté. Lors de l'introduction de la CSG, la cotisation déplafonnée des entreprises a été ramenée de 7 % à 5,4 % et compensée *par une augmentation équivalente* de leur cotisation-retraite.

Alors que la CNAF dégage chaque année des excédents (17,2 milliards de francs, en cumulé, depuis 1989), le gouvernement d'Edouard Balladur souhaite aller plus loin dans la fiscalisation des prestations familiales – reprenant un projet annoncé par Pierre Mauroy, alors premier ministre, le 5 novembre 1982. Il s'agirait de réduire progressivement (sur dix ans, par exemple) la cotisation «patronale» afin d'augmenter le salaire direct – les salariés pouvant parallèlement être encouragés à constituer des *fonds de pension par capitalisation. Mais* il faudra trouver les ressources budgétaires correspondantes pour assurer le maintien des prestations familiales à leur niveau actuel. ■

> **“Quoi de plus démoralisant que de voir les parents s'enfoncer dans la misère à mesure que le nombre de leurs enfants s'élève... La restriction des naissances est favorisée par la différence de situation entre les familles selon le nombre de leurs enfants.”**
>
> Alfred Sauvy
> (*Des Français pour la France*, avec Robert Debré, 1945)

Quels sont ses effets ?

■ La France est le pays européen qui dépense le plus pour sa politique familiale (quelque 3,5 % du produit intérieur brut, en incluant le quotient familial, mais sans compter la participation des collectivités locales aux crèches). Avec un double objectif : social – alléger le coût de l'enfant pour les familles – et démographique – maintenir le nombre de naissances.

Indéniable, l'effet social n'est cependant pas aisé à mesurer, car le montant de l'aide varie selon le nombre d'enfants et selon le revenu (même plafonné, le quotient familial avantage les revenus élevés). Selon les calculs de Philippe Steck, sous-directeur à la Caisse natio*nale d'allocations familiales, le coût* de l'enfant pour la famille est réduit de 45 % à 80 % pour une famille de deux enfants, selon que le revenu va de 1 à 5 fois le *SMIC, de 35 % à 75 %* pour *une famille* de trois enfants. On a aussi calculé que sur 800 000 familles se trouvant au-dessous du seuil de pauvreté (c'est-à-dire ayant un revenu inférieur à *50* francs par jour et par unité de consommation), 600 000 pouvaient franchir ce seuil grâce aux prestations familiales.

L'effet démographique, moins direct, est encore plus difficile à apprécier. Selon les comparaisons effectuées en 1985, avec plusieurs pays de la Communauté européenne par l'économiste Olivia Ekert-Jaffé, les prestations familiales françaises ont fait «gagner» l'équi*valent de 0,2 enfant par femme* (1) – l'indice de fécondité en France se situant aux environs de 1,8. La politique familiale a donc exercé un effet «à la marge» sur la fécondité, marqué surtout pour les troisièmes naissances : 13 % des femmes, estime-t-on, ayant eu un troisième enfant ne l'auraient pas eu en l'absence de politique familiale.

Selon Olivia Ekert-Jaffé, à l'avenir, la stagnation des prestations familiales (se traduisant par une baisse du pouvoir d'achat de 18 %) pourrait entraîner une baisse de l'indice de fécondité de 0,1 % d'ici à 2009. La chute serait beaucoup plus forte si l'on ramenait les aides à la famille au niveau de la moyenne européenne, la baisse de pouvoir d'achat atteignant alors 59 %.

Pourtant, en Grande-Bretagne, pays réticent envers toute politique démographique, la fécondité est restée à peu près au même niveau qu'en France. En Suède, elle a remonté fortement depuis le milieu des années 80. Cette remontée peut être due à l'extension des modes de garde et du congé parental. De même la stabilité britannique serait compensée par une instabilité de l'emploi féminin. Il semble aussi qu'avec le temps la politique familiale, même lorsqu'elle est ciblée, s'«use» – ce fut le cas notamment en RDA – et que de nouvelles actions (ou allocations) seraient nécessaires pour *maintenir l'incitation*. ■

(1) Une prise en charge totale du coût de l'enfant aurait permis de gagner l'équivalent de 0,4 enfant par femme.

LEXIQUE

CRITÈRES DE RESSOURCES. Depuis les années 70, certaines prestations familiales sont accordées seulement aux familles ayant des revenus au-dessous d'un certain seuil, afin de ne pas donner d'avantages supplémen*taires à des couples qui peuvent* supporter sans peine la charge d'enfants. Ce principe est contesté par les familialistes traditionnels, notamment par l'Union nationale des associations familiales, qui font valoir que les prestations sont destinées à rétablir l'égalité entre les familles avec enfants et sans enfants, et non à mener une politique sociale. La création de divers *minima sociaux* confiés à la CNAF a accru leurs craintes.

MINIMA SOCIAUX. Prestations qui assurent un minimum de ressources à certaines catégories, qu'il s'agisse ou non de familles *(allocation de parent isolé* (API), d'*adulte handicapé, revenu minimum d'insertion)*. La CNAF en versait pour 33 milliards de francs en 1991.

MODULATION. Consiste à moduler le montant des prestations selon les ressources de la famille : le cas type est celui des prestations logement, dont le calcul, prenant en compte plusieurs critères, est particulièrement complexe. L'objectif est de rétablir l'équilibre entre des familles ayant des niveaux de vie différents. Mais il soulève chez les partenaires sociaux et les associations familiales les mêmes débats que les *critères de ressources* (*voir plus haut*).

NEUTRALITÉ. Autre débat en cours depuis les années 70 : il s'agit de la neutralité entre les familles à un seul et à deux revenus. Les syndicalistes, notamment, estiment que les seuils de ressources trop bas défavorisent les familles où la mère travaille. *Pour l'éviter, des seuils différents* pour les deux types de familles ont été prévus, par exemple pour le *complément familial*. Mais ils n'éliminent pas totalement les différences (notamment parce qu'ils ne prennent pas en compte ce que l'Etat reprend par l'impôt sur le deuxième salaire).

MONOPARENTALITÉ. Concerne les prestations (allocations de *parent isolé*, de *soutien familial*) versées lorsque un seul des parents est présent au foyer. Celles-ci soulèvent une polémique permanente avec la baisse du mariage et la montée des naissances hors mariage : pour certains (l'ex-féministe Evelyne Sullerot est la plus éloquente), ces prestations dissuadent les mères célibataires de se marier. Un constat devrait les rassurer : depuis 1978, le volume de ces prestations, en francs constants, n'a pratiquement pas augmenté, alors que l'allocation de soutien familial, destinée aux orphelins est versée aussi en cas de refus de paiement des pensions alimentaires.

PRESTATIONS INDIRECTES. Ce sont les cotisations vieillesse pour les mères au foyer ayant élevé au moins trois *enfants, ou les cotisations maladie*, prises en charge par la CNAF. Elles représentaient 17 milliards de francs en 1991.

DES GARDES INSUFFISANTES

Alors que la France s'enorgueillit d'avoir élaboré l'une des politiques familiales les plus généreuses qui soient et dont les objectifs sont ouvertement natalistes, trouver une crèche ou même une nourrice ressemble trop souvent à *un parcours du combattant. Actuelle*ment, sur 750 000 enfants de moins de trois ans (sur un effectif total de 1,2 million) ne pouvant être gardés par leurs parents, moins de la moitié sont accueillis en crèche ou chez une assistante maternelle agréée. Les autres ? Au mieux, les grands-parents s'en chargent. A défaut, ils sont confiés à des nourrices travaillant «au noir», dans des conditions d'accueil qui ne sont pas toujours les meilleures.

Depuis une dizaine d'années, malgré les efforts consentis, la progression des places en crèche s'est plutôt ralentie. En dépit de la signature de plus d'un millier de *«contrats enfance»* et de *«contrats crèche»* entre les collectivités locales et les caisses d'allocations familiales (qui y consacrent 2 milliards de francs par an), l'écart entre les besoins d'accueil des «moins de trois ans» et les équipements disponibles reste considérable.

Dès lors, on peut se demander si les fonds consacrés à financer certaines allocations versées directement aux familles ne seraient pas mieux utilisés s'ils permettaient d'améliorer l'environnement de ces mêmes familles. En clair, un virement en fin de mois des allocations familiales – surtout à des catégories sociales aisées – incite-t-il vraiment une famille à s'agrandir lorsqu'il n'existe pas de crèche à proximité ? L'on a cherché à compenser en facilitant la garde à domicile (par l'AGED) et surtout, plus récemment, le paiement des assistantes maternelles (plus de 1 milliard de francs aujourd'hui). Cela suffit-il ?

BIBLIOGRAPHIE

■ *Les politiques familiales*, de Michel Messu, Ed. ouvrières, coll. «Le social en acte», 1992.

■ *La politique familiale en France depuis 1945*, sous la direction de Pierre Laroque, La Documentation française, 1986.

■ «Les prestations familiales de 1946 à 1985», de Philippe Steck dans *Revue française des affaires sociales*, juillet-septembre 1985.

■ *Droit social*, nº spécial, «Les prestations familiales», mai 1985.

■ «La politique familiale» d'Olivia Ekert-Jaffé dans *la France dans deux générations* (sous la direction de Georges Tapinos), Plon, 1992.

■ «Politique familiale et fécondité», d'Anne Pauti, et «La fécondité en France et au Royaume-Uni», de Linda Hantaïs, *Population*, INED, nº 4, 1992.

■ *Politique familiale et dimension de la famille*, rapport du CERC, 1992.

■ «Deux points de vue sur le quotient familial», *Economie et statistique*, nº 256, juillet-août 1992.

Industrie

Une nouvelle génération d'investissements

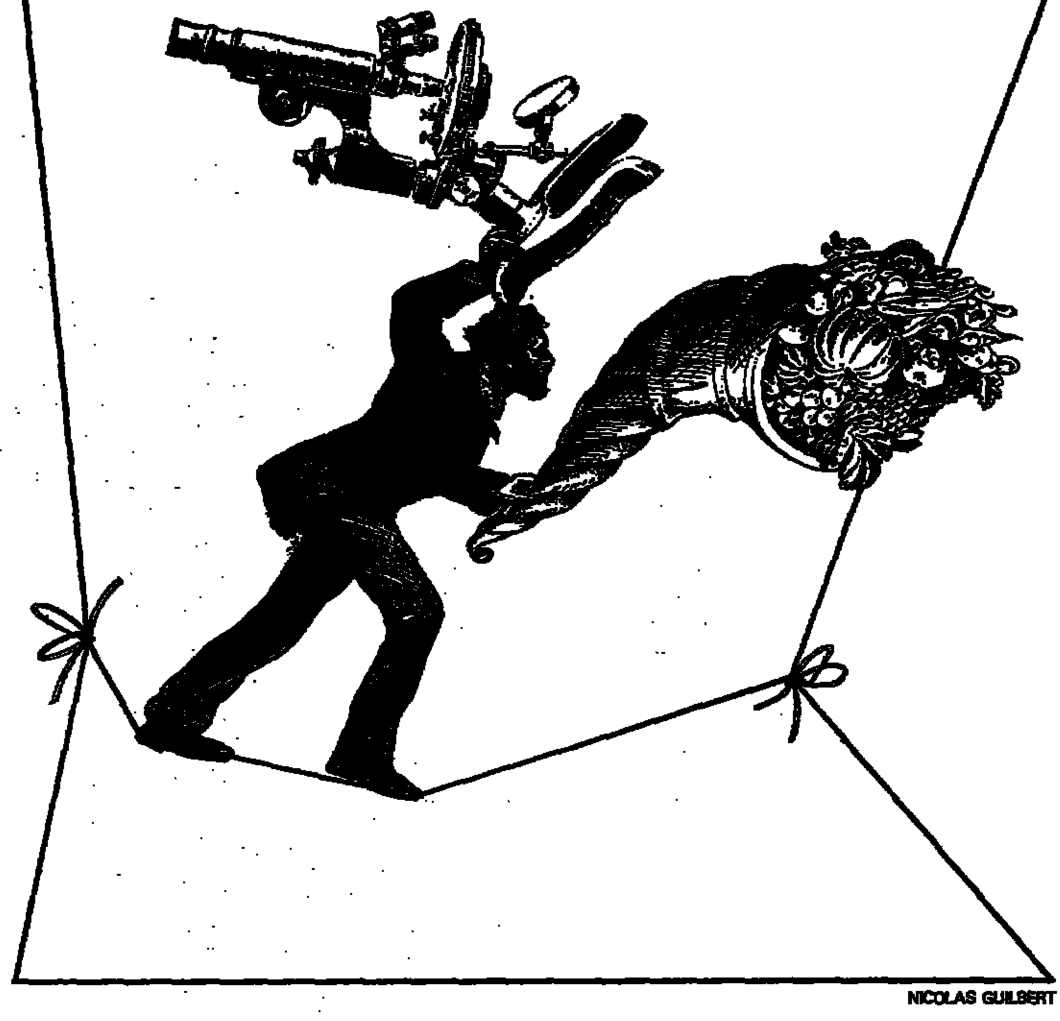
La baisse des taux, si elle se confirme, va régénérer la volonté d'investir, mais dans d'autres domaines que dans la productivité, le rattrapage nécessaire en France depuis dix ans – bien que coûteux en emplois – arrivant à sa fin. Les investissements «new look» seront concentrés sur l'écologie au sens large et surtout sur l'innovation, le lancement de nouveaux produits. Seul problème : ils seront coûteux. C'est le prix du remodelage de l'industrie mondiale, il faut s'y préparer.

par ALBERT MERLIN (*)

ANNÉE après année, les étudiants ont pu lire et entendre que, pour la France, l'investissement *était l'impératif numéro un. Le message a été* entendu, le sursaut est venu. Mais voilà que le pen*dule repart dans l'autre sens : à force d'investir,* nous explique-t-on, les entreprises françaises pas*sent leur temps à comprimer leurs effectifs ; les* industriels sont-ils donc devenus des obsédés de la performance, des maniaques de l'investissement? Ce à quoi les hommes de terrain répondent qu'ils n'ont pas le choix et que la modernisation demeure la clé de la compétitivité.

Comment leur donner tort? Si l'idée de ralentir la marche vers le «tout automatique» dans le tertiaire non exposé aux vents du large recueille un large assentiment, peut-on soutenir que l'industriel, lui, est libre de choisir délibérément de ralentir ses progrès de productivité face à ses concurrents mondiaux? En matière de compétition technologique, le quart d'heure de pause est exclu. C'est la règle du jeu.

Faut-il donc clore le débat sur l'investissement sans autre forme de procès? Surtout pas, au moment où la baisse des taux ravive les espoirs de reprise. Mais il faut d'abord comprendre avant de prévoir. Offrons-nous une mise en perspective : après la dernière guerre, il fallait construire, reconstruire, agrandir ; à cette époque, investissement rimait avec capacités de production.



NICOLAS GUILBERT

L'innovation avant tout

Vint ensuite, durant les années 80, une deuxième phase, dominée par l'impératif de modernisation ; ont joué tout à la fois le débarquement massif de l'électronique et la prise de conscience du retard qu'avait accumulé la France entre 1974 et 1984. Les derniers travaux menés au Plan soulignent que le sursaut de 1985 à 1990 a enfin permis *de rejoindre, à la fin de la décennie, le taux d'inves*tissement de nos voisins allemands, après avoir mis *les bouchées doubles. Résultat : des progrès de* productivité spectaculaires, allant jusqu'à 7 ou 8 % *l'an dans certains secteurs. Du même coup, cette* mise en perspective nous donne la clé du prétendu *«mystère» : pourquoi l'expansion, durant cette* période, a-t-elle créé moins d'emplois en France que *chez nos partenaires? Parce que nous avions à opé*rer un rattrapage en matière de modernisation et de productivité.

Un rattrapage, par définition, n'est pas exploitable. Mais on l'extrapole tout de même et l'on reste sur l'idée d'une poursuite probable de cet effort de modernisation, tout comme dans les années qui viennent de s'écouler. Ceci doit être corrigé : non que les usines ne recèlent, ici ou là, des «gisements» de productivité à découvrir. Mais le rythme des «découvertes» devient forcément moins intense. Parce que la substitution de la machine à l'homme n'est pas extrapolable très longtemps à ce rythme, et qu'elle rencontre tôt ou tard des limites physiques : sauf à imaginer des ateliers complètement vides...

Bref, la modernisation de l'industrie va se poursuivre, mais pas à la même cadence. Ce qu'il faut observer maintenant, c'est tout autre chose : ce sont les indicateurs précurseurs de la phase 3. Il faut, pour cela, explorer les arcanes des budgets. Qu'y voyons-nous? Pour l'essentiel, la montée en *puissance de deux catégories d'investissements,* correspondant à deux soucis : la préoccupation éco*logique au sens large (sécurité, propreté, environne*ment), et le souci crucial, grandissant, stratégique, *du renouvellement des produits. A l'écologie revien*nent d'ores et déjà, selon l'INSEE, 18 % des bud*gets d'investissement dans l'industrie ; le lancement* de produits nouveaux, lui, absorbe 15 % desdits budgets.

Ces chiffres, bien que publics, ne sont guère connus. Lorsqu'on met en exergue les besoins écologiques, il faut savoir que, dès aujourd'hui, ils consomment plus de capital que la mise en œuvre de l'innovation! Difficile de dire si cela est normal ou non. Du moins convient-il d'être conscient, et de savoir qu'il nous faudra désormais financer ces deux types d'investissement simultanément : l'un traduisant une revendication sociale très forte, l'autre la nécessité, pour les pays développés, de passer à une phase de développement plus créative. Ce qui conduit à une notion d'investissement singulièrement élargie.

Il nous faut, en effet, tirer les conséquences de la mondialisation. L'esprit de conquête manifesté par une brochette de pays du Sud, bénéficiant de coûts de main-d'œuvre extraordinairement bas et de taux de change de combat, entraîne un formidable remodelage de la carte de l'industrie mondiale. On rapporte qu'un haut fonctionnaire international soulignait récemment que le G7 (le club huppé des sept *pays les plus riches du monde) était globalement* débiteur ; ce qui pourrait conduire à soutenir que le *vrai G7 ne se situe plus dans l'hémisphère nord,* mais bien plutôt en Asie du Sud-Est, où l'on peut *repérer un triple «sept» : sept pays ayant soutenu* un taux de croissance de 7 % l'an pendant sept ans!

Face à cela, que peuvent faire les pays du Nord? Les répliques d'ordre quantitatif ne sont visiblement pas adaptées ; construire de nouvelles usines, les faire plus grandes pour réaliser des économies d'échelle (à condition de vendre...) ne peut aller très loin. Moderniser? Oui, mais là aussi, on l'a vu, on rencontre tôt ou tard des limites. La vraie réponse, c'est clair, passe par l'innovation. Il s'agit, pour reprendre le vocabulaire du clintonien Robert Reich dans son analyse de l'économie mondialisée, de faire moins de productions «routinières» et plus de productions sophistiquées (de biens et de services), pour retrouver un avantage compétitif fondé sur la matière grise et la formation de «manipulateurs de symboles».

D'où l'intensification de l'innovation en Europe. D'où (on ne le souligne pas assez) l'effort actuel des grandes entreprises pour maintenir leurs budgets de *recherche-développement, en dépit de la présente* récession. Ce comportement est nouveau, et heureux. Qui dit recherche-développement aujourd'hui dit investissements demain, c'est l'évidence. La comptabilité les sépare, mais les économistes devraient les réunir. La vraie frontière, au plan stratégique, passe entre les dépenses axées sur le présent et les dépenses consacrées au futur : recherche et investissement.

Curieusement, lorsqu'on parle d'aides ou d'incitations fiscales, on reste étonnamment classique : on pense aux usines plus qu'aux laboratoires. Il faut penser aux deux. Même les innovations «douces» (celles qui restent proches des produits classiques) sont très coûteuses. Ainsi, les vitrages à basse *émissivité, aujourd'hui largement utilisés dans un* souci d'économie et de confort, ont nécessité dix *ans de recherche-développement. Ce n'est rien,* naturellement, en comparaison des innovations *«dures», plus radicales. On cogite maintenant sur* les matériaux «intelligents», qui demain seront *dotés de «muscles» et de «nerfs» leur permettant* de s'adapter à leur environnement (1) : gare à la facture! Tout bien pesé, le couple «investissement productif/recherche», si l'on veut rester dans la course, implique une enveloppe annuelle de 15 % du PNB, soit quelque 1 000 milliards par an pendant les dix prochaines années.

L'avantage d'être français

Le processus «formation + innovation + investissement» ne peut être que long, très long. En attendant, on ne va pas rayer de la carte les industries traditionnelles, qui, elles aussi, doivent innover. Il va donc falloir être partout à la fois.

Face à ce défi, les Français sont-ils mieux ou moins bien placés que d'autres? En principe mieux, pour une raison évidente mais rarement évoquée : la dimension modeste de l'économie française. Dans les échanges mondiaux, la part de la France atteint à peine 7 %, dans le produit mondial, 4 %.

Signe de faiblesse, disent les peureux et les anxieux. Les conquérants disent exactement le contraire, et ils ont raison : lorsqu'on a une part de marché encore modeste et que l'on ne souffre pas d'infériorité technologique, tous les espoirs sont permis. Songeons que si l'économie française passait de 4 % du total mondial à 5 % en dix ans, cela signifierait, pour nous, une croissance supplémentaire de 1,8 % l'an!

Il faut donc étendre le rayon d'action des Fran*çais : cela veut dire plus d'exportations, plus d'im*plantations extérieures (principalement commer*ciales) jouant le rôle de locomotive pour nos* produits et nos services. Admettons que cela réus*sisse. La résolution de nos problèmes financiers* s'en trouverait facilitée (qui dit croissance accrue dit *ressources supplémentaires), et les possibilités* d'embauche élargies. Non seulement parce qu'on pourrait «exporter» un plus grand nombre de Français (pour bâtir des réseaux commerciaux), mais aussi parce que ces percées extérieures entraîneraient des besoins accrus en France même : en postes opérationnels et en postes de formateurs.

Voilà ce qui s'imposera demain. Autant s'y mettre dès aujourd'hui. Cessons d'ergoter sur le nombre optimal de machines dans l'Hexagone. Organisons l'innovation et ouvrons les fenêtres. Voyons les choses en grand. La Terre est ronde.

(1) Cf. *Récit du prochain siècle*, sous la direction de Th. Gaudin, Editions Payot.

(*) Directeur des études économiques de Saint-Gobain.

Logement

Les revenus immobiliers sont surtaxés

Pour relancer la location il faudrait d'abord modifier les règles fiscales qui pénalisent particulièrement les propriétaires bailleurs privés. Ceux-ci, contrairement aux entreprises, ne peuvent pas amortir leurs biens dans des délais raisonnables et ils ne peuvent pas non plus déduire de leurs revenus les éventuels déficits fonciers résultant d'un excès de charges.

par PIERRE FERNOUX (*)

DE toutes parts, l'on parle de marasme de l'immobilier. On s'étonne de l'absence d'investissements dans l'immobilier locatif comme on s'offusque de la réticence des propriétaires à donner leurs immeubles en location. Les difficultés économiques du moment n'incitent certes pas à l'optimisme. Mais, à la vérité, l'attitude des propriétaires ne trouverait-elle pas pour partie son origine dans une lente dérive des principes de l'impôt?

Ainsi, petit à petit, mal aimé des pouvoirs publics, le propriétaire bailleur a-t-il été exclu du bénéfice de principes pourtant bien établis si l'on se réfère au système fiscal originel.

Il a d'abord été privé de la possibilité de constater et d'imputer sur les loyers perçus la dépréciation normale de son immeuble sous forme d'un amortissement calculé dans des conditions convenables. Il a été ensuite confronté à l'impossibilité de soustraire de son revenu imposable le déficit foncier résultant d'un éventuel excédent des *charges payées sur les loyers encaissés.*

L'histoire de l'amortissement du «logement *nu» (non meublé) est «pagnolesque».* Ainsi, un immeuble acquis 1 000 000 F assure un revenu de *60 000 F (pour un rendement de 6 %). La déduc*tion forfaitaire de 8 % du revenu, incluse dans les *charges déductibles des loyers, représente dans ce* cas 4 800 F. Elle est censée couvrir non seulement l'amortissement annuel mais aussi les frais de ges*tion et d'assurance. A raison donc d'un amortisse*ment d'environ 3 500 F par an, surtout, que le propriétaire prenne son temps! Il dispose d'environ... 280 ans pour constater la dépréciation de son immeuble, et reconstituer son investissement initial...

Un retour aux principes simples et logiques que le système fiscal connaissait à l'origine mettrait fin à cette situation pour le moins paradoxale. Initialement fixée à 30 %, la déduction forfaitaire – prenant donc en compte l'amortissement de l'immeuble – *a été ramenée*, à coups de mesures conjoncturelles, à 8 %. Mais, à chaque modification, s'est-on *bien interrogé sur les raisons du* choix du pourcentage de 30 % tel qu'il figurait dans *l'article 40 de la loi du 28 février 1933? Manifeste*ment, il n'en a rien été.

Retour au principe

Or, si l'on admet un rendement brut d'un immeuble égal à 7 % à l'époque, un logement acquis à l'équivalent actuel de 1 000 000 F procurait un loyer annuel actualisé de 70 000 F. Calculé au taux de 30 %, l'amortissement de l'immeuble lui-même s'établissait donc à 20 000 F environ par an. La dépréciation de l'immeuble pouvait donc être prise en compte au bout de 50 ans. Cinquante ans, telle est bien la durée nécessaire à l'amortissement d'un même immeuble à usage d'habitation détenu non par un particulier mais par une entreprise. Celui-ci est en effet calculé, dans ce cas, sur la base de 2 % de la valeur d'acquisition du bien.

Le retour à une déduction de 30 % est donc *impératif.* Les loyers perçus par le propriétaire seraient diminués fort justement d'un amortisse*ment normal.* Ainsi serait assuré le respect du principe d'égalité des citoyens devant l'impôt. Les charges de gestion et d'assurances devraient être, elles, retenues pour leur montant réel et admises en déduction, comme le suggère d'ailleurs le Conseil des impôts (1).

Pourquoi même ne reviendrait-on pas à la possibilité de déduire un amortissement calculé selon un mode réel, comme le prévoyait le ministre des finances dans une réponse à un parlementaire du 7 avril 1934 (2)? Cela permettrait de rendre compte de la variété des situations et assurerait, là aussi, l'égalité devant l'impôt. Quel que soit le rendement, l'amortissement serait, en effet, égal au *prix d'acquisition de l'immeuble multiplié par un* taux applicable à tous.

Le Conseil des impôts a certes proposé une solution de cette nature. Mais transformer les reve*nus de la location nue professionnelle en «béné*fices non commerciaux», comme il le propose, *n'irait à l'évidence pas dans le sens d'une simplifi*cation des régimes fiscaux. Cela impliquerait la défi*nition de nouvelles modalités de détermination du* bénéfice taxable, l'utilisation d'une nouvelle déclara*tion et, fatalement... des soucis supplémentaires* pour le particulier. Pourquoi ne pas rester dans le *cadre des revenus fonciers, catégorie désormais* familière au propriétaire?

Ces charges d'amortissement redéfinies, il serait nécessaire, dans un second temps, de revenir sur l'exclusion actuelle du report des déficits fonciers. Dans le système actuel, plus le propriétaire engage de frais d'acquisition et d'entretien, plus sa situation financière s'aggrave. Il paye en effet les dépenses, mais on lui refuse le droit d'imputer sur son revenu imposable l'éventuel excédent de ces dépenses sur les loyers.

Autrement dit, quand le résultat de la ou des locations est positif, il paie l'impôt, lorsqu'il est négatif, son imposition n'est pas diminuée immédiatement. Le déficit peut être seulement reporté sur les revenus fonciers des cinq années suivantes. Pourquoi ne pas revenir au bon vieux principe fondamental qui veut que tout déficit dans une catégorie de revenus ait vocation à diminuer le revenu soumis au barème de l'impôt? Ce retour au principe ne devrait toutefois pas ignorer l'un des autres principes fondamentaux de l'impôt sur le revenu : le droit à l'imputation du seul déficit provenant d'une activité exercée professionnellement.

La solution pourrait être de transposer à l'imposition des locations nues la distinction connue en matière de locations meublées. Lorsqu'il peut être *considéré comme professionnel, le loueur en meu*blé est en droit d'imputer, sur son revenu imposa*ble, le déficit éventuellement né de la gestion de* son ou de ses investissements. Il pourrait en être *de même pour le bailleur de locaux nus. Le régime* du propriétaire bailleur non professionnel serait, lui, *aligné sur celui du loueur en meublé non profes*sionnel. Le report de son déficit éventuel serait *limité aux revenus fonciers des cinq années sui*vantes.

*Si la réhabilitation de tous ces principes favori*sait enfin le retour à des conceptions plus saines de l'investissement immobilier, tout serait alors pour le mieux. Les pouvoirs publics auraient, eux, la satisfaction de ne plus apparaître comme indirectement à l'origine de la course à la défiscalisation devenue, depuis quelque temps déjà, un véritable sport national.

(1) Douzième rapport au président de la République : «La fiscalité de l'immobilier urbain».

(2) *JO* Chambre des députés, 8 avril 1934, p.1 063.

(*) Maître de conférences à l'université d'Auvergne Clermont-I, membre du Centre d'études et de recherche en gestion de patrimoine de Clermont-Ferrand.

CONJONCTURE

L'ENVIRONNEMENT conjoncturel se décante peu à peu. Aux Etats-Unis, la croissance paraît avoir trouvé son rythme de croisière. La *reprise n'est certes pas aussi soutenue qu'aux lendemains des récessions* passées, mais elle ne semble pas menacée à court terme, même si la hausse de production se ralentit un peu, par suite de la faible demande prévue au cours des prochains mois.

Au Japon, la situation s'améliore lentement. Le plan de relance budgétaire de l'été dernier en même temps que la détente supplémentaire des taux d'intérêt ont atténué la dégradation de l'activité et interrompu la dépréciation des actifs financiers, favorisant ainsi une restauration progressive de la demande *des entreprises et des particuliers.*

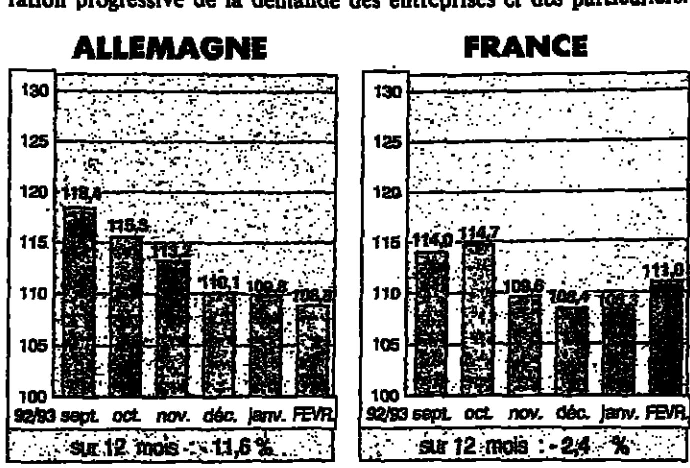
INDICATEUR • La production industrielle

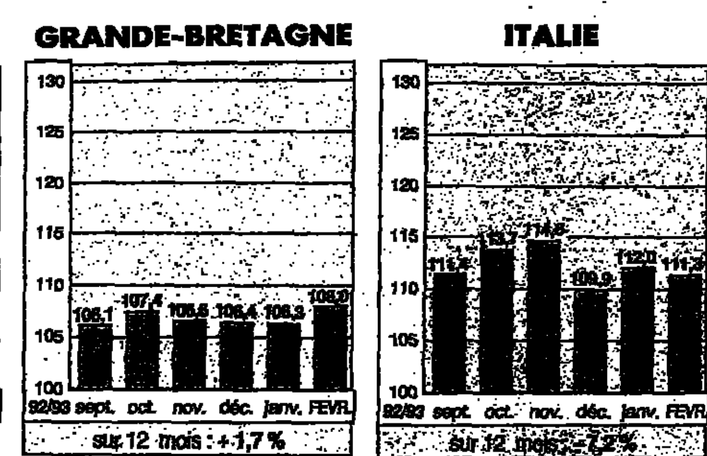
Éclaircies

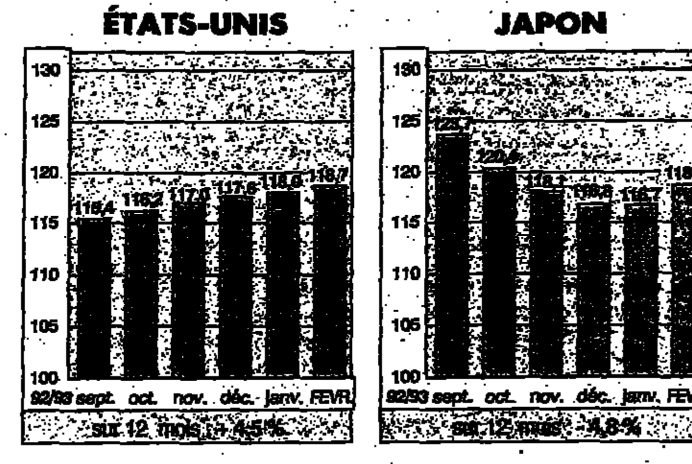
Dans un tel contexte, l'importante rallonge budgétaire annoncée en avril devrait contribuer à la reprise économique.

En Europe, c'est de Grande-Bretagne que nous parviennent les bonnes nouvelles. Après avoir traversé une récession de plus de deux *ans et demi,* l'activité s'est ressaisie ces derniers mois. En même temps *que le chômage diminue, la reprise de la consommation* s'accélère, autorisant une remontée prometteuse de la production industrielle.

Ailleurs en Europe, les points les plus bas de l'activité pourraient avoir été franchis ces derniers mois. Les indicateurs de confiance, sans remonter encore, se stabilisent, notamment depuis les baisses récentes des taux d'intérêt et l'atténuation des tensions au sein du système monétaire européen. En matière d'emploi, cependant, les perspectives restent défavorables, et de nouvelles diminutions d'effectifs pourraient contrarier plusieurs mois encore une reprise de la demande. En France, en Allemagne occidentale et en Italie, le panorama ne s'éclaircira vraisemblablement *pas* avant la fin de l'été.







Indices de la production industrielle – énergie incluse, hors bâtiment et travaux publics – en données corrigées des variations saisonnières. Base 100 en 1985. Sources nationales.

RÉGION • *L'Afrique subsaharienne*

Marchés sans merci

L'AFRIQUE *subsaharienne ne* représente plus que 2 % du commerce mondial, selon la Banque mondiale, et les perspectives ne prêtent guère à l'optimisme : à la fin du siècle, l'Afrique compterait 300 millions de pauvres (contre 200 en 1990) et le *PIB* par tête serait, sur la base du dollar de 1987, à peine supérieur à son niveau actuel, de 350 dollars.

Ces chiffres ont-ils quelque *sens? On peut en douter, tant il* est difficile d'appliquer aux économies africaines les cadres rigides de la comptabilité occidentale. Paradoxalement, ce sont les économies les plus « pauvres » du continent, les pays de l'Afrique de l'Ouest sahélienne par exemple, qui présentent les bilans « humains » les plus satisfaisants, bien plus que certaines économies intermédiaires aux prises avec un développement – *en particulier* urbain – mal maîtrisé. Ne cédons donc pas à l'afro-pessimisme des chiffres !

Nombre de pays africains *tirent l'essentiel de leurs recettes* d'exportation de la vente de quelques produits : ainsi en 1992 le pétrole comptait pour 98 % des recettes du Nigéria, 83 % du Congo, 82 % du Gabon, 38 % du Cameroun ; le café était essentiel pour le Burundi (70 %), le *Ruanda (60 %), l'Ouganda* et l'Ethiopie, la Côte-d'Ivoire (7 %) et le Cameroun (5 %) ; le cacao représentait une place importante pour le Ghana (35 %), la *Côte-d'Ivoire (25 %) ... On peut* aussi ajouter l'uranium pour le Niger (58 %), le minerai de fer pour la Mauritanie (40 %), le coton pour le Burkina (41 %), le Mali (46 %) et le Tchad (56 %), le cuivre et le cobalt pour le Zaïre et la Zambie.

Pour certains de ces produits, la conjoncture est loin d'être défavorable : les cours du cuivre et du cobalt sont bien soutenus à des niveaux de bonne rentabilité *pour les producteurs :* mais le Zaïre n'est guère en état d'en profiter et sa production ne cesse de *diminuer. Plutôt* soutenu, le marché du pétrole est bien orienté pour les quelques économies africaines qui en vivent. En léger retrait au début de 1993, le marché du thé demeure satisfaisant pour les producteurs d'Afrique de l'Est. *Par contre,* comme *tous les* producteurs de fer, la Mauritanie a dû accepter une baisse des prix de 10 % sur ses contrats 1993. Les cours du coton de la zone CFA sont au plus bas tout comme pour d'autres raisons ceux du café et du cacao.

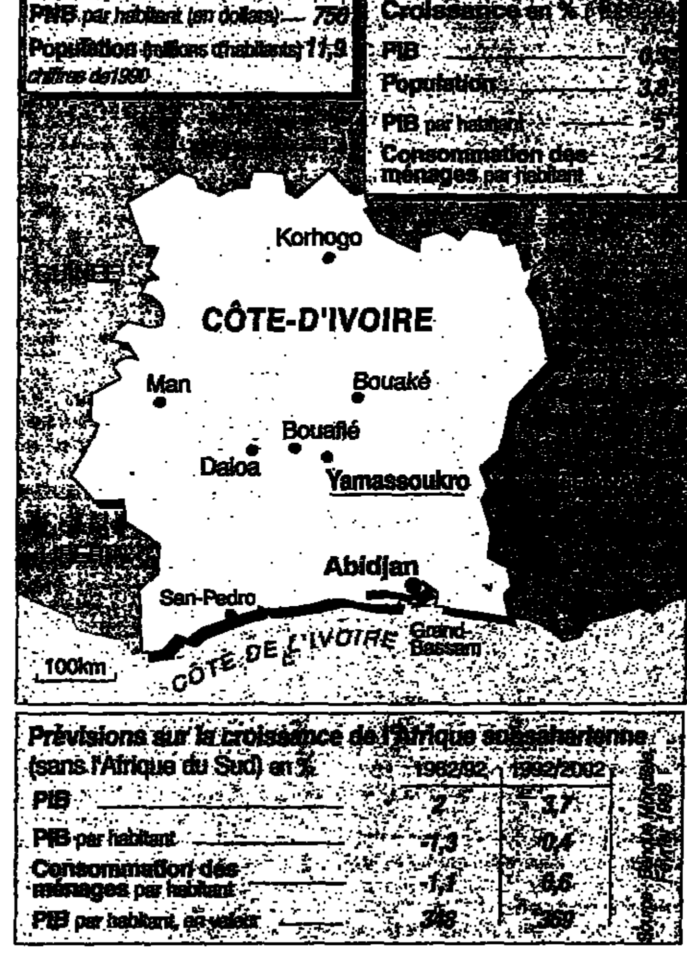
Parce que ces deux derniers produits ont fait naître beaucoup d'espoir, la déception est immense. Il y a quelques mois encore on pouvait espérer que la communauté internationale parviendrait à des accords sur ces deux produits, peut-être les plus symboliques du tiers-monde et en tout cas importants économi*quement pour de nombreux pays* africains. On rêvait du retour au système des quotas – universels cette fois – pour le café, et à un mécanisme de retrait géré par les producteurs de cacao. Le cas du cacao paraissait difficile à mettre en œuvre tant du point de vue politique (absence des Etats-Unis) que pratique (difficultés de stockage). Mais le principal producteur mondial avait montré le chemin de la raison : la *Côte-d'Ivoire avait en effet* décidé de ne plus vendre de cacao de mauvaise qualité et surtout de ne pas commercialiser la « petite récolte » (de l'été 1993), ce qui représenterait plus de 100 000 tonnes. Malgré les efforts de la France et de quelques autres pays consommateurs, il fut impossible de circonvenir l'opposition des « durs » de l'Europe (Royaume-Uni, Pays-Bas, Allemagne) et de rapprocher *suffisamment les positions* des producteurs et des consommateurs en matière de fourchette de prix et de financement de l'accord. Il n'est maintenant *même pas sûr que l'on par*vienne à un accord limité qui permettrait au moins de statuer sur l'avenir du *stock* régulateur de 230 000 tonnes qui pèse sur le marché mondial.

Il aurait fallu un miracle pour le cacao. Mais pour le café, *au début de 1993, on semblait* tellement proche d'un accord qu'aucun miracle n'apparaissait nécessaire. Et pourtant, dans la nuit du 31 mars, le rêve d'un *accord international* qui *aurait* pu entrer en vigueur en octobre 1993 s'est évanoui devant les dissensions entre les producteurs attisées par la mauvaise volonté des Etats-Unis de Bill Clinton.

Il n'y aura donc pas d'accord pour le café et le cacao (ni *d'ailleurs pour le caoutchouc,* mais celui-ci ne pèse guère en Afrique), et leurs marchés devront se contenter de suivre la logique de l'offre et de la demande, marquée pour l'instant par de larges excédents. Les cours devraient rester proches de *leurs niveaux actuels* (les plus bas en valeur réelle depuis 1945) en 1993 et 1994, avant un éventuel rééquilibrage favorable aux producteurs. En attendant, les pays africains ne peuvent guère escompter de miracles de leurs marchés d'exportation et surtout *bien peu de compréhension de la* part des pays consommateurs.

Sans discours moralisateur, on peut simplement mettre en vis-à-vis l'afro-pessimisme des chiffres des organisations internationales et le scepticisme de mise à propos de l'Afrique dans *la plupart des pays occidentaux* et le refus de ces mêmes pays de faire le moindre geste pour quelques produits qui pèsent si peu dans l'échange international.

Philippe Chalmin
Conseiller économique de la Société française d'assurance crédit.



PAYS • La Côte-d'Ivoire

Diversification

SI le café et le cacao conservent une valeur symbolique, leur *poids* dans l'économie de la Côte-d'Ivoire ne cesse de diminuer. Le secteur primaire ne représentait plus en 1991 que 35 % du produit intérieur brut (44 % en 1960) et l'agriculture d'exportation 13 %. Café et cacao n'auraient représenté en 1992 *que 32 % des exportations. Le* coton pèse déjà presque aussi lourd que le café dans la balance commerciale.

La dépendance de la Côte-d'Ivoire vis-à-vis de ses produits vedettes est donc beaucoup plus faible qu'on ne le pense. Le problème demeure *celui de l'absence* de pôle de développement suffisamment dynamique pour assurer le relais du cacao. Aux prix actuels en effet, la filière peut s'équilibrer (avec des prix aux planteurs bien réduits par rapport aux années 80) mais ne peut plus *être ni un moteur pour la* consommation rurale ni une source de fonds pour compenser les déficits budgétaires.

L'évolution récente de l'économie ivoirienne illustre bien ces problèmes : baisse de 4,6 % du PIB en 1990, de 2 % en 1991 et *probablement autant* encore en 1992. L'économie se contracte, qu'il s'agisse de la consommation, des investissements ou des importations.

Le gouvernement ivoirien d'Alassane Ouattara a essayé de trouver un moyen terme entre la rigueur *des plans d'ajustement* proposés par le FMI et la nécessité de préserver équilibres sociaux et stabilité politique. Les problèmes rencontrés *par* son programme de privatisation illustrent bien ces difficultés.

C'est en 1990 que le gouvernement ivoirien a commencé à privatiser un certain nombre de services et d'entreprises publiques. A son arrivée au pouvoir *en novembre 1990, Alassane* Ouattara avait parlé de transférer quatre-vingts entreprises publiques au secteur privé. En fait, cinq entreprises seulement ont été cédées (édition, villages-vacances, élevage), la plus grosse affaire ayant été la cession de la *distribution de l'électricité à une* filiale de Bouygues (la SAUR) déjà présente dans la distribution de l'eau.

Au début de cette année, il a fallu que le président Houphouët-Boigny renouvelle publiquement son soutien à son premier minis*tre pour que le programme de* privatisation puisse aller de l'avant avec pour 1993 une dizaine de sociétés d'économie mixte (hydrocarbures, agro-alimentaire, industries diverses) qui devraient rapporter une soixantaine de millions de francs fran*çais au Trésor ivoirien.*

Sans espoir de relance à court terme pour le café et le cacao, c'est l'une des seules cartes que peut jouer la Côte-d'Ivoire pour desserrer ses contraintes budgétaires et attirer l'investissement étranger.

Ph. C.

SECTEUR • L'automobile

Sombres pronostics

L'INDUSTRIE automobile est souvent utilisée comme témoin de l'économie. L'année 1992 n'a pas failli à la règle. Au niveau mondial, les immatriculations de véhicules particuliers et utilitaires ont progressé de 1,9 %, mais l'évolution a été très différente d'une zone à l'autre. Les *Etats-Unis ont permis de redres*ser la barre. Le marché automobile s'y est accru de 3,9 %. En revanche les immatriculations ont plongé au Japon (– 7,5 %). En *Europe, après un bon premier* semestre, les ventes se sont brutalement effondrées durant la deuxième partie de l'année (1). Sur l'année, la baisse (– 0,3 %) a été en partie masquée par la bonne tenue apparente du marché français. Le marché allemand des *véhicules particuliers,* qui *avait* tiré les ventes en 1991 en raison du boom provoqué par la réunification, a chuté de 5,5 % en 1992. En revanche le marché espagnol *s'est fortement repris, rattrapant* un certain retard en la matière, aidé par des allègements fiscaux décidés courant 1991. Et le marché anglais a enrayé le déclin, également grâce à une baisse de la taxation sur l'automobile.

En France, les immatriculations ont progressé de 3,7 %. Mais ce score est en partie dû à deux phénomènes non significatifs de l'évolution du marché. Il s'agit, d'une part, du report au *début de 1992 de ventes d'auto*mobiles Renault, qui ne s'étaient pas réalisées fin 1991 pour cause de grève. Et, d'autre part, de ventes massives en fin d'année *provoquées par* les rabais effectués par les distributeurs et par les incitations fiscales accordées aux véhicules munis de pots catalytiques.

Les comptes des constructeurs automobiles reflètent en partie cette situation. Aux Etats-*Unis, les « trois grands » ont com*mencé leur redressement. Hors provisions exceptionnelles pour les dépenses de santé des retraités, seul Ford serait resté dans le rouge. General Motors aurait dégagé de légers bénéfices, ce qu'a fait Chrysler qui a repoussé au *premier trimestre 1993 ces provi*sions.

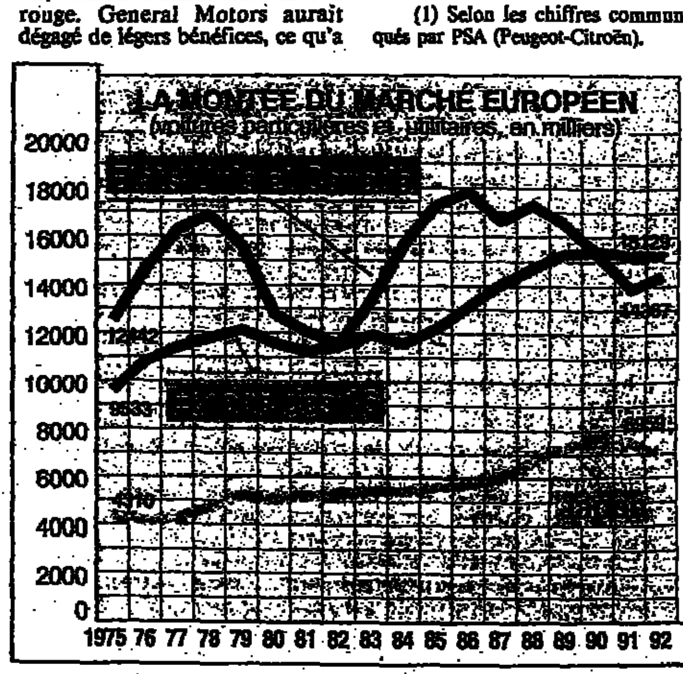
Au Japon, si Toyota a réussi à maintenir un résultat net positif lui assurant une rentabilité de 1,9 %, en revanche Nissan s'est enfoncé dans le rouge. A la conjoncture difficile se sont ajou*tées les difficultés provoquées* par le cours élevé du yen.

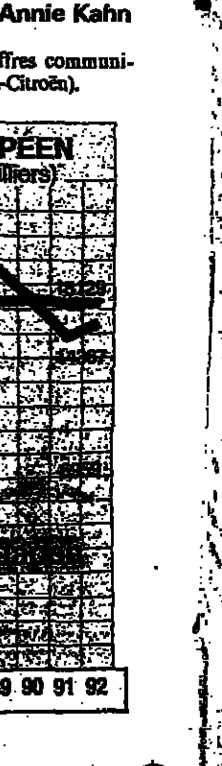
En Europe, les constructeurs français tirent très bien leur épingle du jeu. Dans un marché difficile, les restructurations engagées depuis une dizaine d'années ont payé. Renault est le constructeur affichant la plus forte rentabilité au niveau mondial (3,2 %). PSA se retrouve aussi dans le peloton de tête, au coude à coude avec BMW. Hormis ce dernier, les *constructeurs allemands* commencent à montrer des signes de faiblesse. Fiat, qui n'a pas encore publié ses résultats, devrait maintenir un léger bénéfice, en bonne *partie dû à la dévaluation de la* lire italienne.

Pour 1993, les prévisions concernant le marché européen se font de plus en plus sombres. Les experts les plus optimistes qui tablaient sur une chute des ventes de moins de 10 %, revoient leur chiffre à la baisse. Après trois mois, les immatriculations sont en recul de 18 % selon l'Association des constructeurs automobiles européens. En France, les *immatriculations ont chuté de* 22,5 %. Une baisse qui pourrait avoir des conséquences douloureuses pour les constructeurs du Vieux Continent, dans la mesure où, *parallèlement,* les *ventes de* voitures japonaises (exportées du Japon ou fabriquées dans les nouvelles usines européennes des constructeurs nippons) vont s'accroître en vertu des accords négociés entre le Japon et la CEE. Ce qui a provoqué la colère des *constructeurs européens, pour une* fois réunis dans l'adversité.

Annie Kahn

(1) Selon les chiffres communiqués par PSA (Peugeot-Citroën).





Les graphiques et cartes de ce supplément sont réalisés par le service infographique du *Monde.*

